

RAYNALD PARENT

HISTOIRE DES AMÉRINDIENS,
DU SAINT-MAURICE JUSQU'AU LABRADOR:
DE LA PRÉHISTOIRE À 1760

VOLUME I

Introduction
et
Section I
Les Amérindiens du Québec avant 1657

Août 1985

78
Q3
P228h
1985
V.1
QFO

RAYNALD PARENT

HISTOIRE DES AMÉRINDIENS,
DU SAINT-MAURICE JUSQU'AU LABRADOR:
DE LA PRÉHISTOIRE À 1760

VOLUME I

Introduction
et
Section I

Les Amérindiens du Québec avant 1657

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET
DES RESSOURCES DU QUÉBEC
SERVICE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE**

Août 1985



113999

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

A)	<u>LE TRAITEMENT DES DONNÉES: LA CRITIQUE DES SOURCES</u>	2
B)	<u>REGISTRES DE SILLERY, DE TROIS-RIVIÈRES ET DE TADOUSSAC</u>	5
	a) <u>La compilation</u>	5
	b) <u>L'aperçu des tableaux des Second et Troisième Registres De Tadoussac</u>	6
	c) <u>L'aperçu des tableaux des Registres de Trois-Rivières et de Sillery</u>	8
	d) <u>Les lieux visités par les missionnaires de la mission de Tadoussac</u>	9
	e) <u>L'onomastique et l'identification de différentes ethnies</u>	12
C)	<u>NOTRE GRILLE D'ANALYSE</u>	19
D)	<u>LA RÉDACTION DES FICHES</u>	24
E)	<u>L'HISTOIRE CONJONCTURELLE DE 1603 À 1760</u>	28
F)	<u>LES ZONES ÉCOLOGIQUES (FIG. 1)</u>	31
	a) <u>Les cinq zones bioclimatiques (fig. 1)</u>	32
	b) <u>Les variables des frontières bioclimatiques</u>	34
	c) <u>Les frontières bioclimatiques et la géographie historique</u>	36
	d) <u>La faune et les zones bioclimatiques</u>	38
	e) <u>L'air de subsistance de l'orignal et du caribou au XVII^e siècle</u>	40
G)	<u>LE GROUPE MULTIFAMILIAL, LA BANDE D'HIVER, LA BANDE D'ÉTÉ ET LA NATION</u>	
	a) <u>La famille matriarcale, le groupe multifamilial ou la maisonnée</u>	47
	b) <u>Le rassemblement de plusieurs maisonnées ou la bande d'hiver</u>	51

c)	<u>La bande d'été</u>	54
d)	<u>La nation</u>	57
H)	<u>LE TERRITOIRE DE CHASSE ET LES BORNES COMMERCIALES</u>	62
a)	<u>Le cycle de vie annuelle d'une bande d'hiver montagnaise</u>	63
b)	<u>La notion de territoire et les bornes commerciales amérindiennes (fig. 2)</u>	70
I)	<u>LA PRÉSENTATION DES TROIS SECTIONS DU VOLUME</u>	78
	<u>LES RÉFÉRENCES DE L'INTRODUCTION</u>	80

SECTION I
LES AMÉRINDIENS DU QUÉBEC AVANT 1657

<u>INTRODUCTION</u>	88
<u>SECTION I CHAPITRE 1</u>	
1.1 <u>LA PRÉHISTOIRE DU QUÉBEC</u>	90
1.1.1 LES PREMIERS OCCUPANTS	90
1.1.1.1 <u>Les premiers contacts</u>	90
1.1.1.2 <u>L'occupation du continent</u>	96
1.1.1.3 <u>Le nord-est de l'Amérique du Nord</u>	100
1.1.2 LA TRADITION DE L'ARCHAÏQUE: (50000 à 1000 AV. J.-C.)	103
1.1.2.1 <u>Les premiers habitants du Québec et la déglaciation</u>	103
1.1.2.2 <u>L'Archaïque</u>	105
1.1.2.2.1 <u>L'Archaïque du Bouclier (fig. 4)</u>	108
1.1.2.2.2 <u>L'Archaïque Laurentien (fig. 4)</u>	112
1.1.2.2.3 <u>L'Archaïque Maritime (fig. 4)</u>	115
1.1.3 LA TRADITION DU SYLVICOLE: (1000 AV. J.-C. À 1500 AP. J.-C.) (fig. 5)	119
1.1.3.1 <u>Le Sylvicole initial: (1000 av. J.-C. à 1000 ap. J.-C.) (fig. 5)</u>	122
1.1.3.2 <u>Le Sylvicole terminal: (1000 à 1500 ap. J.-C.) (fig. 5)</u>	128
1.1.4 LES INUIT: (2000 AV. J.-C. À 1500 AP. J.-C.)	133
1.1.4.1 <u>Le Pré-Dorset: (2000 à 200 av. J.-C.) (fig. 4)</u>	133
1.1.4.2 <u>La tradition du Dorset: (700 av. J.-C. à 1300 ap. J.-C.) (fig. 5)</u>	135
1.1.4.3 <u>La tradition Thulé: (1000 à 1500 ap. J.-C.) (fig. 5)</u>	136

SECTION I CHAPITRE 2

1.2	<u>UNE ÉNIGME À RÉSOUDRE: LE XVI^e SIÈCLE</u>	142
1.2.1	LES PRINCIPALES CAUSES ET LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS	143
1.2.2	LA SITUATION AU TEMPS DE JACQUES CARTIER (fig. 6)	147
1.2.3	LA PRÉSENCE EUROPÉENNE AU XVI ^e SIÈCLE	161
1.2.4	LA COALITION LAURENTIENNE ET LE CONTRÔLE DU SAINT-LAURENT AU DÉBUT DU XVII ^e SIÈCLE	165
1.2.5	LES RÉCITS DE MARC LESCARBOT ET DE SAMUEL DE CHAMPLAIN	170
1.2.6	LES RÉGIONS DE QUÉBEC, TROIS-RIVIÈRES ET MONTRÉAL AU XVI ^e SIÈCLE	187
1.2.6.1	<u>Québec</u>	187
1.2.6.2	<u>Trois-Rivières</u>	189
1.2.6.3	<u>Montréal</u>	194
1.2.7	NOTRE HYPOTHÈSE SUR L'ÉNIGME DU XVI ^e SIÈCLE (fig. 8)	201

SECTION I CHAPITRE 3

1.3	<u>LES AMÉRINDIENS DE L'OUTAOUAIS JUSQU'AU LABRADOR: 1603-1657</u>	222
1.3.1	LES ALGONKINS: 1603-1657 (fig. 9 et 10)	222
1.3.2	LES ATTIKAMEKS: 1603-1657 (fig. 9 et 10)	229
1.3.3	LA RÉGION DE QUÉBEC, LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET LA HAUTE CÔTE-NORD: 1603-1653	238
1.3.3.1	<u>Les Montagnais: 1603-1657 (fig. 9 et 11)</u>	239
1.3.3.2	<u>Les Mistassin: 1603-1657 (fig. 9 et 11)</u>	246
1.3.3.3	<u>Les Papinachois: 1603-1657 (fig. 9 et 12)</u>	248

1.3.4	LA MOYENNE ET LA BASSE CÔTE-NORD: 1603-1657	254
1.3.4.1	<u>Les Ouchestigueuks: 1603-1657 (fig. 9 et 12)</u>	255
1.3.4.2	<u>Les Oumamioueks: 1603-1657 (fig. 9 et 12)</u>	257
1.3.4.3	<u>Les Inuit: 1603-1657 (fig. 9 et 12)</u>	266
	<u>CONCLUSION</u>	272
	<u>LES RÉFÉRENCES DE LA SECTION I</u>	280

SECTION 2

LES GUERRES AMÉRINDIENNES ET L'ORGANISATION POLITIQUE DES NOMADES AMÉRINDIENS AU XVII^e SIÈCLE

INTRODUCTION

SECTION 2

CHAPITRE 1

2.1	<u>LES TENSIONS ET LES RAIDS À L'EST DE TADOUSSAC: 1603-1653</u>	307
2.1.1	LES MONTAGNAIS DE TADOUSSAC CONTRE LES BETSIAMITES, LES PAPINACHOIS ET LES OUMAMIOUEKS: 1603-1646	307
2.1.2	LES MICMACS CONTRE LES PAPINACHOIS, LES OUMAMIOUEKS, LES BETSIAMITES ET LES MONTAGNAIS: 1603-1646	309
2.1.3	LES MICMACS CONTRE LES INUIT	312
2.1.4	LES MICMACS CONTRE LES ETCHEMINS: 1645-1653	313

SECTION 2

CHAPITRE 2

2.2	<u>L'OFFENSIVE IROQUOISE À L'EST DE MONTRÉAL ET LA SITUATION DES ALLIÉS FRANCO-AMÉRINDIENS: 1632-1666</u>	
2.2.1	LES OFFENSIVES IROQUOISES: 1632-1653	316
2.2.1.1	<u>La menace iroquoise</u>	316
2.2.1.2	<u>L'Étendue des offensives iroquoises: 1632-1653</u>	323
2.2.3	LE BILAN DE LA PREMIÈRE OFFENSIVE IROQUOISE	332
2.2.2	LA SITUATION DES ALLIÉS FRANCO-AMÉRINDIENS: 1632-1653	334
2.2.2.1	<u>La peur et l'insécurité à l'ouest de Québec: 1632-1637</u>	335
2.2.2.2	<u>La chute démographique des Montagnais et des Algonkins: 1630-1640</u>	336
2.2.2.3	<u>Les conséquences de l'entrée en guerre des Tsonnontouans en 1639</u>	339

VII

2.2.2.4	<u>La fuite des Algonkins de l'Outaouais: 1642-1645</u>	339
2.2.2.5	<u>Le désarroi des nations alliées: 1641-1645</u>	343
2.2.2.6	<u>La trêve de 1646</u>	345
2.2.2.7	<u>La fuite des Algonkins et des Hurons: 1647-1650</u>	345
2.2.2.8	<u>Les fuites attikamègues: 1649-1652</u>	348
2.2.2.9	<u>La fuite des alliés amérindiens vers l'est: 1649-1653</u>	350
2.2.3	LA PAIX DE 1653 À 1657	352
2.2.4	LES OFFENSIVES IROQUOISES: 1657-1663	353
2.2.4.1	<u>Les victoires iroquoises: 1657-1661</u>	353
2.2.4.2	<u>Le tournant des années 1662-1663</u>	360
2.2.4.3	<u>La défaite iroquoise: 1663-1667</u>	362
2.4.4	LE BILAN DES GUERRES IROQUOISES	368
2.2.5	LA SITUATION DES ALLIÉS FRANCO-AMÉRINDIENS: 1657-1665	370
2.2.5.1	<u>Les fuites algonkines: 1657-1659</u>	370
2.2.5.2	<u>Les fuites attikamègues: 1658-1665</u>	372
2.2.5.3	<u>Les fuites montagnaises: 1658-1662</u>	376
2.2.6	LE BILAN DES GUERRES IROQUOISES: 1632-1666	380

SECTION 2

CHAPITRE 3

2.3	<u>LES BOULEVERSEMENTS DANS LES GRANDS LACS ET LA CONCURRENCE FRANCO-ANGLAISE À LA BAIE D'HUDSON: 1648-1720</u>	
2.3.1	LES OFFENSIVES IROQUOISES SUR LES GRANDS LACS: 1648-1666	384
2.3.2	LES MIGRATIONS DES NATIONS DES GRANDS LACS: 1648-1666	387
2.3.3	LES OFFENSIVES SIOUSES À L'OUEST DES GRANDS LACS: 1658-1678	393
2.3.4	LA NOUVELLE STRATÉGIE POLITIQUE ET MILITAIRE IROQUOISE ET LA RÉACTION FRANÇAISE: 1666-1701	398

VIII

2.3.5	LES MIGRATIONS DES NATIONS DU LAC SUPÉRIEUR ET DU SUD-SUD-EST DE LA BAIE JAMES: 1668-1679	406
2.3.6	LA CONCURRENCE FRANCO-ANGLAISE DANS LES GRANDS LACS ET À LA BAIE D'HUDSON: 1658-1713	410
2.3.7	L'INCOHÉRENCE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE FRANÇAISE ET LES OFFENSIVES SIOUSES: 1697-1720	419
2.3.8	LE BILAN DES AFFRONTLEMENTS DANS LES GRANDS LACS: 1648-1720	426

SECTION 2

CHAPITRE 4

2.4	<u>L'ORGANISATION POLITIQUE DES AMÉRINDIENS NOMADES ET L'ÉVOLUTION DE L'ALLIANCE FRANCO-AMÉRINDIENNE AU XVII^e</u>	
2.4.1	LES PRINCIPALES RÈGLES DE L'ORGANISATION POLITIQUE	429
2.4.1.1	<u>Le droit à la dissidence</u>	429
2.4.1.2	<u>Le songe ou l'obéissance à l'âme</u>	432
2.4.1.3	<u>Le rôle du sorcier</u>	434
2.4.1.4	<u>La vengeance ou la loi du Talion</u>	437
2.4.1.5	<u>L'importance du truchement</u>	440
2.4.1.6	<u>Le présent ou la concrétisation d'un marché</u>	443
2.4.1.7	<u>L'otage ou le gage d'une sécurité mutuelle</u>	446
2.4.1.8	<u>Le poids de la coutume</u>	448
2.4.2	LES INSTITUTIONS POLITIQUES DES NOMADES AMÉRINDIENS	450
2.4.2.1	<u>Le conseil</u>	450
2.4.2.2	<u>Le chef</u>	454
2.4.2.2.1	<u>L'autorité du chef ou la pratique d'un difficile consensus</u>	454
2.4.2.2.2	<u>Le rôle des chefs de nation</u>	459
2.4.2.2.3	<u>La nomination d'un chef</u>	460

2.4.3	LES FONDEMENTS POLITIQUES D'UNE NATION DE NOMADES AMÉRINDIENS	464
2.4.3.1	<u>Le respect de l'intégrité du territoire national</u>	464
2.4.3.2	<u>Le réseau des alliances ou la géopolitique amérindienne</u>	471

SECTION 2

CONCLUSION

L'ÉVOLUTION DE L'ALLIANCE FRANCO-AMÉRINDIENNE AU XVII^e SIÈCLE

a)	<u>Les Français sous tutelle montagnaise: 1603-1629</u>	478
b)	<u>L'affaiblissement de l'alliance franco-amérindienne: 1632-1657</u>	480
c)	<u>L'émergence française et l'effondrement politique des Montagnais et des Algonkins: 1657-1666</u>	485
d)	<u>L'élargissement de l'alliance franco-amérindienne: 1666-1684</u>	488
e)	<u>La domination française et l'alliance franco-amérindienne: 1684-1701</u>	491
	<u>LES RÉFÉRENCES DE LA SECTION 2</u>	495

SECTION 3

LES AMÉRINDIENS DU SAINT-MAURICE JUSQU'AU LABRADOR: 1666-1760

INTRODUCTION

528

SECTION 3 : CHAPITRE 1

LES AMÉRINDIENS DU SAINT-MAURICE JUSQU'AU LABRADOR: 1666-1705

3.1.1	LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DU SAINT-MAURICE: 1666-1705	529
3.1.1.1	<u>La disparition de la nation attikamèque: 1651-1670</u>	529
3.1.1.2	<u>L'impact de l'augmentation de la population française: 1634-1705</u>	537
3.1.1.2.1	<u>La chasse: 1634-1705</u>	537
3.1.1.2.2	<u>Les modifications commerciales</u>	540
3.1.1.2.3	<u>Le commerce de l'alcool et les Amérindiens</u>	542
3.1.1.3	<u>L'affaiblissement des Algonkins du Saint-Maurice: 1666-1705</u>	548
3.1.1.4	<u>Les Têtes de Boule: 1670-1705</u>	553
3.1.1.5	<u>L'immigration des nations de l'Est: 1642-1705</u>	558
3.1.1.6	<u>Le bassin hydrographique du Saint-Maurice: 1666-1705</u>	582
3.1.2	LA RÉGION DE QUÉBEC, LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET LA HAUTE CÔTE-NORD: 1666-1705	583
3.1.2.1	<u>La région de Québec: 1666-1705</u>	583
3.1.2.2	<u>Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Haute Côte-Nord: 1666-1705</u>	588
3.1.2.2.1	<u>La Ferme de Tadoussac: 1653-1705</u>	588
3.1.2.2.2	<u>La christianisation des Montagnais et des Papinachois: 1666-1705</u>	603
3.1.2.2.3	<u>Les Montagnais, les Papinachois et les autres Amérindiens: 1666-1705</u>	617
3.1.2.2.3.1	Les Attikameks	619

3.1.2.2.3.2	Les Algonkins	621
3.1.2.2.3.3	Les Matouirious et les Abitibis	625
3.1.2.2.3.4	Les Abénaquis	627
3.1.2.2.3.5	Les Etchemins	631
3.1.2.2.3.6	Les Micmacs	635
3.1.2.2.3.7	Les Mistassins	637
3.1.2.2.3.8	Les Montagnais et les Papinachois: 1666-1705	646
3.1.3	LA MOYENNE ET LA BASSE CÔTE-NORD: 1666-1705	656
3.1.3.1	<u>La présence française sur la Moyenne et la Basse Côte-Nord: 1661-1705</u>	656
3.1.3.2	<u>Les Ouchestigueks: 1666-1705</u>	676
3.1.3.2.1	<u>Les bandes dites "d'Ouchestigueks": 1666-1705</u>	676
3.1.3.2.2	<u>Les bandes dites "d'Oumanioueks": 1666-1705</u>	679
3.1.3.3	<u>Les Inuit</u>	685

SECTION 3 : CHAPITRE 2

LES AMÉRINDIENS DU SAINT-MAURICE JUSQU'AU LABRADOR: 1706-1733

3.2.1	LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DU SAINT-MAURICE: 1706-1733	692
3.2.1.1	<u>Les Abénaquis</u>	692
3.2.1.2	<u>Le commerce des fourrures dans le bassin hydrographique du Saint-Maurice: 1706-1733</u>	712
3.2.1.3	<u>Les Têtes de Boule: 1706-1733</u>	716
3.2.1.4	<u>Les Algonkins du Saint-Maurice 1706-1733</u>	719
3.2.2	LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET LA HAUTE CÔTE-NORD: 1706-1733	724
3.2.2.1	<u>La Ferme de Tadoussac: 1706-1733</u>	724
3.2.2.2	<u>La christianisation des Montagnais et des Papinachois: 1706-1733</u>	742

3.2.2.3	<u>Les Montagnais, les Papinachois et les autres Amérindiens: 1706-1733</u>	747
3.2.3	LA MOYENNE ET LA BASSE CÔTE-NORD: 1706-1733	763
3.2.3.1	<u>La présence française de la rivière Moisie à la baie de Brador: 1706-1733</u>	763
3.2.3.1.1	Les principales concessions de la Basse Côte-Nord	770
3.2.3.1.1.1	Le fort Pontchartrain à la baie Phélypeaux (baie de Brador): 1705-1733	771
3.2.3.1.1.2	Les concessions de Jean-Amador Godefroy de Saint-Paul et de Pierre Constantin	777
3.2.3.1.1.3	Le poste de Saint-Augustin: 1720-1733	780
3.2.3.1.2.	<u>Les seigneuries de la Moyenne Côte-Nord: 1706-1733</u>	784
3.2.3.1.2.1	La seigneurie de Mingan: 1706-1733	784
3.2.3.1.2.2	Les seigneuries des fles et filets de Mingan et de l'île d'Anticosti: 1706-1733	787
3.2.3.3	<u>Les Autochtones de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord:</u>	789
3.2.3.3.1.	<u>Les Montagnais: 1706-1733</u>	789
3.2.3.3.1.	<u>Les Inuit: 1704-1733</u>	794
3.2.3.3.1.	<u>Les Ouchestigoueks de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord: 1704-1733</u>	801

SECTION 3 : CHAPITRE 3

	<u>LES AMÉRINDIENS DU SAINT-MAURICE JUSQU'AU LABRADOR: 1734-1760</u>	809
3.3.1	LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DU SAINT-MAURICE: 1734-1760	809
3.3.1.1	<u>Les Abénaquis: 1734-1760</u>	809
3.3.1.2	<u>Les Têtes de Boule: 1734-1760</u>	816
3.3.1.3	<u>Les Algonkins: 1734-1760</u>	816
3.3.2	LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET LA HAUTE CÔTE-NORD: 1734-1760	822
3.3.2.1	<u>La Ferme de Tadoussac</u>	822

3.3.2.2	<u>La christianisation des Montagnais et des Papinachois: 1734-1760</u>	831
3.3.2.3	<u>Les Montagnais, les Papinachois et les Mistassins: 1734-1760</u>	837
3.3.2.3.1	<u>Les Montagnais: 1734-1760</u>	837
3.3.2.3.2	<u>Les Papinachois: 1734-1760</u>	843
3.3.2.3.3	<u>Les Mistassins: 1734-1760</u>	846
3.3.3	LA MOYENNE ET LA BASSE CÔTE-NORD: 1734-1760	847
3.3.3.1	<u>La présence française sur la Moyenne et la Basse Côte-Nord: 1734-1760</u>	847
3.3.3.2	<u>Les Autochtones de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord: 1734-1760</u>	865
3.3.3.2.1.	<u>Les Montagnais: 1734-1760</u>	865
3.3.3.2.2.	<u>Les Ouchestigoueks: 1734-1760</u>	872
3.3.3.2.3.	<u>Les Naskapis: 1734-1760</u>	881
3.3.3.2.4.	<u>Les Inuit: 1734-1760</u>	884
	<u>CONCLUSION</u>	889
	<u>La période 1666-1705</u>	889
	<u>La période 1706-1733</u>	896
	<u>La période 1734-1760</u>	903
	CONCLUSION GÉNÉRALE	914
	<u>La guerre du "chemin qui marche" (fleuve Saint-Laurent): fin du XVI^e siècle jusqu'en 1666</u>	916
	<u>Les Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador: 1666-1760</u>	920
	<u>Les deux solitudes</u>	926
	<u>LES RÉFÉRENCES DE LA SECTION 3</u>	938

SECTION IV

GLOSSAIRE	994
LISTE DES TABLEAUX	1061
LISTE DES FIGURES	1123
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	1194
INDEX	1242

LISTE DES TABLEAUX

L'Aperçu Sommaire De L'Aventure Humaine: 40000 A. J.-C. à 1500 AP. J.-C. 92-94

LES REGISTRES DE TADOUSSAC

I	Répartition des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants, par nation et lieu: 1668-1677	1061
II	Répartition des baptisés d'unions exogames par décennie et lieu: 1668-1677	1062
III	Répartition des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants, par nation et lieu: 1678-1687	1063
IV	Répartition des baptisés d'unions exogames par décennie et lieu: 1678-1687	1064
V	Répartition des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants, par nation et lieu: 1688-1697	1065
VI	Répartition des baptisés d'unions exogames par décennie et lieu: 1688-1697	1066

VII	Répartition des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants, par nation et lieu: 1698-1707	1067
VIII	Répartition des baptisés d'unions exogames par décennie et lieu: 1698-1707	1068
IX	Répartition des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants, par nation et lieu: 1708-1717	1069
X	Répartition des baptisés d'unions exogames par décennie et région: 1708-1717	1070
XI	Répartition des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants, par nation et lieu: 1718-1727	1071
XII	Répartition des baptisés d'unions exogames par décennie et région: 1718-1727	1072
XIII	Répartition des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants, par nation et lieu: 1728-1737	1073
XIV	Répartition des baptisés d'unions exogames par décennie et région: 1728-1737	1074
XV	Répartition des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants, par nation et lieu: 1738-1747	1075
XVI	Répartition des baptisés d'unions exogames par décennie et région:	1076

XVII

1738-1747

XVII	Répartition des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants, par nation et lieu: 1748-1757	1077
XVIII	Répartition des baptisés d'unions exogames par décennie et région: 1748-1757	1078
XIX	Répartition des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants, par nation et lieu: 1758-1767	1079
XX	Répartition des baptisés d'unions exogames par décennie et région: 1758-1767	1080
XXI	Nombre de visites par missionnaire, lieu et année: 1668-1677	1081
XXII	Nombre de visites par missionnaire, lieu et année: 1678-1687	1082
XXIII	Nombre de visites par missionnaire, lieu et année: 1688-1697	1083
XXIV	Nombre de visites par missionnaire, lieu et année: 1698-1707	1084
XXV	Nombre de visites par missionnaire, lieu et année: 1707-1717	1085
XXVI	Nombre de visites par missionnaire, lieu et année: 1718-1727	1086
XXVII	Nombre de visites par missionnaire, lieu et année: 1728-1737	1087

XXVIII	Nombre de visites par missionnaire, lieu et année: 1738-1747	1088
XXIX	Nombre de visites par missionnaire, lieu et année: 1748-1757	1089
XXX	Nombre de visites par missionnaire, lieu et année: 1758-1767	1090

LE REGISTRE DE SILLERY

XXXI	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1638-1647	1091
XXXII	Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1638-1647	1092
XXXIII	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1648-1657	1092
XXXIII	Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1648-1657	1093
XXXIV	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1658-1667	1094
XXXV	Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1658-1667	1095

XXXVI Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1668-1677	1096
XXXVII Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1668-1677	1097
XXXVIII Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1678-1688	1098
XXXIX Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1678-1688	1099

LES REGISTRES DE TROIS-RIVIÈRES

XL Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1635-1644	1100
XLI Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1635-1644	1101
XLII Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1645-1654	1102
XLIII Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1645-1654	1103

XLIV	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1655-1664	1104
XLV	Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1655-1664	1105
XLVI	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1665-1674	1106
XLVII	Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1665-1674	1107
XLVIII	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1675-1684	1108
XLIX	Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1675-1684	1109
L	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1685-1694	1110
LI	Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1685-1694	1111
LII	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1695-1704	1112
LIII	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et	1113

	enfants: 1705-1714	
LIV	Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1705-1714	1114
LV	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1715-1724	1115
LVI	Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1715-1724	1116
LVII	Répartition des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1725-1734	1117
LVIII	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames par adultes et enfants: 1735-1744	1118
LIX	Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1735-1744	1119
LX	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1745-1754	1120
LXI	Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants: 1745-1754	1121
LXII	Répartition par nation des baptisés d'unions endogames en adultes et enfants: 1755-1764	1122

LXII Répartition des baptisés d'unions exogames en adultes et enfants:
1755-1764

1122

LISTE DES FIGURES

Fig. 1- Les zones bioclimatiques du Québec-Labrador	33 (1123)
2- Les bornes Amérindiennes au XVIIe siècle	71 (1124)
3- Les transgressions marines postglaciaires du Québec	102 (1125)
4- Les principales traditions préhistoriques du Québec (8500 à 200 av. J.-C.)	106 (1126)
5- Les principales traditions préhistoriques du Québec (1000 av. J.-C. à 1500 ap. J.-C.)	120 (1127)
6- La vallée du Saint-Laurent (Cartier 1534-1535)	148 (1128)
7- La vallée du Saint-Laurent (XVe et début du XVIe siècle)	152 (1129)
8- L'éviction des Agniers des rives du Saint-Laurent 1543-1590	154 (1130)
9- Les Amérindiens de l'Outaouais jusqu'au Labrador 1603-1657	223 (1131)
9a- Les principaux postes de traite de l'Outaouais jusqu'au Cap du Cormoran 1599-1665	227 (1132)

9b- Les Missions 1615-1665	230 (1133)
10- Les Algonkins et les Attikameks 1603-1657	224 (1134)
11- Les Montagnais et les Mistassins 1603-1657	240 (1135)
12- Les Papinachois, les Ouchestigoueks, les Oumamioueks et les Inuit 1603-1657	249 (1136)
13- Les tensions et les raids à l'est de Tadoussac au XVIIe siècle	307 (1137)
14- L'Iroquoisie au XVIIe siècle	317 (1138)
15- Les offensives iroquoises 1632-1653	318-319 (1139-1140)
16- Les fuites algonkines 1642-1650	340-341 (1141-1142)
17- Les fuites attikamègues 1649-1652	349 (1143)
18- La fuite des alliés amérindiens vers l'est 1649-1653	351 (1144)
19- Les offensives iroquoises 1657-1663	354-355 (1145)
20- La stratégie défensive française contre les Agniers 1665-1666	366 (1146)
21- Les fuites algonkines 1657-1659	371 (1147)

22- Les fuites attikamègues 1658-1665	373 (1148)
23- Les fuites montagnaises 1658-1665	377 (1149)
24- Les offensives iroquoises sur les Grands Lacs 1648-1666	385 (1150)
25- Les migrations des nations des Grands Lacs 1647-1666	390 (1151)
26- Les offensives siouses à l'ouest des Grands Lacs 1658-1678	394 (1152)
27- Les offensives iroquoises sur les Grands Lacs 1666-1701	399 (1153)
28- Les migrations des nations du lac Supérieur et du Sud-Sud-Est de la baie James 1668-1679	407 (1154)
29- Les principaux forts de la Baie d'Hudson 1668-1713	414 (1155)
30- Les offensives siouses à l'ouest des Grands Lacs 1697-1720	424 (1156)
31- Les Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador 1666-1705	530 (1157)
32- Le bassin hydrographique du Saint-Maurice 1666-1705	531 (1158)
33- Carte générale du Canada (La Hontan)	Pochette
34- L'immigration des nations de la Côte-Est américaine 1675-1705 et le	

pillage abénaquis 1704-1706	559-560 (1159-1160)
35- Les principaux postes de traite de l'Outaouais jusqu'au Cap du Cormoran 1666-1705	592 (1161)
36- Les Missions 1666-1705	604 (1162)
37- Les Montagnais, les Papinachois et les autres Amérindiens 1666-1705	618 (1163)
38- La concession et les seigneuries sur les Moyenne et Basse Côte-Nord 1661-1705	657-661 (1164-1165)
39- Les Ouchestigoueks et les Inuit 1666-1705	677 (1166)
40- Les Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador 1706-1733	693 (1167)
41- Le bassin hydrographique du Saint-Maurice 1706-1733	694 (1168)
42- Les principaux postes de traite de l'Outaouais jusqu'au Cap du Cormoran 1706-1733	725 (1169)
43- Carte d'une exploration faite en 1732 par J.L. Normandin	735 (1170)
44- Les missions 1706-1733	743 (1171)

45- Les Montagnais, les Papinachois et les autres Amérindiens 1706-1733	748 (1172)
46- Les concessions et les seigneuries sur les Moyenne et Basse Côte-Nord 1706-1733	764-768 (1173-1172)
47- Les Ouchestigoueks et les Inuit 1706-1733	790 (1178)
48- Les Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador 1734-1760	811 (1179)
49- Le bassin hydrographique du Saint-Maurice 1734-1760	812 (1180)
50- Les principaux postes de traite de l'Outaouais jusqu'au Cap du Cormoran 1734-1760	823 (1181)
51- Les missions 1734-1760	832 (1182)
52- Les Montagnais, les Papinachois et les Mistassin 1734-1760	838 (1183)
53- Les concessions et les seigneuries sur les Moyenne et Basse Côte-Nord 1734-1760	848-856 (1184-1192)
54- Les Ouchestigoueks et les Inuit 1734-1760	863 (1193)
55- Carte du Domaine du Roy en Canada 1731	Pochette
56- Carte du Domaine en Canada dédié à Monseigneur Le Dauphin, 23 août 1731	Pochette

INTRODUCTION

Ce livre est le résultat de près de 15 années de recherche. Au cours de ces années, notre étude s'est fixée comme objectif: L'Histoire des Amérindiens, du Saint-Maurice jusqu'au Labrador: 1603-1760. D'entrée de jeu, il y a une certaine incongruité à parler d'histoire de peuples qui n'ont pas écrit, puisque celle-ci se fait principalement à partir de sources écrites. Certes, des observateurs ont laissé des témoignages et, depuis plusieurs décennies, les historiens ont appris à utiliser d'autres matériaux que les sources manuscrites pour reconstituer le passé d'un peuple. Il n'en reste pas moins que l'absence de sources écrites pose un problème à l'historien, parce que l'histoire des individus qui composent ces peuples est presque impossible à reconstituer. L'historien ne peut saisir que des ensembles (bandes, ethnies, nations) et ne décrire que la vie collective, dont les éléments fondamentaux peuvent être, entre autres, la localisation, les guerres, la culture matérielle, l'organisation socio-politique, la culture spirituelle, etc.

Notre visée est globale et totale. Globale en ce qu'elle veut reconstituer les grands jalons de l'histoire des Amérindiens qui font l'objet de notre étude et ce, depuis la préhistoire; totale en ce qu'elle tient compte des principaux éléments, telle la présence française, qui influencent directement l'évolution historique des

Amérindiens. Ces intentions augmentaient d'ailleurs les difficultés méthodologiques inhérentes à un tel sujet. En effet, comme l'historien se doit, avant d'expliquer et d'interpréter les événements, de les situer dans le temps et l'espace, la localisation des peuples qui font l'objet de notre étude occupe une place grandissante au fur et à mesure que progresse le texte. Mais, comme très peu d'historiens se sont intéressés à l'histoire amérindienne, encore moins aux peuples nomades amérindiens du Québec, nous avons dû nous bâtir une méthodologie particulièrement adaptée à ce type d'histoire, surtout si l'on considère que ces Amérindiens n'ont laissé aucun texte, puisqu'ils ne disposaient pas de l'écriture. Aussi, les pages qui suivent expliquent-elles les différents aspects de cette méthodologie. Nous ne les présentons pas par ordre d'importance, mais plutôt comme un ensemble d'éléments intimement liés et continuellement présents dans notre esprit et ce, avant et durant la rédaction de notre thèse.

A) LE TRAITEMENT DES DONNÉES: LA CRITIQUE DES SOURCES

Pour l'historien qui s'intéresse à l'histoire de la Nouvelle-France, le traitement des données écrites ne constitue pas un problème, puisque plusieurs Français de cette époque nous ont légué de nombreux écrits. Mais, puisque les peuples nomades étudiés ne disposent pas de l'écriture, le traitement des données peut facilement devenir un piège pour l'historien. Pour l'éviter, nous avons toujours

eu à l'esprit que les renseignements qui nous intéressaient nous parvenaient par personnes interposées. Comme celles-ci percevaient, la plupart du temps, les événements décrits à partir de leurs propres préoccupations et, dans certains cas, de leurs préjugés, beaucoup d'informations subjectives ressortaient dans leurs textes, lorsqu'il s'agissait des Amérindiens.

Pour pallier cette situation épineuse, nous avons dû procéder à une critique la plus serrée possible des sources, à partir de neuf critères; ceux-ci ne représentent peut-être aucune nouveauté pour les historiens, mais ils peuvent servir aux chercheurs des autres disciplines qui s'intéressent à l'histoire amérindienne. Ce sont, par ordre d'importance de la source écrite:

- a) L'auteur parle le dialecte des Amérindiens qu'il rencontre et décrit;
- b) L'auteur a vécu personnellement l'événement;
- c) L'auteur habite depuis cinq ans l'endroit où se passe l'événement;
- d) L'auteur effectue une mission officielle pour le compte des autorités religieuses, civiles ou politiques de la colonie ou de la métropole;
- e) L'auteur habite depuis moins de cinq ans l'endroit où se passe l'événement;

- f) L'auteur commente, rapporte ou interprète des événements que ses contemporains ont vécus;
- g) L'auteur est ennemi de la région où les événements se sont déroulés;
- h) L'historien ou d'autres spécialistes commentent ou interprètent des textes que les contemporains de l'événement ont écrits;
- i) L'historien ou d'autres spécialistes s'inspirent des textes de différents chercheurs des XIX^e et XX^e siècles.

Bien sûr, dans notre travail, nous avons retenu, au préalable, les documents qui regroupaient plusieurs de ces critères. Ainsi, si les critères a, b, et c caractérisaient un document, nous avons naturellement eu tendance à retenir les renseignements qu'il contenait. Nous nous sommes donc attaché davantage aux sources manuscrites et imprimées. À titre d'exemple, l'oeuvre de Samuel de Champlain est abondamment citée dans notre texte. À l'inverse, les spécialistes qui ne donnent pas l'origine de leurs sources ne nous ont pas été d'une grande utilité. Entre ces deux extrêmes, l'Iroquoisie de Léo-Paul Desrosiers nous a grandement servi, puisqu'il appuie son interprétation des faits sur des documents facilement vérifiables. Par contre, nous avons adouci nos critères, lorsqu'il s'agissait de faire l'histoire régionale de l'implantation française. Pour ces parties de notre volume, nous avons abondamment utilisé le Dictionnaire Biographique Du Canada et les autres textes qui traitent des personnages ou des régions qui

nous intéressent.

B) LES REGISTRES DE SILLERY, DE TROIS-RIVIÈRES ET DE TADOUSSAC

Des sources de premières mains comme les registres de baptêmes, de mariages et de décès occupent une très grande place dans notre texte. Pour les utiliser, nous avons dû consacrer de nombreux mois à un travail souvent pénible. En effet, comme aucun spécialiste n'en avait encore fait une analyse systématique, nous avons mis au point une méthode prenant compte de la nature et du contenu de ces documents. Celle-ci nous a permis de compiler un grand nombre de données que nous avons synthétisées dans un ensemble de soixante-deux tableaux. Précisons toutefois que nous ne nous sommes attaché qu'à l'étude systématique des actes de baptêmes.

a) La compilation

Ainsi, cinq facteurs essentiels ont été retenus à partir des deux Registres De Tadoussac. Ceux-ci sont les suivant:

- 1- la nationalité amérindienne de l'individu recevant le sacrement de baptême;
- 2- le lieu où se déroule la cérémonie;

3- l'année où elle a lieu;

4- le nom du missionnaire;

5- le groupe social auquel appartient la personne baptisée: adulte ou enfant.

Pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Haute Côte-Nord, tous ces renseignements ont été puisés dans le Liber Baptizatorum, le livre des baptêmes des Second et Troisième Registres De Tadoussac*. Par contre, dresser les tableaux à partir des Registres De Trois-Rivières et Sillery*, nous n'avons retenu que les premier et cinquième facteurs, parce qu'il s'agit toujours du même lieu.

b) **L'aperçu des tableaux des Second et Troisième Registres De Tadoussac**

Les tableaux que nous avons dressés à partir de notre compilation et que nous trouvons en annexe de cette étude couvrent deux grandes périodes. La première englobe les années 1668-1707 (40 ans), tandis que la seconde s'étend de 1708 à

* Le Second Registre De Tadoussac (1668-1700) a été transcrit par Léonidas Larouche en 1972, tandis que le Troisième le fut par Léo-Paul Hébert en 1976. Malheureusement, le Premier Registre est encore introuvable.

* Pour les Registres De Trois-Rivières, nous nous sommes servi des manuscrits originaux et de la copie manuscrite que monsieur Antoine Bélanger a transcrite en 1861. Seul le manuscrit original du Registre De Sillery a été utilisé.

1767 (60 ans). Il y a en tout quarante tableaux divisés en trois thèmes. Chacun des thèmes se distribue en dix décennies successives, soit 1668-1677, 1678-1687, 1688-1697, 1698-1707, 1708-1717, 1718-1727, 1728-1737, 1738-1747, 1748-1757 et 1758-1767. Quant aux thèmes des tableaux, ce sont les suivants:

- 1- le nombre de visites par missionnaire, lieu et année;
- 2- la répartition des baptisés d'union endogame en adultes et enfants par nation et lieu;
- 3- le nombre de baptisés d'union exogame par nation et lieu.

Comme on peut le constater, ces tableaux sont arithmétiques, puisqu'un chiffre figure à l'intersection des paramètres appropriés. Les lieux en constituent la constante et occupent la colonne verticale ou encore l'axe des "y". Notons que cet axe ne prévaut que pour la compilation des Registres De Tadoussac, puisque les Registres De Trois-Rivières, comme celui de Sillery, n'impliquent, pour l'exercice des charges ecclésiastiques, que la seule localité mentionnée. Dans ces cas, c'est l'axe des "x" qui constitue la constante, l'invariable. Par contre, pour les Registres De Tadoussac, les variables, distribuées sur l'axe des "x" confèrent à chaque tableau son thème. Dans tous les cas cependant, c'est l'ordre numérique ou alphabétique qui a été appliqué.

c) L'aperçu des tableaux des Registres De Trois-Rivières et De Sillery

En ce qui concerne ces registres, les tableaux qui en répertorient les données présentent les thèmes 2 et 3 respectivement. Les Registres De Trois-Rivières couvrant une très longue période, nos tableaux s'échelonnent sur treize décennies: 1635-1644, 1645-1654, 1655-1664, 1665-1674, 1675-1684, 1685-1694, 1695-1704, 1705-1714, 1715-1724, 1725-1734, 1735-1744, 1745-1754, 1755-1764. La période ainsi couverte s'étend donc sur près d'un siècle et demi. Par ailleurs, la mission de Sillery cessant ses activités vers la fin des années 1680, les tableaux de ce Registre ne présentent la compilation que de six décennies: 1638-1647, 1648-1657, 1658-1667, 1668-1677, 1678-1687, 1688-1698.

Trois des facteurs retenus par notre compilation n'ont présenté aucune difficulté notable lors du dépouillement des registres. Il s'agit de l'année des baptêmes, du nom du missionnaire officiant et du groupe social auquel l'individu concerné appartient. Un simple examen des registres permet de relever tous ces

renseignements inscrits par les Jésuites eux-mêmes. Il en va tout autrement des deux autres qui concernent respectivement la nationalité amérindienne de chacun des baptisés et les lieux de contact entre le missionnaire et les Amérindiens. Nous indiquons maintenant les difficultés que nous avons éprouvées dans l'établissement de ces facteurs et la méthode suivie pour les résoudre. Rappelons enfin que les lieux visités ne posent problème que pour la vaste mission de Tadoussac, puisqu'à Sillery et à Trois-Rivières, les missionnaires résident en général sur place.

d) **Les lieux visités par les missionnaires de la mission de Tadoussac**

Pour la période 1668-1707, nous avons dénombré, dans les parties relatives aux baptêmes des deux Registres De Tadoussac, un total de 36 lieux visités par les missionnaires. Tous ces endroits ont été regroupés en six grandes régions ainsi qu'on peut le visualiser sur nos tableaux. Pour procéder à cette répartition régionale, nous avons d'abord utilisé une carte contemporaine. À l'aide de cet instrument, nous avons localisé les lieux les plus connus, et donc géographiquement sûrs, tels Tadoussac, Chicoutimi, les lacs Saint-Jean, Nicabau et Onistagane, les rivières Godbout, Métabetchouan et Saguenay, etc. Cette première répartition géographique nous a permis, d'une part, d'apprécier l'étendue du territoire que les missionnaires ont sillonné et, d'autre part, de faciliter la localisation approximative de la vingtaine d'autres lieux restants. Du reste, cette localisation ne peut qu'être approximative, puisque les cartes de l'époque n'en font aucune mention. De plus, bien que les Pères jésuites prennent

soin d'indiquer le nom du lieu visité, sa localisation géographique demeure vague. En effet, elle est parfois donnée de façon circonstancielle, puisque ces entités géographiques (lacs ou rivières), souvent disparues et remplacées par d'autres toponymes sur les cartes actuelles, n'apparaissent pas comme une préoccupation majeure aux missionnaires qui rédigent les registres. Pour cette raison, plusieurs de ces lieux importants et visités, connus par les Amérindiens et les missionnaires de cette époque, nous sont complètement étrangers aujourd'hui. Conséquemment, si une cartographie de ces endroits est une tâche difficilement réalisable, en revanche la localisation régionale est possible.

C'est ainsi, par exemple, que nous avons situé la rivière "Pemiouka" dans la région C (Chamouchouane-Nicabau), puisqu'aux dires du père François Crépieul, cette rivière est du côté de Nicabau⁽¹⁾. De même la rivière "Ouabassagau" et le lac "Mangoung" sont intégrés à la région A (lac Saint-Jean), car Antoine Dalmas a noté que le second se trouvait entre les rivières Métabetchouan et "Ouabassagau"⁽²⁾. Il en a été ainsi pour tous les autres toponymes indiqués par les missionnaires, mais ignorés, même sur les cartes de l'époque. Le tout une fois réparti, il fut plus facile d'observer sur une carte contemporaine de cette région un regroupement, une concentration plus ou moins dense des trente-six lieux en six zones géographiques bien définies:

A) lac Saint-Jean

B) Chicoutimi

C) Chamouchouane-Nicabau

D) lacs Onistagane et Mistassini

E) Tadoussac

F) Côte-Nord

En somme, nous obtenions la configuration de cinq régions d'inégales étendues. La sixième fut obtenue en distinguant la mission de Chicoutimi de celle du lac Saint-Jean et de ses satellites. En effet, malgré la proximité de ces deux emplacements comparativement à ce qu'il en est pour la rivière aux Outardes et Sept-Îles, que nous retrouvons tous deux dans la région F, la compilation des données des registres nous a incité à les différencier, puisque le lac Saint-Jean va connaître une désaffectation qui n'est pas le lot de Chicoutimi. Ces trente-six lieux divisés en six régions constituent donc l'ordonnée de nos trois tableaux thématiques pour chacune des décennies de la période 1668-1707. Pour la période suivante, plus précisément de 1708 à 1767, différentes circonstances amènent les missionnaires à ne visiter que cinq régions: A) La Malbaie, B) Chicoutimi, C) Tadoussac, D) Îlets-Jérémie, E) Sept-Îles. En fait, si l'on se fie au père Pierre-Michel Laure, les missionnaires desservent principalement Chicoutimi, Tadoussac et Îlets-Jérémie. Aussi, les tableaux qui représentent les trois thèmes de chacune des décennies de cette période tiennent-ils compte de cette réalité.

e) L'onomastique et l'identification des différentes ethnies

Outre la difficulté de situer les lieux et de circonscrire les régions que visitent les missionnaires de la mission de Tadoussac, un autre écueil guette le chercheur désireux d'utiliser le plus scientifiquement possible les différents registres. Il s'agissait pour nous de découvrir l'identité de l'ethnie de chacun des noms propres amérindiens. Même si pour la plupart des spécialistes du XXe siècle, l'ethnie regroupe un ensemble d'individus qui partagent un certain nombre de caractéristiques culturelles, il nous a été impossible de découvrir les critères sur lesquels se basaient les missionnaires des XVIIe et XVIIIe siècles pour accoler telle étiquette ethnique à un nouveau baptisé. Nous sommes porté à croire que la connaissance d'un ou de plusieurs dialectes amérindiens par de nombreux missionnaires qui ont oeuvré durant plusieurs décennies dans une même région les a amenés, soit par expérience, soit par les questions posées aux Amérindiens, à faire les distinctions ethniques qui apparaissent dans les registres. Or, bien que ces noms, qui figurent dans les parties relatives aux baptêmes des deux Registres De Tadoussac, soient transcrits en dialectes montagnais ancien, nous sommes arrivés à dénombrer pas moins de quinze groupes ethniques différents. Cette diversité ethnique s'explique par la présence de groupes habitant traditionnellement le territoire considéré, tandis que différents événements en entraînent d'autres à y émigrer. Pour nous aider à les différencier, plusieurs des Pères ont heureusement eu le souci d'ajouter, soit après soit dans la marge, l'origine ethnique des individus considérés. Il va sans dire que pour une appréciation qualitative des registres des baptêmes,

c'est-à-dire pour déterminer les diverses ethnies et leur répartition sur le territoire considéré ainsi que le proposent les thèmes 2 et 3, cette mention est des plus précieuses. À titre d'exemples, François Crépieul nous indique que Xavier Kenoabmat est un Mistassin⁽³⁾, Nicolas Manoleiat est un Papinachois⁽⁴⁾ et Dominique Oukestich est un Abénaquis⁽⁵⁾. Pour sa part, Antoine Dalmas nous apprend que Guillaume Pepounikitch est de la nation des Attikameks, tandis que son épouse Oukiouahannokoueou est d'origine algonkine⁽⁶⁾.

L'appartenance ethnique n'a pas été indiquée avec la même constance que celle prévalant pour les noms propres. L'on peut d'ailleurs s'interroger sur les motifs qui amènent les missionnaires à noter ou non cette information: omission pure et simple ou fait que les individus des groupes visités par un Père sont des Autochtones qu'il connaît bien. Ce sont d'ailleurs ces omissions qui nous ont créé des difficultés. Pour résoudre ce problème, il nous a fallu procéder par étape. La première a consisté à recueillir le plus grand nombre de noms propres possibles figurant dans les livres des baptêmes des Registres De Tadoussac et dont l'origine ethnique était en quelque sorte certifiée par l'un ou l'autre des missionnaires. Pour ce faire, nous avons compulsé tout autant les livres des mariages, confirmations et sépultures que ceux des baptêmes de Tadoussac. De plus, nous avons répété la même opération pour les Registres De Trois-Rivières et De Sillery. L'ubiquité ou encore la réitération de certains noms dans les nombreux livres a favorisé cette première étape. Notre approche onomastique a donc pris foncièrement appui sur des indications des missionnaires qui demeurent pour nous des témoins privilégiés.

La seconde étape découle de l'hypothèse déjà énoncée qu'il n'y a d'"omission" que parce que les Pères connaissent bien leurs ouailles. Dans ce cas, les remarques des Jésuites suivant lesquelles tel lieu ou telle mission établie par les membres de leur société regroupent plus spécifiquement des Amérindiens papinachois, mistassins ou montagnais, pour ne nommer que ces nations, nous servent d'indices importants pour déterminer la nationalité du ou des baptisés. Encore nous a-t-il fallu tout de même vérifier si les noms des parents des baptisés ou ceux des baptisés eux-mêmes, dont l'origine ethnique n'est pas spécifiée, réapparaissent à d'autres dates et dans d'autres livres, aux mêmes lieux ou dans des lieux différents, pour que ces vérifications puissent renforcer nos indices ethniques. En guise d'illustrations de nos propos, le père Crépieul note, en 1672, qu'aux Îlets-Jérémie se trouve une mission papinachoise⁽⁷⁾. Pour sa part, Jean-Baptiste Boucher rapporte, en 1676, qu'il se trouve à la rivière de l'Assomption parmi les Papinachois⁽⁸⁾. Enfin, Antoine Dalmas signale qu'il est vicaire des Montagnais habitant les rives de la Métabetchouan⁽⁹⁾. Donc, des noms propres dont l'appartenance ethnique n'est nullement mentionnée, mais apparaissant constamment en des lieux réputés être habités ou fréquentés par telle ou telle nation, se sont vus conférer "l'ethnie locale". Ces deux étapes sont évidemment complémentaires, puisqu'elles viennent s'appuyer l'une l'autre. Elles ont nourri le travail de comparaison et de filiation de notre approche onomastique, travail dont la principale difficulté réside dans les variations orthographiques des noms propres.

Les quelques réitérations d'un nom propre sont habituellement marquées par des

altérations de la forme orthographique d'un paradigme ou modèle et de ses variantes à partir d'une première forme enregistrée dans les registres. Cette variation peut aller de la suppression pure et simple d'une lettre à sa substitution. À titre d'exemple, Shoendo, le nom d'un Abénaquis, noté en 1679 par Crépieul, devient en mai 1685 sous sa plume Iskoendo et, en août de la même année, Dalmas l'écrit Ouskouendo⁽¹⁰⁾. Nous supposons que ces variations orthographiques ont plusieurs causes. Une d'entre elles pourrait dépendre de variations phonétiques qui découleraient de perceptions différentes du même mot aussi bien par un même Père que par plusieurs missionnaires. Une autre cause serait une codification encore incertaine de noms, issus de nombreuses nations. Nous laissons, le cas échéant, aux ethnolinguistes le soin d'étudier ce matériel de transcriptions phonétiques.

Pour concrétiser encore davantage notre propos, notons ici un autre exemple de variations orthographiques d'un nom dont les réitérations jalonnent le Second Registre De Tadoussac. Il s'agit d'un chef papinachois, François Mishiminahikou, dont le nom apparaît pour la première fois en 1669 sous la plume d'Henri Nouvel⁽¹¹⁾. Quatre ans plus tard (1673), Crépieul écrit François Missiminsik, et en 1675 Missiminahikou⁽¹²⁾. Pour sa part, en 1676, Jean-Baptiste Boucher le consigne sous la forme de Michimshigou, tandis qu'en 1681, Crépieul écrit cette fois Missiminakik⁽¹³⁾. Pour le seul livre des baptêmes, on obtient donc cinq variations. Précisons que ce n'est qu'à la page 107 du Second Registre De Tadoussac, c'est-à-dire en 1696, que Crépieul mentionne pour la première fois que Missiminakik est le chef des Papinachois. Mais ce n'est qu'à la page 137

que le prénom François, précédant Missiminakik, suivi de "chef", apparaît dans la liste des bienfaiteurs de la mission et ce, pour l'année 1687. C'est donc grâce à ce regroupement de renseignements, si nous avons pu déterminer la chaîne onomastique et l'appartenance ethnique de ce nom. Cependant, précisons que nous avons déjà établi l'appartenance ethnique papinachoise de ce nom, indépendamment de ces renseignements, suivant l'étape seconde de notre méthode présentée précédemment. Ces renseignements nous ont quand même permis d'étayer définitivement l'appartenance ethnique de ce nom. Le relevé méthodique du ou des lieux, coïncidant avec la répétition, mettait en évidence, pour le seul registre des baptêmes, six mentions de ce nom: quatre faites à la rivière aux Outardes et deux autres à la rivière l'Assomption pour un total de huit itérations entre 1668 et 1687. Or ces deux lieux, appartenant à notre région F, sont considérés par les Pères comme des lieux de rassemblement ou de concentration de Papinachois. Aussi, cette constatation avait-elle guidé l'attribution de cette ethnie à Mishimenahikou.

Tous les noms propres inscrits n'offrent pas le même coefficient de difficulté. L'exemple précédent présente en fait les conditions les plus favorables à notre approche onomastique. Quelquefois c'est le prénom qui sert d'indice pour établir la chaîne des variantes, parfois et de façon concomitante, le nom de l'époux, de l'épouse ou encore celui d'un(e) parent(e). À titre d'exemple, il est arrivé qu'un nom puisse être identifié à telle nationalité, localisé dans telle région, inscrit par tel Père, et que quelques années plus tard il puisse apparaître avec un prénom différent du précédent tout en étant suivi du nom d'un conjoint

également différent mais habitant la même région sans autre indice possible. Dans ce cas, c'est cette première nationalité que nous avons attribué à ce nom. Autrement dit, la chaîne des variantes onomastiques que nous avons relevées en consultant les registres n'est pas nécessairement établie pour identifier un seul individu. En effet, elle pouvait regrouper quelques individus ayant en commun un même nom propre ou ses variantes sous l'égide d'une même nation.

Malgré la transcription par ailleurs remarquable des Second et Troisième Registres De Tadoussac qui permet une économie de temps quant au déchiffrement paléographique, l'index onomastique que l'on retrouve à la fin de ces registres présente des failles qui ont contribué à augmenter nos difficultés dans l'identification ethnique des Amérindiens qui y figurent. En effet, outre les nombreuses erreurs qui se sont glissées dans les renvois numériques indiqués pour chaque nom propre, nous en avons constaté d'autres relatives à l'établissement de distinctions entre individus portant un même nom propre mais ayant des prénoms différents. Ces distinctions sont souvent superflues, puisque la différence dans les prénoms n'est pas nécessairement un critère pertinent pour établir une distinction. Il en est de même pour les variations orthographiques.

Un exemple significatif, puisé dans le Troisième Registre De Tadoussac, concerne le nom Mouechichiou et sa variante Mouechiou. Dans l'index onomastique, les deux formes orthographiques sont distinguées et apparentées à des renvois numériques différents comme s'il s'agissait de deux individus distincts⁽¹⁴⁾. D'ailleurs, le prénom François accolé au second mot semble

renforcer cette distinction. Nous pouvons la repérer dans l'index général sous la rubrique "chefs" où l'on trouve "Mouechichiou, N., chef des Terres; Mouechiou, François, chef Ouchestigou"⁽¹⁵⁾. Si l'on se fie à cet index, il s'agirait donc non seulement de deux individus distincts, mais des chefs de deux bandes distinctes, celles des Terres et des Ouchestigoueks. Or, si l'on consulte les pages 76, 77 et 175 auxquelles nous renvoie l'index onomastique, on prend conscience de cette erreur. En effet, au mois de juillet 1732, le père Pierre-Michel Laure a baptisé aux Îlets-Jérémie les deux filles de N. Mouechichiou, désigné suivant une note de ce missionnaire comme étant le chef des Terres et l'époux de Marie-Madeleine Oupitouaoukoneou. Au mois de juillet de l'année suivante, toujours aux Îlets-Jérémie, le nom du fils de ce même Mouechichiou apparaît à son tour dans le registre. Par contre, au même endroit, au même mois et de cette même année 1733, le même Jésuite unit cette fois les destinées de François Mouéchiou, désigné alors chef des "Ouchestigou", et Marie-Madeleine Pitaouaboukouéou, fille de Manitouabamat⁽¹⁶⁾. Selon nous, les coïncidences de lieu, de temps, de missionnaire et du nom de l'épouse sont suffisantes pour en déduire qu'il n'y a pas deux individus, mais qu'il s'agit d'une seule et même personne. De plus, les gens des Terres, dont il est chef, sont fort probablement les membres d'une bande d'Ouchestigoueks, dont la localisation géographique se situerait dans la même région que celle dirigée par Kouaskouban, autre chef ouchestigouègue que Laure rencontre aux Îlets-Jérémie à la même époque⁽¹⁷⁾. Cela expliquerait les deux notes indiquées par Laure après le mot Mouéchiou, les différences orthographiques étant, on le sait, le lot de ces registres.

Ainsi donc, l'indication d'un des missionnaires sur la nationalité d'un baptisé nommé et la constance du lieu ou de la région où est repéré ce nom ou ses variantes possibles constituent les conditions les plus favorables pour réaliser l'approche onomastique. Dans les cas où nous avons été incapable de déterminer l'appartenance ethnique d'une personne, nous l'avons indiqué sur les tableaux sous l'étiquette "non-identifiée".

L'étude de ces registres et la confection de tous ces tableaux ont énormément contribué à éclaircir un certain nombre de problèmes. En effet, sans l'étude de ces documents de première main, il nous aurait été impossible de mesurer l'impact du rayonnement missionnaire sur les Amérindiens. C'est d'ailleurs grâce à toutes les informations que nous y avons puisées que nous avons pu découvrir que les Ouchestigoueks étaient aussi appelés "Savages des Terres". De plus, les tableaux se sont avérés essentiels pour confirmer la localisation d'un peuple sur un territoire donné. Ce fut le cas de la nation nomadisant le long du bassin hydrographique du Saint-Maurice. Finalement, les tableaux ont souvent représenté le seul instrument valable à notre disposition pour mesurer la constante des relations entre deux et même plusieurs peuples. En effet, ceux relatifs aux baptêmes de personnes issues d'union exogame ont abondamment été utilisés à cette fin.

C) NOTRE GRILLE D'ANALYSE

Bien avant que ne débute la cueillette systématique des données colligées sur

fiches, nous nous sommes penché sur l'épineux problème méthodologique de mettre au point une grille d'analyse efficace et adaptée à notre sujet. Après plusieurs essais infructueux, nous avons opté de baser notre compréhension du sujet en recueillant des renseignements sur les principaux aspects de la civilisation des peuples qui faisait l'objet de notre étude. Dans notre cas, il s'agissait de plusieurs peuples nomades amérindiens du Québec des XVIIe et XVIIIe siècles. Mais, comme une civilisation est formée d'un ensemble de phénomènes qui explique et décrit une société, nous avons finalement privilégié une grille d'analyse regroupant les neuf grands thèmes suivants:

1- L'organisation matérielle (outillage)

2- L'organisation sociale

3- L'organisation politique

4- Le commerce

5- La localisation et les migrations

6- La démographie

7- Les dialectes

8- Les activités intellectuelles et artistiques

9- Les croyances

À l'intérieur de chacun de ces grands thèmes, qui sont d'ailleurs autant d'aspects ou de phénomènes d'une civilisation, de multiples subdivisions pouvaient être insérées. À titre d'exemple, l'organisation politique regroupe neuf grandes subdivisions, dont plusieurs ont été de nouveau divisées. Ce sont les suivantes:

3.1 Le rôle politique de l'individu

3.2 Le rôle politique du groupe multifamilial

3.3 Le rôle politique de la bande d'hiver

3.4 Le rôle politique de la bande d'été

3.5 Le rôle politique de la nation

3.6 Le chef

3.6.1 Son rôle

3.6.2 Son pouvoir

3.6.3 Son origine

3.6.4 Sa nomination

3.7 Les guerres

3.8 Les relations entre Amérindiens

3.8.1 Les relations entre les bandes d'hiver

3.8.2 Les relations entre les bandes d'été

3.8.3 Les relations entre les nations amérindiennes

3.9 Les relations avec les Européens

- 3.9.1 Les relations avec les missionnaires
- 3.9.2 Les relations avec les commerçants
- 3.9.3 Les relations avec les fonctionnaires
- 3.9.4 Les relations avec le gouverneur
- 3.9.5 Les relations avec l'intendant
- 3.9.6 Les relations avec les explorateurs
- 3.9.7 Les relations avec les Anglais

Précisons ici que plusieurs des subdivisions qui figurent maintenant dans notre grille se sont ajoutées en cours de route, puisque, dès le début de la cueillette des données, de nombreux problèmes de classification se sont posés. Heureusement, la grille originale présentait suffisamment de souplesse pour qu'il soit relativement facile d'intégrer d'autres subdivisions que nous jugions utiles. Cette souplesse devenait essentielle, si nous considérons que notre première équipe de chercheurs a accumulé plusieurs milliers de fiches et ce, en quelques semaines seulement.

La méthodologie utilisée pour mettre au point notre grille d'analyse nous a permis d'atteindre plusieurs objectifs. D'abord, elle a facilité l'encadrement du personnel à notre disposition, puisque nous pouvions vérifier à tout instant si le travail de cueillette était bien fait. Comme elle servait aussi de guide à chacun de nos assistants, ceux-ci ne risquaient pas de confondre leurs propres préoccupations avec celles de notre projet de recherche, si bien qu'il s'est avéré très rare qu'un chercheur perde un temps précieux en s'attardant sur des

documents qui ne présentaient aucune valeur pour nous.

Outre l'encadrement du personnel, cette grille nous offrait l'avantage de faire rapidement l'inventaire précis de l'information que nous possédions sur un thème particulier que nous avons développé dans notre thèse. Ainsi, avant de débiter la rédaction d'une partie de ce texte, nous pouvions, à la lecture des fiches concernant plusieurs subdivisions d'un de nos neuf grands thèmes qui concernaient le sujet traité, dégager de grandes constantes qui devenaient les piliers de notre argumentation. Dans plusieurs cas, cette façon de procéder nous faisait prendre conscience d'un manque de renseignements. Aussi, nous était-il possible d'entreprendre promptement de nouvelles recherches, puisque, en général, nous savions ce qui nous manquait et où nous pourrions le trouver. Avec cette méthode, nous estimons que la moitié de nos informations fut recueillie lors de notre première grande étape de cueillette des données. Le reste est venu en cours de rédaction.

Un autre objectif atteint par l'utilisation de cette grille fut de repérer et d'utiliser pour un sujet donné des éléments complémentaires que nous allions puiser dans l'un ou l'autre de nos neuf grands thèmes. À titre d'exemple, les informations sur le commerce pouvaient contribuer aussi à localiser une bande ou une nation amérindienne. C'est grâce aux informations sur le commerce du poste des Îlets-Jérémie que nous avons pu déterminer la limite nord de l'aire de chasse des Ouchestigoueks, appelés souvent au XVIII^e siècle, "Sauvages des Terres". Précisons enfin que le plan de notre thèse ne correspond pas

nécessairement aux thèmes de notre grille d'analyse. Par contre, les renseignements recueillis à partir de cette grille nous ont permis de traiter tous les sujets que nous trouvions importants, puisque l'élément méthodologique qui a permis la mise au point de cette grille essaie d'englober les principaux aspects d'une civilisation.

D) LA RÉDACTION DES FICHES

Parce que nous avons constaté de multiples anachronismes historiques chez plusieurs spécialistes, nous avons, dès le début, eu le souci de ne pas commettre ce genre d'erreurs extrêmement graves. Comme probablement tous les autres historiens, nous considérons qu'il ne faut absolument pas juger le passé à la lumière du présent. Il en est de même aussi pour un chercheur qui utilise un événement du milieu du XVIII^e siècle pour en interpréter un autre du début du XVII^e. Cette façon de procéder mène à des erreurs d'interprétation qui déforment l'histoire d'un peuple. Elle constitue d'ailleurs un manque de respect pour les sociétés étudiées. Aussi, lors de la transcription de fiches, avons-nous adopté une méthode simple et rigoureuse pour éviter, entre autres, ce type d'erreurs. Pour illustrer notre propos, nous en retranscrivons une pour en expliquer chacune des parties:

1- 4.5

- 2- Reubben G. Thwaites, The Jesuit Relations and Allied Documents, volume LXVIII, 1720-1736, pp. 112, 114.
- 3- Chicoutimi
- 4- Vers 1730
- 5- A, b
- 6- a ,b, c
- 7- Mistassins

"Il ne me reste plus qu'à vous communiquer un nouveau dessein (...) ce seroit d'étendre notre mission plus loin; car enfin de se borner simplement a Chekotimi a Tadoussac et aux Îlets, c'est un petit objet; je m'apperçois d'ailleurs que les nouveaux établissements qu'on a faits aux Mistassins, et qu'on vient de faire pour la traite du lac St-Jean ont empesché et empescheront bien des Sauvages a demi chrétiens de descendre ici desormais trouvant la plus que leur necessaire".

- 8- Pierre-Michel Laure

Sur chacune de nos milliers de fiches, outre le texte de la citation, nous retrouvons huit éléments importants. Le premier numéro désigne la cote qui se réfère à notre grille d'analyse, dont la méthodologie a été expliquée

précédemment. Dans cet exemple, le chiffre 4. se rapporte au grand thème du commerce et sa subdivision, .5, spécifie qu'il s'agit du commerce avec les Français. Il va sans dire que plusieurs thèmes ou subdivisions peuvent parfois se référer à un même texte. Dans ce cas, nous avons doublé et même triplé la citation sur des fiches différentes. En effet, il n'est pas rare qu'une citation soit, à la fois, classée respectivement sous les thèmes du commerce et de la localisation. Comme nous le constatons rapidement à la lecture de la fiche, le second numéro donne les renseignements bibliographiques de la citation. Le troisième précise le lieu où se déroule l'événement. Pour sa part, le quatrième nous situe dans le temps, tandis que le cinquième renvoie à la description de la source de la documentation. Dans ce cas-ci, il s'agit d'une source (A) imprimée (b). Si cette description avait concerné un texte spécifique sur un sujet trouvé dans un périodique, nous aurions inscrit la cote C, a, 2, c'est-à-dire C pour étude, a pour spécifique, et 2 pour périodique. Le sixième numéro établit le code de la critique de la source selon la méthode que nous avons expliquée plus haut dans ce texte. Le septième identifie la nation amérindienne dont il est question. Pour d'autres circonstances, ce peut être le nom d'une ou de plusieurs personnes. Enfin, le huitième nous apprend l'identité de la personne qui a rédigé le texte cité. Précisons toutefois qu'il ne nous a pas toujours été possible de le faire, surtout lorsque nous citons une source manuscrite.

Partant du fait que toutes ces informations sont consignées sur les fiches, l'étape de leur classification par thèmes et par ordre chronologique a exigé un laps de temps très court. Cette classification terminée, il nous était aisé de

regrouper toute la documentation concernant un sujet donné. À titre d'exemple, si nous désirions connaître les événements qui s'étaient déroulés au poste des Îlets-Jérémie au cours de la période 1706-1733, nous n'avions qu'à inventorier chacun des grands thèmes et leurs subdivisions pour sortir toutes les fiches qui se rapportaient à ce sujet. Par la suite, nous pouvions sélectionner celles qui présentaient une grande valeur historique, puisque le code de la critique de la source y apparaissait. De plus, nous avons une idée précise des nations amérindiennes qui fréquentaient ce poste. Toute cette démarche se faisait avant même de procéder à la lecture des fiches. Une fois cette lecture complétée, nous pouvions déjà dresser le plan du texte que nous voulions rédiger. Si nous constatons un manque d'informations, il nous était alors facile d'entreprendre rapidement d'autres recherches, parce que nous savions en général où trouver ce qui nous manquait. Finalement, outre les pertes de temps au moment de la rédaction, cet instrument méthodologique nous évitait de commettre des anachronismes, puisque sur chacune des fiches figure la date de l'événement. Précisons toutefois que nous avons dû consulter les fiches des décennies 1660 et 1670 pour établir la localisation des nations amérindiennes du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord pour la période 1603-1657. En effet, comme les événements, tels la lutte pour le respect des bornes de commerce amérindiennes et les guerres iroquoises, n'ont pas permis aux Français d'assurer une présence constante dans ces régions, nous avons parfois été obligé, pour compléter notre documentation, de nous référer à celle des décennies suivantes. Ne pas l'avoir fait nous aurait empêché de localiser les nations de ces régions pour la période 1603-1657. Malgré cet écart, nous croyons avoir été

suffisamment rigoureux dans notre démarche pour ne pas commettre d'anachronisme.

E) L'HISTOIRE CONJONCTURELLE DE 1603 À 1763

La notion de conjoncture se comprend par opposition à celle de structure. L'histoire conjoncturelle consiste dans la description des événements qui surgissent dans l'environnement nord-américain et leur mise en relation avec la localisation, l'organisation sociale et la culture des nations amérindiennes. Celles-ci ne vivent pas en vase clos mais sont insérées dans un réseau complexe d'échanges qui les rendent vulnérables à des événements en apparence lointains. La conjoncture, phénomène changeant, est la résultante d'un ensemble d'événements d'ordre politique, militaire ou économique qui concourent à modifier des systèmes ou des organisations stables. À ce titre, cette histoire représente à nos yeux un autre élément méthodologique important. D'ailleurs, peu de temps nous a suffi pour reconnaître que tous ces événements, souvent indépendants de la volonté des Amérindiens que nous étudions, pouvaient toucher directement leur évolution. En effet, comment pouvait-on expliquer la migration d'une partie des Algonkins, des Nipissings, des Attikameks et autres dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, si nous ignorions l'impact des guerres iroquoises (1632-1666)? Il en était de même des guerres siouses du début des années 1670 qui allaient obliger les Outabitibecs à se réfugier au lac Saint-Jean. Pour la compréhension de l'histoire amérindienne, ces guerres étaient tellement

importantes qu'elles occupent presque entièrement la deuxième section de ce volume. En réalité, il nous apparaissait impossible de situer dans le temps et dans l'espace l'histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador sans impliquer les offensives iroquoises et les migrations des nombreux peuples qu'elles avaient provoquées. Nous prétendons même que la description et la compréhension de ces nombreuses guerres s'avèrent absolument essentielles à toute personne qui désire écrire l'histoire du XVII^e siècle de n'importe quel peuple amérindien du nord-est de l'Amérique du Nord. Pour nous, ce n'était d'ailleurs qu'une fois cette étape franchie que nous avons pu envisager de continuer la rédaction de l'histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador.

Malgré la compréhension de toutes ces guerres, nous avons rapidement constaté qu'un autre obstacle de taille nous empêchait de bien saisir l'évolution des nations qui font l'objet de notre étude, parce que l'histoire régionale de l'implantation française le long du Saint-Maurice, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord était beaucoup trop fragmentaire pour que nous puissions procéder à cette rédaction. De façon plus précise et à titre d'exemple, nous étions placé dans la situation où nous constatons, pour une période précise, l'importance soudaine pour les Amérindiens et les Français de telle voie de communication, comme la rivière Moisie, sans pouvoir pour autant en découvrir toutes les causes.

Partant de cette constatation, nous nous sommes vu dans l'obligation d'écrire

l'histoire de l'implantation française dans ces régions. Précisons ici que cette histoire a été rédigée en fonction de la compréhension de l'évolution des peuples amérindiens nomadisant du Saint-Maurice jusqu'au Labrador. À cet égard, l'histoire de la Ferme de Tadoussac représente probablement un des exemples les plus significatifs. En effet, comment pouvait-on saisir l'évolution du peuple montagnais si nous ignorions l'impact qu'exerçait cette entreprise commerciale française sur les Amérindiens du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Haute Côte-Nord, surtout lorsque nous considérons que, vers 1733, le sous-fermier exploitait au moins huit postes de traite et de pêche répartis sur cet immense territoire.

Même si l'histoire de la Nouvelle-France paraît se dérouler parallèlement à celle des Amérindiens, il ne faut jamais oublier que son économie repose avant tout sur les produits qui présentent une complémentarité avec ceux de la France. Dans ce contexte, le mercantilisme commercial français favorise très tôt l'exportation en France de pelletries et, vers le début du XVIII^e siècle, de l'huile du loup-marin. Ces deux produits complémentaires à ceux de la France permettent la création et la rentabilité de toute une structure commerciale propre à leur exploitation. À ces postes de traite et de pêche de loups marins, établis sous forme de ferme, de seigneuries ou de concessions, viennent se greffer de nombreux engagés canadiens qui exerceront une influence certaine sur le comportement des Amérindiens. En effet, dans le cas de la traite des fourrures, qui dit traite, dit aussi contact avec les Amérindiens. Aussi, ne pas avoir écrit cette histoire régionale nous aurait mené à un cul-de-sac qui nous

aurait empêché de bien circonscrire notre sujet. Il en était ainsi pour la pénétration religieuse et la migration des peuples amérindiens de la Côte-Est américaine vers les rives du Saint-Laurent.

F) LES ZONES ÉCOLOGIQUES

À l'image des individus des autres civilisations, l'Amérindien nomade des XVII^e et XVIII^e siècles représente un exemple de la merveilleuse capacité de l'être humain de s'adapter et de survivre dans un environnement donné. Son mode de vie, axé sur la chasse, la pêche et la cueillette, l'oblige à comprendre les moindres facettes des territoires de chasse qu'il sillonne pour tirer de son environnement tous les produits nécessaires à sa survie. Tout chercheur qui se penche sur l'étude des nomades amérindiens constate rapidement l'importance qu'occupe l'écologie pour le sujet étudié. Aussi, l'écologie, c'est-à-dire l'étude des milieux où nomadisent les amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador ainsi que les rapports qu'ils entretiennent avec leur milieu respectif, est-elle devenue un autre instrument méthodologique important pour la compréhension de notre sujet. Précisons toutefois que nos efforts ont principalement porté sur la compréhension des zones écologiques.

La zone écologique peut être comprise et expliquée de différentes façons. La meilleure attitude est certainement de considérer le système écologique dans son ensemble, en tenant compte des éléments topographiques, des matériaux

géologiques des sols de surface, des chronoséquences végétales et des étendues aquatiques. Aux fins de cette recherche, nous n'abordons que les éléments considérés comme essentiels à la compréhension de la répartition géographique des différents groupes amérindiens.

a) Les cinq zones bioclimatiques (fig.1)

Notre objectif tout au long des pages qui suivent recoupe plusieurs facettes. En premier lieu, nous présentons les diverses classifications représentatives de la végétation tout en confrontant certaines d'entre elles à des données plus récentes. C'est à partir de cette analyse que nous fixerons notre choix. Nous insistons davantage sur la zone comprise entre le 50^e et le 52^e parallèle, parce qu'elle dut représenter, pour les différentes nations, une frontière culturelle très importante. Par la suite, nous essayons de découvrir s'il y eut des modifications climatiques significatives depuis les quatre derniers siècles sur le territoire étudié. Finalement, nous décrivons brièvement les ressources fauniques en insistant sur la frontière séparant les territoires respectifs de l'orignal et du caribou, puisque la survie des Amérindiens durant l'hiver dépendait directement de ces deux herbivores.

Roger J.M. Marois découpe le territoire québécois en quatre régions forestières: toundra au nord, forêt boréale clairsemée, forêt boréale dense et forêt mixte au sud⁽¹⁸⁾. De son côté, Serge-André Crête subdivise notre territoire en trois grandes zones écologiques: Les zones tempérées, boréale et arctique⁽¹⁹⁾.

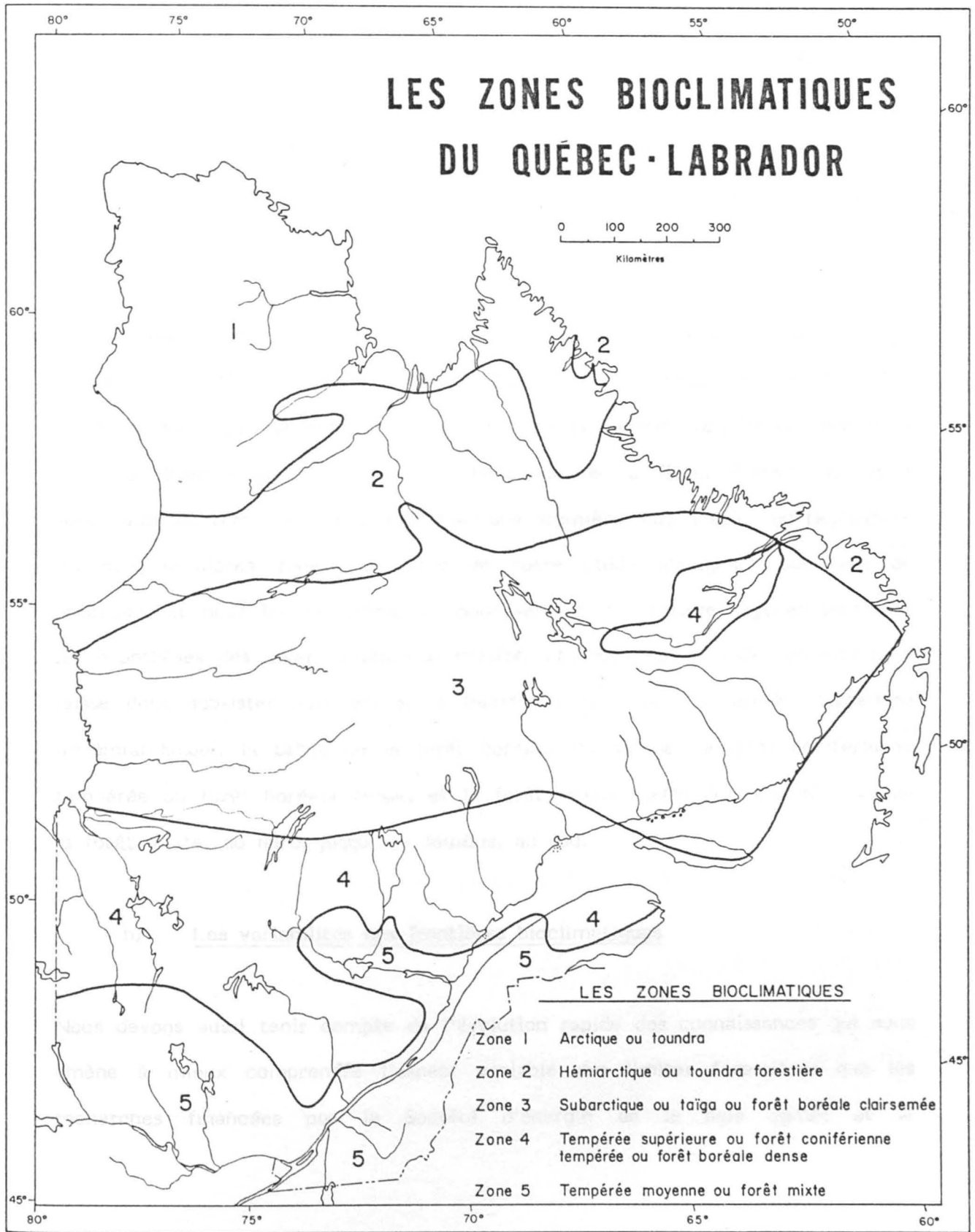


Figure 1

Finalement, l'archéologue J.V. Wright, employant un autre type de délimitation, présente le même territoire en trois régions physiographiques: la région des feuillus du Haut-Saint-Laurent qui comprend la vallée de l'Outaouais et les Cantons de l'Est, la région septentrionale du Bouclier et l'estuaire du Saint-Laurent⁽²⁰⁾.

Pour notre part, nous nous reportons à la carte dessinée par Camille Rousseau⁽²¹⁾. Ce scientifique a subdivisé le territoire en neuf zones bioclimatiques. Le résultat fut obtenu en liant la quantité de chaleur disponible avec les limites septentrionale et méridionale de la flore. Partant de cette subdivision du territoire, nous apportons une première modification en regroupant les cinq dernières zones, le cadre de notre étude n'exigeant pas tant de précision, et nous les classifions en nous servant de la flore tout en intégrant les hypothèses des divers auteurs synthétisés par Rousseau⁽²²⁾. Ce regroupement laisse donc subsister cinq zones: la toundra (l'Arctique), la toundra forestière (l'Hémiarctique), la taïga ou la forêt boréale clairsemée, la forêt coniférienne tempérée ou forêt boréale dense, et la forêt mixte. Cette dernière zone va de la forêt mixte, au nord, jusqu'aux feuillus, au sud.

b) **Les variabilités des frontières bioclimatiques**

Nous devons aussi tenir compte de l'évolution rapide des connaissances qui nous amène à mieux comprendre l'aspect variable des limites forestières que les recherches financées par la Société d'énergie de la baie James et le

gouvernement canadien sur le territoire de la baie James ont permis de mieux apprécier. À ce sujet, la carte de Michel Jurdant et Jean-Pierre Ducroc, synthétisant les connaissances sur le territoire de la baie James, démontre clairement que peuvent se retrouver sur le même parallèle plusieurs éléments de régions écologiques différentes. Par contre, ces éléments peuvent être presque tous semblables à des latitudes différentes. Si l'on prend comme exemple la végétation, il y a plus de différences entre celle du plateau du lac Chibougamau et celle des basses terres de l'Harricana, situés tous deux directement au sud du 50^e parallèle, qu'entre la flore du plateau du lac Chibougamau et celle des collines du lac Clarkies à plus de deux degrés de latitude⁽²³⁾. Ainsi, la frontière entre deux zones écologiques considère de grands ensembles mais des écosystèmes d'une région peuvent se retrouver dans une autre, située bien plus au nord.

Cette précision est importante, puisque certains groupes d'Amérindiens peuvent être apparentés aux chasseurs de la forêt boréale dense plutôt qu'à ceux de la taïga et de la toundra, même s'ils vivaient plus au nord, parce qu'ils pouvaient disposer de tentes et de canots d'écorce tout en utilisant les mêmes techniques de chasse que leurs congénères situés plus au sud. Pour cette raison, les observations de Jacques Rousseau, affirmant que le bouleau à papier n'était plus utilisable pour la fabrication de tentes et de canots d'écorce au nord de la zone tempérée (vers le 51^e parallèle), nous laissent songeur⁽²⁴⁾. Il émit cette hypothèse lors d'un voyage qu'il fit au lac Mistassini au cours duquel il examina une concentration de bouleaux sur un flanc de colline. Les Amérindiens qui

auraient fait une coupe systématique des conifères qui leur servaient de combustible auraient favorisé la pousse du bouleau blanc⁽²⁵⁾. N'est-il pas admis par un grand nombre de spécialistes qu'émerge une forêt secondaire peuplée en grande partie par le bouleau blanc après une coupe systématique ou un incendie? L'observation de Jacques Rousseau est peut-être tout à fait juste pour la région visitée, mais les recherches récentes laissent aussi supposer qu'en d'autres endroits et ce, au-delà du 51^e parallèle, des écosystèmes particuliers peuvent exister qui infirmeraient son hypothèse. Là comme ailleurs, il faut se méfier de la généralisation hâtive. Aussi, croyons-nous que les limites actuelles de la forêt boréale dense, compte tenu des conditions bioclimatiques, peuvent remonter, à certains endroits, plus au nord que la ligne que nous avons tracée, c'est-à-dire le 51^e parallèle.

c) Les frontières bioclimatiques et la géographie historique

Il nous faut maintenant considérer le facteur temps. En effet, les conditions climatiques prévalant aux XVI^e et XVII^e siècles étaient-elles les mêmes que celles d'aujourd'hui? À titre d'exemple, Serge Payette considère qu'il est possible que l'épinette blanche se soit étendue vers le nord, le long de la côte de la Baie d'Hudson, entre le village de Kuujjuarapik (Poste-de-la-Baleine) et le golfe de Richmond. Selon ce spécialiste, c'est à la suite d'un réchauffement climatique qui se serait fait sentir à partir des années 1870-1880⁽²⁶⁾ que la limite des forêts se serait modifiée, plus précisément le couvert forestier qui l'accompagne⁽²⁷⁾ et ce, depuis la fin du XIX^e siècle. D'ailleurs, une étude très

récente de C.V. Wilson semble confirmer cette thèse. En effet, des printemps et des étés plus froids seraient revenus de façon persistante entre 1865 et 1870. Ces saisons furent, par la suite, plus chaudes jusqu'à la fin du siècle et la température s'améliora jusqu'en 1960. De plus, elle nous signale qu'en Europe de l'Ouest et en Europe Centrale, les 50 premières années du XIX^e siècle furent marquées par des périodes exceptionnelles d'étés plus frais⁽²⁸⁾. Devant une telle possibilité, nous avons pris connaissance de témoignages d'époques et de quelques textes afin de suivre l'évolution des conditions climatiques des quelque derniers siècles.

Une étude comparative du climat de Québec décrit par Jacques Cartier en 1535 et celui noté par Champlain en 1608 pourrait nous donner un premier élément de réponse. Après s'être rendu à Montréal en 1535, Cartier revient passer l'hiver à Québec avec tout son équipage où il trouve l'hiver particulièrement rigoureux. Il rapporte qu'il dura du milieu de novembre jusqu'au 15 avril, les Français n'ayant pu quitter Québec en raison des glaces qui atteignaient jusqu'à deux "brasses d'épaisseur"⁽²⁹⁾. Plus de 70 ans plus tard, en 1608, Samuel de Champlain note qu'à Québec, la neige tomba pour la première fois le 18 novembre et qu'elle y demeura sans interruption de janvier jusqu'au 8 avril⁽³⁰⁾. De plus, en 1633, toujours à Québec, le père Paul Le Jeune remarque que l'hiver a été long, puisque la neige a perduré du 27 novembre jusqu'à la fin d'avril de l'année suivante⁽³¹⁾. Le printemps et l'été ont aussi retenu l'attention des premiers explorateurs. En effet, qui ne se rappelle pas le premier voyage de Cartier, en 1534, au cours duquel il avait trouvé le mois de juillet plus chaud

qu'en Espagne? Pour cette raison, il baptisa la baie qu'il explorait la "Baie des Chaleurs"⁽³²⁾.

Le fondateur de Québec décrira d'une façon précise, en 1624, la végétation autour de l'Habitation⁽³³⁾. Cette végétation peut se comparer assez bien à celle qu'on retrouve à Québec aujourd'hui. Pour sa part, le suédois Pierre Kalm, visitant la Nouvelle-France en 1749, nous fournit une foule d'informations sur la différence de climat entre Québec et Montréal. Benoit Brouillette, comparant les données de Kalm avec celles de l'observatoire météorologique de l'Université McGill compilées pour le XX^e siècle, constate que les températures notées par l'observatoire sont très voisines de celles de Kalm⁽³⁴⁾.

Faute d'informations scientifiques suffisantes, nous acceptons la thèse selon laquelle il n'y a pas eu de différences climatiques significatives pendant quatre siècles, même s'il dut y avoir de légères fluctuations cycliques, comme le laissent entendre Payette et Wilson. À la lumière des textes anciens, nous ne pouvons ni infirmer, ni confirmer cette thèse, même si les extraits fragmentaires que nous avons choisis tendent à l'appuyer.

d) La faune et les zones bioclimatiques

Le climat permet l'éclosion d'une végétation qui nourrit une faune variée comportant souvent des éléments exclusifs. Ainsi les trois premières zones bioclimatiques sont dominées par le caribou. On y retrouve aussi la martre, le

castor, l'ours blanc et l'ours noir, le loup, le renard, le porc-épic, le lièvre et la perdrix. Les eaux regorgent de saumons, d'ombles arctiques et de truites grises et mouchetées; les côtes de la Baie d'Hudson, du Labrador et de la Côte-Nord accueillent de nombreux mammifères marins tels les bélugas, plusieurs espèces de baleines et de phoques. Ajoutons que, l'été, la diète de l'homme peut se composer de baies et d'une foule d'oiseaux migrateurs.

Il devient, par contre, difficile de tracer une frontière précise pour toute espèce animale, principalement pour le caribou et l'orignal, puisqu'on peut retrouver ces deux herbivores dans une même zone bioclimatique, comme l'ont clairement démontré les participants au symposium sur l'environnement de la baie James⁽³⁵⁾. Il est intéressant de savoir que ces spécialistes ont même superposé les cartes d'inventaire de l'orignal aux cartes forestières pour "stratifier l'habitat par catégories d'utilisation"⁽³⁶⁾ afin de compléter leur étude. Précisons toutefois que le caribou représentait, pour les chasseurs nomadisant au nord de la forêt coniférienne tempérée, la principale denrée alimentaire et ce, durant une bonne partie de l'année.

Ainsi donc, les aspects variables des limites entre deux zones se vérifient autant pour la flore que pour la faune. En effet, les orignaux se rencontrent au nord du 52^e parallèle, tandis que les caribous redescendent pendant leurs migrations annuelles jusqu'au 50^e parallèle, à proximité des côtes de la baie James. Aussi, le territoire compris entre le 50^e et le 52^e parallèle pouvait-il permettre la cohabitation du caribou et de l'orignal durant certaines parties de l'année.

Cependant, plus on monte au nord du 50^e, plus la densité de l'orignal diminue, tandis que celle du caribou augmente.

D'un autre côté, lorsqu'on descend au sud de la zone boréale clairsemée, les zones de la forêt coniférienne tempérée et mixte présentent une faune plus variée et plus dense. Le gros gibier, représenté par l'orignal, le chevreuil, l'ours noir et le caribou au nord du 50^e, cohabite avec beaucoup de petit gibier tels le castor, la loutre, le rat musqué, le raton laveur, etc. De plus, les nombreux lacs foisonnent de barbottes, de plusieurs variétés de truites, de maskinongés, de brochets, etc. Il faut ajouter les migrations de saumons et d'anguilles pour ne nommer que ceux-là. Au printemps et à l'automne, les migrations de multiples oiseaux offrent une nourriture d'appoint sans oublier, à certaines périodes de l'année, les mollusques, les crustacés et les mammifères marins que l'on retrouve dans les régions maritimes jusqu'à l'ouest de l'île aux Coudres. Finalement, les baies, les arbres fruitiers et le riz sauvage peuvent varier et compléter la diète.

Les recherches actuelles sur la répartition spatiale de certaines espèces sont assez précises. Il s'agit maintenant pour nous de vérifier si la même situation prévalait il y a quelques siècles.

e) L'aire de subsistance de l'orignal et du caribou au XVII^e siècle

L'importance de ces deux herbivores réside dans le fait qu'ils assurent la

subsistance des Amérindiens durant une grande partie de l'année. Nous avons choisi le XVII^e siècle pour trois principales raisons. Premièrement, les recherches archéologiques sont insuffisantes pour les siècles précédents parce que la plupart des objets en os ou en bois n'ont pas résisté aux sols acides de plusieurs régions. Deuxièmement, nous n'avons pas retenu le XVIII^e siècle, parce que le pillage abénakis sur presque tout le bassin hydrographique du Saint-Maurice et sur une bonne partie de celui du lac Saint-Jean entre 1704 et 1706 ainsi que l'augmentation démographique européenne le long des rives du Saint-Laurent par l'expansion du régime seigneurial et la multiplication des concessions de pêche sur la Côte-Nord faussent complètement la situation qui prévalait lors du contact. Finalement, le XVII^e siècle nous apparaît plus significatif, parce que les missionnaires, les explorateurs et les commerçants nous livrent suffisamment de renseignements qui ont attiré l'intérêt de quelques chercheurs sur ce sujet.

L'un d'entre eux, Edward S. Rogers, suggère, pour le XVII^e siècle, à l'aide de deux cartes, de faire descendre l'aire de subsistance hivernale de l'orignal et du caribou depuis le sud de la rivière Outaouais en longeant la rive nord du Saint-Laurent jusqu'à la rivière Betsiamites. Cette cohabitation s'étend sur plus de deux cents kilomètres à l'intérieur des terres. Pour arriver à ce résultat, il aurait puisé ses informations dans les Relations des Jésuites qu'il aurait complétées par ses propres enquêtes⁽³⁷⁾. Pour sa part, Roger Marois présente plusieurs faits tirés des Relations qui ne lui permettent cependant pas de conclure et d'appuyer la thèse de Rogers. Une de ces références mentionne que les Amérindiens de Tadoussac se dispersaient au début de l'hiver pour chasser,

entre autres, le caribou et l'orignal. D'après cette Relation, le père n'accompagne pas les Montagnais dans leur hivernement le long du Saguenay. De plus, il faut savoir que ce poste saisonnier était un centre de commerce important au XVII^e siècle et que les peaux que l'on y échangeait avec les Européens pouvaient provenir d'aussi loin que la Baie d'Hudson grâce à toute une série de relais commerciaux, dont les Montagnais de l'endroit apparaissent comme le dernier maillon (fig. 2). Ces relais sont d'ailleurs autant de bornes commerciales amérindiennes. Les quelques autres faits mentionnent la présence d'originaux au lac Saint-Jean et à la baie James⁽³⁸⁾. Malgré beaucoup d'imprécisions, les informations de Rogers et Marois nous ont quand même servi de point de départ⁽³⁹⁾.

Ces quelques données nous ont amené à porter une attention particulière à cette question et nos recherches, principalement dans les Relations des Jésuites, nous forcent à constater que les aires de subsistance du caribou et de l'orignal correspondent, dans l'ensemble, aux observations des chercheurs du Symposium 1976 tout au moins pour le territoire de la baie James⁽⁴⁰⁾. Le Père Lalemant, en rapportant les écrits de Druillettes, rédigé à Nicabau en 1661, énumère les mammifères terrestres dont les cerfs au lac Kénogami. Par contre, il ne mentionne que l'orignal à Nicabau. S'inspirant des renseignements tirés des Amérindiens, il rapporte l'existence de nombreux cerfs sur la rivière Pitchibourimik, que Jolliet situa un peu au nord de la rivière Némiscau⁽⁴¹⁾. Il faudra attendre l'exploration du Père Albanel, une dizaine d'années plus tard, pour mieux comprendre la répartition des aires de distribution des originaux et

des caribous dans cette région.

Avant de passer le partage des eaux, il hiverne le long de la Chamouchouane, probablement dans les environs de Nicabau. Durant son hivernement, il précise que le pays est assez peuplé d'orignaux et de caribous⁽⁴²⁾. L'hivernement d'une bande de nomades comportant de nombreux déplacements, ce missionnaire a dû monter vers le nord puisque Lalemant écrit que les orignaux et autres bêtes y sont rares. Cependant, il ne fait aucune mention du caribou⁽⁴³⁾. Précisons toutefois que les écrits de Lalemant rapportent un voyage entrepris durant l'été et que, à ce moment-là, le caribou montait plus au nord, si bien que les cerfs du lac Kénogami pouvaient être des chevreuils. L'hiver terminé, le Jésuite explorateur poursuit son voyage et reconnaît les deux herbivores au lac Mistassini et sur les rives du lac Némiskau⁽⁴⁴⁾. Finalement, visitant la baie James, il décrit une rivière qui porte le nom de Mousousipiou (Moose)⁽⁴⁵⁾. Toutes ces informations correspondent à celles du Symposium 1976. Les spécialistes de ce colloque ont, entre autres, établi que plus on monte vers le nord du territoire de la baie James, plus il y a de caribous, tandis qu'il faut suivre le tracé inverse pour l'orignal⁽⁴⁶⁾.

Déplaçons-nous maintenant vers les régions du lac Saint-Jean et du bassin du Saint-Maurice. Au lac Saint-Jean, l'orignal semble être le seul gros mammifère terrestre à brouter dans la région⁽⁴⁷⁾. La meilleure confirmation de ce fait est contenue dans l'enquête officielle de l'intendant Jacques Raudot concernant les pillages abénaquis au lac Saint-Jean entre 1704 et 1706. Les Montagnais de

cette région, appelés à répondre aux questions, précisent que les Abénaquis avaient détruit l'orignal sans jamais faire mention du caribou. Plus au sud, à Trois-Rivières, Lalemant parle, sans y être allé, d'un commerce attikamègue-huron de peaux de cerf et d'élan⁽⁴⁸⁾. Seul le périple du père Buteux dans le bassin du Saint-Maurice, en 1651, peut nous fournir quelques explications. Tout au long du voyage qu'il fait du 27 mars au 18 juin 1651, le père Buteux ne mentionne jamais avoir mangé de la chair de caribou, mais il relate à plusieurs reprises ses repas de chair d'orignal. Cependant, il remarque que quelques personnes sont couvertes de peaux de caribou⁽⁴⁹⁾. Ces peaux devaient s'obtenir des nations plus au nord, principalement à partir de Nicabau.

Plus à l'est, près de l'embouchure de la rivière Manicouagan, les nombreux orignaux permettent une bonne chasse⁽⁵⁰⁾. À la source de la Manicouagan et au nord de ce bassin hydrographique, le caribou semble régner en maître⁽⁵¹⁾. Encore plus à l'est, à l'embouchure de la rivière Godbout, Albanel rencontre les Oumamioueks et les Ouchestigoueks qui étaient venus le chercher à Tadoussac. Il précise que les orignaux s'approchent de leur pays et qu'ils ont quelques caribous et fort peu de castors et que tous ces Amérindiens sont habillés de peaux de caribou⁽⁵²⁾. Finalement, Lalemant identifie le pays des "Esquimaux" à celui du caribou⁽⁵³⁾.

Ces nombreuses informations sont quelque peu incomplètes, mais suffisantes pour attribuer une même aire de subsistance à l'orignal et au caribou. Nous croyons

qu'elle devait s'étendre entre le 50^e et le 52^e parallèle. Dans ce cas, elle correspondrait à la situation actuelle. Cependant, il est fort possible de retrouver quelques caribous plus au sud ou quelques orignaux plus au nord de cette zone, mais leur nombre dut être trop infime pour exercer une influence significative sur le mode de vie des Amérindiens. L'hypothèse de Rogers nous semble donc erronée.

L'aire de subsistance chevauche probablement la limite septentrionale de la zone forestière coniférienne tempérée (fig. 1). Ce rapprochement est très important, parce qu'une nation vivant dans les environs du 51^e parallèle pouvait, dans certains cas, avoir le même mode de vie que celles situées plus au sud. Ce serait le cas des Mistassins, comme nous le verrons plus loin. Il nous semble donc, tenant compte des connaissances actuelles, que le climat, la végétation et la faune, depuis plus de quatre siècles, sont demeurés stables, si bien que les zones bioclimatiques n'ont guère bougé, même si des cycles climatiques de très faible amplitude ont pu avoir lieu au cours de cette période sans pour autant modifier la situation de façon significative.

Différentes variétés fauniques, suivant les zones bioclimatiques de la période historique, ont dû obliger l'Amérindien à adapter ses techniques de chasse en fonction de la connaissance du territoire, de la densité de la végétation, du type de gibier et, souvent, des moyens de transport utilisés. Un troupeau de caribou ne se chassait pas de la même façon que l'orignal, principale source alimentaire durant l'hiver au sud de la forêt boréale clairsemée. De même, la chasse au

phoque demandait-elle des techniques différentes de la pêche à la truite mouchetée. Aussi, selon la zone bioclimatique dans laquelle il se trouve, l'Amérindien pouvait utiliser des éléments de la flore pour, entre autres, s'abriter ou se déplacer. Ainsi, dans un voyage au lac Manicouagan en 1664, le père Henri Nouvel nous apprend qu'au nord de ce bassin hydrographique, les Amérindiens n'ont plus l'usage du canot, faute d'écorce pour en faire. Ces quelques exemples montrent à quel point l'appartenance à une zone bioclimatique précise détermine des comportements culturels qui diffèrent d'une zone à l'autre et d'un peuple à l'autre. Cet élément méthodologique nous a aussi considérablement servi pour confirmer les frontières de certaines nations.

G) LE GOUPE MULTIFAMILIAL, LA BANDE D'HIVER, LA BANDE D'ÉTÉ ET LA NATION

Toute civilisation est régie par une organisation sociale et la civilisation amérindienne n'échappe pas à cette règle. Pour la reconstituer, l'historien doit toujours avoir en mémoire que les documents sur lesquels il se base sont rédigés par des individus d'origine européenne qui ont souvent tendance à juger ces structures sociales plutôt qu'à les comprendre et à les expliquer. Cette constatation ressort clairement des écrits de plusieurs missionnaires qui, comme le récollet Gabriel Sagard, ont souvent tendance à moraliser leurs propos. Pour illustrer concrètement cette moralisation, Sagard, après avoir décrit les fréquentations d'un couple montagnais, ajoute que "l'amoureux" se présente chez celle qu'il courtise autant qu'il lui plait. Pour ce missionnaire cependant, leurs

rencontres ne se font pas la nuit, "mais en plein jour, enveloppé tous deux d'une couverture, sans se toucher, car il n'est pas permis de faire rien d'indécent"⁽⁵⁴⁾. D'autres missionnaires, comme le jésuite Paul le Jeune, vont faire tout ce qu'ils peuvent pour combattre la polygamie qui entre directement en contradiction avec la morale chrétienne, même s'ils comprennent qu'elle représente un élément important dans la façon de vivre des Amérindiens ⁽⁵⁵⁾. Conscient des préjugés qui peuvent farcir les textes des XVII^e et XVIII^e siècles, l'historien dispose d'une documentation suffisante lui permettant de tracer les grandes lignes de l'organisation sociale des Amérindiens. Cette compréhension s'avère d'ailleurs un préalable méthodologique essentiel avant d'écrire l'Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador: 1603-1760.

a) **La famille matriarcale, le groupe multifamilial ou la maisonnée**

Lorsque les premiers Français débarquent sur les rives du Saint-Laurent, plusieurs d'entre eux constatent assez rapidement que les nomades qu'ils rencontrent vivent sous le règne du matriarcat. La liberté sexuelle étant permissive chez ces nomades, la filiation héréditaire passe par les femmes. Sur ce sujet, Paul Le Jeune précise que ces "peuples connaissent bien cette corruption"⁽⁵⁶⁾. Aussi, les pères de familles choisissent "plustost les enfants de leurs soeurs pour héritiers, que leurs propres enfans, ou de leurs frères, revoquans en doute la fidélité de leurs femmes, et ne pouvant douter que ces neveux ne soient tirez de leur sang"⁽⁵⁷⁾. Le Jeune en conclut que "l'enfans d'un

capitaine ne succède pas à son père, mais le fils de sa soeur"⁽⁵⁸⁾.

Le règne du matriarcat s'accompagne de la reconnaissance de la polygamie. À ce sujet, en 1637, Le Jeune remarque qu'un Montagnais a trois femmes⁽⁵⁹⁾. Ce Jésuite constate rapidement que l'enseignement moral chrétien entre en contradiction avec le mode de vie des nomades, entre autres les Montagnais, puisque les femmes "étant en plus grand nombre que les hommes, si un homme n'en peut épouser qu'une, les autres sont pour souffrir: c'est pourquoi cette doctrine n'est pas conforme à leur affection"⁽⁶⁰⁾. Mais cette polygamie préservait de la consanguinité, si l'on considère que les Registres de Tadoussac révèlent l'existence d'une très grande majorité de mariages endogames (tableaux I à VIII).

De façon concrète, un Montagnais prend, en général, comme épouses, les soeurs de sa première femme. Cette pratique s'explique facilement, parce que la coutume veut qu'aussitôt qu'une femme devient enceinte, elle doit se retirer et ne plus vivre "près" de son mari jusqu'à ce qu'elle ait terminé d'allaiter son enfant. Cet éloignement peut s'étendre sur trois longues années. Pour pallier cette coutume, "un sauvage ne fait point de difficultés d'expouser deux soeurs à mesmes temps, ou s'il en a déjà épousé une il peut prendre l'autre du vivant de sa première femme"⁽⁶¹⁾. Ainsi, la gravitation d'une épouse amenait le mari à prendre en "mariage" la soeur de celle-ci et ainsi de suite dès qu'une grossesse survenait. En somme, tout pouvait dépendre de la fécondité de la première femme et des qualités d'un chasseur apte à faire vivre plusieurs épouses. Par

contre, une fois mariée, la femme montagnaise doit demeurer ouvertement fidèle à son mari⁽⁶²⁾. De cette façon, l'homme, polygame, pouvait s'unir à plusieurs femmes contrairement à l'épouse montagnaise dont la monogamie était officiellement de rigueur.

La polygamie et le matriarcat entraînent comme conséquence que le groupe multifamilial ou maisonnée devient l'élément socio-économique de base des nations nomades. Une maisonnée pouvait comprendre le père, la mère, un ou plusieurs gendres mariés à une ou plusieurs de leurs filles, les enfants et parfois une veuve et ses enfants, parents avec les plus vieux du groupe multifamilial. Pour essayer d'estimer le nombre de membres regroupés dans une maisonnée ou une grande cabane, il faut revenir aux observations des Jésuites. Tout d'abord, en 1633, Le Jeune rencontre une famille "cabanée" et composée de deux ou trois ménages⁽⁶³⁾. Durant l'hiver 1634, il raconte que lorsque "nous estions trois cabanes de compagnie, il y avoit dix neuf personnes en la nostre, il y en avoit seize en la cabane du Sauvage nommé Ekhennabamate et dix dans la cabane des nouveaux venus"⁽⁶⁴⁾. En 1673, le père François de Crépieul précise que son groupe construisit "deux cabanes, composées de trente-quatre personnes"⁽⁶⁵⁾. Sur le même sujet, l'anthropologue Eleanor Leacock établit à quelques quinze membres le nombre moyen de personnes habitant une grande cabane de nomades⁽⁶⁶⁾. Cette évaluation de Leacock tiendrait compte de la réalité, si l'on se réfère aux données démographiques proposées par les missionnaires.

Plusieurs raisons expliquent la moyenne d'environ quinze membres par maisonnée.

D'abord, il est bien clair que, dans les années 1630, les beaux-parents vivent avec le groupe multifamilial. À l'invitation d'un petit garçon, Paul Le Jeune se rend dans la cabane de ses parents. Sur place, il y trouve "une vieille femme qui estoit sa grand'mère"⁽⁶⁷⁾. Lors de cette rencontre, ce missionnaire ajoute qu'il a tiré "un morceau de pain que j'avois porté avec moy pour mon disner, j'en donnay à ce petit garçon, à sa grand'mère et à sa mère"⁽⁶⁸⁾.

Comme nous le verrons plus loin dans ce volume, l'état quasi permanent de guerre contre les Iroquois jusqu'en 1665 et les nombreuses épidémies qui fauchent une bonne partie des nations amérindiennes limitent et même diminuent la population de ces nomades, principalement celle du sexe masculin. Il est possible aussi que la difficulté de la survie en forêt durant certains hivers difficiles ne permette pas de nourrir un regroupement de plus d'une vingtaine de personnes par maisonnée.

Les femmes nomades ne sont pas tellement fécondes. Les Français attribuent cette situation au grand travail des femmes qui enfantent dans les meilleures conditions "de deux en deux ans (...) veu mesmes qu'elles alaistent leurs enfans jusques à trois ans, si elles peuvent"⁽⁶⁹⁾. Entre autres pour cette raison, les "familles" nomades ne comptent que peu d'enfants. Contrairement aux familles françaises qui ont "8, 10, 12 et quelquefois jusques à 15 et 16 enfans, les Sauvages au contraire, n'en ont pour la plupart que deux ou trois et rarement, ils passent le nombre de quatre"⁽⁷⁰⁾. Donc, au XVII^e siècle, le groupe multifamilial ou la maisonnée rassemble environ une quinzaine de personnes.

b) Le rassemblement de plusieurs maisonnées ou la bande d'hiver

À la fin de l'automne, plusieurs maisonnées montagnaises quittent ensemble le rivage pour se rendre à l'intérieur des terres. Puis, à la fin de décembre, les Montagnais sont forcés de se séparer pour chasser dans un plus vaste territoire bien que la distance entre les groupes ne soit guère considérable afin qu'ils puissent se porter une aide mutuelle en cas de disette. Ainsi, le 12 novembre 1633, le père Le Jeune quitte les rives du fleuve Saint-Laurent avec trois cabanes, c'est-à-dire 45 personnes. Le 25 décembre, il ne prend qu'une soirée pour rejoindre une des trois cabanes dirigée par Ekhenamabamate⁽⁷¹⁾. Pour sa part, le 25 décembre 1647, le père Gabriel Druillettes assure que 50 Montagnais, sans compter les enfants, en raison du manque de bêtes à chasser, "furent contraints de se séparer en deux bandes"⁽⁷²⁾. Cet hivernement se fit dans la vallée de la rivière Matane entre le 7 novembre 1647 et le 3 mars 1648. Georges Etouet, capitaine de Tadoussac, et Noël Negabamat dirigeaient chacun une bande. D'ailleurs, Gabriel Sagard précise que lorsqu'on "veut aller demeurer ou hiverner avec les sauvages errants, on se place sous la conduite d'un de leur chef de famille"⁽⁷³⁾. En février 1670, le père Charles Albanel, hivernant avec un groupe de 15 à 20 Montagnais⁽⁷⁴⁾, rencontre à proximité "une cabane de Sauvages"⁽⁷⁵⁾ et quelques jours plus tard "d'autres chasseurs de deux grandes cabanes, environ à six lieues^(*) de nous"⁽⁷⁶⁾. À l'automne 1673, François de Crépieul hiverne au nord-est du lac Saint-Jean avec deux cabanes regroupant 34 personnes. Le 18 novembre 1673, deux Amérindiennes d'une autre cabane parcourent quatre lieues pour venir le rejoindre. Le 16 janvier 1674, Crépieul

arpente dix lieues pour rencontrer la cabane qui héberge le père Charles Albanel. De retour le 18 janvier, il repart pour aller catéchiser deux cabanes d'Outabitibecs campés à quatre lieues plus loin⁽⁷⁷⁾.

À la suite des propos de Le Jeune, Druillettes, Albanel et Crépieul, on peut conclure que les nomades de la forêt coniférienne tempérée, une fois à leur rendez-vous d'hiver, se séparaient pour chasser et, dépendamment de l'abondance du gibier, un ou deux groupes multifamiliaux occupait un territoire d'un diamètre d'environ six à huit lieues, c'est-à-dire de 29 à 38 kilomètres.

Dispersés de la sorte, les nomades amérindiens de la forêt coniférienne tempérée pouvaient s'entraider en cas de mauvaise chasse puisque l'une ou l'autre bande était établie dans un "quartier" bien spécifique. Durant l'hiver 1633-1634, Le Jeune admire à plusieurs reprises cette entraide. Il constate que, même acculés à la disette, les Amérindiens n'hésitent pas à secourir leurs voisins de chasse qui viennent les solliciter⁽⁷⁸⁾. À une de ces occasions, ce missionnaire décrit "l'arrivée d'un sauvage et de deux ou trois femmes et d'un enfant que la famine alloit bien tost egorger, s'ils n'eussent fait rencontre de notre cabane"⁽⁷⁹⁾. De son côté, le père Druillettes note aussi que lorsque "les chasseurs de ce capitaine trouvoient de quoy vivre passablement, quatre cabanes d'un autre

* Une lieue égale environ trois milles ou 4,8 kilomètres. À la fin de cette étude, vous trouverez un glossaire construit par ordre alphabétique qui donne une brève explication de la plupart des mots accompagnés d'un astérisque.

quartier se vindrent jeter dans leur bras, crians à la faim (...) Il n'est pas croiable combien les Sauvages sont charitables en ces rencontres"⁽⁸⁰⁾. Les bandes d'hiver sont donc obligées de se séparer ça et là afin de ne pas se nuire les unes les autres dans la recherche du gibier bien que, si besoin est, chaque quartier coopère dans le partage de la nourriture.

Tout compte fait, si l'on admet qu'une bande d'hiver peut se séparer entre 1 et 5 cabanes afin de prendre chacune leur quartier et que chaque cabane compte entre 15 et 17 membres, on obtient alors une bande totale pouvant regrouper jusqu'à 75 membres. Les Relations des Jésuites le prouvent à suffisance. Quant à lui, le père Le Jeune, dans sa Relation de 1645-1646, note que les Amérindiens arrivent à Tadoussac "par petites troupes les unes après les autres. On en a compté cette année deux cens d'une seule nation (...) Ces pauvres gens se retirans dans les bois, se divisent ordinairement en trois bandes (...) "⁽⁸¹⁾. On a donc ici une moyenne variant entre 65 et 70 membres pour chacune des trois bandes d'hiver. Durant l'hiver 1647, le père Druillettes rencontre "quatre cabannes d'un autre quartier"⁽⁸²⁾. Le 4 octobre, aux Îlets-Jérémie, le père Crépieul trouve "cinq cabannes de Papinachois"⁽⁸³⁾ qui s'apprêtent à hiverner.

Outre l'exemple de l'hivernement de Le Jeune en 1633-1634 avec trois maisonnées totalisant 45 personnes, d'autres exemples tendent à démontrer qu'il s'agissait d'une des plus petites bandes. En effet, lors d'une visite à l'est de Tadoussac en novembre 1662, le père Henri Nouvel rejoint une bande d'hiver de Papinachois qui "faisoient en tout soixante et huit"⁽⁸⁴⁾. Au Printemps suivant

(1663), il rencontre un groupe de "soixante et quatre âmes"⁽⁸⁵⁾ au lac Manicouagan. La bande sortait de son hivernement. À l'automne de 1642, le père Barthélémy Vimont raconte qu'environ 60 Attikameks (13 canots) venant de la région du Saint-Maurice arrivent à Sillery⁽⁸⁶⁾. Le 26 novembre 1647, le père Druillettes quitte Québec avec une escouade "composée de cinquante bouches sans compter les plus petits enfants"⁽⁸⁷⁾. Il écrit que lui et "toute sa bande marchaient, grimpoient, rouloient (...)"⁽⁸⁸⁾. Le groupe était donc en plein déplacement et on aurait ici une bande d'hiver d'environ soixante-dix personnes, incluant les enfants. Ainsi, le nombre de membres de la bande d'hiver pouvait donc varier entre 45 et 75 personnes, mais plus vraisemblablement entre 60 et 75. Cette bande semble être le regroupement de trois à cinq groupes multifamiliaux de quelque quinze membres chacun.

c) La bande d'été

On sait que, une fois le printemps arrivé, les bandes d'hiver regagnent les rives des rivières et du fleuve Saint-Laurent en vue d'assurer leur subsistance par la pêche, les échanges de toutes sortes avec les autres bandes d'hiver, le commerce avec les Français dans certains cas et aussi parce qu'elles désirent fuir les voraces moustiques des forêts conifériennes. Ce déplacement printanier des Amérindiens provoque un attroupement de plusieurs bandes d'hiver. Combien d'Amérindiens faisaient-ils partie de ces bandes d'été? Ici encore, les Relations des Jésuites sont très explicites sur cette question démographique.

Au printemps 1648, les Attikameks sont descendus "en trois bandes, la dernière estoit de quarante canots"⁽⁸⁹⁾. En comptant 4 personnes par canots, on obtient un nombre de 160 Attikameks. Vers la fin du mois de mai 1669, le père Albanel part de Tadoussac pour "aller aux Papinachois, qui en sont éloignez d'environ trente lieuës, du costé du Nord, le long de nostre grande Rivière de S. Laurent"⁽⁹⁰⁾. Le troisième jour de juin, il arrive "au lieu où ils estoient assemblez au nombre de cent cinquante personnes"⁽⁹¹⁾. Continuant son voyage, Albanel se rend à la Rivière Godbout où Oumamioueks et Ouchestigoueks "s'estoient assemblés au nombre de cent trente personnes"⁽⁹²⁾. Le 18 juin 1672, revenant d'un hiver passé à la Baie d'Hudson, Albanel arrive à la rivière de "Minakigouskat" où il était attendu de "deux cens autres sauvages"⁽⁹³⁾. Comme nous le verrons plus loin dans ce volume, il s'agissait de Mistassins. Le 23 du même mois, Albanel rencontre une autre "troupe de cent cinquante Mistasiriniens"⁽⁹⁴⁾.

Durant l'été de 1652, le père Jacques Buteux se rend à un rassemblement au pays des Attikameks⁽⁹⁵⁾, d'où il s'embarque "en compagnie de trente et cinq canots pour aller en une autre assemblée, environ à vingt et cinq lieuës de là"⁽⁹⁶⁾. La distance équivaut à 120 kilomètres. Entre 140 et 150 Attikameks se trouvaient ainsi à cette première assemblée. Buteux dit prendre trois jours pour effectuer le trajet⁽⁹⁷⁾. Il parcourt donc quarante kilomètres par jour. De cette seconde assemblée, Buteux se rend à une troisième "à trois journées de là, en compagnie de soixante canots"⁽⁹⁸⁾. Si on suppose que les membres des deux premières assemblées voyagent ensemble, on obtient un nombre de voyageurs

pouvant atteindre entre 240 et 260 Attikameks. Ce chiffre est énorme pour une bande d'été, puisque Buteux ajoute que "la famine contraignit cette assemblée de se dissiper"⁽⁹⁹⁾. Ce dernier rassemblement des Attikameks était hors de l'ordinaire et donc appelé à se séparer. Il se justifie plutôt par la présence du père Buteux dans son épopée évangélique chez les Attikameks, peuple considéré comme le plus chrétien de toutes les nations amérindiennes d'après le missionnaire. Fait intéressant à noter, il ressort des pérégrinations de Buteux que chaque bande d'été est située à trois jours de voyage d'une autre, soit à une distance de 120 kilomètres ou 25 lieues.

D'après tous les renseignements des missionnaires, un à trois groupes multifamiliaux exploite à chacun de leur campement un territoire d'un diamètre moyen de 29 à 38 kilomètres. En fait, il s'agit plutôt d'une partie d'un bassin hydrographique d'un affluent important d'une rivière comme celle du Saint-Maurice ou du Saguenay. Nous avons aussi estimé qu'une bande d'hiver qui habite la forêt coniférienne tempérée regroupe en général quatre à cinq maisonnées pour un total d'individus variant entre 60 et 75 personnes. Cependant, il peut s'en trouver de plus petites. Pour sa part, une bande d'été peut rassembler de 130 à 200 personnes, c'est-à-dire deux mais le plus souvent trois bandes d'hiver. Dans le cas de Buteux, la bande d'hiver qui l'héberge compte 40 personnes. Au printemps, celle-ci rejoint un rassemblement qui réunit trente-cinq canots, soit environ 140 Amérindiens⁽¹⁰⁰⁾. Nous sommes donc en présence d'une bande d'été formée probablement de trois bandes d'hiver.

Il ne faut pas confondre ces bandes d'été avec des rassemblements souvent beaucoup plus importants. L'ampleur de ces groupes est due, entre autres, à la présence d'un poste de traite ou à un rendez-vous de guerriers de plusieurs nations qui se préparent à faire face à un ennemi commun. Par exemple, en 1648, les Attikameks, au nombre d'environ 300 "rencontrèrent aux Trois Rivières environ quatre cens Sauvages, qui leur firent une salve gentille que quantité d'arquebusades"⁽¹⁰¹⁾. En 1645, au poste de Tadoussac, on retrouve "trois cens guerriers ou chasseurs effectifs, qui faisoient environ avec leurs familles douze ou quinze cens âmes"⁽¹⁰²⁾. Cependant, durant l'été de 1650, à cause d'une disette, le père Albanel note un petit rassemblement de 800 Amérindiens au poste de Tadoussac⁽¹⁰³⁾. Plus tard, en 1669, évangélisant à la mission de Sainte-Croix située au poste de Tadoussac, Albanel déclare qu'"il y venoit ordinairement tous les ans jusqu'à 1,000 et 1,200 personnes, et à peine a t'on veu cette année cent sauvages"⁽¹⁰⁴⁾. La Relation nous apprend le déferlement d'une épidémie de petite vérole "maladie contagieuse et populaire qui affligeoit ce païs"⁽¹⁰⁵⁾.

d) La nation

Le concept de nation est régulièrement utilisé dans les écrits des XVII^e et XVIII^e siècles. Malheureusement, les Français de cette époque n'ont jamais défini clairement la nation nomade amérindienne. Au vingtième siècle, plusieurs définitions, souvent partielles, peuvent décrire une nation ou un peuple. La première suppose une origine commune à un groupe d'individus rassemblés au

sein d'une même nation. Une deuxième l'assimile à un groupe de personnes assez vaste qui ont conscience de leur unité et qui expriment une volonté commune de vivre ensemble. La troisième désigne un groupe d'humains qui habite un territoire défini et qui appartient à une communauté politique dirigée par une autorité souveraine. Enfin, une nation peut être considérée comme une autorité juridique "constituée par l'ensemble des individus composant l'Etat mais distincte de ceux-ci et titulaire du droit subjectif de souveraineté"⁽¹⁰⁶⁾. À partir de ces définitions théoriques qui ont cours au XX^e siècle, nous essaierons de définir une nation amérindienne nomade des XVII^e et XVIII^e siècles.

Peut-on d'abord considérer que les Montagnais ont une origine commune? Sur ce sujet, la préhistoire nous apprend que les Montagnais sont parmi les descendants des Archaïques du Bouclier. Comme ce terme très vague considère de grands ensembles, il nous est impossible dans l'état actuel des recherches archéologiques de suivre avec précision l'évolution préhistorique du peuple montagnais. Il en est tout autrement pour les XVI^e et XVII^e siècles, puisque, Samuel de Champlain, avec l'aide d'interprètes amérindiens, précise, en 1603, que les Montagnais font partie avec les Algonkins et les Etchemins de la coalition laurentienne. Celle-ci avait refoulé, au cours du XVI^e siècle, un ennemi commun, les Iroquois⁽¹⁰⁷⁾. Nous verrons ultérieurement que les origines de cette guerre datent du début du XVI^e siècle. Bien que sachant que l'origine des Montagnais se rattache directement à la tradition préhistorique de l'Archaïque du Bouclier, nous ne pouvons suivre leur évolution qu'à partir du XVI^e siècle, plus précisément vers 1550. En outre, si nous nous situons vers 1705, nous pouvons suivre l'évolution

historique des Montagnais depuis un siècle et demi. De la sorte, nous avons suffisamment de recul pour prétendre que les Montagnais partagent une histoire commune. Il en est de même pour les autres nations.

La seconde définition cerne davantage les traits raciaux des individus appartenant à une même nation. Dans ce cas, même si les Français du XVII^e siècle nous renseignent abondamment sur la couleur de la peau, la forme de la tête, la proportion des membres du corps, etc., il est presque impossible de distinguer des caractéristiques raciales propres aux Montagnais. Tout ce que nous pouvons en conclure c'est que l'Amérindien nomade appartient à une race distincte des Européens. Dans certains cas cependant, comme dans celui des Têtes de Boule ou des Inuit, les distinctions raciales sont très nettes. Par contre, il en est tout autrement lorsqu'il s'agit des Montagnais, des Algonkins, des Attikameks, des Papinachois, etc.⁽¹⁰⁸⁾.

Les nations nomades amérindiennes s'identifient-elles à un territoire très précis? Le texte sur la localisation et les tableaux des différents registres de baptêmes le démontrent clairement. À titre d'exemple, dans la Relation de 1637, le père Paul Le Jeune note que "ces Barbares (Montagnais) ont une coutume assez remarquable quand quelques autres nations arrivent en leurs pays, elles n'oseroient passer outre sans la permission du Capitaine de lieu, autrement on briserait leurs canots"⁽¹⁰⁹⁾. Ce missionnaire ajoute que cette "permission de passer se demande les presens en la main: si le Capitaine n'agrée pas leurs presens, n'ayant pas envie de les laisser passer, il leur dit qu'il a bouché les

chemins, et qu'ils ne scauroient passer"⁽¹¹⁰⁾. Si les Amérindiens décident de passer outre à cet avertissement, ils doivent "se mettre en danger de guerre"⁽¹¹¹⁾. Tous les découvreurs français, comme le père Charles Albanel en 1671-1672 ou Louis Fornel en 1743, doivent offrir des présents aux Amérindiens et Inuit qu'ils rencontrent, s'ils veulent obtenir la permission de découvrir de nouveaux territoires⁽¹¹²⁾. Cette coutume permet, entre autres, aux peuples nomades amérindiens d'exercer leur "souveraineté" sur les territoires qu'ils considèrent comme leur "pays".

La dernière définition se réfère au cadre juridique qui régit les différentes nations du XX^e siècle. Même si les nomades vivent selon un code juridique oral formé de multiples coutumes, il est évident que le cadre juridique occidental actuel ne peut s'appliquer à ces peuples des XVII^e et XVIII^e siècles.

En réalité, sauf quelques exceptions, nous constatons que le cadre théorique qui soutend toutes ces définitions éprouve beaucoup de difficultés à circonscrire le concept d'une nation amérindienne nomade des XVII^e et XVIII^e siècles. Pour vraiment distinguer les différentes nations à travers les écrits des XVII^e et XVIII^e siècles, nous croyons qu'il faut tenir compte de l'opinion sur ce sujet des principaux intéressés, c'est-à-dire les Amérindiens. Nous avons déjà vu précédemment que les interprètes amérindiens qui accompagnent Champlain en 1603 distinguent trois nations: les Montagnais, les Algonkins et les Etchemins. À partir de cet exemple significatif, il faudrait ajouter la caractéristique suivante: une nation nomade amérindienne est composée d'un groupe plus ou moins vaste

d'individus qui se considère différent de ses voisins; en retour ces derniers devraient confirmer cette différence. Tout au cours des différents chapitres du volume, nous en donnerons de nombreux exemples.

On retrouve un des exemples les plus significatifs vers 1669 à Sillery lors de la nomination du plus important chef montagnais. La cérémonie d'investiture veut que les nations alliées viennent présenter leurs hommages au futur chef. Cette coutume confirme en même temps l'importance politique de la nation par le nombre de chefs alliés représentés à la cérémonie. Parmi ceux-ci, outre les Montagnais, on distingue les Français, les Algonkins, les Gaspésiens (Micmacs), les Abénaquis, les Etchemins, les Attikameks, les Nipissings et Hurons⁽¹¹³⁾. Cette nomenclature des représentants des diverses nations invitées par leurs hôtes montagnais de Sillery distingue nettement les différents peuples. Selon nous, il en était de même à l'assemblée de 1603.

Ces distinctions faites par les Amérindiens eux-mêmes se confirment dans les différents registres de baptêmes, si bien que nous croyons que les missionnaires ont fidèlement retranscrit les renseignements que leur fournissaient les nouveaux baptisés, leurs parents ou leurs parrains. Tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, les Algonkins, les Montagnais et les Papinachois etc. se rencontrent toujours sur les mêmes territoires et sont différenciés les uns par rapport aux autres.

Ainsi donc, pour définir le concept d'une nation de nomades amérindiens, nous

avons tenu compte de trois principales caractéristiques. D'abord, les individus qui composent une nation ont une origine commune, mais surtout ils ont partagé une évolution historique commune. Ensuite, ces individus s'indentifient à un territoire précis qu'ils considèrent comme leur "pays". Enfin, les membres d'une nation se présentent comme différents des nations voisines et ces dernières confirment ce fait.

H) LE TERRITOIRE DE CHASSE ET LES BORNES COMMERCIALES

Au moins deux grandes écoles de pensée se sont affrontées dans un débat sur l'origine du territoire de chasse amérindien. Pour les uns, l'existence d'un territoire de chasse "familial" privé fait partie de la tradition des nomades amérindiens et serait antérieure au contact avec les Européens. Pour les autres, le territoire de chasse est la propriété collective de la population aborigène. Ce dernier groupe avance que l'existence d'un territoire de chasse "familial" ne serait qu'une conséquence de l'implantation commerciale européenne qui aurait forcé les Amérindiens à rationaliser la chasse des animaux à fourrures, principalement le castor⁽¹¹⁴⁾. Que nous apprennent les écrits du XVII^e et du début du XVIII^e siècle sur ce sujet?

Pour comprendre si le mode de vie des nomades amérindiens de la zone coniférienne tempérée repose sur l'appropriation d'un quelconque territoire, il faut tenir compte de tout le contexte historique XVII^e siècle. De nombreuses guerres entre les Amérindiens, entre autres, celles qui opposent la coalition

laurentienne aux Iroquois, déplacent temporairement un grand nombre de membres de diverses bandes de plusieurs nations vers le nord du fleuve Saint-Laurent et vers l'est du Québec. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean sert de terre d'accueil à tous ces fuyards invités par leurs alliés montagnais à venir se réfugier chez eux. Les nombreuses épidémies successives qui déciment une bonne partie des maisonnées et bandes montagnaises de 1630 à 1645 permettent sans doute l'absorption momentanée de ces nouveaux venus. La colonisation française, l'implantation du commerce européen dans des régions de plus en plus éloignées et le saccage faunique qui accompagne cette colonisation et ce commerce doivent aussi entrer en ligne de compte. À titre d'exemple, lorsque nous analysons les textes de 1633-1634 du père Paul Le Jeune ou ceux de 1647-1648 de Gabriel Druillettes, il faut savoir que, du temps de Le Jeune, les Montagnais jouissent d'une relative sécurité face à leurs ennemis iroquois, tandis qu'en 1647-1648, les Montagnais apparaissent davantage comme les hôtes d'alliés traqués par leur ennemi commun et ce, jusque dans la région de Tadoussac.

a) **Le cycle de vie annuelle d'une bande d'hiver montagnaise**

Pour comprendre le mode de vie nomade des Amérindiens de la zone coniférienne tempérée, nous suivrons une bande d'hiver montagnaise de Tadoussac qui accueille, en 1633-1634, le père Paul Le Jeune lors de son hivernement, parce que, après son retour, ce missionnaire rédige un rapport circonstancié de son expérience longue de six mois. Celle-ci se passe sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent dans les environs du bassin hydrographique de la rivière Matane.

Lorsqu'on scrute attentivement ce texte, il est possible de mettre dans leur contexte les nombreux déplacements qui sont directement reliés à l'abondance ou non des ressources de subsistance d'un territoire connu et exploité par cette bande d'hiver montagnaise et ce, depuis déjà longtemps.

Dès la fin d'août et jusque vers la fin d'octobre 1633, les Montagnais montent et dressent leurs cabanes près de Québec où ils pêchent l'anguille. Selon Le Jeune, une famille montagnaise peut "en prendre trois cens en une nuit et bien davantage, quelquefois fort peu. C'est chose estrange de la grande quantité de ce poisson qui se retrouve en cette rivière, és mois de Septembre et d'Octobre"⁽¹¹⁵⁾. Les Montagnais profitent de la migration annuelle des anguilles pour en faire d'amples provisions. Pour la conserver, elle est sommairement fumée et séchée. Ainsi, "en Novembre, Décembre, et souvent en Janvier, ils mangent leurs anguilles boucanées, et quelques Porcs epics qu'ils prennent pendant les petites neiges, comme aussi quelques Castors s'ils en trouvent"⁽¹¹⁶⁾. À la fin d'octobre 1633, Le Jeune part de Québec "avec vingt Sauvages, comptant les hommes, les femmes et les enfants"⁽¹¹⁷⁾. Le groupe voyage dans une chaloupe et dans un petit canot d'écorce⁽¹¹⁸⁾. Sur leur route, les membres du groupe en profitent pour chasser des oiseaux de toutes sortes qui entreprennent leur migration annuelle vers le sud⁽¹¹⁹⁾. Le trente octobre 1633, deux autres maisonnées viennent se joindre à celle qui avait accueilli Le Jeune. Ce sont celles d'Ekhenamabamate et d'un sorcier, frère de l'hôte du missionnaire.

Cette bande d'hiver de 45 personnes descend lentement le fleuve. Le Jeune décrit la journée du 12 novembre 1633⁽¹²⁰⁾ en racontant que les Amérindiens commencent "enfin d'entrer dedans les terres, laissent"⁽¹²¹⁾ leurs embarcations dans une île. Puis le Jésuite ajoute que "jusques icy nous avons fait chemin dans le pays des poissons, toujours sur les eaux, ou dans les Isles, dorénavant nous allons entrer dans le Royaume des bestes sauvages"⁽¹²²⁾. Le Jeune en profite alors pour préciser que les "sauvages passent l'hiver dedans ces bois, courans çà et là, pour y chercher leur vie"⁽¹²³⁾. Comme la mi-novembre coïncide avec le "commencement des neiges ils cherchent le Castor dans des petits fleuves; et le Porc-espice dans les terres quand la neige est profonde ils chassent à l'Orignac et au Caribou"⁽¹²⁴⁾.

La période d'hivernement de la bande d'hiver montagnaise s'étire du 12 novembre 1633 au 22 avril 1634. Durant cette période, les fréquents déplacements sont causés par l'insuffisance de vivres autour du campement. Pendant l'hivernement, Le Jeune précise qu'ils déménagèrent dans "vingt-trois stations"⁽¹²⁵⁾ soit l'équivalent d'une fois la semaine. Le tracé du trajet de l'hivernement est fixé avant le départ et, à chaque cabanage, la bande d'hiver chasse sur un rayon de trois à quatre lieues de campement, c'est-à-dire environ 14 à 19 kilomètres. En général, le trajet suit un bassin hydrographique⁽¹²⁶⁾. Selon Le Jeune, chaque déménagement est aussi une journée de jeûne⁽¹²⁷⁾. Pour se déplacer d'un endroit à l'autre, ils utilisent des traînes sur lesquelles les Montagnais "lient leur bagage là dessus, et avec une corde qui leur vient passer sur l'estomach, ils traînent sur la neige ces chariots sans roues"⁽¹²⁸⁾. Puis,

"tout le monde chargé on monte à cheval sur des raquettes qu'on se lie aux pieds afin de ne point enfoncer dans la neige"⁽¹²⁹⁾.

Tout au long de leurs pérégrinations, les Montagnais essaient de se nourrir de gibier frais. Mais, en cas de disette, Le Jeune apprécie comme les autres "un bon repas d'une peau d'anguille boucannée qu'(il) jettai(t) aux chiens quelques jours auparavant"⁽¹³⁰⁾. Il arrive parfois que la panique s'empare de la bande lorsqu'il n'y a pas "assez de neige pour tuer l'Orignac, des Castors et des Porcs-espics"⁽¹³¹⁾. C'est ainsi que le 20 décembre 1633, la bande est obligée de se scinder en deux groupes "à raison qu'il n'y avoit pas assez de chasse pour nourrir tout le monde"⁽¹³²⁾. Par ailleurs, lorsque la chasse est fructueuse, les Montagnais s'invitent et organisent des festins et des danses⁽¹³³⁾. Cependant, dans les moments de disette, Le Jeune prend conscience de l'entraide qui existe entre les bandes de chaque quartier de chasse. Au cours de ces partages, le missionnaire admire "l'amour que ces barbares se portent les uns aux autres"⁽¹³⁴⁾. À titre d'exemple, le 10 janvier 1634, après une disette, le groupe de Le Jeune partage la chair d'un orignal avec quelques membres d'une autre maisonnée qui venaient demander assistance, même si les hôtes du Jésuite savaient que ce geste leur enlevait "le morceau de la bouche"⁽¹³⁵⁾.

Continuant leur route, lors de la "douzième station", les hôtes montagnais de Le Jeune atteignent la limite extrême de leur territoire de chasse. Ils commencent "d'oresnavant à tourner bride et à tirer vers l'Isle où nous avons laissé nostre Chaloupe"⁽¹³⁶⁾. Selon le texte de ce Jésuite, nous croyons qu'ils sont rendus près

des sources de la rivière Saint-Jean. Quoi qu'il en soit, cette bande d'hiver a parcouru entre 72 et 96 lieues, c'est-à-dire entre 346 et 460 kilomètres. Ces chiffres sont obtenus en tenant compte que, à chacun des douze campements depuis leur départ du fleuve, les Amérindiens, comme le fait remarquer Le Jeune, chassent sur un territoire de trois à quatre lieues de rayon du campement ou six à huit lieues de diamètre⁽¹³⁷⁾. Si nous tenons compte de la sinuosité des rivières du Bas du fleuve, cette distance parcourue par cette bande d'hiver semble correspondre à la réalité, puisque de l'embouchure de la rivière Matane jusqu'aux sources de la rivière Saint-Jean, il faut compter environ 155 kilomètres, et ce, en ligne droite.

À cette douzième station, l'épaisseur de la neige est suffisante pour permettre la chasse intensive de l'orignal. C'est alors réjouissances, festins et danses. Le surplus de chair est séché et boucané⁽¹³⁸⁾. Ces paquets de chair d'orignal boucané servent "pour se nourrir le reste de temps jusques en Septembre"⁽¹³⁹⁾. La chasse ayant connu beaucoup de succès, Le Jeune écrit "que depuis le commencement de Février jusques en Avril nous eusmes toujours dequoy manger, mais d'un boucan si dur et si salé et en si petite quantité, horsmis quelques jours d'abondance"⁽¹⁴⁰⁾. Comme Le Jeune est presque incapable de digérer ce boucan, il tombe malade et le demeure jusqu'à la fin de mai 1634⁽¹⁴¹⁾. Précisons ici que le boucan d'orignal joue en hiver le rôle de base alimentaire comme celui de l'anguille durant l'automne. S'il advient que la chasse d'hiver s'avère infructueuse à cause d'un manque de neige qui sert "à arrêter les grandes jambes de l'Élan"⁽¹⁴²⁾, les nomades amérindiens de la zone coniférienne

tempérée connaissent la famine et "souffrent grandement"⁽¹⁴³⁾. C'est durant ces périodes de grandes disettes qu'il arrive parfois que certains membres d'une bande d'hiver d'un autre quartier viennent chasser sur les "marches" de leurs voisins⁽¹⁴⁴⁾.

De la treizième jusqu'à la vingt-troisième station, la bande hôte de Le Jeune redescend lentement par la même route vers les rives du fleuve Saint-Laurent⁽¹⁴⁵⁾. Elle atteint le fleuve le 4 avril 1634. À marée basse, elle rejoint l'île où se trouve la chaloupe et les canots⁽¹⁴⁶⁾. La maladie de Le Jeune l'oblige à quitter le groupe. Il se fait raccompagner à Québec par deux frères amérindiens, dont son hôte Mestigouït. Il arrive à la maison des Jésuites "le Dimanche de Pasques fleurie 9 d'Avril"⁽¹⁴⁷⁾. Pour sa part, le reste de la bande a dû attendre quelques jours avant de partir et d'essayer de rejoindre Tadoussac vers la fin d'avril 1634. Si l'on se fie à l'hivernement de 1647-1648 du père Gabriel Druillettes, avec une bande d'hiver montagnaise de la même région, celle-ci quitte l'embouchure de la rivière Matane le 14 avril et arrive à Tadoussac le 30 avril 1648⁽¹⁴⁸⁾.

Au cours des mois de septembre à avril, deux temps forts marquent la survie d'une bande d'hiver amérindienne. Ses membres doivent accumuler une provision de poisson "boucané" au début de l'automne. Celle-ci leur sert de base alimentaire jusqu'aux grandes neiges de mois de janvier. Cette chasse des grands mammifères terrestres leur permet par la suite de se garnir de chair "boucanée" qui devient la base de leur alimentation jusqu'au mois d'avril. Dans le cas de la

bande hôte du père Le Jeune, il s'agit de l'anguille pêchée devant Québec et de l'orignal chassé au sud-est de Matane. Il est probable qu'une bande d'hiver du lac Saint-Jean opère selon le même cadre. Pour cette dernière, la fin d'août et le mois de septembre, moment de la frai de certains poissons, principalement les truites, est l'occasion d'une pêche intensive dans le but d'accumuler des provisions pour jusqu'en janvier. Au moment des grandes neiges hivernales, la chasse à l'orignal ou au caribou, selon les régions, permet la survie jusqu'au printemps suivant. Dans ce contexte, une mauvaise pêche à l'automne et/ou une chasse médiocre en janvier signifient pour ces nomades la disette et, dans certains cas, la famine et la mort. Comme le constatent les missionnaires, certaines années, les Amérindiens reviennent de leur chasse d'hiver "gros et gras ramenans leurs traîneaux, ou leurs petits canots chargez de gros paquets de chair, qu'ils ont fait boucaner à la fumée"⁽¹⁴⁹⁾. Par contre, lorsque la chasse "n'a pas donné, ils sont maigres et défaits comme des squelets, ne rapportans que la peaux et les os"⁽¹⁵⁰⁾.

Les mois de mai, juin, juillet et août apparaissent comme une période d'abondance, puisque les vivres reçues en échange des fourrures⁽¹⁵¹⁾, la chasse, la cueillette et surtout la pêche dans les nombreux lacs poissonneux et sur les sites des passes migratoires, entre autres, du saumon et de l'anguille, assurent la nourriture quotidienne. Précisons qu'avant l'arrivée des Européens, le commerce des pelleteries se faisait principalement en échange de produits agricoles des nations iroquoïennes⁽¹⁵²⁾. Durant cette période, les bandes d'hiver se retrouvent au lieu de leur rassemblement annuel. Elles se regroupent alors en bande d'été.

À ces occasions, les chefs en profitent pour envoyer des délégations vers d'autres bandes d'été de leur propre nation et de nations alliées. Ces délégués peuvent alors contracter une alliance, amorcer ou engager le processus de guerre ou de paix, commercer etc.⁽¹⁵³⁾. Ce cycle annuel et les occupations estivales des nomades amérindiens de la zone coniférienne tempérée sont étroitement rattachés à l'existence d'un type de territoire de chasse qui amène plusieurs maisonnées de chaque bande d'hiver à fréquenter à peu près le même endroit au même temps de l'année.

b) **La notion de territoire et les bornes commerciales amérindiennes**
(fig.2)

Le nomade amérindien de la zone coniférienne tempérée du XVII^e siècle ne voit pas la terre, la flore et la faune comme un Européen. Pour lui, un territoire est riche s'il y trouve suffisamment de gibiers pour vivre. Il n'exploite donc pas un territoire comme un paysan français qui rase la forêt et fait fuir la faune dans le but de mettre une terre défrichée en valeur par l'agriculture. Le nomade vient plutôt se greffer sur un territoire comme un prédateur. Mais à la différence des animaux, il veille à maintenir suffisamment d'espèces fauniques en âge de se reproduire pour assurer sa survie à long terme. En fait, une connaissance poussée de la flore et de la faune des territoires de chasse qu'il fréquente lui est essentielle. Cependant, comme le paysan, il dépend des caprices de la température. Un hiver sans neige le réduit autant à la famine qu'un manque prolongé de pluie pour l'agriculteur.

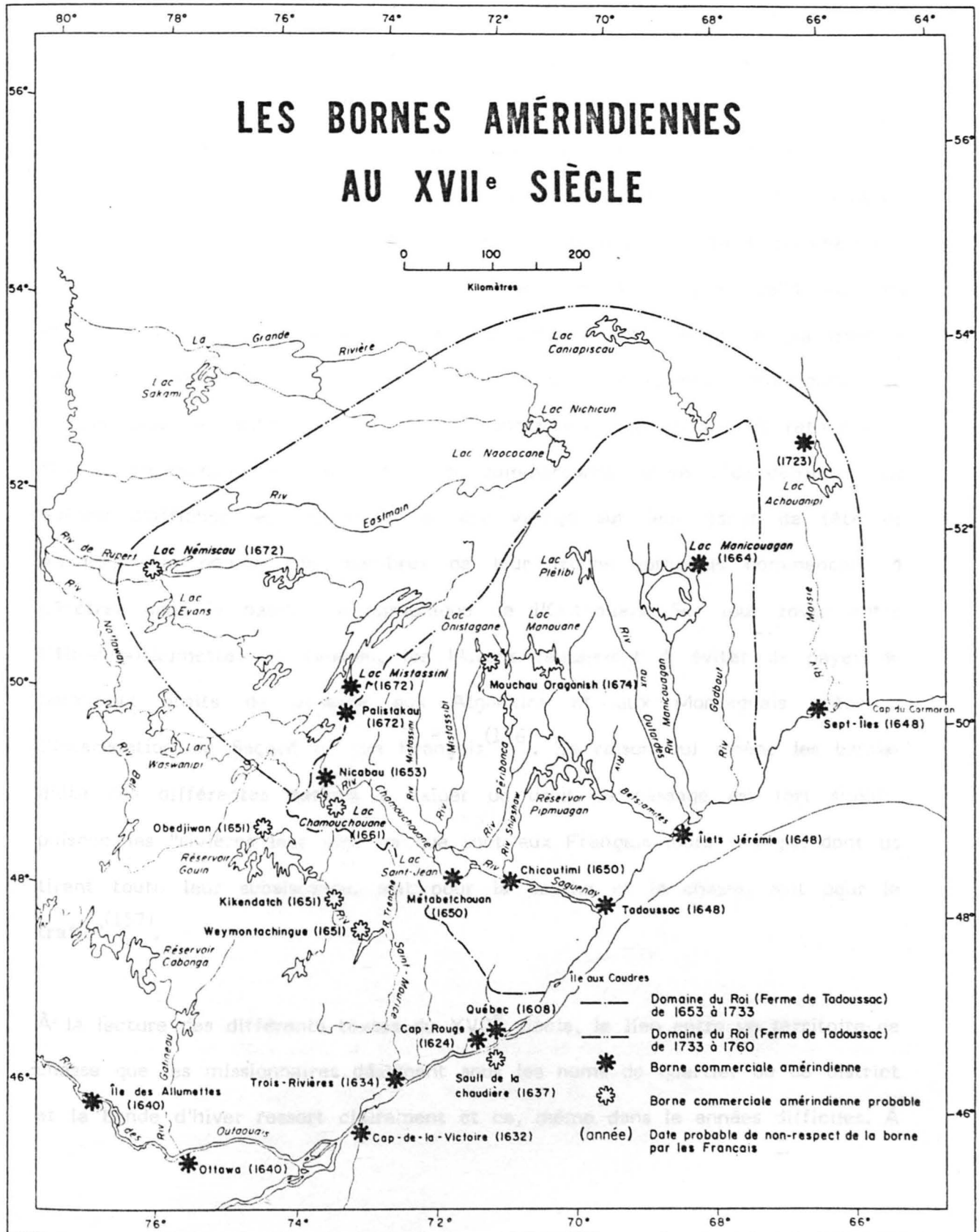


Figure 2

Comme le dit si bien le père Charles Albanel: "ce n'est pas d'aujourd'hui que les Sauvages, par une maxime de leur politique, ou de leur avarice, sont extrêmement réservés à donner passage par leurs rivières aux étrangers pour aller aux Nations éloignées"⁽¹⁵⁴⁾. Cette coutume amérindienne semble générale chez les nomades et elle existe même chez les nations sédentaires, comme celle des Hurons. À ce sujet, le récollet Gabriel Sagard écrit, en 1624, que les étrangers doivent payer un droit de passage s'ils veulent pénétrer ou traverser le territoire huron⁽¹⁵⁵⁾. Ce missionnaire prend réellement conscience de l'importance de cette coutume lorsqu'il entreprend son voyage de retour vers Québec en compagnie d'une troupe de commerçants hurons. Ces derniers sont obligés d'afficher les armoiries de leur village sur leur canot de tête et d'indiquer le nombre de membres de leur troupe lorsqu'ils commencent à pénétrer dans le bassin hydrographique de l'Outaouais. Sur leur route entre l'île-des-Allumettes et Québec, les Hurons réussissent à éviter de payer de nombreux droits de passage aux Algonkins et aux Montagnais grâce à l'intervention de Sagard et des Français⁽¹⁵⁶⁾. La raison qui amène les bandes d'été des différentes nations à exiger un droit de passage est fort simple, puisque les "rivières leur sont ce que sont aux Français leurs champs, dont ils tirent toute leur subsistance, soit pour la pêche et la chasse, soit pour le trafic"⁽¹⁵⁷⁾.

À la lecture des différents textes du XVII^e siècle, le lien entre un territoire de chasse que les missionnaires désignent sous les noms de quartier ou de district et la bande d'hiver ressort clairement et ce, même dans les années difficiles. À

titre d'exemple, après avoir invité la famille de Noël Negabamat, capitaine montagnais de Québec, Georges Etouet, capitaine de Tadoussac, avoue au père Gabriel Druillettes en 1647 qu'il "n'y a quasi point d'animaux au lieu où nous allons, tous les bons endroits sont remplis de chasseurs, il ne reste en ce quartier-cy, que cette vallée, où peut estre nous trouverons la mort"⁽¹⁵⁸⁾. Dans ce dernier cas, il faut situer cet hivernement dans le contexte de la menace iroquoise qui se fait sentir jusqu'à Tadoussac. Comme le précise Druillettes, la coutume veut "que les Capitaines d'un païs, donnent toujours l'avantage aux Capitaines des autres nations qui viennent chasser en leur district"⁽¹⁵⁹⁾.

D'après ce texte, un district comprendrait plusieurs quartiers de chasse et serait contrôlé par une bande d'été. En effet, lors des hivernements de 1633-1634 et 1647-1648 dans la même région, Le Jeune et Druillettes accompagnent à tour de rôle une bande d'hiver qui chasse dans un quartier bien précis. Les membres de ces bandes d'hiver ne vont "neantmoins qu'aux endroits dont ils ont convenu, devant de se separer les uns des autres"⁽¹⁶⁰⁾. Au printemps, les Montagnais de toutes ces bandes d'hiver se rassemblent "sur les rives du grand Fleuve, au lieu qu'ils reconnaissent plus particulièrement pour leur païs"⁽¹⁶¹⁾. Dans cet exemple-ci, il s'agit de Tadoussac⁽¹⁶²⁾. Au début du XVII^e siècle, cet endroit voit le rassemblement de plusieurs bandes d'été montagnaises. Celles-ci exploitent les territoires de plusieurs districts limitrophes. En effet, vers 1633, "trois cens guerriers ou chasseurs effectifs qui (fait) environ avec leurs familles douze à quinze cens ames"⁽¹⁶³⁾ se regroupent à chaque printemps à Tadoussac. Leur nombre et leur rôle militaire et politique au sein de l'alliance

franco-amérindienne mènent ces Montagnais à interdire l'accès au port de Tadoussac à tout membre d'une nation étrangère qui n'est pas préalablement invité⁽¹⁶⁴⁾. Il s'agit simplement pour ces bandes d'été montagnaises de faire respecter la borne commerciale de Tadoussac qui sert en même temps de frontière est à toute leur nation. Les épidémies successives des années 1630 et 1640 et leur guerre contre les Iroquois les déciment tellement qu'ils se verront obliger de faire disparaître cette interdiction vers la fin des années 1640⁽¹⁶⁵⁾.

L'exploitation de territoires de chasse se vérifie dans les autres régions de la zone coniférienne tempérée. Sur cette question, les documents révèlent, entre autres, que les Attikameks du bassin hydrographique du Saint-Maurice "se rassemblent tous, chaqu'un en son cartier, certains jours de l'année"⁽¹⁶⁶⁾. Le missionnaire, probablement Jacques Buteux, précise qu'ils ont "leurs limites"⁽¹⁶⁷⁾. "Si quelqu'un s'avance sur les terres, ou plutôt dans les bois de ses voisins, cela se fait sans querelle, sans dispute, sans jalousie"⁽¹⁶⁸⁾. La connaissance des lieux de chasse et de l'itinéraire que suit chacune des bandes d'hiver par les autres bandes du district favorise cette entraide. Elle permet aussi à un missionnaire qui hiverne avec l'une d'elles de visiter ses ouailles durant l'hiver. Le meilleur exemple à ce sujet est probablement celui du père François Crépieul. Lors de son hivernement de 1673-1674 au nord du lac Saint-Jean, ce Jésuite sait parfaitement où se rendre et qui il rencontrera et ce, tout au long de l'hiver. Il en est de même pour les Amérindiens qui désirent rencontrer Crépieul⁽¹⁷⁰⁾.

À la lumière de tous les renseignements recueillis, le territoire de chasse

amérindien existe au tout début du XVII^e siècle, et ce, pour toute la zone où l'on trouve une forêt coniférienne tempérée. Pour nous, il est évident que la même situation se rencontre dans toutes les autres zones écologiques qui couvrent le territoire actuel du Québec. Cependant, le territoire de chasse est exploité par une bande d'hiver. Appelé "quartier" par les missionnaires, ce territoire comprend plusieurs vallées. À titre d'exemple, en 1647-1648, les soixante-dix membres de la bande d'hiver dirigée par Georges Etouet, capitaine de Tadoussac, se subdivisent en deux plus petites bandes, parce qu'on ne trouve pas suffisamment de vivres pour nourrir tout le monde. Etouet prie donc le père Gabriel Druillettes de l'accompagner tout en prenant soin de lui préciser "qu'il n'y a quasi point d'animaux au lieu où nous allons, tous les bons endroits sont remplis de chasseurs, il ne reste en ce quartier-cy, que cette vallée, où peut estre nous trouverons la mort"⁽¹⁷¹⁾.

Avant le départ pour son "quartier" d'hiver, le capitaine d'une bande d'hiver précise aux autres bandes la vallée qu'il fréquentera durant la saison hivernale. Il est probable que ces différentes vallées soient exploitées à tour de rôle. Mais, étant donné l'état de guerre en 1647-1648, cette bande accueille celle de Noël Négabamat, capitaine de Québec. Dans ce contexte, il est possible que la vallée que doit choisir Etouet et sa bande en soit une qui ait été exploitée plusieurs années consécutives. Pour cette raison, ce capitaine se montre pessimiste sur les possibilités de faire une bonne chasse. Quoi qu'il en soit, une fois choisie la "vallée d'un quartier", celle-ci est sillonnée d'une façon systématique. En effet, dans le cas de la bande-hôte de Le Jeune en 1633-1634, la dimension de chaque

partie du territoire chassé et trappé occupe un rayon de 14 à 18 kilomètres autour du campement. Comme elle a décampé douze fois avant d'atteindre la limite de son territoire, sa superficie, probablement un bassin hydrographique, s'étend sur 346 à 460 kilomètres de profondeur sur trente à quarante kilomètres de largeur.

Plusieurs "quartiers" de bandes d'hiver forment un district qui englobe un vaste territoire contrôlé par une bande d'été. Les différentes bandes d'été se rassemblent au printemps à un endroit qui leur sert de borne commerciale face aux autres nations. Si l'on se fie au regroupement des Montagnais au printemps à Tadoussac vers les années 1630-1650, nous sommes en présence de six à huit bandes d'été. Dans le cas d'un bassin hydrographique important comme celui du Saint-Maurice, chacun de ses principaux affluents doit permettre de nourrir une bande d'hiver.

Le contrôle du "quartier" échappe au début du XVII^e siècle à un groupe multifamilial mais appartient plutôt à la bande d'hiver. Malgré cette précision, il n'en demeure pas moins qu'une bande exerce un contrôle sur un territoire dont les limites sont connues par les autres bandes. Un code d'entraide, surtout en cas de disette et de famine, permet à une bande de venir chasser sur les "marches" de ses voisins. Cette permissivité s'explique par le fait que les bandes d'hiver exploitent des "quartiers" limitrophes et appartiennent à la même bande d'été.

En général, l'ensemble des territoires de chasse des bandes d'hiver d'une même nation s'étire sur un ou plusieurs bassins hydrographiques. Dans le cas des Attikameks, ce territoire comprend tout le bassin hydrographique du Saint-Maurice situé au nord du lac Blanc. Pour les Papinachois, leurs territoires chevauchent une vaste région qui s'étend de la rivière Betsiamites à Sept-Îles. Ainsi distribuées, les bandes d'hiver et d'été de chaque nation exercent un contrôle sur un "pays" auquel elles s'identifient. Pour y venir ou pour le traverser, les membres des autres nations, y compris les Français, doivent y être invités ou payer un droit de passage à certains endroits que nous avons appelés bornes commerciales amérindiennes. Les principales d'entre elles sont reproduites sur une carte (fig.2). Les dates qui figurent sur cette carte marquent l'année où un Français a réussi à la franchir pour une des premières fois.

I) LA PRÉSENTATION DES TROIS SECTIONS DU VOLUME

Ce texte se subdivise en trois grandes sections. Chacune comprend trois chapitres. Ainsi, la première section traite des Amérindiens du Québec avant 1657. Elle poursuit comme objectif de tracer l'évolution des Amérindiens avant l'impact décisif de la colonisation européenne. Les deux premiers chapitres: "La Préhistoire Du Québec" et "Une Énigme À Résoudre, le XVI^e siècle" ont une visée globale en ce qu'ils présentent l'évolution des peuples autochtones qui ont vécu sur le territoire du Québec actuel et parfois même bien au-delà. Ces deux premiers chapitres permettent aussi de mettre en situation le troisième qui s'attarde à localiser le plus précisément possible les peuples qui font l'objet de notre étude.

La seconde section, "Les Guerres Amérindiennes et L'Organisation Politique des Nomades Amérindiens Au XVII^e Siècle", trace les grandes lignes des différentes guerres qui ont provoqué d'importants bouleversements chez presque toutes les populations amérindiennes du Nord-Est de l'Amérique du Nord. Dans le premier chapitre, nous y décrivons l'état des tensions qui a régné à l'est de Tadoussac entre les différentes nations de cette vaste région et ce, au tout début du XVII^e siècle. Le chapitre suivant aborde les deux grandes offensives iroquoises et leurs conséquences chez tous les peuples qu'elles ont touchés. Le dernier chapitre amène à comprendre, pour la période de 1647-1720, les différentes séquences des guerres iroquoises et siouses dans la très vaste région des Grands Lacs et les conséquences de ces guerres sur les nations qui entretiennent des alliances

militaires et commerciales avec les Français et leurs alliés amérindiens. Nous profitons aussi de l'occasion pour situer en toile de fond la concurrence commerciale et militaire franco-anglaise dans les Grands Lacs et à la Baie d'Hudson et ce, de 1658 à 1713.

La troisième section aborde plus spécifiquement l'Histoire Des Amérindiens Du Saint-Maurice Jusqu'au Labrador: 1666-1760. Les trois chapitres qui la composent couvrent respectivement les périodes suivantes: 1666-1705, 1706-1733 et 1734-1760. Tout en décrivant l'évolution historique des différentes nations et leur localisation sur ce vaste territoire, ils tiennent compte de l'influence de la présence européenne sur le continent nord-américain et de ses conséquences.

LES RÉFÉRENCES DE L'INTRODUCTION

1. Léonidas Larouche, Le Second Registre De Tadoussac (1668-1700), Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1972, p. 22.
2. Ibid., p. 67.
3. Ibid., p. 4.
4. Ibid., p. 5.
5. Ibid., p. 8.
6. Ibid., p. 33.
7. Ibid., p. 8.
8. Ibid., p. 22.
9. Ibid., p. 60.
10. Ibid., pp. 31, 49, 59.
11. Ibid., pp. 3, 107.
12. Ibid., pp. 9, 19.
13. Ibid., pp. 23, 40.
14. Léo-Paul Hébert, Le Troisième Registre De Tadoussac, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1976, pp. 76, 77, 304.
15. Ibid., pp. 325, 326.
16. Ibid., pp. 76, 77, 175.
17. Ibid., p. 74.
18. Roger J.M. Marois, Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique, No. 17, Musée nationale de l'homme, Ottawa, 1974, p. 24.
19. Serge-André Crête, op. cit., "Les Amérindiens", dans Histoire du Québec, collectif publié sous la direction de Jean Hamelin, Toulouse, Privat, 1976, p. 17.
20. James V. Wright, La préhistoire du Québec, No. 97, Musée nationale de l'homme, Ottawa, 1981, p. 29.
21. Camille Rousseau, Géographie floristique du Québec-Labrador, Travaux et documents du Centre d'Études Nordiques, No. 7, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 15.

22. Ibid., p. 16.
23. Michel Jurdant et Jean-Pierre Ducroc, Carte écologique du territoire de la baie James, No. 10, Service des études écologiques régionales, Environnement Canada, Québec, Mars 1980, pp. 24-25.
24. Québec, Gouvernement du, Annuaire du Québec: 1964-1965, Québec, l'Editeur officiel du Québec, 1965, p. 34.
25. Ibid., p. 34.
26. Serge Payette, "Limite des forêts dans le nord du Québec et du Labrador", dans Géos, vol. 11, numéro 3, été 1982, p. 21.
27. Ibid., p. 21.
28. Cynthia V. Wilson, "The summer season along the east coast of Hudson Bay during the nineteenth century" in Canadian Climate Center, No. 82-4, Downsview, Ontario, 1982, pp. 3-4.
29. Benoit Brouillette, "Paysages d'autrefois", dans Revue de géographie de Montréal, vol. XX, 1-2, 1966, p. 51.
30. Ibid., p. 52.
31. Richard Ares, "Les Relations des Jésuites et le climat de la Nouvelle-France", dans Société Royale du Canada, Vol. VIII, Ottawa, 1970, p. 76.
32. Benoit Brouillette, op. cit., p. 50
33. Ibid., p. 55.
34. Benoit Brouillette, "Quelques observations climatiques en Nouvelle-France au dix-huitième siècle", dans Société Royale du Canada, vol. VIII, Ottawa, 1970, pp. 94-95.
35. Anonyme, Symposium 1976, sous l'égide d'Environnement Canada, de la Société de développement de la baie James et de la Société d'énergie de la baie James, Montréal, 19-20 mai 1976, pp. 608-610-611 et 633.
36. Ibid., p. 618.
37. Roger J.M. Marois, Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique, pp. 51-53.
38. Ibid., pp. 215-216.
39. Ibid., p. 51.
40. Anonyme, Symposium 1976, pp. 624-629-631-633.
41. Reuben Gold. Thwaites, The Jesuit Relations And Allied Documents, New-York, Pageant Book Company, 1959, vol XLVI, (1659-1661), pp. 258 et 278; voir aussi Jean-Paul Simard, "Le meeting de Mouchau Oraganich"

- dans Recherches Amérindiennes, 1976-77, p. 9.
42. Reuben Gold. Thwaites, The Jesuit Relations, vol. LVI, (1671-1672), pp. 156-160.
 43. Ibid., vol. XLVI, (1659-1661), p. 278.
 44. Ibid., vol. LVI, (1671-1672), pp. 178-180-182.
 45. Ibid., vol. LVI, (1671-1672), pp. 202-204.
 46. Anonyme, Symposium 1976, pp. 598, 599 et 626.
 47. Reuben Gold. Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XLVI, (1659-1661), p. 278; vol. LVI, (1671-1672), p. 154; et Archives publiques du Canada, Série C 11 A, vol. 19, folio 212.
 48. Ibid., vol. XXXI, (1647), p. 208; A.P.C., Série C 11 A, vol. 25, folios 33 a à 47a, 79.
 49. Jacques Buteux, Le premier évangéliste de la région du St-Maurice (1634-1652), No. 6, Les éditions du Bien Public, Trois-Rivières, 1934, pp. 18-23, 29 et 69.
 50. Reuben Gold. Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XLIX, (1663-1665), p. 38.
 51. Ibid., vol. XLIX, (1663-1665), pp. 50 et 70 et Archives Publiques du Canada, Série C II A, vol. 109, folio 03A.
 52. Reuben Gold. Thwaites, The Jesuit Relations, vol. LIII, (1669-1670), p. 88.
 53. Ibid., vol. XLV, (1659-1660), pp. 64-66.
 54. Gabriel Sagard, Histoire du Canada et voyages, vol. II, Paris, Librairie Tross, 1866, p. 299.
 55. Ibid., p. 301; Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XII, (1637), p. 164.
 56. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VI (1633-1634), p. 254.
 57. Ibid.
 58. Ibid.
 59. Ibid., vol. XI, (1637), p. 180.
 60. Ibid., vol. XII, (1637), p. 164.
 61. Ibid., vol. XVI, (1639), pp. 204, 206.
 62. Camille de Rochemonteix, S.J., Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle, Paris, Letouzey et Ané, 1896, vol. I, p. 1

63. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. V, (1632-1633), p. 102.
64. Ibid., vol. VII, (1634-1635), p. 106, 108.
65. Ibid., vol. LIX, (1673-1677), p. 30.
66. Eleanor Burke Leacock, "Les relations de production parmi les peuples chasseurs et trappeurs des régions subarctiques du Canada", Recherches Amérindiennes au Québec, vol. X, nos 1-2, 1980, p. 83.
67. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. V, (1632-1633), p. 88.
68. Ibid.
69. Ibid., vol. III, (1611-1616), p. 108; Gouvernement de Québec, Correspondance de Talon avec la cour de France (1665-1667), Québec, Archives du Québec, 1930-1931, p. 63.
70. Gouvernement du Québec, Correspondance de Talon avec la cour de France (1665-1667), p. 49.
71. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VII, (1634-1635), pp. 106, 108, 146.
72. Ibid., vol. XXXII, (1647-1648), pp. 262, 268, 270.
73. Gabriel Sagard, Histoire du Canada, vol. I, pp. 62, 63.
74. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. LIII, (1669-1670), p. 68.
75. Ibid., p. 72.
76. Ibid.
77. Ibid., vol. LIX, (1673-1677), pp. 30 à 38.
78. Ibid., vol. VI, (1633-1634), p. 236.
79. Ibid., vol. VII, (1634-1635), p. 174.
80. Ibid., vol. XXXII, (1647,1648), p. 270.
81. Ibid., vol. XXIX, (1645,1646), pp. 138-142.
82. Ibid., vol. XXXII, (1647-1648), p. 270.
83. Ibid., vol. LIX, (1673-1677), p. 26; vol. LX, (1675-1677), p. 246.
84. Ibid., vol. XLVIII, (1662-1664), p. 278.
85. Ibid., vol. XLIX, (1663-1665), p. 48.
86. Ibid., vol. XXIV, (1642-1643), p. 67.

87. Ibid., vol. XXXII, (1647-1648), p. 262.
88. Ibid., p. 266.
89. Ibid., p. 282.
90. Ibid., vol. LIII, (1669-1670), p. 84.
91. Ibid.
92. Ibid., p. 86.
93. Ibid., vol. LVI, (1671-1672), p. 208.
94. Ibid., pp. 208, 210.
95. Ibid., vol. XXXVII, (1651-1652), p. 44.
96. Ibid., p. 50.
97. Ibid., p. 52.
98. Ibid., p. 58.
99. Ibid., p. 62.
100. Albert Tessier, Jacques Buteux, Trois-Rivières, Editions du "Bien Public", 1934, pp. 11 à 21.
101. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXXII, (1647-1648), p. 282.
102. Ibid., vol. XXIX, (1645-1646), p. 122.
103. Ibid., vol. XXXVI, (1650-1651), p. 222.
104. Ibid., vol. LIII, (1669-1670), pp. 76, 78.
105. Ibid., vol. XII, (1637), p. 186.
106. Paul Robert, Le petit Robert, vol. I, Société Du Nouveau Littré, Paris, 1977, p. 1256.
107. Georges-Emile Giguère, Oeuvres De Champlain, Montréal, 1973, pp. 71-73.
108. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. LXXII, pp. 40, 41, 65; vol. LXXIII, pp. 157, 158, 216, 217.
109. Ibid., vol. XII, (1637). p. 188.
110. Ibid.
111. Ibid.
112. Ibid., vol. LVI, (1671-1672), pp. 168 à 176; Pierre-Georges Roy, Inventaire

De Pièces sur la Côte du Labrador, vol. II, Archives De La Province De Québec, Québec, 1942, pp. 203, 218, 238.

113. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. LII, (1667-1669), pp. 222, 224.
114. Eleanor Leacock, "Les Relations de production parmi les peuples chasseurs et trappeurs des régions subarctiques du Canada", Recherches Amérindiennes au Québec, vol. X, nos 1-2, 1980, pp. 79-81.
115. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VI, (1633-1634), p. 310.
116. Ibid., p. 276.
117. Ibid., vol. VII, (1634-1635), p. 72.
118. Ibid., p. 82.
119. Ibid., vol. VI, (1633-1634), p. 270; vol. VII, (1635-1635), pp. 72, 78.
120. Ibid., vol. VII, (1634-1635), p. 108.
121. Ibid., pp. 104, 106.
122. Ibid., p. 106.
123. Ibid.
124. Ibid.
125. Ibid., pp. 106, 108.
126. Ibid et vol. XXXVII, (1651-1652), p. 186.
127. Ibid, vol. VII, (1634-1635), p. 114.
128. Ibid., p. 110.
129. Ibid.
130. Ibid., p. 124.
131. Ibid., p. 144.
132. Ibid., p. 146.
133. Ibid., p. 178.
134. Ibid., p. 174.
135. Ibid., p. 174, 176.
136. Ibid., p. 179.

137. Ibid., p. 108.
138. Ibid., p. 178.
139. Ibid., vol. VI, (1633-1634), p. 276.
140. Ibid., vol. VII, (1634-1635), pp. 178, 180.
141. Ibid., p. 178.
142. Ibid.
143. Ibid., vol. VI, (1633-1634), p. 276.
144. Ibid., vol. VII, (1634-1635), p. 170.
145. Ibid., pp. 182,192.
146. Ibid., pp. 192, 194.
147. Ibid., p. 208.
148. Ibid., vol. XXXII, (1647-1648), p. 272.
149. Ibid., vol. XXXVII, (1651-1652), p. 188.
150. Ibid.
151. Ibid., vol. XXVI, (1642-1644), p. 128.
152. Nicolas Perrot, Mémoires Pittoresques De La Nouvelle France, Editions Elysée, Montréal, 1973, p. 9.
153. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. III, (1611-1616), pp.88, 90; vol. XXI, (1641-1642), p. 98; vol. XXV, (1642-1644), p. 152; vol. XXX, (1646-1647), p. 178; vol. XXXII, (1647-1648), p. 272; vol. XXXVII, (1651-1652), pp. 36, 58, 64, 234, 254; vol. XLIX, (1663-1665), p. 48.
154. Ibid., vol. LVI, 1671-1672, p. 172.
155. Gabriel Sagard, Le grand voyage du pays des Hurons, Cahier de Québec, Hurtubise, H.M.H., 1976, p. 261.
156. Ibid., pp. 246, 250-253, 257-259, 261-263.
157. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. LVI, (1671-1672), p. 172.
158. Ibid., vol.XXXII, (1647-1648), p. 270.
159. Ibid., pp. 268, 270.
160. Ibid., vol. XXXVII, (1651-1652), p. 186.
161. Ibid., p. 188.

162. Ibid.
163. Ibid., vol. XXIX, (1646), p. 122.
164. Ibid., vol. XXXV, (1650), p. 272.
165. Ibid., vol. XXIX, (1646), pp. 122, 124; vol. XXXV, (1650), pp. 270, 272.
166. Ibid., vol. XXXI, (1647), p. 208.
167. Ibid.
168. Ibid.
169. Ibid., vol. VI, (1633-1634), pp. 234, 236; vol. VII, (1634-1635), pp. 170, 174, 176; vol. XXXI, (1647), p. 208; vol. XXXII, (1647-1648), p. 270.
170. Ibid., vol. LIX, (1673-1677), pp. 28, 32-42.
171. Ibid., vol. XXXII, (1647-1648), pp. 262, 270.

SECTION I

LES AMÉRINDIENS DU QUÉBEC AVANT 1657

INTRODUCTION

Avant que les Européens n'exercent une influence déterminante en Amérique du Nord, les sociétés qu'on y rencontre évoluent dans un espace géographique spécifique et ce, durant une longue période de temps. Il importe pour nous, dans cette première section, de poser les trois principaux jalons de cette influence, même si les informations sur lesquelles nous nous appuyons semblent parfois imprécises. Malgré cette lacune, elles sont fort suffisantes pour en tracer les grandes lignes.

La préhistoire en constitue le premier jalon, puisqu'elle préside à la naissance, à l'épanouissement et à la disparition de plusieurs traditions et cultures. Nous n'avons cependant pas la prétention d'apporter de faits nouveaux. Les travaux archéologiques en cours se chargeront probablement de compléter les connaissances imparfaites sur lesquelles nous nous sommes basés. D'ailleurs, les rapports des différentes fouilles archéologiques sont tellement dispersés qu'il est presque impossible de les consulter tous. Ces pages sur la préhistoire poursuivent deux objectifs: en présenter une brève synthèse et faire le lien avec le XVI^e siècle de notre ère.

Tout d'abord, nous présentons succinctement l'arrivée de l'homme sur le continent nord-américain. De la côte du Pacifique, nous suivons son cheminement jusqu'au territoire québécois. L'occupation du Québec nous amène à décrire brièvement une des deux grandes traditions préhistoriques, l'Archaïque, qui, lors de son épanouissement, se subdivise en trois cultures distinctes. Par la suite, l'importance de la seconde grande tradition préhistorique, le Sylvicole, retient notre attention. Finalement, nous complétons le tableau de la préhistoire du Québec en esquissant celle des Inuit.

La compréhension des deux principales traditions préhistoriques québécoises, l'Archaïque et le Sylvicole, nous permettra dans un second chapitre de présenter l'énigme de 1534-1603 dans une perspective à la fois spatiale et diachronique, parce que ces deux traditions font la transition entre l'arrivée de l'homme sur le territoire québécois et les XVe et XVIe siècles de notre ère.

Ce deuxième jalon permet en grande partie d'expliquer les changements du XVI^e siècle, au cours duquel les Algonquiens* remplacent les Iroquoiens* sur les rives du Saint-Laurent. Nous synthétisons d'abord les causes et les scénarios des spécialistes qui ont essayé de résoudre l'énigme du XVI^e siècle. Ensuite, nous analysons les récits de Jacques Cartier*, afin de recueillir le plus d'informations possible. Puis, nous évaluons l'importance de la présence européenne dans le golfe Saint-Laurent entre 1534 et 1603. Enfin, nous identifions la coalition militaire qui contrôle les rives du fleuve à l'arrivée de Samuel de Champlain*, puis nous présentons notre propre hypothèse sur ce sujet.

Le dernier jalon que constitue le troisième chapitre localise les nations qui font l'objet de notre recherche. Cette localisation concerne la période 1603-1657. L'année 1603 voit l'apparition de nombreux documents sur lesquels nous pouvons nous appuyer. L'année 1657 se réfère au début de la deuxième grande offensive iroquoise qui, contrairement à la première, modifie substantiellement la localisation des nations amérindiennes sur une grande partie du territoire québécois. En plus, nous identifions et localisons les territoires algonkins, mistassins et, dans une moindre mesure, ceux des Inuit qui chassent le long des rives de la Côte-Nord*. Ces ajouts s'avèrent essentiels pour mieux circonscrire l'histoire des Amérindiens du Saint-Maurice* jusqu'au Labrador*.

SECTION I

CHAPITRE 1

LA PRÉHISTOIRE DU QUÉBEC

1.1.1 LES PREMIERS OCCUPANTS

1.1.1.1 Les premiers contacts

Bien avant la découverte du Canada par Jacques Cartier, en 1534, l'Amérique du Nord était peuplée d'agriculteurs et de chasseurs en quête quotidienne de gibier. Au cours de la dernière période glaciaire de l'ère quaternaire*, soit vers l'an 35000 av. J.-C., le niveau des eaux salées diminua d'environ 120 mètres par rapport aux continents. Un large pont de terre émerge alors joignant l'Alaska à la Sibérie orientale. Ce pont de terre submergé aujourd'hui par la mer de Béring est identifié par les géologues du nom de "la Béringie"*. On estime que sa superficie doit atteindre, au maximum de son expansion, quelques 100 kilomètres de long et 1 500 kilomètres de largeur. Aussi, des Sibériens, poursuivant leur gibier sur cette large bande de terre⁽¹⁾, atteignent-ils le continent américain entre l'an 40000 et 35000 avant aujourd'hui comme en témoignent les données paléontologiques*. Cependant, sur le continent américain, pas plus d'ailleurs qu'en Sibérie, on ne trouve, avant cette date, trace d'hominidés*.

Malgré cette lacune, les découvertes géologiques nous permettent de suggérer

L'APERÇU SOMMAIRE DE L'AVENTURE HUMAINE: 40000 AV. J.-C. À 1500 AP. J.-C.

LA GLACIATION ET LA GÉOLOGIE EN AMÉRIQUE DU NORD:
70000 AV. J.-C. À 1500 AP. J.-C.

Années	Glaciation		Années	Géologie
70000	ère quaternaire	Aftonien		Pléistocène
35000		Réchauffement		
20000	Wisconsin			
18000	Woodfordien			
12800	3 autres glaciations qui dégagent l'isthme de Béring	Mers de Champlain et de Laflamme	10000	
12000				
8000				
6000				
5000				
			0	
			1500	Holocène

L'APERÇU SOMMAIRE DE L'AVENTURE HUMAINE: 40000 AV. J.-C. À 1500 AP. J.-C.

L'AVENTURE HUMAINE EN AMÉRIQUE DU NORD: 40000 AV. J.-C. À 1500 AP. J.-C.

Années	Les 3 périodes de l'âge de pierre	Années	Traditions et cultures			Années	Événements marquants	
10000	Paléolithique	40000 à 35000	Arrivée de l'Homo-sapiens en Alaska par l'isthme de la Béringie vers la fin de l'Aftonien.			40000 à 35000	Des chasseurs asiatiques franchissent le détroit de Béring et vont peupler les deux Amériques.	
		15000	Période pré-pointe de projectiles.			15000	Début de la chasse au mammoth.	
			13000	Période paléoa-mérindienne	Tradition Clovis		13000	Les Paléoinuit franchissent le détroit de Béring.
					Tradition Falsom		9500	Épanouissement de la Tradition Clovis.
				Tradition Plano		9000	Tradition Falsom.	
	Mésolithique	10000	Tradition de l'Archaïque			8000	Arrivée de l'homme sur la Moyenne Côte-Nord.	
		9000	Culture de l'Archaïque du Bouclier	Culture de l'Archaïque Laurentien	Culture de l'Archaïque Maritime	Tradition du Petit-outil arctique	8500	Domestication du chien en Amérique du Nord.
		8000					7500	Tradition Plano (7500-5000).
		7500					5000	Chasse du bison dans les grandes plaines d'Amérique du Nord
		5000	Disparition des pachydermes (mammoths). Tradition de l'Archaïque (5000-1000). L'arc et la flèche remplacent le propulseur et le javelot.				5000	Disparition des pachydermes (mammoths). Tradition de l'Archaïque (5000-1000). L'arc et la flèche remplacent le propulseur et le javelot.
Mise au point du canot d'écorce et des raquettes. Adaptation des techniques de la chasse du bison à celle du caribou.			2000	Pré-Dorset (2000 à 700)				
1000	Néolithique	1000	Période pré-dorset			1000	Sylvicole initial (1000 av. J.-C. à 1000 ap. J.-C.)	
		700	Tradition du Sylvicole	Sylvicole initial	Postarchaïque	Tradition Thulé	700	Tradition du Dorset (700 à 1300 ap. J.-C.)
		500					300	Culture Hoppewell.
		0	Sylvicole terminal			500	Sylvicole initial (500 à 1000)	
		1000	Introduction de l'agriculture et de la céramique dans la vallée du Saint-Laurent.			1000	Sylvicole terminal (1000 à 1500). Tradition Thulé (1000 à 1500)	
1350	Culture de la fève dans la vallée du Saint-Laurent.			1350	Culture de la fève dans la vallée du Saint-Laurent.			
1500		1400	Invasion agnier dans la vallée du Saint-Laurent (XVe s.)			1400	Invasion agnier dans la vallée du Saint-Laurent (XVe s.)	
		1500	Les Basques pêchent dans l'estuaire du Saint-Laurent (XVe siècle).			1500	Les Basques pêchent dans l'estuaire du Saint-Laurent (XVe siècle).	

L'APERÇU SOMMAIRE DE L'AVENTURE HUMAINE: 40000 AV. J.-C. À 1500 AP. J.-C.

L'AVENTURE HUMAINE DANS LE RESTE DU MONDE:

35000 AV. J.-C. À 1534 AP. J.-C.

Années	Événements marquants dans le reste du monde	Années	Événements marquants dans le reste du monde
35000	Les premiers artistes décoorent les parois et les voûtes des grottes en France et en Espagne.	1190	Guerre de Troie.
20000	Invention de l'aiguille à coudre.	1000	David
8000	La plus ancienne cité permanente connue: Jéricho.	972	Salomon
	Premières cultures de céréales au Proche-Orient (4000 à 7000).	900	Les Phéniciens établissent l'alphabet moderne.
7000	L'établissement de villages se généralise au Proche-Orient.	850	Fondation de Carthage.
6000	En Europe, l'agriculture commence à remplacer la chasse.	875	Construction du premier réseau de routes en Assyrie. Homère compose l'Illiade et l'Odyssee.
	Âge du cuivre (6000 à 3200).	776	Premiers jeux olympiques.
5000	Premiers navires à voile (Égypte).	753	Fondation de Rome.
3500	Invention de la roue par les Sumériens.	509	Fondation de la République de Rome.
3200	Âge du bronze - Premiers outils du Proche-Orient (3200-2400).	499-479	Première guerre médique.
	Premiers documents en écriture pictographique (Proche-Orient).	495	Périclès (495-429).
	Écriture cunéiforme en Mésopotamie.	336-323	Conquêtes d'Alexandre.
2800	Invention de la charrue au Proche-Orient.	58-50	Conquête de la Gaule par César.
2700	Ancien empire égyptien, (Construction des Pyramides) (2700-2200).	0	Début de l'ère chrétienne.
2000	Moyen empire égyptien (2000-1800).	395	Division de l'Empire romain.
1550	Nouvel empire égyptien (1550-1200).	495	Chute de l'Empire romain d'Occident.
1400	Âge du fer - Apparition du fer au Proche-Orient.	570-632	Mahomet
1300	Première écriture à alphabet complet réalisée par les Ougarites.	768-814	Charlemagne
1200	Premier concept du monothéisme (chez les Hébreux).	987	Hugues Capet (roi de l'Île de France).
		1095	Première croisade.
		1339-1453	Guerre de cent ans.
		1453	Chute de l'Empire romain d'Orient.
		1492	Christophe Colomb découvre l'Amérique.
		1519	Léonard de Vinci (1452-1519).
		1534	Jacques Cartier découvre le Canada.

deux moments possibles de l'arrivée des premiers occupants de l'Amérique. À ce sujet, les géologues décrivent une grande période géo-climatique appelée Wisconsin*⁽²⁾. Cette dernière se subdivise en deux grands stades: l'Aftonien, de 70000 à 35000 ans et le Woodfordien, de 25000 à 12000 ans A.A.* L'interstade de 10000 ans entre ces deux subdivisions connaît des conditions climatiques qui ressembleraient à celles prévalant actuellement. Ainsi, entre 70000 et 35000, lorsque le climat se refroidit et que la glace abaisse graduellement le niveau des océans, favorisant l'émergence de l'isthme de la Béringie, les premiers migrants l'empruntent pour traverser à pied sec de l'Asie à l'Amérique du Nord. Par contre, lors d'un réchauffement du climat, la glace fondante immerge alors complètement le passage. Considérant cette première séquence géo-climatique, plusieurs spécialistes ont pu situer l'arrivée d'un hominidé de type Homo-sapiens en Alaska vers la fin de l'Aftonien (35000 A.A.)

Cette pénétration du continent américain par un hominidé découle de la poursuite de la grande faune du Pléistocène* fréquentant le pont de la Béringie. Cette première vague d'hominidés se bute d'abord à l'immense calotte glaciaire qui recouvre tout le Canada depuis les Rocheuses. Plus tard, une partie de ce glacier dégage, en fondant, un couloir de pénétration le long du fleuve Mackenzie* et inonde alors la Béringie. Par la suite de cette fonte, l'Homo-sapiens serait descendu vers le sud vers et après l'an 35000 A.A.

La seconde séquence fait fouler le sol du Nouveau-Monde par le premier homme d'Amérique entre 15000 et 12000. Vers la fin de la période de glaciation du

*A.A. Avant aujourd'hui.

Woodfordien, il se serait dirigé vers le Sud⁽³⁾. Trois autres glaciations (en l'an 13000, 12000 et 8000 A.A.) dégagent l'isthme de Béring et permettent à nouveau des contacts entre l'Asie et les Amériques⁽⁴⁾.

1.1.1.2 L'occupation du continent

Cette occupation s'effectue d'abord en direction du sud. Rapidement, les nouveaux arrivants se dispersent dans les Amériques. Le Pérou accueillerait ses premiers habitants entre 35000 et 25000 A.A. Les sites les plus primitifs découverts en Amérique latine, de même que les fouilles de Old Crow (Alaska), Ayacucho (Pérou) et Thulé Spring (Nevada) ont mis au jour des vestiges confirmant la première hypothèse sur la traversée en sol d'Amérique, même si l'authenticité des outils et des dates a pu être mise en cause⁽⁵⁾. Mises à part ces quelques réserves, la plupart des spécialistes s'entendent cependant sur la première séquence et font remonter l'arrivée de l'homme venu d'Asie entre l'an 40000 et 35000 A.A.⁽⁶⁾. Les gisements qui fondent les hypothèses de ces spécialistes sont regroupés sous l'expression "période pré-pointe de projectile". Cette expression désigne la période* initiale et peu connue de la préhistoire des populations amérindiennes qui s'étendrait jusqu'en 15000 A.A. Antérieure à la période proprement "Paléoamérindienne"*, elle s'en distingue matériellement par sa production d'artefacts* préhistoriques. Ceux-ci sont de grossiers outils fabriqués à partir d'os ou de silex. Ils peuvent prendre diverses formes, celles entre autres, de grattoirs* et de couperets. Ces outils proviennent d'un façonnage appelé, suivant la nomenclature archéologique, "taille par percussion

directe", c'est-à-dire qu'il n'y a pas l'emploi d'un outil intermédiaire entre l'éclat de silex à modifier et le percuteur. L'obtention de fines pointes de javelin ou de "projectile" implique une technique lithique plus variée et plus spécialisée appartenant à la tradition* subséquente, la tradition Clovis, première tradition de la période "paléoamérindienne". Aussi, est-ce par opposition à cette seconde grande période de la préhistoire que les spécialistes distinguent la première par la locution "pré-pointe de projectile". Les vestiges de cette première période ont été retrouvés à proximité de restes fauniques très anciens et de taches de cendre peu profondes en forme de bassins qui ont pu être des foyers de cuisson⁽⁷⁾.

Vers 15000 av. J.-C., des chasseurs paléoamérindiens suivent le mouvement des glaciers et remontent vers le Nord. La période "Paléoamérindienne" se situerait approximativement entre 15000 et 5000 av. J.-C. et correspond géologiquement à la fin du Pléistocène et au début de l'Holocène*. Matériellement, cette période se caractérise par un type de pointes de javelot de fabrication soignée que mirent à jour, au début du siècle, des excavations archéologiques. Une appréciation chronologique et typologique du matériel distingue notamment quatre phases ou traditions culturelles: Clovis*, Folsom*, Llano* et Plano*. Ces noms dérivent des sites archéologiques du Nouveau-Mexique où les pointes furent trouvées. Culturellement, les Paléoamérindiens étaient essentiellement des chasseurs nomades. La petite bande devait constituer l'unité de base d'une organisation sociale de type exogame. Ces chasseurs ne suivant pas un circuit de

campement saisonnier, leurs parcours aléatoires devaient être liés aux migrations du gros gibier.

De 15000 à 9500 av. J.-C., l'immense territoire que forment aujourd'hui les plaines de l'Ouest canadien et des Etats-Unis finit par se libérer complètement des glaciers. Durant toute cette période, les Paléoamérindiens pourchassent et tuent le mammoth, mastodonte d'une hauteur de quatre mètres cinquante au garrot*. Les chercheurs actuels considèrent que l'Amérique du Nord est alors une région riche et attrayante pour les chasseurs de gros mammifères⁽⁸⁾. C'est aussi durant cette période qu'éclot la tradition Clovis qui connaît son plus grand épanouissement vers 9500. En effet, une datation effectuée au carbone 14 fait remonter les pointes Clovis à 9200 av. J.-C. et les Folsom à environ 9000 à 8000. Ces dernières représenteraient l'apogée de la phase Clovis et se rangent aisément dans l'industrie du Paléolithique supérieur. Certains spécialistes sont d'avis que le haut perfectionnement des armes paléoamérindiennes a contribué à la disparition des grands mammifères, survenue vers 5000 av. J.-C.

Même si cette première tradition paléoamérindienne nous a laissé des grattoirs, des racloirs*, des perçoirs*, des bifaces* et des pièces esquillées*, elle se caractérise par la production de pointes* à cannelure appelées également "pointes flûtées" qui arment les javelots. La production de ces pointes dérive de la technique lithique du biface. La pointe est faite d'une lame de silex ou de schiste détachée par percuteur d'un nucléus préalablement préparé. Généralement, la lame est d'une longueur de 10 à 15 cm. Symétrique, de forme

foliacée (ou lancéolée), chacune de ses faces va en s'amincissant de la base à l'extrémité distale taillée en pointe aiguë. Pour favoriser son emmanchement, à moins que ce ne soit pour faciliter l'écoulement du sang de la proie, le Paléoamérindien pratiquait, au niveau du talon de la pointe et de chaque côté, l'ablation soignée d'esquilles longitudinales. Il obtenait alors une concavité (cannelure) centrale qui, de la base, pouvait occuper parfois plus du tiers de la longueur de la pointe, le tout s'apparentant à un bec de flûte, d'où l'expression "pointe flûtée".

Signalons toutefois que cette concavité est plus spécifique de la phase Folsom, postérieure à la phase Clovis. Cependant, l'humain de la tradition Clovis ne connaissant pas l'arc et la flèche, inventions du Néolithique*, ses armes ne sont pas encore suffisamment perfectionnées pour qu'il puisse faire face directement au mammouth. Il doit, par conséquent, recourir à la ruse et se servir d'accidents géographiques comme les précipices et les marécages pour l'abattre⁽⁹⁾. La fin de la plus ancienne tradition paléoamérindienne se situerait entre 8500 à 6500 av. J.-C. alors que d'importants changements climatiques auraient principalement contribué à entraîner une diminution draconienne des mammouths, pachydermes qui disparaissent complètement vers l'an 5000 av. J.-C. Cette diminution des mammouths entraînerait par contre-coup un remodelage culturel et technique chez les Paléoamérindiens qui permettra, entre autres, l'épanouissement de la dernière tradition paléoamérindienne, dite "Plano". Cependant, cette dernière semble être comme une phase de transition qui mènera à une autre grande tradition de la préhistoire, appelée "Archaïque". D'ailleurs, selon les experts, les

pointes "Plano" (7500 à 5000 av. J.-C.) seraient les témoins de cette transition.

Vers le dixième millénaire avant notre ère, le recul des glaciers provoque l'assèchement du climat tout en produisant une humidité considérable qui favorise le développement d'une flore luxuriante. L'humidité disparue, la toundra et la taïga remplacent la flore précédente. Cette nouvelle flore favorise la prolifération du bison dans les plaines de l'Ouest et, conséquemment, l'éclosion de la tradition dite "Plano" qui atteindra plus tard le Nord-Est⁽¹⁰⁾. Cette dernière tradition paléoamérindienne s'étend de 7500 à 5000 av. J.-C. Les objets témoins de cette tradition, les pointes Plano, ne possèdent pas la cannelure caractéristique des pointes Clovis et Falsom, bien qu'elles en soient typologiquement dérivées. En outre, elles succèderaient aux pointes de Falsom. La pointe Plano est caractérisée par la technique de la retouche dite "en pelure", dérivée de celle des bifaces retouchés*. Le tranchant de la lame est en effet obtenu par l'extraction continue, horizontale ou oblique, d'une série de petits éclats (pelures) parallèles les uns aux autres et ce, sur les deux faces de l'arme. Partant du bord du tranchant, les rainures obtenues se joignent au centre de la pointe. Ces pointes, de l'avis de certains auteurs, font de la tradition Plano l'expression d'une période de transition entre les phases paléoamérindienne et protoarchaïque. Même si les chasseurs doivent pratiquer la chasse à l'orignal, au caribou et au chevreuil, cette tradition est surtout reliée au bison des plaines de l'Ouest⁽¹¹⁾.

1.1.1.3 Le nord-est de l'Amérique du Nord

De 16000 à 4000 ans av. J.-C. environ, la calotte glaciaire retraite depuis la hauteur de la ville de New York jusqu'à la Baie d'Hudson. L'occupation de ce nouveau territoire se fait donc du Sud vers le Nord. Il n'y a plus de glace, mais le Québec ne peut être encore occupé, puisque, sous le poids de 3 000 mètres de glace, le sol s'enfonce et la plaine du Saint-Laurent se recouvre d'une immense étendue d'eau salée (10000 - 4000 av. J.-C.): la mer de Champlain⁽¹²⁾. Submergée d'eau par les différentes transgressions marines postglaciaires (fig. 3), une grande partie du Québec est inhabitable et la pénétration amérindienne sur le territoire débute à sa périphérie. Le territoire québécois est foulé par ses premiers habitants par deux voies différentes: la Gaspésie et l'Abitibi.

Vers 6000 av. J.-C., les Paléoamérindiens doivent d'abord mettre le pied à l'est et remonter de la région de New York vers le nord-est. Pour cette raison, les archéologues retrouvent des vestiges de la tradition culturelle Clovis au sud de l'Ontario, en Nouvelle-Angleterre et en Nouvelle-Ecosse. Les descendants des anciens chasseurs de cette tradition occupent, entre autres, la vallée du Saint-Laurent, quand cette dernière réémerge⁽¹³⁾. Pour sa part, la région de l'Abitibi* est habitée par les anciens chasseurs de la tradition Plano. Ces derniers adaptent leurs techniques de chasse du bison à celle du caribou. Ils poursuivent leurs proies depuis le nord des Grands Lacs jusque vers le nord-est du Québec et ce, au fur et à mesure du retrait du glacier. En effet, un des premiers gisements découverts de cette tradition se trouve à environ 32 kilomètres à l'est du Port Arthur⁽¹⁴⁾. Ces deux premiers groupes ont dû être séparés l'un de l'autre par la mer de Champlain jusqu'en l'an 5000 avant notre

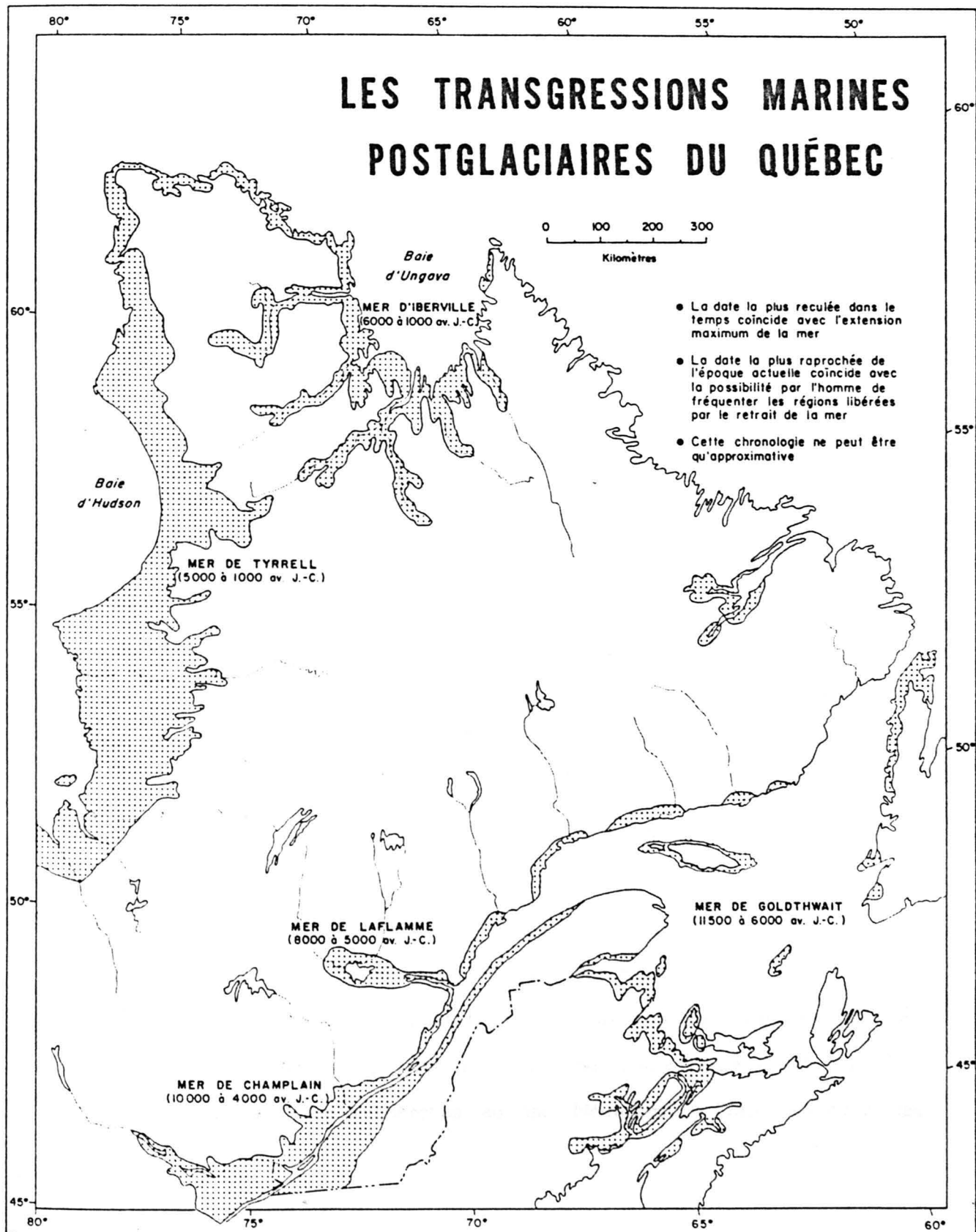


Figure 3

ère, c'est-à-dire jusqu'au moment où les terres laurentiennes émergent complètement⁽¹⁵⁾. Ainsi, au Québec, les cultures* de la tradition de l'Archaïque (5000 à 1000 av. J.-C.) tireraient leur origine de la tradition Plano pour l'Ouest et le Nord et de celle de Clovis pour le Sud, la côte du Labrador oriental et les Basse et Moyenne Côte-Nord⁽¹⁶⁾.

1.1.2 LA TRADITION DE L'ARCHAÏQUE: (5000 À 1000 AV. J.-C.)

1.1.2.1 Les premiers habitants du Québec et la déglaciation

Comment dater avec précision le mouvement du glacier retraitant vers le nord du territoire québécois et l'occupation humaine des zones libérées? Confronté à ce problème, nous essaierons de dégager les principales hypothèses archéologiques et de les vérifier avec les cartes récentes du retrait des glaciers qui synthétisent les spéculations les plus probables.

L'époque post-glaciaire, et partant, la régénérescence de la flore et de la faune, débute dans certaines régions du Québec vers 6000 av. J.-C. Cette étape marquerait l'entrée d'êtres humains au Québec. Selon l'archéologue Ann Baulu, la déglaciation de la région de Mistassini-Albanel* fut complète vers 5000 av. J.-C. et l'environnement hydrographique et floral se serait mis en place vers 4500 av. J.-C. Il en serait de même pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean⁽¹⁷⁾. Alexis Klimov, dans ses recherches au lac Némiskachi*, fait remonter ces

artefacts préhistoriques à une période qu'il dénomme Archaïque inférieur⁽¹⁸⁾. Celle-ci coïnciderait avec celle de la thèse d'Ann Baulu. La région de la rivière Caniapiscau* aurait aussi accueilli ses premiers habitants vers 4000 à 3000 av. J.-C.⁽¹⁹⁾. Ces dates, Charles A. Martijn et Richard E. Morlan les ont également confirmées en ce qui a trait à la présence de l'homme préhistorique au centre du Québec. Patrick Plumet fait même remonter la présence humaine sur les côtes du Nouveau-Québec et du Labrador à au moins 5000 ans av. J.C. De son côté, José Bennouyal retrace les descendants de la tradition Plano en Gaspésie vers 4000 av. J.-C., tandis que ces derniers, selon Pierre Dumais, aurait atteint le Bas Saint-Laurent vers 2500 av. J.-C.⁽²⁰⁾. Les fouilles récentes dans la région du Bic* semble vouloir faire remonter la présence humaine vers l'an 6000 av. J.-C.

L'homme serait par contre arrivé plus tôt sur la Côte-Nord et sur celle du Labrador. James A. Tuck et R. McGhee sont portés à croire que la région de Belle-Isle-Labrador* aurait été fréquentée vers 7000 ans av. J.-C. Gilles Samson semble adhérer à cette hypothèse⁽²¹⁾. Pour sa part, l'archéologue Daniel Chevrier situe vers 6000 av. J.-C. l'arrivée de l'homme sur la Moyenne Côte-Nord, tandis qu'il la fait remonter entre 5000 et 2500 av. J.C. à Tadoussac* et sur la Haute Côte-Nord⁽²²⁾. Précisons que toutes les hypothèses avancées sur le retrait des glaciers ou sur la présence de l'homme préhistorique au Québec concordent avec les spéculations des géographes qui ont dessiné la carte du recul des glaciers dans l'Atlas National du Canada⁽²³⁾.

Ainsi donc, l'arrivée de l'homme au Québec remonterait à au moins 6000 ans av. J.-C. et possiblement à 7000 ans av. J.-C. Par la suite, l'être humain occupe les vastes territoires au fur et à mesure du retrait du glacier. Finalement, avec la disparition des mers Champlain et Laflamme, l'être humain peut graduellement s'établir dans la vallée du Saint-Laurent.

1.1.2.2 L'Archaïque (fig.4)

Les préhistoriens nomment Mésolithique* une phase de transition de la préhistoire qui, au Québec notamment, aurait comme équivalent l'Archaïque. C'est la période au cours de laquelle les Paléoamérindiens s'adaptent à leur nouvel environnement au fur et à mesure du retrait des glaciers, de la régénérescence de la végétation, de l'instauration d'un nouvel équilibre faunique et de la formation des réseaux hydrographiques. Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs zones bioclimatiques couvrent le Québec. Chacune de ces zones favorise l'existence de cultures diverses de l'Archaïque. Faute de connaissances suffisantes sur l'histoire bioclimatique québécoise, plusieurs archéologues n'hésitent pas, aux fins de leur interprétation, à reporter dans le temps les connaissances écologiques actuelles.

Des faiblesses méthodologiques de cueillette imposeraient des mises en garde face aux conclusions émises par certains chercheurs. Marcel Laliberté, par exemple, doute de la fiabilité de certaines collections d'artéfacts de James V. Wright, entre autres, celles provenant du Québec. Il considère que la fréquence

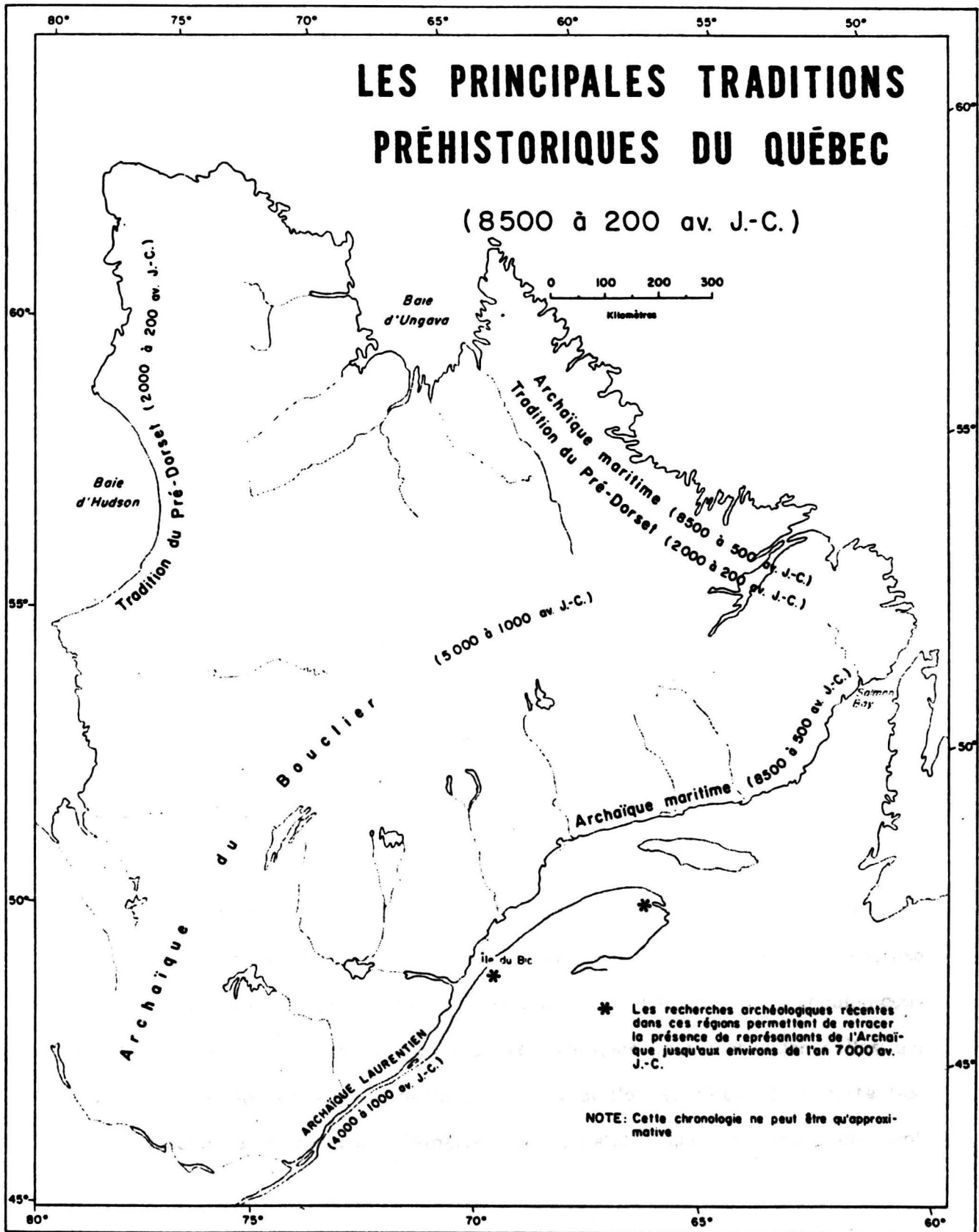


Figure 4

de certains outils ne serait pas nécessairement un indice de l'importance de cet outil mais plutôt que les fouilles d'un site auraient privilégié un endroit où ce type d'outil aurait fait valoir sa spécialisation. C'est le cas de certains sites saisonniers des nomades⁽²⁴⁾.

Tout en signifiant ces faiblesses, nous nous devons de présenter les différentes hypothèses archéologiques significatives concernant la classification des différentes cultures de l'Archaïque. Pour certains, l'Archaïque se subdivise en trois cultures: Archaïque du Bouclier* (région nord), Archaïque laurentien (région sud) et l' Archaïque maritime (estuaire du Saint-Laurent) Pour sa part, Gilles Samson subdivise l'Archaïque de la région du nord-est de la péninsule Québec-Labrador en trois stades d'évolution: l'Archaïque Maritime (5000 à 1800 av. J.-C.), l'Archaïque Moyen (1500 av. J.-C. à 500 ap. J.-C.) et l'Archaïque Tardif (500 à 1500 ap. J.-C.)⁽²⁵⁾. Serge-André Crête, en 1976, en distinguait quatre: l'Archaïque du bouclier continental (nord-ouest), l'Archaïque laurentien continental (sud-ouest), l'Archaïque laurentien maritime (nord-est) et l'Archaïque du Bouclier maritime (sud-est)⁽²⁶⁾.

Ces exemples nous montrent que rien n'est encore définitif dans le domaine de la science archéologique. Chaque nouvelle étude rend plus complexe une synthèse de toutes les données sur le sujet. L'évolution des découvertes archéologiques tend à modifier le nombre de cultures préhistoriques pour distinguer celles qui peuvent se chevaucher sur un même territoire. Si l'on se réfère à la carte No. 2 du Québec préhistorique d'Amérique, on constate que ce chevauchement

s'observe dans plusieurs régions. À titre d'exemple, cette carte montre la coexistence de sites de l'Archaïque laurentien, des Sylvicoles* initial et terminal aux lacs Saint-Jean* et Abitibi*, dans la vallée du Saint-Laurent, de Québec à Montréal, etc. En général, deux ou trois cultures apparaissent dans une même région. Elles ont pu s'épanouir en même temps ou à des époques différentes.

L'accélération des recherches depuis le début des années 1970 nous permet de dessiner un schéma approximatif de cette période, même si les théories sur ce sujet connaissent généralement une existence relativement brève. Pour notre part, nous retenons la classification de James V. Wright, parce qu'elle est une des plus récentes et qu'elle semble tenir compte des principales recherches sur ce sujet.

1.1.2.2.1 L'Archaïque du Bouclier (5000 à 1000 av. J.-C.) (fig. 4)

Cette culture avait déjà été subdivisée par Serge-André Crête en Archaïque du Bouclier continental et en Archaïque du Bouclier maritime, mais cette théorie est loin de faire l'unanimité malgré sa vraisemblance. Pour sa part, Marcel Laliberté met en doute le concept d'Archaïque du Bouclier*⁽²⁷⁾, même si la plupart des archéologues acceptent ce concept. Selon l'archéologue Daniel Chevrier, l'Archaïque du Bouclier originerait de la région des "Barren Ground"* du centre du Canada (par transformation de groupes paléoamérindiens) et, par voie de migrations de populations, aurait été représenté graduellement dans toutes les parties de la forêt boréale et de la taïga et ce, jusqu'à la "période

de contact". On rencontre cette culture technologique sur tout le Bouclier canadien et elle se répartit chronologiquement sur une période d'environ 7000 ans, soit 5000 av. J.-C. jusqu'à l'arrivée des Européens⁽²⁸⁾. Précisons cependant que les deux derniers millénaires (1000 av. J.-C. à 1500 ap. J.-C.) voient se poursuivre la tradition Archaïque au Québec. Pour cette raison, nous identifions leurs représentants comme des Postarchaïques, c'est-à-dire des individus qui sont reliés directement par leur culture et leur industrie lithique à la tradition de l'Archaïque.

Le nomadisme est la règle pour ces chasseurs, puisqu'ils poursuivent le caribou qui constitue leur principale source alimentaire. De nos jours, les caribous, après avoir passé l'hiver en petits groupes dans les forêts, se rassemblent au printemps pour former de grands troupeaux afin d'entreprendre leur migration vers le Nord. Les femelles en gestation mettent bas en cours de route pour poursuivre, par la suite, leur périple saisonnier. Passant l'été à brouter les lichens et les plantes sur les hautes terres du Labrador, les caribous se rassemblent de nouveau à l'automne et, à l'instar des oiseaux migrateurs, redescendent vers le sud. Revenus à leur point de départ, les troupeaux se fractionnent en petits groupes pour passer l'hiver à l'abri dans la taïga et au nord de la forêt boréale dense. Il est difficile de situer la limite méridionale de cette migration hivernale pour toute l'époque de l'Archaïque. Pour notre part, nous croyons que le caribou doit empiéter sur une partie encore indéterminée de la forêt coniférienne tempérée, comme nous avons eu l'occasion de le constater précédemment⁽²⁹⁾. Les prédateurs, hommes ou animaux, suivent le caribou.

Connaissant les passages des rivières propices à leurs grandes chasses, les humains doivent se rassembler en macro-bandes d'une centaine de personnes environ pour les besoins de cette chasse qui leur offre l'occasion d'accumuler des provisions pour une bonne partie de l'année. L'hiver, à l'exemple des caribous, cette macro-bande se subdivise en groupes multifamiliaux de 15 à 20 individus dispersés sur tout le territoire, si bien que les membres de cette culture fréquenteraient à peu près le même territoire que l'aire annuelle du caribou. Cependant, celle-ci a dû changer au cours des siècles et même des millénaires, puisque la végétation actuelle a certainement pris un laps de temps assez long avant de couvrir l'espace libéré par le glacier. Aussi retrouve-t-on la tradition de l'Archaïque du Bouclier au lac Abitibi⁽³⁰⁾, sur le bassin du Saint-Maurice⁽³¹⁾, le lac des Commissaires*⁽³²⁾, les lacs Mistassini et Albanel⁽³³⁾ etc. Cette nomenclature présuppose que cette culture se déplace au fur et à mesure du retrait des glaciers vers le nord et de la formation des systèmes écologiques qui ressemblent à ceux du XX^e siècle.

Étant en perpétuel déplacement et fréquentant des forêts d'arbres mous, l'Archaïque du Bouclier n'est pas obligé de se doter d'une industrie lithique sophistiquée, sauf pour les pointes servant à la chasse au caribou. Ces pointes, finement ciselées par une retouche en pelure, associent cette culture aux mêmes pointes lancéolées d'origine Plano. D'ailleurs, le travail de ces pointes rend compte de l'importance de la chasse⁽³⁴⁾. Le reste de l'outillage, grossièrement taillé, s'obtient par la technique élémentaire de la percussion directe. Les principaux outils se composent de couteaux semi-circulaires servant au débitage

de la viande, de grattoirs utilisés pour préparer les peaux et travailler le bois et les os, ainsi que de nombreux éclats pour tailler les peaux⁽³⁵⁾. La présence de burins ou d'outils burinés, dans les gisements découverts témoigne de l'existence de pointes et de harpons servant à la pêche dans les nombreux lacs poissonneux qui doit, avec la cuillette des baies, compléter le menu. Malheureusement, tous les archéologues consultés s'entendent pour dire que le sol acide de ces régions n'a pas permis de conserver les outils de bois et d'os de cette culture.

L'arrivée des Paléoinuit, au nord et à l'ouest des régions septentrionales, ne semble pas avoir dérangé les Archaïques du Bouclier, parce qu'un genre de zone libre évite les points de friction. Les Archaïques exploitent les ressources de l'intérieur, tandis que les nouveaux arrivants lorgnent vers les richesses maritimes⁽³⁶⁾. À la poursuite de leurs caribous, certains Archaïques du Bouclier finissent par atteindre la côte durant l'été⁽³⁷⁾. Ils ne sont pas les seuls à visiter les Haute et Moyenne Côte-Nord, puisque ces régions apparaissent à différentes périodes de la préhistoire amérindienne comme d'importants carrefours pour les Archaïques laurentiens, les Archaïques maritimes et les Sylvicoles qui viennent profiter des innombrables richesses de la mer⁽³⁸⁾.

Selon Daniel Chevrier, si l'on se fie au cadre traditionnel d'analyse des gisements, c'est-à-dire celui fondé sur "l'utilisation des variables stylistiques", la Côte-Nord aurait connu les manifestations culturelles suivantes: "L'Archaïque du Bouclier, l'Archaïque maritime, le Sylvicole moyen, le Sylvicole supérieur, le Dorsétien et le Thuléen"⁽³⁸⁾. Les quatre premières cultures sont reliées à la

préhistoire amérindienne, tandis que les deux dernières se rattachent à celle des Inuit.

Même si les activités des Archaïques du Bouclier sont en bonne partie tournées vers l'intérieur du continent, certaines de leurs bandes fréquentent de plus en plus les rives de la mer de Champlain⁽³⁹⁾, de même que les Haute et Moyenne Côte-Nord où plusieurs sites ont été inventoriés⁽⁴⁰⁾. Avec le temps, ces Archaïques prennent conscience des richesses de la mer où ils auraient réussi à adapter une partie de leur outillage en fonction de l'exploitation de ces nouvelles richesses, puisque leurs bifaces deviennent beaucoup plus nombreux et variés⁽⁴¹⁾. Ce type d'outillage leur sert à fabriquer des outils en os ou en bois pour la pêche et la chasse aux mammifères marins. Selon l'angle de la retouche, les bifaces peuvent couper, hacher, trancher et dépecer, si bien que certaines bandes de la culture de l'Archaïque du Bouclier s'enrichissent d'un raffinement technologique propre à exploiter les richesses de la mer.

1.1.2.2 L'Archaïque Laurentien (4000 À 1000 av.J.-C.) (fig. 4)

Prenant référence sur des études archéologiques effectuées par James V. Wright (1972) dans le sud de l'Ontario et par W.A. Ritchie (1968) dans l'état de New York, Serge-André Crête fait correspondre l'Archaïque Laurentien "à deux manifestations temporelles, en continuité typologique": Il nomme foyer Vergennes un type culturel s'étirant entre 5000 ans et 3000 ans av. J.-C. et foyer Brewerton celui qui s'étire entre 3000 ans et 1000 ans av. J.-C.⁽⁴²⁾.

Quoiqu'il en soit, la culture laurentienne tirerait son origine de la tradition Clovis. À cet égard, l'outillage du foyer Vergennes montre des pointes d'armes à main et de jet que les représentants de cette culture lancent à l'aide de propulseurs qui aurait "au début, une forme voisine des pointes Clovis, sauf que de petites encoches latérales remplaçaient la cannelure et assuraient une bonne prise au filament qui la fixait sur la hampe"⁽⁴³⁾. Plusieurs traces de la tradition Clovis ont été découvertes dans le sud-est de l'Ontario, dans le sud du Québec, ainsi qu'au nord de la Nouvelle-Angleterre et de New York⁽⁴⁴⁾. Une partie des descendants de ces Clovis atteignent, par la suite, le Québec par le sud, permettant l'éclosion de l'Archaïque Laurentien. À la suite de la disparition de la mer de Champlain, les représentants de cette culture manifestent leur présence sur les rives du Saint-Laurent jusqu'à la Haute Côte-Nord, à l'est de Tadoussac. Sur la carte d'Amérix, nous les retrouvons le long des bassins du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Outaouais*, de même que sur la rive sud du fleuve jusqu'aux environs du Bic*. Les recherches les plus récentes les repèrent à l'embouchure du Saint-Maurice et le long de ce même bassin, tout au moins jusqu'à la région du lac Némiskachi. Plus prudent, James V. Wright situe les Laurentiens le long de l'Outaouais, dans la plaine de Montréal jusqu'à Trois-Rivières et dans l'Estrie⁽⁴⁵⁾.

Les membres de cette culture habitent les forêts mixtes de la zone tempérée. Leurs outils doivent être beaucoup plus sophistiqués, ce qui leur permet de travailler le bois dur. Aussi, possèdent-ils les techniques du bouchardage et du polissage de la pierre. Celles-ci s'avèrent importantes pour affûter leurs haches,

leurs herminettes et leurs gouges qui servent au travail du bois et des os. De plus, les pointes de projectiles se transforment pour devenir, avec le temps, "plus petites, triangulaires, à pédoncules, à encoches latérales et à encoches aux coins"⁽⁴⁶⁾. Pour un bon nombre d'archéologues, la forme, la dimension et la matière des plombées en pierre et des ulus* identifieraient davantage cette culture. Cette partie de l'outillage est cependant reliée à la "manifestation temporelle" du foyer Brewerton, caractérisée justement par la variété dans la forme des pointes⁽⁴⁷⁾. D'autres éléments matériels, comme les racloirs, grattoirs, couteaux lancéolés ovoïdes* ou semi-circulaires, aiguilles, poinçons, ciseaux sur incisives de castor, pointe à graver, burins en pierre taillée, etc. sont présents et démontrent la variété et le perfectionnement de l'outillage des prédateurs de l'Archéologie laurentien⁽⁴⁸⁾.

Même si l'abondance des pointes de projectiles retrouvées tend à démontrer que le gibier, principalement l'orignal, le chevreuil, l'ours et le castor, occupe une place prépondérante dans l'alimentation, les produits de la pêche jouent aussi un rôle important, puisque des fuseaux d'os ou d'andouiller servent à tresser les raquettes ou les filets de pêche alourdis de plombées de pierre. Les poids de filets de pêche, faits en pierre polie, sont une des caractéristiques exclusives de l'Archéologie laurentien et servent de "fossiles" indicateurs pour les identifier. Les hameçons "sans barbillon et des harpons alignant d'un seul côté une rangée de barbillons anguleux"⁽⁴⁹⁾ complètent leurs gréments.

Chauffées par un foyer central, les cabanes de ces prédateurs présentent une

forme ovoïde de cinq à six mètres de diamètre. L'armature est montée à l'aide de perches recouvertes d'écorce ou de peaux⁽⁵⁰⁾. Malgré un orifice pratiqué en haut de la cabane pour laisser s'échapper la fumée, ces maisons doivent être très inconfortables et "emboucanées". Leur dernière demeure, la sépulture, accueille de un à quatre individus auprès desquels leurs proches placent des objets susceptibles de leur servir dans l'autre monde. Sans en expliquer la raison, les archéologues ont découvert que, parfois, les cadavres sont brûlés. Néanmoins, grâce à ces sépultures, est mise à jour une bonne partie de leur culture matérielle. Outre les objets d'utilité quotidienne suivant le sexe des défunts, des pendentifs, des objets rituels et des couteaux en cuivre purent être identifiés. Cependant, la plupart des offrandes funéraires découvertes sont celles reliées aux occupations masculines. Cette constatation laisse supposer l'importance sociale attachée aux chasseurs, puisque ces derniers se chargeaient de la chasse au gros gibier, tandis que les femmes pratiquaient la pêche et la cueillette des plantes comestibles⁽⁵¹⁾.

1.1.2.2.3 L'Archaïque Maritime (8500 à 500 av. J.-C.) (fig. 4)

Plusieurs spécialistes du début des années 1970 croyaient que la Côte-Nord avait été occupée par les Archaïques laurentiens. Même si des traces de cette culture ont été retrouvées sur les Haute et Moyenne Côte-Nord, les recherches récentes amènent de plus en plus d'archéologues à distinguer une nouvelle culture dont les membres auraient fréquentés le golfe Saint-Laurent et même la côte du Labrador actuel⁽⁵²⁾. Cette culture, l'Archaïque maritime, reliée par son industrie

lithique à la tradition Clovis, prend sa source à partir des Paléoamérindiens des côtes de la Nouvelle-Angleterre et ce, vers 8500 av. J.-C. Ces membres auraient, par la suite, entrepris un long périple les entraînant à parcourir les côtes du golfe Saint-Laurent, Terre-Neuve, les Basse et Moyenne Côte-Nord et le Labrador, puisqu'au Québec de nombreux sites nous révèlent leur présence⁽⁵³⁾.

James V. Wright repère leur présence sur la côte du Labrador vers 7000 av. J.-C., tandis que Gilles Samson fait remonter les indices de cette culture sur la Côte-Nord à au moins 4000 ans av. J.-C. Par la suite, les traces de leur passage s'étireraient jusque vers l'an 500 av. J.-C. Cependant, sur la côte du Labrador, James V. Wright pense que le refroidissement du climat vers l'an 2000 av. J.-C. aurait obligé les Archaïques maritimes à abandonner cette région où ils auraient été remplacés par les Paléoinuit⁽⁵⁴⁾.

D'après les gisements inventoriés, il appert que les Archaïques maritimes étaient presque essentiellement tournés vers l'exploitation des ressources marines. Sur le même sujet, à l'instar de James Tuck et William Fitzhugh, Gilles Samson est porté à croire que la présence des Archaïques maritimes sur la Côte-Nord serait due à la migration d'une population déjà orientée vers une exploitation maritime et non d'une évolution culturelle de chasseurs paléoamérindiens⁽⁵⁵⁾. Néanmoins, le territoire occupé par les Archaïques maritimes, figurant sur la carte de James V. Wright, leur fait suivre toute la rive-nord du Saint-Laurent jusqu'aux environs de Trois-Rivières. Même si Wright apporte quelques explications à son hypothèse, aucune preuve significative ne semble l'appuyer, surtout si l'on

considère que Daniel Chevrier évalue comme problématique leur présence sur la Haute Côte-Nord. Devant si peu d'éléments probants, force nous est de situer la présence des Archaïques maritimes le long de la Côte du Labrador et des Basse et Moyenne Côte-Nord. Il est possible qu'à partir de ces régions, les Archaïques maritimes aient pénétré à l'intérieur des terres au fur et à mesure du retrait des glaciers et de la régénération de la flore, support essentiel à la vie des animaux. Plusieurs indices révélateurs semblent le laisser croire⁽⁵⁶⁾.

Leur industrie lithique révèle une grande variété de pierres taillées ou polies. Ils devaient aussi fabriquer des outils à partir d'os d'animaux, mais le sol acide de ces régions les a considérablement détruits. À l'analyse des différents gisements inventoriés, ces Archaïques produisaient beaucoup d'outils de chasse et de pêche⁽⁵⁷⁾. Les "longues pointes bayonnettes en ardoise polie, les pointes de projectiles à pédoncules rétrécies en quartz ou quartzite (blanc, rouge et du Labrador), des harpons de pêche et d'autres à barbelure en os et des bifaces ovoïdes ou rectangulaires"⁽⁵⁸⁾ occupent une place de choix. En outre, les Archaïques maritimes nous ont laissé, entre autres, "un sifflet, une pendentif, un pilon minutieusement gravé et le plus ancien harpon à tête détachable connu au monde"⁽⁵⁹⁾. Le travail du bois avec l'aide de gouges, de haches et d'hermies de pierre polie se pratiquait, "alors que la préparation des peaux se faisait au moyen de grattoirs de diverses formes et tailles, d'aiguilles, de poinçons et de perforateurs"⁽⁶⁰⁾. Finalement, l'art n'est pas absent de cette culture, puisqu'on a mis à jour "des effigies d'oiseaux (cormoran, bec-scie) et de mammifères marins (baleine), une figurine humaine en os, des anulettes ou pendentifs (dent et

griffes d'ours, fragment d'andouiller, pierre en forme d'oiseau), des peignes et des sifflets en os"⁽⁶¹⁾. Très nombreuses sont les pièces découvertes sur les sites de plusieurs cimetières et tumuli funéraires qui ne laisse subsister aucun doute sur leurs croyances d'une seconde vie après la mort. Pour James V. Wright, la présence de monticules funéraires peu élevés, construits à partir de cailloux et de sable sous lesquels étaient parfois ensevelis un individu, pourrait s'avérer typique du Labrador⁽⁶²⁾.

À partir de l'industrie lithique des Archaïques maritimes, tout en tenant compte de leur environnement, les archéologues en ont déduit que leur subsistance dépendait en grande partie de l'exploitation des ressources côtières. Ces Archaïques auraient poursuivi les mammifères marins, tels le morse, le phoque commun et celui du Groënland. Le caribou, l'ours et les nombreux oiseaux qui fréquentent ces régions durant certains mois de l'année sont aussi présents à leur menu. Finalement, dépendant des saisons, la pêche des poissons d'eau salée, comme la morue, le capelan et le hareng, et des anadromes, tels le saumon, l'omble chevalier et la truite de mer, devrait leur fournir un apport nutritif non-négligeable. Outre ces aliments très protéinés, la cueillette de plusieurs baies apportait un peu de variété à leur menu⁽⁶³⁾.

Au cours de plusieurs millénaires, la tradition de l'Archaïque couvre presque tout le territoire québécois. La disparition des mers de Laflamme et de Champlain et la constitution des zones bioclimatiques actuelles liées à l'évolution des anciennes traditions Clovis et Plano ont permis une diversification

culturelle de l'Archaïque. Aussi, trois grandes divisions font-elles leur apparition: l'Archaïque du Bouclier, l'Archaïque laurentien et l'Archaïque maritime. Ayant emprunté l'usage de l'arc et de la flèche des nations plus au sud, principalement de la région de New-York, un certain nombre de ces Archaïques auraient possédé des embarcations qui devaient se rapprocher du canot d'écorce de bouleau qu'on retrouve dans les régions propices à sa construction. Ils auraient aussi appris à fabriquer des raquettes, articles essentiels à leurs déplacements et à leurs chasses durant l'hiver⁽⁶⁴⁾. D'autre part, les populations de l'Archaïque du Bouclier (zone boréale) n'utilisent pas la technique de la pierre polie, tandis que celles du Laurentien et du Maritime y recourent. Des échanges existent entre les divers groupes de populations des cultures archaïques, puisqu'à plusieurs endroits comme, entre autres, les bassins hydrographiques du Saint-Maurice, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, les archéologues ont découvert des pièces appartenant à plusieurs divisions culturelles archaïques. Finalement, la tradition de l'Archaïque subsisterait jusqu'à la période de contacts, si bien que les Archaïques du Bouclier et ceux du Maritime seraient les ancêtres des peuples algonquiens de l'époque historique. Les Cris, les Saulteux, les Algonkins et les Montagnais tireraient donc leur origine des Archaïques du Bouclier, tandis que les Archaïques laurentiens seraient les ancêtres des peuples du Sylvicole⁽⁶⁵⁾.

1.1.3 LA TRADITION DU SYLVICOLE: (1000 AV. J.-C. À 1500 AP. J.-C.) (fig. 5)

Vers l'an mille av. J.-C., au moment où David et Salomon s'illustrent et que

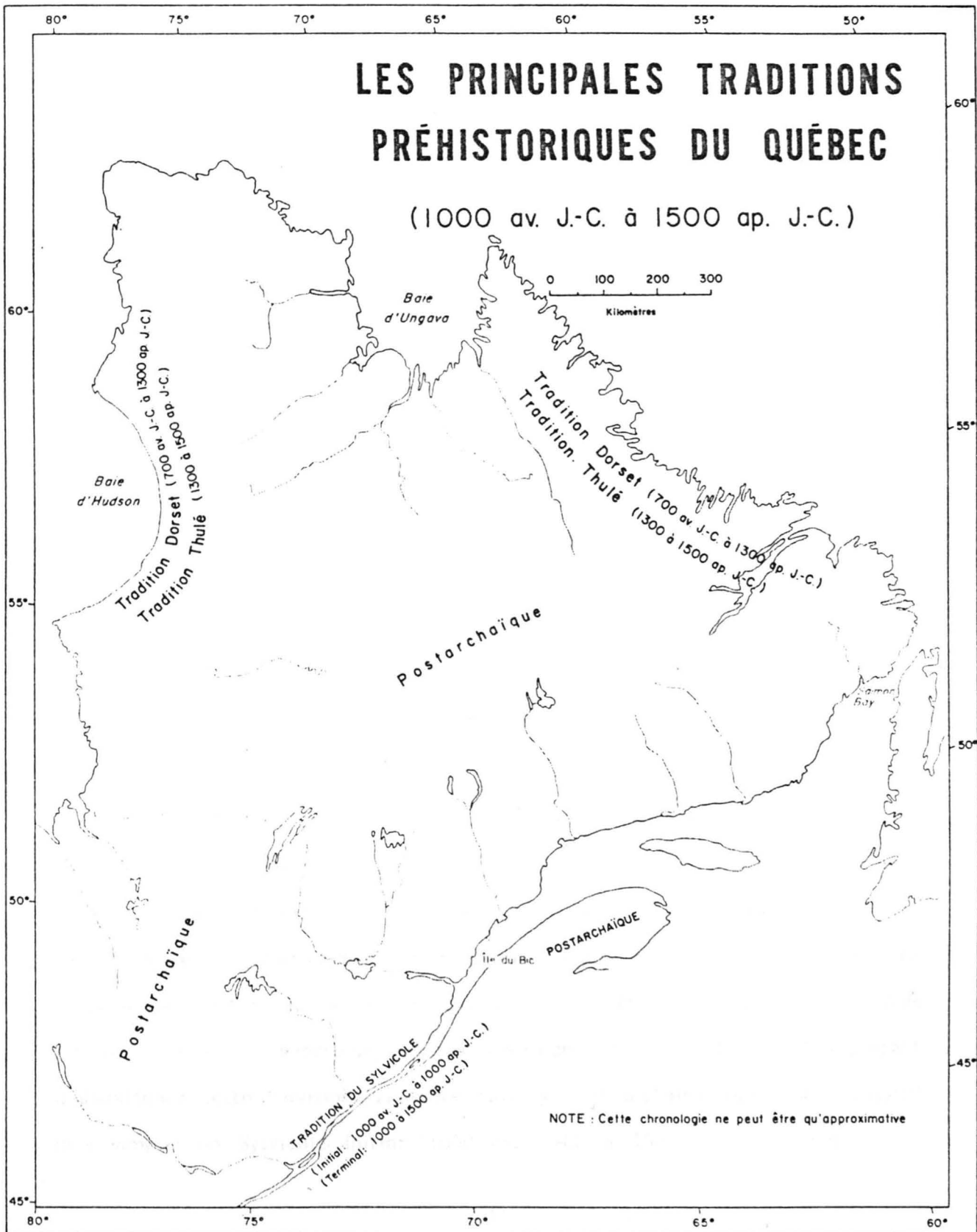


Figure 5

l'hindouisme se développe en Chine, le Sylvicole, dernière grande tradition de notre préhistoire, débute. Plusieurs spécialistes soulignent la façon arbitraire de passer de l'Archaïque au Sylvicole. Aussi, devant le manque de découvertes archéologiques, le terme Sylvicole leur sert de marque chronologique pour situer l'évolution des peuples de la préhistoire québécoise. Pour les fins de notre texte, outre son rôle chronologique, le Sylvicole est devenu la dernière tradition préhistorique à voir le jour sur le territoire québécois, puisque le Sylvicole nous semble la transmission dans l'espace et le temps d'un corpus d'outils propre à un ensemble de sociétés. Pour cette raison, la tradition sylvicole constitue le stade terminal de la préhistoire amérindienne correspondant approximativement à la phase néolithique de la taxinomie préhistorique européenne. Au niveau étymologique, le mot sylvicole est formé de sylva "forêts" et de colere "habiter". D'immenses forêts avaient remplacé depuis longtemps la toundra et la toundra favorisant ainsi une diversification et une évolution de l'Archaïque qui permettent l'apparition du Sylvicole.

Les peuples de tradition sylvicole au Québec tireraient leur origine des populations de culture laurentienne de la tradition archaïque qui se seraient adonnées à la céramique. Cette nouvelle tradition débute donc avec l'utilisation de la céramique, c'est-à-dire de la poterie. Chronologiquement, pour certains archéologues, le Sylvicole se subdiviserait en trois phases: les Sylvicoles inférieur, moyen et supérieur. Norman Clermont et James V. Wright suggèrent d'abandonner cette "division tripartite classique" et d'utiliser plutôt une division plus simple: un Sylvicole initial (1000 av. J.-C. à 1000 ap. J.-C.) qui débute

avec l'apparition de la poterie, mais où l'agriculture est absente, et le Sylvicole terminal qui correspond à l'introduction et à l'usage de l'agriculture. C'est cette dernière subdivision que nous utilisons⁽⁶⁶⁾.

1.1.3.1 Le Sylvicole initial: (1000 av. J.-C. à 1000 ap. J.-C.) (fig. 5)

Le début du Sylvicole initial présente une exploitation des ressources ressemblant en grande partie à celle des chasseurs nomades d'avant la période de contact. La population vivait dispersée en petits groupes, puis procédait à de plus importants rassemblements saisonniers. Il n'y aurait donc par eu de coupure brusque entre certaines cultures de tradition archaïque et le début du Sylvicole initial. En effet, les prédateurs du Sylvicole initial devaient, comme leurs ancêtres archaïques, connaître les possibilités d'exploitation de la flore et de la faune et ce, en tenant compte des différentes saisons et, dans certains cas, des migrations saisonnières de certaines espèces fauniques⁽⁶⁷⁾.

L'avènement de la poterie permet aux archéologues de faire passer les Archaïques qui l'adoptent au stade de la tradition du Sylvicole initial. Cette poterie du Sylvicole initial reproduit, en fait, des contenants de bois ou de pierre de l'époque archaïque par l'utilisation d'une pâte frustre. La technique utilisée pour la fabriquer est appelée Vinette I. Plusieurs gisements du Sylvicole initial reliés à l'ensemble culturel Meadowood, comme ceux de Pointe-du-Buisson et Batiscan, ont été inventoriés sur le territoire du Québec actuel. Le gisement de Batiscan, découvert par l'archéologue René Lévesque, est probablement l'un

des plus significatifs de cette culture. En plus de tessons de poterie Vinette I, des pointes à encoches proximales (ou basilaires*) et à pédoncules, des grattoirs sur bout, des grattoirs latéraux et circulaires, des perles cylindriques et tubulaires, des hameçons en cuivre et des alènes ont été découverts sur ce site. Ce gisement daterait de 1000 à 800 av. J.-C. L'outillage en pierres taillées présente les mêmes formes qu'au cours de la tradition précédente, mais celui de la pierre polie s'appauvrit. Seules quelques formes parmi lesquelles les "birdstones"*, les gorgerettes et les grains de colliers subsistent. Dans plusieurs sites, une sépulture typique du Sylvicole initial, la fosse crématoire, a pu être découverte⁽⁶⁸⁾.

Malgré ces caractéristiques générales décrivant le Sylvicole initial, aux moins deux approches différentes tentent d'expliquer les débuts et l'évolution de cette nouvelle tradition. Pour James V. Wright, l'apparition de la poterie dans la culture des représentants de l'Archéologie laurentien amène les archéologues à la rebaptiser "culture meadowoodienne". Cette poterie meadowoodienne prend surtout les traits "de récipients en forme de gobelet, décorés à l'aide d'une tige filetée ou à surface unie"⁽⁶⁹⁾. Pour Wright, même si une industrie lithique particulière se développe au début du Sylvicole initial et que de nouvelles coutumes funéraires apparaissent, la culture meadowoodienne est avant tout reliée à un certain type de poterie⁽⁷⁰⁾.

Outre la culture meadowoodienne, Wright identifie une deuxième culture du Sylvicole initial au Québec, la culture laurentienne. Celle-ci, avant de pénétrer

sur le territoire québécois, se rencontrait dans le centre-est de la Saskatchewan, sur la majeure partie du Manitoba et sur tout le nord de l'Ontario. Au Québec, la culture laurentienne se rencontre principalement au nord du bassin hydrographique de l'Outaouais. Cette culture résulte de l'évolution des Archaïques du Bouclier qui aurait adopté la céramique. Leur poterie présente certains traits caractéristiques qui se retrouveront plus tard dans celle de la culture de Pointe-Péninsule, si bien que les récipients laurentiens connaissent une ouverture large et reposent sur une base pointue. La décoration se limite à la partie supérieure du vase, tandis que la partie inférieure est lisse. L'utilisation de tiges filetées est rare, puisque les motifs sont réalisés à partir de peignes pressés dans l'argile.

Lors de la phase tardive du Sylvicole initial que plusieurs archéologues appellent le Sylvicole moyen (500 à 1000 ap. J.-C.), la poterie des régions québécoises où habitent les Meadowoodiens connaît d'importants changements. Cette poterie ayant suffisamment évolué pour prendre de nouvelles formes, Wright y voit l'émergence d'une nouvelle culture, celle de Pointe-Péninsule⁽⁷¹⁾. De la poterie aux côtés droits et aux empreintes filetées du Meadowood, les récipients pointe-péninsules anciens possèdent une base pointue. Leur décoration est appliquée sur le vase "en immergeant la glaise humide à l'aide de peignes, de façon perpendiculaire, pivotante ou jointive"⁽⁷²⁾, pour obtenir de cette manière toute une gamme de motifs. Plus tard, les récipients deviennent plus grands et la base s'arrondit et des parements y sont ajoutés. Les décorations à partir d'empreintes exécutées à l'aide d'une tige filetée connaissent une grande

popularité. Décrivant la poterie pointe-péninsule, Serge-André Crête précise qu'elle subit différentes influences en provenance de la culture Hoppewell* et de la culture Laurel* qui, se conjugant à un modelage plus subtil de la pâte, détermine l'apparition d'une nouvelle culture céramique. L'influence Laurel permet l'intégration des impressions ondulantes, simples ou complexes, et des perforations. La technique Hoppewell enrichit cette céramique grâce aux impressions à la cordelette et dentelées. Cependant, l'identification de la culture meadowodienne semble assez récente, puisqu'elle n'est pas connue par tous les spécialistes⁽⁷³⁾.

Pour sa part, Norman Clermont, sans nier l'importance de la poterie, semble identifier une culture lorsque ses représentants participent "à une sphère d'interaction" qui permet de dégager de grands ensembles culturels. Ces ensembles sont formés par des assemblages constitués à la fois "d'éléments mobiliers comme les armes, les outils, les ornements et d'éléments immobiliers comme les foyers, les habitations, les lieux funéraires, les aires d'occupation et d'exploitation"⁽⁷⁴⁾. Un premier ensemble culturel qualifié de Meadowood couvre la plaine du Saint-Laurent, de Batiscan à Montréal. Son influence s'étend à certains sites de la Mauricie et une partie de l'Estrie. Au sud du Québec actuel, il s'étire jusqu'au lac Ontario. Par la suite, la grande sphère d'interaction du Meadowood "semble s'être disloquée en ce sens que l'homogénéité devient beaucoup moins évidente dans le système technologique inventorié"⁽⁷⁵⁾. Cette dislocation serait due à un accroissement de la population qui aurait restreint l'étendue du territoire de chacun des groupes. Pour survivre, ils auraient

développé des originalités culturelles dont, entre autres, une plus grande exploitation des ressources aquatiques. Cette pression démographique, qui oblige à de nouvelles adaptations, entraîne la formation de structures sociales plus élaborées. Elles ne permettent cependant pas la formation de villages aussi complexes que ceux du Sylvicole terminal, mais l'organisation sociale de ces populations dépasse maintenant les camps mobiles du début du Sylvicole initial⁽⁷⁶⁾.

Un deuxième grand ensemble culturel, le Middlesex, est présent à Sillery et se rencontre jusqu'aux Maritimes. Au sud, il occupe une aire importante à l'est du fleuve Hudson. Selon Clermont, le Middlesex serait "plus vraisemblablement une tradition (entendons culture) originale et locale, issue d'un substratum archaïque régional"⁽⁷⁷⁾. Il posséderait, comme le Meadowood, un rituel funéraire élaboré, mais qui différerait quelque peu. Cette culture se rencontre sur un plus vaste territoire du nord-est de l'Amérique du Nord que le Meadowood.

Contrairement à Wright et à Clermont qui font coïncider l'agriculture avec le début du Sylvicole terminal (1000 à 1500 ap. J.-C.), d'autres spécialistes, comme Serge-André Crête, avancent que la pratique de l'agriculture débute au Québec durant la phase tardive du Sylvicole initial qu'ils appellent moyen (500 à 1000 ap. J.-C.). Selon cette thèse, c'est au cours de cette de cette époque qu'une division technologique survient entre le sud et le nord du Québec. En effet, tandis que les habitants du sud cultivent certains produits agricoles, tels le maïs, le tabac, la courge et le tournesol, ceux du nord, de tradition archaïque,

vivent toujours de chasse, de pêche et de cueillette. Cependant, les denrées alimentaires récoltées sont insuffisamment protéinées et obligent les Sylvicoles à compléter leur alimentation par les fruits de la chasse, et principalement par ceux de la pêche.

Les exigences de la pêche amènent ces Sylvicoles à situer leurs champs et les villages qui les encadrent à proximité d'un endroit poissonneux. Parce que la pêche représente une activité vitale à leur survie, les gréments qu'ils utilisent se perfectionnent et s'enrichissent de nouvelles formes de harpons. Les hameçons sont munis de barbillons, sans compter que les fuseaux en os servant à confectionner les filets de pêche se retrouvent en plus grand nombre dans les sites. La chasse, par contre, semble jouer un rôle plus secondaire si l'on se fie à la diminution du nombre d'outils et d'armes retrouvés. L'augmentation de la population due à l'apport nutritif des produits agricoles aurait entraîné une diminution du gibier et, avec elle, une détérioration du travail de la pierre polie, puisque seules les haches et les hermiettes se comparent avec celles des Archaïques. Par contre, toujours selon cette deuxième thèse, si les outils de la phase tardive du Sylvicole initial (Sylvicole moyen) sont en général de facture plus fruste, il n'en est pas de même pour la céramique qui, comme nous l'avons vu précédemment, connaît un grand essor⁽⁷⁸⁾.

Outre la plaine du Saint-Laurent, les représentants de la phase tardive du Sylvicole initial, qu'on appelle aussi moyen ou de culture céramique Pointe-Péninsule, ont laissé plusieurs traces de leur existence dans le bassin

hydrographique du Saint-Maurice sur les rives du Saint-Laurent, sur les Haute et même Moyenne Côte-Nord, au sud du lac Mistassini etc. Dans plusieurs cas cependant, on peut se demander s'il s'agit d'objets obtenus par des échanges avec les Archaïques ou de sites d'occupation véritable? Les archéologues sont incapables, pour l'instant, de fournir suffisamment de réponses satisfaisantes à cette question⁽⁷⁹⁾.

Entre-temps, les cultures originaires de la tradition archaïque continuent de s'épanouir sur la plus grande partie du territoire québécois. Même si les Postarchaïques entretiennent des contacts avec les Sylvicoles, ils n'adoptent généralement pas pour autant certains traits culturels des Sylvicoles, comme la sédentarisation. Leur mode de vie nomade, axé sur la chasse, la pêche et la cuillette, est probablement dû à des caractéristiques culturelles propres qui doivent être reliées à une faible densité démographique et, dans certains cas, à des conditions climatiques défavorables.

1.1.3.2 Le Sylvicole terminal: (1000 à 1500 ap. J.-C.) (fig. 5)

Cette expression, Sylvicole terminal, porte aussi les noms de Sulvicole supérieur ou période iroquoise. D'après James V. Wright, les cultures du Sylvicole terminal tirent directement leur origine du développement des cultures du Sylvicole initial et aussi de certains traits culturels des Archaïques. Sans décrire les différentes cultures du Sylvicole terminal, Wright insiste par la suite sur une seule d'entre elles, la culture iroquoise. Celle-ci est issue du développement

d'une culture Pointe-Péninsule récente dont on retrouve les traces dans la partie supérieure de la vallée du Saint-Laurent et ce, au Québec et en Ontario.

Pour Georges Barré et Laurent Girouard, les Iroquoïens du Saint-Laurent se distinguent en tant qu'entité culturelle vers l'an 1 000 ap. J.-C. Sans apporter de grandes précisions, ces deux auteurs avancent qu'il existe une continuité entre les nomades du Sylvicole initial du Saint-Laurent et les Iroquoïens du Sylvicole terminal. D'après les dernières recherches archéologiques qu'ils ont consultés, l'histoire culturelle des Iroquoïens du Saint-Laurent est distincte de celle des autres groupes iroquoïens, tels les Hurons, les Onontages (Onnontagués), les Oneidas (Onnéioutes) et les Mohawks (Agniers). D'ailleurs, des recherches linguistiques récentes considèrent que le dialecte utilisé par les Iroquoïens du Saint-Laurent serait différent de ceux parlés par les Hurons et les Mohawks (Agniers). Ces Iroquoïens du Saint-Laurent possèdent une aire d'occupation territoriale assez bien délimitée. Sur la largeur, elle couvre grossièrement tout le territoire entre les Laurentides et les Adirondacks (Appalaches) et, sur la longueur, elle s'étire du lac Ontario jusqu'à l'île d'Orléans⁽⁸⁰⁾.

Près de 125 sites iroquoïens ont été découverts au Québec. Ceux-ci révèlent que les Iroquoïens auraient connu une lente évolution entre 1000 et 1300 ap. J.-C. Durant ces trois siècles, ils habitaient de longues maisons plus ou moins rectangulaires aux coins arrondis pouvant atteindre sept à neuf mètres de long. De nombreux petits villages en regroupaient quelques-unes. Vers l'an 1000 ap.

J.-C., ces Iroquoïens commencent à cultiver. Il débute d'abord par le culture du maïs, puis viennent les haricots et enfin la courge. Durant toutes ces années, la chasse et la pêche occupent encore une place très importante. Graduellement cependant, les produits de l'agriculture finissent par représenter la majeure partie de leur base alimentaire. Cette évolution entraîne un accroissement rapide de la population, si bien qu'entre 1300 et 1400 ap. J.-C., certains villages peuvent contenir jusqu'à 2 000 personnes et regrouper 40 à 50 maisons. Celles-ci présentent toujours une forme plus ou moins rectangulaires aux coins arrondies pouvant atteindre jusqu'à 30 mètres de longueur, six mètres de largeur et 3 à 4 mètres de hauteur. Sur un axe central, on retrouve jusqu'à cinq ou six foyers autour desquels se regroupent les différents ménages tous apparentés et rattachés à une afeule commune. Les archéologues ont retracé des fosses autour des foyers dont certaines servaient à faire disparaître les déchets, d'autres à remiser la nourriture ou les outils. Ces maisons, alignées les unes près des autres, sont orientées en fonction de résister aux intempéries. Dans certains cas, pour les protéger contre un éventuel agresseur, les Iroquoïens, surtout ceux de la région de Montréal, entourent leurs villages d'une solide palissade en bois.

L'accroissement rapide de la population iroquoïenne est donc due à une plus grande intégration de l'agriculture dans leur mode de subsistance. Pour certains archéologues, comme Serge-André Crête, cette croissance démographique coïncide, vers l'an 1350 ap. J.-C., avec l'adoption et la diffusion de la culture du haricot (fève). Aussi, vers l'an 1400 ap. J.-C., certains groupes d'Iroquoïens du Saint-Laurent viennent-ils coloniser les terres en aval de Trois-Rivières. Ces

derniers seraient les ancêtres des Stadaconéens que rencontre Cartier dans la région de Québec en 1535.

Sans technique d'irrigation, de mise en jachère ou d'enrichissement des sols, les champs s'épuisent rapidement. On doit en défricher d'autres tous les dix ou quinze ans. Souvent les habitants d'un gros village se voient obliger de déménager beaucoup plus loin, ce qui peut provoquer des conflits avec les autres groupes limitrophes. Serait-ce pour éviter de déménager que certains groupes d'Iroquoïens construisent de petits villages secondaires quelques kilomètres plus loin qui servent à l'agriculture? Une chose est sûre cependant, ce mode de vie maintient un état de belligérance et plusieurs groupes construisent des palissades autour de leurs villages pour se protéger contre toutes représailles. Dépendant de l'agriculture pour leur survie, ces sociétés deviennent matriarcales et accordent une plus grande place aux femmes, puisqu'elles assurent l'alimentation de tous par leur travail incessant dans les champs. Assurant le couvert, les femmes sont amenées à prendre des décisions vitales pour l'ensemble de la communauté. À titre d'exemple, elles doivent décider de l'emplacement des futurs champs, du nouveau village et, si besoin est, de l'acquisition de nouveaux territoires et des guerres à entreprendre à cette fin⁽⁸¹⁾.

La vie sédentaire de ces agriculteurs permet plus de loisirs, et, en même temps, certaines manifestations artistiques. Celles-ci s'expriment principalement dans l'évolution et le raffinement de leur céramique. Le soin de sa fabrication est, en général, laissé aux femmes. Aussi, les techniques utilisées se

transmettent-elles de mère en fille. La production de pipe est la seule exception, puisque autant les hommes que les femmes s'y dévouent. La poterie des Iroquoïens du Saint-Laurent est le résultat d'une longue évolution. Vers l'an 1200 ap. J.-C., cette poterie devient typiquement iroquoïenne. "Au début, les vases sont moins volumineux, leur parement plus court et leur décor plus simple; à la fin, ils sont plus gros, leurs parements sont très hauts et crestellés, le décor est très élaboré et exécuté par des incisions"⁽⁸²⁾. Le vase iroquoïen généralement trouvé possède une panse globulaire, son embouchure s'étrangle et le bord est aménagé en parement ou en lèvre modelée. Dans sa partie inférieure se trouvent les décorations et les aménagements spéciaux comme les crestellations⁽⁸³⁾. Wright prétend même que les formes et les motifs artistiques de cette céramique égalaient et même surpassaient celles des autres groupes iroquoïens. Enfin, la fabrication des pipes connaît une évolution, puisque les fourneaux s'évasent en forme de trompette et, plus tard, représentent des formes animales ou humaines⁽⁸⁴⁾.

La fin du Sylvicole terminal le long du Saint-Laurent coïncide avec le contact des Européens. En effet, lorsque Jacques Cartier remonte le fleuve, en 1535, il remarque deux régions où se sont établis les Iroquoïens: les régions de Québec et de Montréal. À Québec, les villages iroquoïens semblent plus petits et leurs habitants vivent autant de chasse, de pêche que d'agriculture. À Montréal, par contre, le village palissadé visité est plus gros et correspond davantage, selon les archéologues, à une implantation classique de type iroquoïen. Mais de Jacques Cartier à Samuel de Champlain (1603), les Iroquoïens disparaissent des

rives du fleuve Saint-Laurent. Même si nous traitons spécifiquement de cette énigme au chapitre suivant, il nous faut donner brièvement les explications récentes de certains archéologues sur ce sujet.

Pour Georges Barré et Laurent Girouard, les Iroquoïens du Saint-laurent auraient appartenu à une culture distincte des autres Iroquoïens. James V. Wright semble partager cette hypothèse, puisqu'il avance que ces Iroquoïens auraient parlé un dialecte distinct par rapport aux autres dialectes utilisés au sein de la grande famille linguistique iroquoïenne. Pour Wright, ces Iroquoïens auraient été assimilés par les Hurons qui habitaient pour lors le bassin de la rivière Trent à l'est de l'Ontario. D'après les résultats des fouilles archéologiques, l'intégration des Iroquoïens du Saint-Laurent par les Hurons se serait faite au cours d'une guerre entre les deux groupes. Aussi, Wright croit que les "Agoiyudas" (hommes méchants) décrits par les habitants d'Hochelaga à Jacques Cartier seraient des Hurons. Plus à l'est, la disparition des Iroquoïens de la région de Québec tirerait son origine du conflit qu'ils ont avec les Toudamans qui seraient, en fait, les ancêtres des Micmacs et des Malécites. Finalement, la cause première de toutes ces guerres serait d'ordre économique, puisque chaque groupe désire posséder le monopole du commerce avec les Européens par le moyen du contrôle du fleuve Saint-Laurent⁽⁸⁵⁾.

1.1.4 LES INUIT: (2000 AV. J.-C. À 1500 AP. J.-C.)

1.1.4.1 Le Pré-Dorset: (2000 à 200 av. J.-C.) (fig. 4)

Au moment où le Sylvicole s'épanouit au sud, de nouveaux arrivants longent l'Arctique et prennent pied au nord du Québec. Les ancêtres des Inuit* sont les derniers Sibériens à émigrer par le détroit de Béring vers 13000 av. J.-C. Ce sont les descendants de ces Inuit de l'âge de pierre qui vont atteindre par la suite la côte arctique du Québec vers 2000 avant notre ère, soit au moment où les Archaïques maritimes retournent vers le Labrador central. Vraisemblablement, cette nouvelle vague d'immigrés, appelée Pré-Dorset, apparaît techniquement tributaire de la grande tradition initiale dite "Petit-Outil Arctique" ou "Microlithique" dont l'aube remonte hypothétiquement à près de 13000 av. J.-C. L'expression "Microlithique" (13000 à 3000 av. J.-C.) ou "Petit-Outil" désigne la première grande tradition de la préhistoire des Inuit qui s'épanouit d'abord en Sibérie. Vers l'an 3000 av. J.-C. et peut-être même vers l'an 4000 av. J.-C., cette tradition atteint l'Alaska et débute son long périple le long des côtes de l'Arctique canadien. Elle constitue la première adaptation technologique réussie aux conditions de l'Arctique. Elle est caractérisée par des outils résultant de la combinaison de matériaux divers (fibre, pierre, ivoire, bois, etc.) et la prolifération de pointes et lames de pierre de petite taille, d'où le terme générique. Elle équivaut en quelque sorte au Mésolithique des préhistoriens européens.

Les Pré-Dorsétiens, qui atteignent le territoire québécois entre 2000 et 200 av. J.-C., sont en fait les représentants de l'une des phases terminales de la tradition du "Petit-Outil". Ils ont laissé des traces de leur passage le long des côtes hudsonniennes et même au nord du Labrador sans pour autant atteindre sa

partie orientale. La culture matérielle des Pré-Dorsétiens, axée sur la chasse aux mammifères marins, présente certains traits caractéristiques⁽⁸⁶⁾, puisque les chasseurs de cette culture utilisent "de petites lames aux formes géométriques, détachées de nucléipolyhédriques* préalablement préparés"⁽⁸⁷⁾. Ces microlames sont, par la suite, insérées au sommet des harpons et des lances d'ivoire ou d'or. Autour des années 800 avant notre ère, un raffinement technique de l'étape transitoire du Pré-Dorset marque probablement le passage à la tradition Dorset proprement dite.

1.1.4.2 La tradition du Dorset: (700 av. J.-C. à 1300 ap. J.-C.) (fig. 5)

Le terme Dorset dérive d'un gisement découvert en 1925 par l'archéologue Diamond Jenness sur le cap Dorset, situé au sud-ouest de l'île de Baffin. Cette tradition originerait directement d'un fond culturel du Pré-Dorset. Ses membres ont été les premiers Inuit à pénétrer dans la région orientale du Labrador. La vague dorsétienne, plus importante que la précédente, s'étendrait au détroit de Belle-Isle, à la Basse Côte-Nord, jusqu'aux environs de Salmon Bay* et aux côtes de Terre-Neuve. Leur présence au Labrador est visible à partir de 500 av. J.-C.⁽⁸⁸⁾. Matériellement, elle découlerait de la tradition "Petit-Outil" et les fouilles déjà effectuées et inventoriées étendent sa présence de 700 av. J.-C. à 1300 ap. J.-C. Son outillage se particularise par la diversité des types de lames et de microlames. Ses armes et ses outils très variés auraient été fabriqués pour la première fois dans la préhistoire inuk selon la technique du polissage de la pierre. Autre caractéristique particulière de la tradition dorsétienne, la taille de

ses lames et de ses pointes s'accroît et l'ardoise succède, dans bien des cas, aux autres éclats de pierre. Les Dorsétiens expérimentent aussi divers matériaux, tel le fer météorique qui sert à fabriquer des couteaux. Finalement, les représentants de cette tradition fabriquent des lampes à l'huile en stéatite* de forme carrée et munie d'une mèche de mousse végétale. Le combustible de ces lampes est tiré de la graisse de la baleine, du phoque ou du morse.

Se basant sur ces différentes caractéristiques matérielles, les archéologues ont retrouvé plusieurs établissements dorsétiens entre le détroit d'Hudson et la péninsule Boothia*. Aussi, à partir de leurs découvertes, les experts ont déduit que les Dorsétiens vivaient principalement de la chair de baleine échouée et de la chasse d'our polaire, du caribou et du renard, puisque la chasse à la baleine n'était pas connue non plus que l'attelage des chiens. Curieusement, les archéologues n'ont pas décelé de trace d'échanges commerciaux et technologiques entre les Dorsétiens et les Postarchaïques qui ont pourtant partagé occasionnellement les côtes de la région de Belle-Isle et du Labrador. Pourtant, leurs ancêtres du Pré-Dorset avaient établi quelques contacts avec les Amérindiens de l'Archaïque, puisque l'on y discerne une influence dans l'outillage. Certains traits matériels de cette influence se rencontrent chez les Dorsétiens⁽⁸⁹⁾.

1.1.4.3 La tradition Thulé: (1000 à 1500 ap. J.-C.) (fig. 5)

Au cours des derniers siècles d'existence des Dorsétiens, une autre tradition appelée "Thulé" fait son apparition sur les côtes de l'Arctique canadien. L'archéologue Therkel Mathiassen donna ce nom, suite à une série d'expéditions archéologiques dans l'Arctique. Thulé est un mot d'origine romaine qui identifie une île que les Romains de l'Antiquité croyaient être la limite septentrionale du monde connu de cette époque. Aujourd'hui, Thulé sert de base militaire au nord du Groënland. Cette tradition Thulé se rattache à celle du "Petit-Outil". Mais de façon plus précise, elle vient de la culture Norton qui est elle-même une des composantes de la tradition du "Petit-Outil". Cependant, entre la culture Norton et la tradition Thulé, les archéologues intercalent deux phases de transition. La première, connue sous le nom de "Ipiutak", s'étend de 400 av. J.-C. à 500 ap. J.-C., tandis que la seconde, dite "Birnik", manifeste sa présence de 500 à 900 ap. J.-C. Aussi, au début de son existence (vers 900 ap. J.-C.), la tradition Thulé se développe parallèlement à celle du Dorset⁽⁹⁰⁾. Elle atteint l'Arctique oriental plus tardivement que cette dernière.

La progression des Thuléens vers l'est commence vers 900 ap. J.-C. En moins de 400 ans, ils vont occuper la majeure partie de l'Arctique canadien ainsi que le Groënland. Vers l'an 1300 ap. J.-C., ils occupent tout l'Arctique à l'exception du sud-ouest, et vers 1300 à 1400 ap. J.-C., on les retrouve au nord du Québec, en Ungava et sur les côtes de la Baie d'Hudson. À ce dernier endroit, il y aurait eu pendant un certain temps une occupation conjointe entre les nouveaux arrivants thuléens et les derniers aborigènes dorsétiens qui, par contre, finirent par disparaître complètement comme tous leurs autres congénères. Ils auraient

été exterminés, ou à tout le moins assimilés, par les Thuléens. Hans-Georg Bandi croyait pour sa part, en 1969, qu'une double modification morphologique des outils était la preuve d'une assimilation. Il semble cependant qu'il manque encore des données aux archéologues pour qu'ils puissent se prononcer avec plus de certitude⁽⁹¹⁾.

Matériellement, l'outillage de chasse et d'habitation des Thuléens est l'un des plus élaborés des sociétés préhistoriques. Outre un attirail impressionnant d'outils à travailler la neige et la glace, les Thuléens connaissent l'attelage de chiens, le traîneau, les harpons reliés à des bouées en peaux de phoque, les forets manuels et à archets, les lunettes pour la neige, les kayaks, les umiaks*, etc. Aussi bien équipés, les Thuléens peuvent chasser non seulement les mammifères marins, comme le morse et le phoque, mais également la baleine lors de leurs passages migratoires. Ils profitent d'ailleurs largement de cet animal, si bien que la peau du plus gros mammifère marin les habille et recouvre leur maison. Pour varier leur diète, les Thuléens chassent aussi les autres mammifères et pratiquent la pêche. Cependant, malgré cette abondance de vivres que l'on suppose et les longs et obscurs hivernements, l'art thuléen ne semble pas avoir pu profiter de conditions que l'on pourrait juger favorables, puisque cet art est plutôt pauvre. Signalons des figurines d'oiseaux marins dotées de têtes de femmes qui pourraient avoir une valeur magique et le signe en forme d'"Y" typique des ornements d'ustensiles divers⁽⁹²⁾.

Selon certains spécialistes, la tradition Thulé se termine lorsqu'un

refroidissement survenu vers l'an 1500 ap. J.-C. entraîne l'obstruction des passages entre les îles et les côtes de l'Arctique. Aussi, les immenses champs de glace obligent-ils les troupeaux de baleines à modifier leurs voies migratoires. Pris au piège, les Thuléens doivent apporter d'importants changements à leur mode de vie pour survivre. Ils opèrent alors de nombreuses modifications technologiques pour concentrer dorénavant leurs efforts sur la chasse aux phoques, aux caribous, aux ours polaires, aux morses, etc. De plus, les produits de la pêche prennent une plus grande importance dans leur alimentation⁽⁹³⁾. Ce sont les descendants de ces populations, touchées par tous ces bouleversements, que nous appelons maintenant Inuit. Ces derniers prennent contact avec les premiers explorateurs européens aux XVI^e et XVII^e siècles.

La synthèse des différentes traditions et cultures de la préhistoire québécoise s'est avérée difficile à réaliser, puisque deux approches différentes divisent les spécialistes. La première favorise une approche globale qui tient compte à la fois du contexte géographique, de l'écologie, des axes d'inter-échanges, de l'outillage etc. À partir des données recueillies, les représentants de cette première approche dégagent de grands ensembles culturels. Tout en tenant compte de tous ces aspects, la seconde approche identifie l'évolution des populations de notre préhistoire à partir des changements qui s'opèrent avant tout dans l'outillage, telle la poterie pour les Sylvicoles. Mais, comme le mentionne Norman Clermont, toutes les hypothèses des archéologues qui tentent d'expliquer la préhistoire québécoise sont autant de grandes lignes de recherche qui demandent une plus grande vérification. Cependant, devant l'effervescence

des hypothèses qui ont cours dans ce domaine et compte-tenu des faibles moyens matériels dont disposent les archéologues pour fouiller un aussi vaste territoire que celui du Québec, force nous est de constater tout le dynamisme qui anime actuellement les spécialistes qui s'intéressent à notre préhistoire.

Pour un bon nombre de spécialistes, le début de la période historique c'est-à-dire le XVI^e siècle, semble tout aussi difficile à traiter. Ainsi, vers 1500, outre les Inuit au nord, le contexte géographique oblige les deux autres traditions et leurs représentants, les Iroquoïens et les Algonquïens, à cohabiter au sud du Québec. Les Iroquoïens appartiennent au Sylvicole. Ils sont mi-sédentaires et s'adonnent à l'agriculture. Ils occupent les rives du Saint-Laurent jusqu'à la région de Québec. Leur influence s'étend cependant à l'intérieur du territoire et le long des rives du Saint-Laurent jusqu'à la Côte-Nord et la Gaspésie. N'est-ce pas les Iroquoïens que rencontre Jacques Cartier à Gaspé en 1534⁽⁹⁴⁾? Les Algonquïens se rattachent à la tradition de l'Archaïque qui favorise l'éclosion des différentes nations algonquïennes. Celles-ci vivent principalement de chasse, de pêche et de cueillette. Leur mode de vie s'apparente davantage au nomadisme.

Avec les siècles, des contacts s'établissent entre eux et cette coexistence atteint un certain équilibre précaire. Jacques Cartier n'a-t-il pas décrit des villages iroquoïens non palissadés dans la région de Québec en 1535⁽⁹⁵⁾? La sécurité relative des habitants de cette région ne peut être possible que dans un cadre plus large d'interdépendance avec les nomades qui les entourent. Dans ce

contexte, un pacte commercial tacite faciliterait cette coexistence entre les deux groupes, puisque les Iroquoïens auraient fourni des produits agricoles aux Algonquïens en échange de viandes séchées et de peaux⁽⁹⁶⁾. Une vaste zone d'échange existerait donc. D'ailleurs, les archéologues n'ont-ils pas découvert des restes de poterie du Sylvicole un peu partout sur le territoire québécois, comme nous l'avons vu précédemment? Le XVI^e siècle, qui marque la fin du Sylvicole terminal, connaît toute une série de perturbations qui transforment complètement la répartition géographique des différentes nations de la vallée du Saint-Laurent, mettant ainsi un terme au pacte tacite des deux principales traditions de cette époque. Aussi, pour comprendre l'évolution historique des Autochtones du territoire de notre étude, devons-nous maintenant essayer de résoudre l'énigme du XVI^e.

SECTION I

CHAPITRE 2

UNE ÉNIGME À RÉSOUDRE: LE XVI^e SIÈCLE

Lorsque Cartier plante une croix à Gaspé*, en 1534, il y rencontre des Iroquoïens. L'année suivante, lors de son deuxième voyage, des membres de cette famille linguistique l'accueillent à Québec et à Montréal. Pourtant, près de soixante-dix ans plus tard, Champlain fraternise avec des Amérindiens appartenant à la famille linguistique algonquienne. Il constate alors que la vallée du Saint-Laurent jusqu'à Montréal est contrôlée par des Etchemins*, des Montagnais et des Algonkins*. Ces trois nations appartiennent à la coalition laurentienne*, fer de lance de la guerre contre les Iroquois*. De plus, les villages décrits par Cartier sont tous disparus. Comment expliquer ce changement?

Afin de retracer le fil des événements de la période 1534-1603, nous présentons les principales causes qu'on évoque pour expliquer cette énigme et les huit scénarios chronologiques, que différents spécialistes ont échafaudés, sur les bouleversements du XVI^e siècle. Puis, nous analysons les principaux textes qui relatent les voyages de Jacques Cartier. Ensuite, nous cernons l'importance de la présence européenne dans le golfe Saint-Laurent entre les voyages de Cartier et ceux de Champlain. Puis, nous identifions la coalition qui contrôle le Saint-Laurent au début du XVII^e siècle avant de faire la critique des principaux

auteurs du XVII^e siècle qui ont traité des événements du XVI^e siècle. Cette dernière étape terminée, nous analysons les écrits qui décrivent les vestiges matériels repérés dans les régions de Québec*, Trois-Rivières* et Montréal*. Enfin, nous présentons notre hypothèse concernant les bouleversements démographiques le long de la "Grande Rivière" entre 1535 et 1603.

1.2.1 LES PRINCIPALES CAUSES ET LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS

Plusieurs spécialistes essaient depuis bon nombre d'années de reconstituer la trame historique de la période 1534-1603. Les hypothèses élaborées pour résoudre cette énigme sont nombreuses et les approches variées. En effet, certaines prennent appui sur l'un ou l'autre des récits anciens ou de la tradition orale amérindienne rapportés dans les écrits de Marc Lescarbot*, de Nicolas Perrot*, du père François-Xavier de Charlevoix*, des Récollets Denis Jamet* et Gabriel Sagard*, des Relations des Jésuites, etc. D'autres se fient aux apports de l'archéologie, de la linguistique, de l'ethnologie et de l'écologie. Enfin, quelques hypothèses ne sont que pures spéculations, fragilement échafaudées. C'est ce qui ressort des études de Bruce G. Trigger⁽⁹⁷⁾. Ce spécialiste a, en effet, répertorié et critiqué les unes et les autres tout en indiquant les problèmes d'interprétation et les failles qu'elles comportaient dans la résolution de l'énigme. Nous évitons donc de reprendre l'exercice de Trigger. Pour cette raison, nous présentons simplement un condensé de son approche critique.

D'abord Trigger discerne trois causes principales autour desquelles s'agglomèrent

les avis des spécialistes pour expliquer la disparition des Iroquoïens de la vallée du Saint-Laurent au cours du XVI^e siècle. Une première cause est d'ordre géoclimatique, puisque des chercheurs avancent l'idée qu'un refroidissement du climat autour de 1550 aurait occasionné plusieurs mauvaises récoltes consécutives obligeant les Stadaconéens* à déménager plus au sud⁽⁹⁸⁾. La seconde est d'ordre épidémiologique. Les maladies européennes et la mauvaise qualité des boissons et produits alimentaires "importés" du vieux continent seraient à la source d'une chute démographique importante chez les Iroquoïens accrochés aux rives du fleuve Saint-Laurent. Ces derniers deviennent alors une proie facile pour leurs rivaux⁽⁹⁹⁾. Enfin, la troisième cause, la plus fréquemment évoquée, est d'ordre socio-économique.

Selon ce raisonnement, l'extermination des habitants des pays du Canada* et de Hochelaga* résulterait de l'intrusion du fer européen dans les échanges "commerciaux" traditionnels, provoquant des perturbations intertribales profondes et l'élimination des Iroquoïens de la vallée du Saint-Laurent. Dans le premier cas, les Iroquoïens, détenteurs du fer échangé lors de transactions commerciales avec les Européens, subissent la hargne de bandes et nations plus puissantes convoitant cette nouvelle technologie. Dans le second cas, les Iroquoïens sont tout bonnement victimes des Algonquïens, pourvoyeurs de fourrures et principaux détenteurs du fer. Aussi, la supériorité technologique des Algonquïens leur permet-elle de chasser les Iroquoïens des rives du fleuve Saint-Laurent⁽¹⁰⁰⁾.

D'autres chercheurs ont proposé, en regard de ces trois causes ou

indépendamment d'elles, huit scénarios. Ceux-ci cependant mettent surtout l'insistance sur l'identité des protagonistes et les circonstances du bouleversement démographique survenu entre Québec et Montréal du milieu du XVI^e siècle au début du XVII^e siècle. Or, quoique ces scénarios éludent souvent la chronologie et le motif, qu'il soit d'ordre économique ou autre, c'est le thème des rivalités ethniques qui constitue leur dénominateur commun.

Le premier scénario comporte cinq variantes d'une même séquence. En effet, bâti sur un même modèle, il explique l'extermination des Stadaconéens de la région de Québec en opposant alternativement ces derniers à l'un ou l'autre des rivaux suivants: les Etchemins, les Tsonnontouans*, les Agniers*, les Souriquois* et, finalement, les Toudamans* qui seraient leurs ennemis ancestraux⁽¹⁰¹⁾.

Le deuxième scénario tente de rendre compte à la fois de la disparition des habitants de Stadaconé et de ceux d'Hochelaga. Selon celui-ci, les Hochelagans détruisent les Stadaconéens vers 1580 et subissent le même sort aux mains de leurs ennemis traditionnels, les Agniers (Mohawks). L'incursion de ces derniers dans la vallée du Saint-Laurent aurait par la suite occasionné un violent conflit avec les Montagnais⁽¹⁰²⁾.

Le troisième scénario propose deux versions du problème de l'appartenance culturelle et de l'identification ethnique des habitants d'Hochelaga. La première version avance que les Onontcharonons* occupent l'île de Montréal et vivent en symbiose avec les Algonkins du nord. Mais à la suite d'une histoire de

jalousie, ces derniers massacrent presque tous les guerriers onontcharonons à l'embouchure de la rivière Bécancour*. La nation victime de cette agression ne s'en relève pas. Une autre version de ce scénario suggère l'effondrement de la coexistence des Iroquois et des Algonkins alors que ces deux nations en viennent aux prises pour un motif semblable au précédent. Des Iroquois sont tués. Une expédition punitive avorte. Les Algonkins repoussent les Iroquois jusqu'au sud du lac Ontario*. C'est là que ces derniers se fortifient et se multiplient pour revenir se venger, moment où les nouveaux arrivants européens seront témoins de ces derniers événements⁽¹⁰³⁾.

Les quatrième, cinquième et sixième scénarios font entrer en scène un nouveau protagoniste, les Hurons Arendarhonnons*. Suivant le quatrième, ce sont les Hurons* qui fondent Hochelaga après avoir expulsé les Onontcharonons*, les obligeant à trouver refuge chez les Iroquois ou les Abénaquis*, ou à s'établir dans la vallée de l'Outaouais. Par la suite, les Algonkins ou les Agniers (Mohawks), ou même les deux, auraient délogé les Hurons arendarhonnons. À ce scénario, on a objecté qu'aucun document du début du XVII^e siècle ne mentionne une ancienne occupation huronne de l'île de Montréal. Pour sa part, le cinquième scénario présente les Onontcharonons s'installant sur l'île de Montréal après avoir détruit les Hochelagans et absorbé une partie de leurs membres. Puis, au tournant du XVI^e siècle, frappés par les Agniers, ils doivent quitter leur établissement pour être accueillis par une tribu huronne. Dans le sixième scénario, similaire au cinquième, ce sont les Onontcharonons qui subissent la défaite et l'intégration des Arendarhonnons habitant alors de la

vallée de Trent*. Ceux-ci entrent en guerre, par la suite, contre les Iroquois. Cependant, même si des excavations archéologiques rendent plausible une participation des Protohurons à la destruction des Iroquoïens de la vallée du Saint-Laurent et l'absorption par eux d'une partie des vaincus, l'identification des ces Iroquoïens aux Onontcharonons semble plus difficile à prouver, puisque les uns sont de culture iroquoïenne, les autres de culture algonquienne. L'équivoque s'expliquerait par le fait qu'il semble certain que les Onontcharonons aient occupé l'île de Montréal au XVI^e siècle. De plus, ces derniers portent un nom d'origine linguistique iroquoïenne qui suggérerait une proximité territoriale des Hurons et des Onontcharonons⁽¹⁰⁴⁾.

Des septième et huitième scénarios, aucun ne résout l'énigme des Iroquoïens d'Hochelaga. Dans le septième, les Iroquoïens sont chassés de la vallée du Saint-Laurent par les Algonkins de la coalition laurentienne évincés à leur tour par les Agniers. Dans le huitième, les Agniers, évalués à 8 000 guerriers, déferlent dans la vallée du Saint-Laurent y chassant les Algonkins de l'Outaouais et la tribu des Arendarhonnons. Pressés par la menace iroquoise, les Arendarhonnons se retranchent vers le lac Simcoe*⁽¹⁰⁵⁾.

1.2.2 LA SITUATION AU TEMPS DE JACQUES CARTIER (fig. 6)

Lors de son premier voyage en 1534, Cartier rencontre quatre groupes d'Autochtones qui lui semblent différents, puisqu'il ne mentionne jamais de similitude entre eux. Le douze juin, un premier groupe pêche le loup-marin près

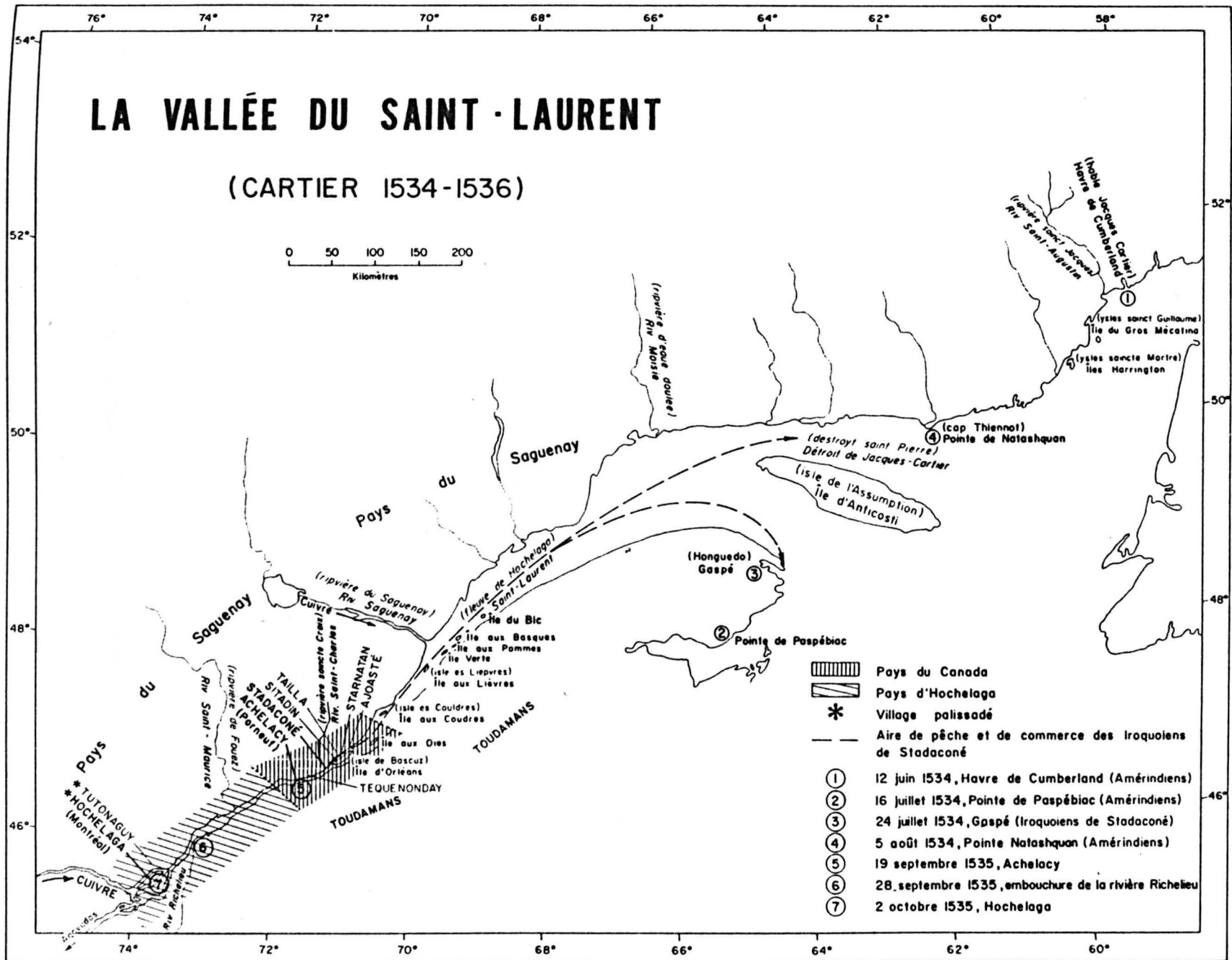


Figure 6

du Havre de Cumberland (Blanc-Sablon)*. Ces Amérindiens sont décrits comme farouches et sauvages, même si Cartier réussit à apprendre qu'ils viennent de terres plus chaudes et que l'endroit où il les aborde n'est pas leur demeure⁽¹⁰⁶⁾. Un mois plus tard, plus précisément le seize juillet, il aperçoit un deuxième groupe à la Pointe-de-Paspébiac (baie des Chaleurs)*⁽¹⁰⁷⁾. Ce n'est que le dix-huit juillet que les Français accepteront de trafiquer avec plus de trois cents de ces Amérindiens. Ceux-ci avaient offert gratuitement de la viande cuite de loup-marin comme preuve de leurs intentions pacifiques⁽¹⁰⁸⁾. Continuant son exploration, Cartier atteint Gaspé le 24 juillet 1534 et y plante une croix. À cet endroit, il fait la connaissance de deux cents Amérindiens qu'il décrit comme étant de race et de langue différentes de ceux de la baie des Chaleurs. Ces derniers mangent du mil comme pain, sont originaires d'un pays au sud et fréquentent ce lieu pour la pêche aux maquereaux. Ils paraissent plus habitués aux navires européens, car ils fraternisent rapidement et ne craignent pas de monter à bord des vaisseaux⁽¹⁰⁹⁾. D'après la description de Cartier, il s'agirait d'Iroquoïens. Deux d'entre eux, originaires de Stadaconé, accompagneront Cartier en France⁽¹¹⁰⁾. Finalement, le 5 août 1534, la dernière bande rencontrée à la pointe de Natashquan retourne dans son pays, probablement la région de Havre-Saint-Pierre*. De nouveau, Cartier affirme que ces Amérindiens montent sans crainte à bord de ses navires. À cette occasion, ils lui soulignent que plusieurs vaisseaux sont déjà repartis chargés de poissons pêchés aux environs de Havre-Saint-Pierre⁽¹¹¹⁾.

Très peu d'informations peuvent être tirées de ce premier voyage. Malgré tout,

nous y apprenons que plusieurs navires fréquentent le golfe Saint-Laurent⁽¹¹²⁾ et que de nombreux groupes d'Amérindiens ont l'habitude de trafiquer avec les Européens. Dans ces échanges, les objets de fer sont grandement appréciés⁽¹¹³⁾. Par contre, un fait mérite qu'on s'y attarde davantage. En effet, les Autochtones de la baie des Chaleurs, probablement des Souriquois, offrent de la viande de loup-marin aux Français. Il se peut qu'on en trouve dans cette région. Cependant, à cette époque de l'année, ce mammifère séjourne habituellement le long des rives de la Côte-Nord et de l'île d'Anticosti*⁽¹¹⁴⁾. Où le loup-marin a-t-il été chassé? Est-ce un mets courant ou recherché? Impossible de répondre, même si cette viande est offerte spontanément aux Français. Cependant, si les voies de migration du loup-marin étaient les mêmes qu'actuellement, les Micmacs* de la baie des Chaleurs doivent parcourir de longues distances pour atteindre leur proie. En effet, leurs courses les obligeraient à passer devant Gaspé et à rencontrer les Iroquoïens de Stadaconé.

Le deuxième voyage de Cartier, en 1535, fournit beaucoup plus d'informations sur la vallée du Saint-Laurent et sur les peuples qui y résident. Précisons qu'à son deuxième voyage, Jacques Cartier peut compter sur deux interprètes iroquoïens qui avaient passé une année en France. À la lecture du récit de Cartier, on s'aperçoit que ces deux guides connaissent mal la Basse Côte-Nord. Par contre, ils décrivent très bien la géographie des environs de l'île d'Anticosti et les habitudes des morses à l'embouchure de la rivière Moisie*⁽¹¹⁵⁾. Avec leur aide, Cartier découvre l'insularité de l'île d'Anticosti. De plus, les deux Stadaconéens précisent que le début du "pays" du Saguenay* est situé vers

Sept-Îles, que cette terre est habitée et que le troc des armes de cuivre s'effectue par la rivière Saguenay⁽¹¹⁶⁾(fig. 7).

Poursuivant son voyage vers Stadaconé, Cartier observe que les Stadaconéens chassent le loup-marin à l'embouchure de la rivière Saguenay et le béluga* le long des rives de l'île aux Coudres*⁽¹¹⁷⁾. De plus, les guides qui l'accompagnent lui indiquent que le pays du Canada débute à partir de l'île aux Oies*⁽¹¹⁸⁾. Arrivés dans la région de Québec, les Français ancrent leurs vaisseaux à l'embouchure de la rivière "Sainte-Croix"*. Très tôt, Cartier fraternise avec Donnacona*, chef du village non palissadé de Stadaconé⁽¹¹⁹⁾. Il lui exprime son désir de continuer ses explorations jusqu'à Hochelaga. Son hôte élabore aussitôt toute une stratégie pour l'en dissuader⁽¹²⁰⁾. Sa réaction s'explique probablement par la crainte de perdre son contrôle commercial sur le trafic entre le golfe Saint-Laurent et Montréal, surtout si les Hochelagans apprennent ce que les Européens exigent en échange des objets de fer.

Malgré la méfiance qui s'installe entre Français et Stadaconéens, Cartier poursuit son voyage sans guide amérindien, puisqu'on refuse de l'accompagner⁽¹²¹⁾. Sur son chemin, il fait une halte, le dix-neuf septembre 1535 à Achelacy (Portneuf)*. Puis, naviguant quelques jours, il prend contact le vingt-huit septembre avec cinq chasseurs à l'embouchure de la rivière Richelieu*. Ces derniers, dont le lieu d'origine est inconnu, s'approchent des Français aussi familièrement que s'ils les avaient toujours connus⁽¹²²⁾. Finalement, mille personnes les reçoivent à Hochelaga (Montréal) le deux octobre

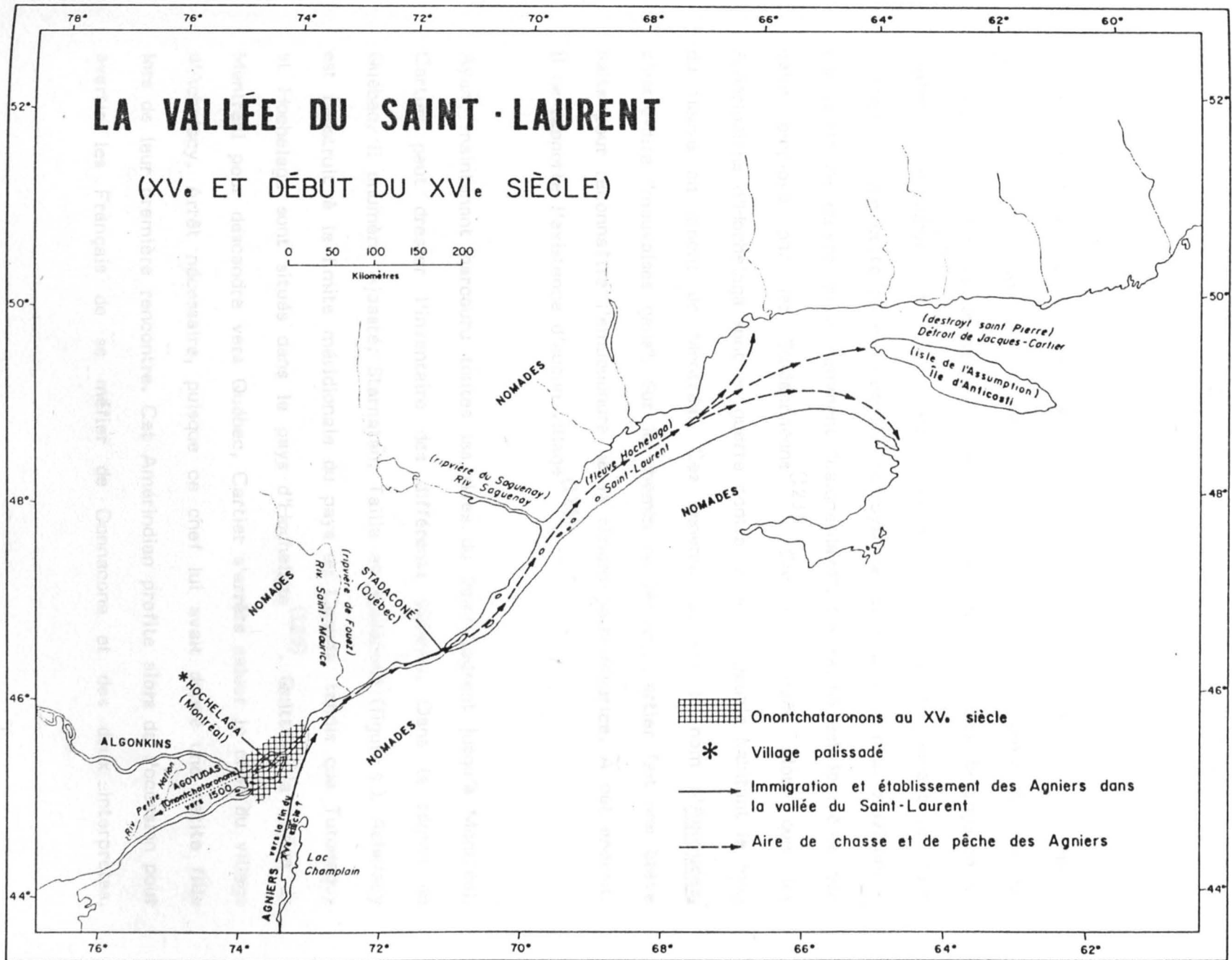


Figure 7

1535.

Contrairement aux villages de la région de Québec, ce lieu est palissadé. Cartier profite de son séjour pour visiter le Mont-Royal (dominant l'île de Montréal). Au sommet de cette colline montréalaise, il admire le paysage et repère l'embouchure de l'Outaouais*. Les guides qui l'accompagnent lui font comprendre que cette rivière descend du royaume du Saguenay, d'où proviennent les objets de cuivre qu'ils nomment "caignetdazé". Ce terme est le même que celui employé par les Stadaconéens⁽¹²³⁾. Cartier apprend alors que les Amérindiens d'Hochelaga sont en guerre contre un autre peuple habitant le long du fleuve en amont de Montréal. Ces ennemis portent le nom d'Agoyudas, c'est-à-dire "mauvaises gens". Sur le chemin du retour, Cartier fait une brève halte pour reconnaître l'embouchure de la rivière Saint-Maurice. À cet endroit, il ne rapporte l'existence d'aucun village⁽¹²⁴⁾.

Ayant maintenant parcouru toutes les rives du Saint-Laurent jusqu'à Montréal, Cartier peut dresser l'inventaire des différents villages. Dans la région de Québec, il énumère Ajoasté, Starnatan, Tailla et Stadaconé (figure 8). Achelacy est construit à la limite méridionale du pays du Canada, tandis que Tutonaguy et Hochelaga sont situés dans le pays d'Hochelaga⁽¹²⁵⁾. Quittant la région de Montréal pour descendre vers Québec, Cartier s'arrête saluer le chef du village d'Achelacy. Arrêt nécessaire, puisque ce chef lui avait donné une petite fille lors de leur première rencontre. Cet Amérindien profite alors de l'occasion pour avertir les Français de se méfier de Donnacona et des deux interprètes,

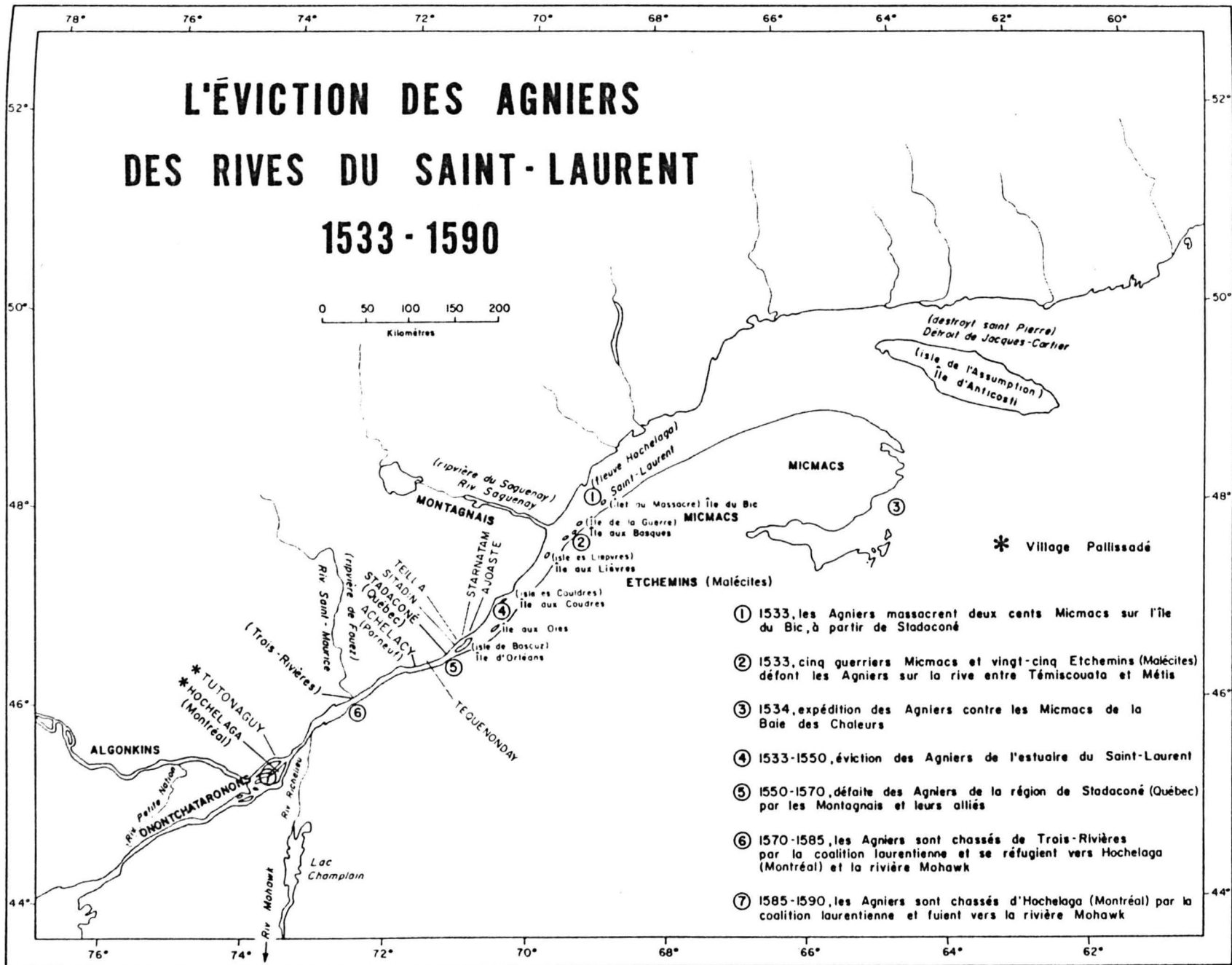


Figure 8

Taignoagny et Domagaya, qu'ils avaient déjà amenés en France⁽¹²⁶⁾.

Peu de temps après son arrivée au havre Sainte-Croix*, Donnacona montre à Cartier cinq peaux de tête de ses ennemis de la nation des Toudamans qu'il situe au sud de Stadaconé. Le découvreur du Canada apprend que ces deux peuples se livrent une guerre continuelle. D'ailleurs, son hôte lui fait le récit d'un combat où deux cents Amérindiens furent massacrés en 1533 sur une île à mi-chemin entre Québec et Gaspé. Il s'agit probablement de l'île du Bic, connue aussi comme l'îlet au Massacre dans les légendes micmaques⁽¹²⁷⁾. Au fil des conversations, Cartier recueille plusieurs autres renseignements sur le pays, dont certains sont révélateurs sur la connaissance qu'ont les Stadaconéens de la géographie du nord-est de l'Amérique du Nord. Ainsi, nous constatons, d'après ces récits, que ses interlocuteurs lui tracent assez mal la route pour se rendre au lac Huron* par l'Outaouais. Mais, par contre, ils le renseignent d'une façon précise sur celle qui mène à un pays sans neige ni glace par la rivière Richelieu et le lac Champlain* où il y a des guerres continuelles entre les nations. Ce voyage exige une lune en canot à partir de Stadaconé, c'est-à-dire un mois⁽¹²⁸⁾.

Les derniers mois de l'automne servent aussi à préparer l'hivernement, puisque Cartier et son équipage vont passer l'hiver à Québec. Malheureusement, la maladie rôde durant l'hiver et ses ravages atteignent à la fois Blancs et Amérindiens. En effet, tandis qu'une épidémie fauche plus d'une cinquantaine de personnes à Stadaconé, cent des cent dix Français sont atteints de scorbut. Heureusement, Domagaya, un des deux interprètes amérindiens, livre la recette

d'un médicament à Cartier qui réussit, malgré une dizaine de morts, à sauver le reste de l'équipage. Le remède est si efficace qu'un matelot qui souffrait de la grosse vérole depuis six ans retrouve la santé⁽¹²⁹⁾. Cependant, malgré certains contacts avantageux, les rapports franco-amérindiens ne cessent de se détériorer tout au long de l'hiver. Devant cette détérioration des relations franco-amérindiennes, les Français doivent assurer leur sécurité avant leur départ pour la France. Aussi, ces derniers capturent-ils plusieurs otages stadaconéens, dont Donnacona⁽¹³⁰⁾. Quelques jours après leur départ de Québec, Donnacona reçoit, à l'embouchure du Saguenay*, plusieurs présents de peuples qui lui sont sujets⁽¹³¹⁾. Malheureusement, Cartier ne précise pas s'il s'agit de peuples iroquoïens ou autres. Avant de faire voile vers la France, au mois de juin 1536, les navires de l'expédition officielle croisent des bâtiments français et bretons aux îles Saint-Pierre et Miquelon*⁽¹³²⁾.

En France, des dix Amérindiens que Cartier amène, seule une petite fille survit. Tous les autres meurent de maladie⁽¹³³⁾. Malgré ce fait, et à la demande du roi, s'organise une troisième expédition. Le capitaine de Saint-Malo refait en 1541-1542 le même voyage en essayant toutefois d'aller au-delà des sauts qui barrent le fleuve en amont d'Hochelaga. Finalement, le seul résultat significatif de ce dernier voyage semble être le rejet de la présence française à l'ouest de Tadoussac. Cartier est de plus en plus convaincu que les peuples d'Hochelaga et de Stadaconé conspirent contre les Français. Le découvreur du Canada se méfie des Amérindiens qu'il rencontre, parce qu'il sent que sa vie et celle de ceux qui l'accompagnent sont menacées. Il comprend que les Amérindiens les

massacreraient, s'ils étaient les plus forts⁽¹³⁴⁾.

Ces trois voyages nous révèlent que la pénétration des peuples d'Hochelaga et de Stadaconé se limite aux rives du fleuve sans s'étendre dans l'hinterland où habitent les nations algonquiennes. De plus, les Stadaconéens s'éloignent considérablement de leurs villages pour pêcher et chasser les mammifères marins, puisqu'on les retrouve aussi loin qu'à l'île d'Anticosti et à Gaspé. Leur situation deviendrait alors très précaire, si un peuple décidait de les attaquer au moment de leurs expéditions de pêche. Le contrôle qu'exercent ces Iroquoïens sur le fleuve Saint-Laurent apparaît donc artificiel, puisque les Stadaconéens vivent surtout de leur agriculture, pratiquée dans la région de Québec et des fruits de la pêche, qu'ils retirent du fleuve et du golfe Saint-Laurent jusqu'à Gaspé. Ils ne contrôlent pas l'hinterland et ne peuvent donc pas prévoir les bouleversements qui sont susceptibles de les y menacer.

Des deux pays que visite Cartier, celui du Canada semble potentiellement le plus menacé. En effet, l'économie des villages de la région de Québec repose autant sur l'agriculture locale que sur la chasse et la pêche en territoire lointain. Tout bouleversement à l'est de l'île d'Orléans* peut toucher dangereusement la survie de ces villages. Par contre, les habitants d'Hochelaga jouissent d'une plus grande sécurité économique, puisqu'ils vivent d'agriculture et de pêche locale⁽¹³⁵⁾. Cependant, la plus grande concentration de population dans la région de Québec s'explique par la variété des richesses fauniques du fleuve à l'est de Québec. Probablement que la chasse aux mammifères marins à l'est de

l'Île d'Orléans, les migrations saisonnières de dizaines de milliers d'oiseaux et la migration annuelle d'anguilles de la fin août jusqu'au début novembre assurent le ravitaillement en viande durant l'année et l'accumulation de réserves d'anguilles pour l'hiver aux Stadaconéens. Bien que les anguilles se pêchent le long du fleuve Saint-Laurent et dans les Grands Lacs, Québec est, même de nos jours, un des meilleurs endroits pour cette pêche. Au début du XVII^e siècle, une famille amérindienne peut en prendre "trois cents en une nuit, & bien davantage, quelquefois fort peu. C'est chose étrange de la quantité de ce poisson qui se retrouve en cette grande rivière..."⁽¹³⁶⁾.

Les autres besoins essentiels sont comblés par les échanges commerciaux. Ainsi, les guides amérindiens signalent à Cartier que l'axe commercial par excellence est le fleuve Saint-Laurent. La rivière Saguenay ne serait pas sûre. De tous les produits, les objets de cuivre semblent les plus recherchés. Ce métal provient de la rive nord des lacs Huron et Supérieur*. Il peut servir à la fabrication de couteaux, de pointes de flèches, d'hameçons, etc., parce que ce matériau est plus facile à travailler que la pierre. Avant l'introduction du fer, le cuivre jouissait d'ailleurs d'une grande popularité et s'échangeait sur les grandes routes commerciales. Aussi, les Stadaconéens indiquent-ils la rivière Saguenay comme une voie commerciale possible, tandis que les Hochelagans pointent l'Outaouais comme la route habituelle pour le commerce du cuivre. Par contre, si le cuivre descend le Saguenay, des relations commerciales existent dans l'hinterland et ce, du lac Huron jusqu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais cette route est plus difficile et moins fiable, parce qu'elle est ponctuée de nombreux et difficiles

portages. Aussi, l'axe du Saint-Laurent favorise-t-il les échanges entre les deux pays. Le cuivre et probablement quelques produits domestiques servent aux Hochelagans pour obtenir la viande et les peaux de loup-marin de la région de Stadaconé. Cependant, l'introduction du fer a dû modifier les échanges traditionnels à l'avantage des Stadaconéens, car ce nouveau métal entrerait directement en concurrence avec le cuivre. Les récits de Cartier nous prouvent que chaque région défend jalousement son monopole commercial. Pour cette raison, les Stadaconéens veulent convaincre les Français de contremander leur voyage à Montréal. Cartier se fera servir le même traitement lorsqu'il voudra explorer l'amont du fleuve au-dessus de Montréal. Ignorant les bornes commerciales et l'équilibre politique précaire qui régissent les rapports entre ces peuples, les Français sont rejetés en bloc autant à Hochelaga qu'à Stadaconé, puisqu'ils représentent un danger aussi important que les peuples ennemis.

D'après la description des villages, la menace d'un ennemi éventuel serait davantage au sud, puisque ceux du pays d'Hochelaga sont palissadés. Le danger viendrait du territoire situé en amont de l'île de Montréal, puisque les Amérindiens de la rivière Richelieu et ceux de la région de Québec ne sont pas perçus comme des ennemis par les Hochelagans. Quant aux Stadaconéens, ils doivent se protéger des raids toudamans lorsqu'ils se déplacent vers Gaspé pour chasser et pêcher. Les ennemis des Iroquoïens de la vallée du Saint-Laurent appartiennent donc à deux peuples différents. En réalité, il est impossible que la nation qui effectue des raids dans la région de Montréal puisse venir massacrer les Stadaconéens à la hauteur de Tadoussac. Ces guerriers auraient été obligés

de contourner le pays d'Hochelaga et de passer devant Québec. Ce trajet semble impossible, si on songe au retour après une telle expédition. Bien sûr, les Iroquois réalisent cet exploit en 1661. À cette époque cependant, les nations algonkine et montagnaise, décimées par la maladie, sont en pleine déroute et les Français, peu nombreux et incapables de faire la guerre à l'amérindienne, se terrent dans leurs forts. Il devait en être tout autrement des Stadaconéens, peuple sédentaire qui pouvait regrouper rapidement plusieurs centaines de guerriers pour faire face à une menace. Devant les renseignements recueillis par Cartier, nous croyons que les Toudamans atteignent le fleuve à la hauteur de Québec par les rivières Chaudière et Etchemin* et le bas du fleuve par les rivières du Loup et des Trois-Pistoles*. Les Toudamans utiliseraient à peu près les mêmes routes que les Etchemins de l'époque de Champlain. Malgré tout, la menace imminente d'une attaque ennemie existe à peine dans la région de Québec, puisque les villages n'y sont pas palissadés. Cependant, ils sont tous situés sur la rive nord du fleuve. Leur localisation signifie sans doute que les peuples remontant vers le lac Saint-Jean ne représentent aucun danger, même si la route du Saguenay n'est pas sûre.

Cartier n'assiste à aucun affrontement entre nations au moment de ses voyages. Néanmoins, les habitants de Stadaconé sont touchés par une menace à la fois plus grande et plus sournoise: les épidémies. Le choc biologique de la rencontre de deux civilisations est à l'oeuvre: on dénombre plus d'une cinquantaine de morts chez les Stadaconéens seulement. Une épidémie fait donc rage. Ce phénomène a déjà été longuement étudié. La plupart des chercheurs expliquent

cette situation par l'absence d'anticorps dans l'organisme des Amérindiens, capables de combattre les maladies d'origine européenne. D'ailleurs, neuf des dix Autochtones qui retournent en France avec Cartier en 1536 meurent de maladies. Ce premier contact est tout simplement désastreux à cet égard et annonce le XVII^e siècle.

1.2.3 LA PRÉSENCE EUROPÉENNE AU XVI^e SIÈCLE

La fin des voyages de Cartier ne signifie pas que la présence européenne disparaît dans le golfe et le fleuve. Au contraire, l'amélioration de la cartographie de la côte est des Amériques pique la curiosité et attise de plus en plus la convoitise chez les puissants rois de l'époque. En fait, la politique européenne et l'équilibre des forces entre les puissances se modifient au profit de l'Espagne depuis la découverte de Christophe Colomb* en 1492. D'ailleurs, au cours des années 1490, l'Espagne et le Portugal, désireux de préserver leur monopole sur le Nouveau-Monde, font sanctionner un premier partage de leurs découvertes par le pape Alexandre VI. Même si les Portugais adressent quelques protestations sur le contenu de la sanction papale, les deux puissances désirent demeurer les deux seuls colonisateurs en Amérique. Elles en viennent rapidement à une entente et signent, en 1498, le traité de Tordesillas. Le Portugal reçoit le Brésil, tandis que toutes les autres terres découvertes sont attribuées à l'Espagne. Évidemment, la France et l'Angleterre n'acceptent pas l'arbitrage du pape et le partage des puissances ibériques: les voyages d'exploration de Cartier ne sont qu'une étape de la réaction française. Le problème colonial demeurera

longtemps au coeur des relations franco-espagnoles. Aussi, le traité de Crepy-en-Laonnais (18 septembre 1544) ne réglant rien, la guerre éclate-t-elle entre la France et l'Espagne en 1552. La diplomatie faisant place aux canons, la paix est signée en 1556. Par ce traité, la France obtient le droit de naviguer sur les mers et de prendre possession des lieux non encore découverts par l'Espagne et le Portugal⁽¹³⁷⁾.

Par contre, derrière ces querelles politiques, s'anime toute une panoplie de courtisans qui désirent obtenir le monopole du commerce sur les territoires découverts par Cartier. Qu'il s'agisse de Roberval* en 1540, du marquis De la Roche* en 1577, du neveu de Cartier ou de Pierre de Chauvin*⁽¹³⁸⁾, tous ces individus espèrent un enrichissement rapide grâce au commerce des fourrures qui leur apparaît comme un nouvel Eldorado. Les querelles pour obtenir le monopole n'empêchent pas, cependant, les navires français de profiter de la confusion pour venir sournoisement trafiquer jusqu'à Tadoussac. À titre d'exemple, Champlain note que, en 1610, les bateaux arrivent tellement tôt au printemps à Tadoussac que cet exploit ne s'était pas vu depuis plus de soixante ans. Il tire ses informations des marins qui ont l'habitude de ces voyages⁽¹³⁹⁾. Ce renseignement sous-entend que Tadoussac devient une plaque tournante du commerce des fourrures dès 1550. Aussi, ne faut-il pas se surprendre si les Basques, les Normands, les Bretons et les marchands de Saint-Malo, pour ne nommer que ceux-là, envoient de plus en plus de navires affrétés pour le commerce des pelleteries le long du fleuve jusqu'à Tadoussac⁽¹⁴⁰⁾.

Au nombre de ces navires commerçants, il ne faut pas oublier d'ajouter les navires de pêche européens qui fréquentent le golfe Saint-Laurent au XVI^e siècle, puisque l'épuisement des bancs de poissons près des côtes européennes entraînent les navires de pêche de plus en plus loin. Ils fréquentent bientôt les bancs de Terre-Neuve et pénètrent par la suite dans le golfe Saint-Laurent. La conservation du poisson passant de la technique de la morue verte, c'est-à-dire salée, à celle de la morue séchée, les pêcheurs doivent repérer les havres les plus hospitaliers et les mieux situés sur le pourtour du golfe Saint-Laurent pour y construire leurs tréteaux. C'est ainsi qu'ils débarquent au sud de Terre-Neuve, à Gaspé, à l'île Bonaventure*, à Percé et dans les baies de la Côte-Nord jusqu'à Tadoussac. D'autres y sont attirés par l'huile des mammifères marins, surtout celle de la baleine, qui foisonnent dans ces parages.

Les découvertes archéologiques de deux galions basques à la baie Rouge (Red Bay)* et les informations archivistiques basques récemment mises à la connaissance des chercheurs amènent de nombreux spécialistes à penser que les huiles provenant du golfe Saint-Laurent alimentaient une bonne partie du marché européen et ce, dès le XVI^e siècle. Ces découvertes confirment d'ailleurs de manière concrète l'étude de René Bélanger sur Les Basques dans L'Estuaire du Saint-Laurent. Dans cet ouvrage, l'auteur démontre clairement la présence basque dans le golfe Saint-Laurent tout au cours du XVI^e siècle⁽¹⁴¹⁾. Aussi, les Amérindiens qui descendent sur la côte rencontrent-ils les Européens et échangent-ils divers produits avec eux. En retour principalement de leurs fourrures, ils obtiennent des couteaux, des haches, des épées, des marmites, de

la nourriture, des vêtements, etc..

Avec le temps, certains pêcheurs européens deviennent davantage commerçants, parce qu'ils estiment probablement que le commerce des fourrures s'avère plus lucratif que la pêche⁽¹⁴²⁾. Cependant, cette nouvelle source de revenus ne reste pas longtemps secrète. Aussi, le nombre de navires qui s'adonnent à la traite des pelleteries augmente-t-il rapidement. Ce type de commerce s'organise et finit par respecter certaines règles. Pour favoriser les échanges, les Européens et les Amérindiens se fixent des rendez-vous annuels à des endroits précis. Très tôt au XVI^e siècle, le commerce avec les Européens accroît la demande de fourrures chez toutes les nations amérindiennes, surtout que les chapeliers français réclament toujours plus de peaux de castors et que les magnifiques martres canadiennes font les délices de la mode à la cour du roi de France, François 1^{er}⁽¹⁴³⁾. Dans ce contexte, les nomades, véritables pourvoyeurs, sont avantagés. Aussi, les nations et les bandes qui vivent près des rives du golfe élargissent-elles leur fonction d'intermédiaires.

Le volume du commerce des pelleteries a dû s'accroître substantiellement, puisque, en 1600, plus de vingt navires fréquentent Tadoussac durant l'été⁽¹⁴⁴⁾. Malgré ce renseignement, il nous est impossible d'évaluer le volume exact des échanges au cours et surtout à la fin du XVI^e siècle. Il a dû cependant être important, puisque les fourrures sont déjà intégrées dans la mode vestimentaire de la cour de France vers 1540. En revanche, nous savons que l'Habitation de Québec et le poste saisonnier de Tadoussac sont ravitaillés par trois navires en

1618, mais il ne s'agit que d'une partie indéterminée du volume global du commerce, puisque le monopole de la Société du Canada* n'est pas respecté à l'est de Tadoussac⁽¹⁴⁵⁾. D'ailleurs, au début du XVII^e siècle, certaines nations amérindiennes peuvent commercer avec Port Royal*. À la lumière de tous ces renseignements, nous pouvons facilement penser que l'intérêt des commerçants et des pêcheurs européens pour les fourrures amérindiennes entraîne certainement une augmentation rapide des échanges entre l'Europe et cette partie de l'Amérique du Nord.

1.2.4 LA COALITION LAURENTIENNE ET LE CONTRÔLE DU SAINT-LAURENT AU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE

Parallèlement aux efforts de colonisation de la France en Amérique et aux querelles pour l'obtention du monopole du commerce des pelleteries, les maîtres de la vallée du Saint-Laurent changent entre 1534 et 1603. En effet, lorsque Champlain se présente à l'embouchure du Saguenay en 1603, il ne reconnaît pas les Autochtones qu'avait décrits Cartier. À quelques kilomètres de Tadoussac, à la pointe Saint-Mathieu*, il rencontre une centaine des mille guerriers montagnais, etchemins et algonkins qui fêtent une victoire de leur coalition, remportée depuis peu, contre les Iroquois. Depuis plusieurs années déjà, ils demandaient l'appui des commerçants français pour combattre leurs ennemis, les Iroquois⁽¹⁴⁶⁾. Ces trois peuples représentent la base de la coalition laurentienne, nouvelle force militaire et politique qui impose sa loi le long des rives du grand fleuve. Champlain, au nom du roi de France, conclut une alliance militaire et

politique avec elle. Cette nouvelle alliance, que nous nommons franco-laurentienne, étant scellée, Champlain remonte le fleuve jusqu'à Montréal. En route, il constate que tous les villages énumérés par Cartier sont disparus. Pour lui, les rives du fleuve sont désertes.

Champlain, issu d'une civilisation paysanne, donc sédentaire, n'a pas suffisamment d'expérience pour saisir la différence entre le mode de vie des nomades algonquiens et celui des sédentaires iroquoiens. C'est dans cette perspective qu'il faut replacer le jugement qu'il porte lorsqu'il affirme que les guerriers de la coalition laurentienne, moins nombreux, craignent les Iroquois⁽¹⁴⁷⁾ et qu'une Habitation à Trois-Rivières serait un bien pour toutes les nations qui ne peuvent venir à cause de la peur de leur ennemi commun qui tient "toute la ditte riviere de Canadas bordée"⁽¹⁴⁸⁾. Cette appréciation de la situation a amené plusieurs spécialistes à conclure que les Iroquois détenaient l'initiative des combats. Qu'en est-il dans la réalité?

Marc Lescarbot et Champlain décrivent les guerres amérindiennes comme une série de raids meurtriers qui permettent à un groupe nomade, moins nombreux, mais dispersé sur un immense territoire, de tenir tête aux sédentaires⁽¹⁴⁹⁾. Si l'on y regarde de plus près, nous nous apercevons que les Iroquois ont été refoulés jusqu'au sud du lac Champlain. Effectivement, la première expédition militaire franco-laurentienne de 1609 (fig. 8) pénètre très profondément dans le territoire du lac Champlain avant de rencontrer l'ennemi⁽¹⁵⁰⁾. À cause des guerres, un vaste territoire semble inoccupé. Celui-ci comprend toute la zone du

bassin hydrographique du Richelieu et une bonne partie de celle du lac Champlain⁽¹⁵¹⁾. D'ailleurs, en amont de Montréal, on retrouve une autre zone inoccupée qui s'étend du pays des Hurons jusqu'à celui des Iroquois habitant le sud du lac Ontario⁽¹⁵²⁾. En 1610 (fig. 8), suite à l'offensive franco-laurentienne de 1609, les Agniers (Mohawks) tentent d'effectuer un raid de représailles à l'embouchure de la rivière Richelieu, mais ils sont massacrés⁽¹⁵³⁾. Cette victoire de l'alliance franco-laurentienne marque, dans les faits, la fin de la contre-offensive des Agniers sur le Saint-Laurent, même si les alliés des Français dans la région de Montréal⁽¹⁵⁴⁾ craignent quelques raids meurtriers, toujours possibles.

Le retrait iroquois coïncide aussi avec l'instauration d'une colonie hollandaise à New York en 1613⁽¹⁵⁵⁾ et la construction du Fort Orange* en 1623⁽¹⁵⁶⁾. À partir du premier établissement hollandais sur la côte Atlantique, les Cinq-Nations sont obligées d'affronter deux nouvelles nations, dont une a accès directement au fer européen. Il s'agit des Andastes*, peuple habitant la Pennsylvanie actuelle et les Mohicans* ("Loups") qui s'allient aux Hollandais. Les premiers attaquent les Iroquois en 1615. Les autres permettent la construction du Fort Orange sur leur territoire en 1623⁽¹⁵⁷⁾. Ces deux nations harcèlent les Iroquois. Ceux-ci cessent leurs raids sur le fleuve Saint-Laurent et demandent la paix aux Français et à leurs alliés⁽¹⁵⁸⁾. Les rives de la rivière du Canada sont donc contrôlées durant le premier quart du XVII^e siècle par la coalition laurentienne. Même si la menace iroquoise persiste, les Iroquois, malgré leurs raids, ne sont plus maîtres de la Grande Rivière.

D'autre part, une importante modification change la composition de la coalition laurentienne entre 1603 et 1609. Aussi, faut-il expliquer le remplacement des Etchemins par les Hurons. Cependant, pour bien comprendre ce changement, il faut aussi saisir l'importance d'une autre alliance militaire, la coalition acadienne dirigée par le chef micmaque, Membertou*.

Lorsque Champlain conclut son alliance en 1603, les Etchemins font partie de la coalition laurentienne. Pourtant, lors de l'attaque de 1609, ils sont remplacés par les Hurons⁽¹⁵⁹⁾. Il y aurait donc eu une période de flottement entre 1603 et 1609. Cette situation est due aux guerres sur la côte Atlantique qui amènent les Etchemins à rejoindre à nouveau la coalition acadienne formée par tous les Souriquois (Micmacs) de la Gaspésie à la Nouvelle-Écosse⁽¹⁶⁰⁾. Membertou dirige cette force militaire. Marc Lescarbot note que ce chef "est homme des-ja fort vieil, et a veu le Capitaine Iacques Quartier en ce païs là, auquel temps il étoit des-ja marié, et avoit enfans, et néanmoins ne paroît point avoir plus de cinquante ans"⁽¹⁶¹⁾. Il va jusqu'à lui donner 100 ans⁽¹⁶²⁾. Ce dernier chiffre est nettement exagéré surtout pour un homme qui doit diriger une expédition guerrière. Cependant, tous les observateurs européens de l'époque le trouvent beaucoup plus vieux que ses compatriotes. De plus, Membertou jouit d'un "crédit par-dessus tous les autres Sagamos du païs, aiant dès sa jeunesse esté grand Capitaine, et parmi cela exercé l'office de Devin et de Médecin, qui sont les trois choses plus efficaces à obliger les hommes, et à se rendre nécessaire en ceste vie humaine"⁽¹⁶³⁾. Fait chrétien à Port Royal, il profite de son statut pour obtenir des présents de ses alliés français. Ces dons lui permettent de

festoyer avec ses compatriotes venus le rejoindre pour la guerre contre les Armouchiquois*. Ces festins augmentent son prestige chez tous les Micmacs et Etchemins présents. D'ailleurs, il avoue à Poutrincourt* qu'il est "Le Sagamos de ce païs ici, i'ay le bruit d'être ton ami, et de tous Les Normans (Français), (...) et que vous faites cas de moy: ce me serait vn reproche si je ne montrois les effects de telle chose"⁽¹⁶⁴⁾. La preuve du prestige dont il jouit nous est fournie lorsque, en 1606, il envoie ses deux fils convoquer les guerriers de la coalition acadienne pour marcher avec eux, l'année suivante, contre leurs ennemis communs, les Armouchiquois.

En 1607, deux mois sont nécessaires avant que les 400 guerriers complètent le rassemblement. Certains d'entre eux viennent d'aussi loin que Gaspé⁽¹⁶⁵⁾. Ce fait démontre clairement que sa réputation dépasse largement les régions de Port-Royal et de la rivière Saint-Jean, même s'il ne commande directement qu'à quelques groupes multifamiliaux⁽¹⁶⁶⁾. L'expédition militaire de la coalition acadienne de 1607 se termine par une victoire contre les Armouchiquois. Leur pays débute au-delà de la rivière Androscoggin. La bataille décisive a eu lieu aux environs de Chouacoet (Saco)*⁽¹⁶⁷⁾. La participation des Etchemins à cette guerre oblige les Montagnais et les Algonkins à se trouver un allié circonstanciel (les Hurons) pour permettre à la coalition laurentienne de continuer à contrôler le Saint-Laurent. La guerre au début du XVII^e siècle ne se limite pas uniquement au fleuve Saint-Laurent, mais embrasse aussi tout le territoire entre la Huronie et le sud du lac Ontario. Dans cette dernière région, les Hurons doivent affronter la plus peuplée et la plus forte nation de l'Iroquoisie, les

Tsonnontauans⁽¹⁶⁸⁾. Les Hurons voient donc d'un bon oeil ce rapprochement avec la coalition laurentienne, car cette alliance leur donne accès directement au fer des postes français de Québec et de Tadoussac. Cependant, aussitôt que la pression iroquoise diminue sur le fleuve, vers 1620, les Montagnais et les Algonkins en interdisent l'accès aux Hurons ou exigent un droit de passage, puisque plusieurs bornes commerciales existent sur l'Outaouais et sur le fleuve Saint-Laurent (fig. 7).

1.2.5 LES RÉCITS DE MARC LESCARBOT ET DE SAMUEL DE CHAMPLAIN

Une apparente confusion apparaissant dans quelques écrits du XVII^e siècle au sujet de l'énigme du siècle précédent, nous devons situer ces écrits dans leur contexte historique pour en saisir toute la portée. Dans un de ses récits, Marc Lescarbot note, au sujet de la disparition des villages le long des rives du Saint-Laurent, qu'il ne peut "penser autre chose, sinon que les peuples d'alors ont été exterminés par les Iroquois, ou autres leurs ennemis"⁽¹⁶⁹⁾. Plus loin, il ajoute que "les Iroquois jadis en nombre de huit mille hommes ont exterminé les Algumquins, ceux de Hochelaga, et autres voisins de la grande riviere"⁽¹⁷⁰⁾. Cette invasion de 8 000 guerriers, environ 40 000 à 45 000 personnes si on inclut les femmes et les enfants, relate probablement l'arrivée des Iroquois dans la vallée du Saint-Laurent au cours du XV^e siècle. Marc Lescarbot tient probablement ces renseignements de Micmacs ou d'Etchemins de L'Acadie. Les interlocuteurs amérindiens n'ont cependant pas connu ces événements dont le récit leur vient de leurs ancêtres. Aussi, même si nous ne mettons pas en cause

la bonne foi des Amérindiens qui le renseignent, nous croyons, par contre, que le nombre d'Iroquoïens qui envahissent la vallée du Saint-Laurent représente plutôt 8 000 personnes en y incluant les guerriers, les femmes et les enfants. Cette interprétation nous semble plus réaliste, si l'on considère que les Agniers n'ont rassemblé qu'une centaine de guerriers pour effectuer un raid de représailles à la première attaque franco-laurentienne de 1609. Ce raid de 1610 s'est terminé par une autre défaite iroquoise. D'ailleurs, après 1640, au plus fort des guerres iroquoises, les Cinq-Nations n'ont jamais pu regrouper plus de 2 500 guerriers. Cependant, nous devons faire entrer en ligne de compte les effets néfastes des épidémies qui ont dû probablement altérer la démographie des nations iroquoises dans les années 1630. Malgré cette réserve, le raid agnier, à l'embouchure du Richelieu, en 1610, n'aligne quand même que 100 guerriers. Si nous tenons compte de tous ces éléments, il nous semble presque impossible que les Iroquois regroupent une armée forte de 8 000 guerriers au XV^e siècle.

D'autre part, les récits qui relatent les expéditions guerrières et les explorations de Samuel De Champlain laissent percer quelques bribes d'informations sur le XVI^e siècle. En effet, lorsque Champlain rencontre la centaine de membres de la coalition laurentienne en 1603 à la Pointe Saint-Mathieu et à Tadoussac, il nous apprend que 1 000 de leurs guerriers viennent d'attaquer les Iroquois à l'embouchure de la rivière Richelieu. Lors de ce raid, plus d'une centaine d'Iroquois sont tués⁽¹⁷¹⁾. Les préparatifs pour rassembler une armée aussi importante, composée principalement de nomades, demandent au moins deux ou trois ans d'effort. Ce rassemblement indique aussi que l'alliance entre les

Montagnais, les Etchemins et les Algonkins semble très solide. Si l'on tient compte de ces deux éléments, la formation de cette coalition a dû nécessiter plusieurs décennies pour se concrétiser et devenir opérationnelle.

Même si Champlain contracte une alliance militaire avec cette coalition en 1603, six longues années s'écoulent avant qu'elle puisse participer à une expédition militaire contre les Iroquois⁽¹⁷²⁾. À cette occasion, le fondateur de Québec nous en apprend davantage sur les guerres qui ont marqué le XVI^e siècle. Ainsi, lorsque Champlain, accompagné de guerriers montagnais, rencontre 200 à 300 guerriers algonkins et hurons à Sainte-Anne de la Pérade*, les Algonkins expliquent leur présence en lui rappelant qu'il "y avoit près de dix lunes, (...) que le fils d'Yroquet m'avoit veu, et que je luy avois fait bonne reception, et déclaré que le Pont et moy desirions les assister contre leurs ennemis"⁽¹⁷³⁾. Immédiatement après, l'Algonkin décrit à Champlain "leurs ennemis, avec lesquels ils avoient, dées longtemps, la guerre, pour beaucoup de cruautés qu'ils avoient exercées contre leur nation, sous prétexte d'amitié"⁽¹⁷⁴⁾. Par la suite, l'Algonkin apprend à Champlain "qu'ayant tousiours depuis désiré la vengeance, ils avoient sollicité tous les sauvages que je voyois sur le bort de la riviere, de venir à nous, pour faire alliance avec nous, et qu'ils n'avoient jamais veu de Chrestiens"⁽¹⁷⁵⁾. Il s'agit ici certainement des Hurons, puisque les Algonkins et les Montagnais s'étaient alliés aux Français en 1603. En route vers le territoire ennemi, l'armée franco-amérindienne remonte la rivière Richelieu pour atteindre le lac Champlain. Ces deux cours d'eau portent d'ailleurs le nom d'Iroquois dans le texte de Champlain. Presque en vue du lac

des Iroquois, Champlain précise que "ces lieux ne sont habitez d'aucuns sauvages, bien qu'ils soient plaisans, pour le subiect de leurs guerres, et se retirent des rivieres le plus qu'ils peuvent au profond des terres, afin de n'etre si tost surprins"⁽¹⁷⁶⁾. Plus loin, il écrit qu'autrefois ces terres ont "esté habitées par les sauvages, comme aussi la riviere des Yroquois: mais elles ont esté abandonnées depuis qu'ils ont eu guerre les uns contre les autres"⁽¹⁷⁷⁾. Les informateurs amérindiens qui accompagnent Champlain situent d'ailleurs les Iroquois au sud du lac Saint-Sacrement, aujourd'hui appelé lake George*⁽¹⁷⁸⁾.

Plusieurs de ces renseignements méritent que l'on s'y attarde davantage. Le premier révèle que les guerriers de la nation de l'Yroquet (Onontchataronons) font partie de la coalition laurentienne en 1603, année où cette même coalition a contracté une alliance avec Champlain. Le second tend à présenter une version sur l'origine des guerres entre les Iroquois et les Algonkins de la vallée du Saint-Laurent au XVI^e siècle. Cette version présente d'ailleurs certaines ressemblances avec celle de Nicolas Perrot. En effet, ce dernier écrit au cours des années 1710 que le pays des Iroquois "estoit autrefois le Montreal, et les Trois-Rivières; ils avoient pour voysins les Algonkins qui demeuroient le long de la riviere des Outaoûas, au Nipissing*, dans la riviere des Français*, et entre icelle et Toronto*"⁽¹⁷⁹⁾. Une coexistence pacifique aurait existé entre les deux groupes, puisque leurs économies respectives étaient complémentaires. Les agriculteurs iroquoïens vendaient des racines et du grain aux chasseurs algonquïens en échange de peaux et de viandes séchées. Cependant, les Iroquoïens, peu guerriers et mauvais chasseurs, étaient considérés comme des

vassaux par les Algonquiens qui méprisaient "l'agriculture comme un chose peu convenable à leur fiéreté ambitieuse"⁽¹⁸⁰⁾.

La querelle entre les deux peuples aurait éclaté lors d'une expédition de chasse où six chasseurs algonquiens auraient invité six Iroquois en leur promettant de partager le gibier abattu. Rendus sur les territoires de chasse choisis par les Algonquiens, les Iroquois auraient averti les Algonquiens de la présence de gibier, mais les Algonquiens se seraient montrés incapables d'abattre un seul animal. Aussi, après avoir observé les techniques de chasse algonquiennes, les Iroquois auraient-ils demandé le consentement des Algonquiens pour chasser séparément. Le lendemain de cette requête iroquoise, sans attendre le consentement de leurs hôtes algonquiens, les Iroquois seraient partis seuls pour la chasse et seraient revenus au camp chargés de viande. Outragés et atteints dans leur orgueil de chasseur, les Algonquiens auraient assassiné les Iroquois pour ensuite les cacher dans la neige. Revenus de leur chasse, les Algonquiens auraient expliqué la disparition des Iroquois en affirmant qu'ils s'étaient noyés au passage d'une rivière. Après la fonte des neiges, les Iroquois auraient découvert les corps de leurs compatriotes assassinés. Selon la tradition, ils auraient demandé réparation aux Algonquiens, mais ces derniers auraient refusé et auraient même menacé tous les Iroquois d'extermination. Ce serait cette attitude algonquienne méprisante qui aurait déclenché une guerre cruelle entre ces deux nations. Défaits, les Iroquois se seraient réfugiés vers le lac Erié* où ils seraient entrés en guerre contre les Chaudanons, peuple habitant le long des rives de la rivière Wabash* dans l'état

d'Indiana. À la suite de ce conflit, les Iroquoïens se seraient déplacés au sud du lac Ontario⁽¹⁸¹⁾.

Selon Perrot, les Iroquoïens auraient été assujettis par les Algonquïens, tandis que Champlain nous porte à penser le contraire. Il faut comprendre cependant que Perrot et tous ses contemporains qui s'en inspirent, comme Claude-Charles Le Roy De La Potherie*⁽¹⁸²⁾, obtiennent leurs renseignements d'Amérindiens qui n'ont pas vécu les événements qu'ils racontent. Comme nous le verrons plus loin dans cet ouvrage, la localisation et la démographie amérindienne connaissent au XVII^e siècle de nombreux bouleversements importants qui expliquent en grande partie cette contradiction entre Perrot et Champlain. De son côté, le fondateur de Québec accompagne plusieurs de ceux qui ont vécu l'événement. Pour cette raison, l'observation sur l'origine des guerres du XVI^e siècle de Champlain prend une plus grande valeur historique. Elle rejoint d'ailleurs les écrits de Cartier.

Le troisième renseignement intéressant de l'expédition militaire de 1609 identifie et confirme clairement les ennemis des Montagnais et des Algonkins, puisqu'il est clair que ce sont les Agniers. Cette constatation rejoint ainsi les écrits de 1603 sur le même sujet. Nous apprenons par la même occasion que les Agniers ont été délogés de la rivière Richelieu et du lac Champlain et ont trouvé refuge au sud du lac Saint-Sacrement (lake George) vers la rivière Mohawks.

Finalement, même si on exclut l'absence des Etchemins, l'expédition de 1609 montre d'autres modifications au sein des membres de la coalition laurentienne.

En effet, Tessodat*, vieux capitaine algonkin de l'île-des-Allumettes*, (Kichipirinis*) qui s'était allié avec Champlain à la Pointe Saint-Mathieu en 1603 est absent du rassemblement de 1609⁽¹⁸³⁾. Son rôle est maintenant joué par Iroquet, chef des Onontcharonons, dont le fils avait contracté alliance avec les Français en 1603⁽¹⁸⁴⁾. Cette bande algonkine est souvent confondue avec la Petite Nation ou les Oueskarinis*. Aussi, nous faut-il dissiper tout malentendu à son sujet. Pour ce faire, il faut consulter le Premier Registre des Trois-Rivières. On y trouve en effet trois indices autorisant l'équivalence entre "Onontcharonon" et "Iroquet". D'abord, en 1641, le jésuite François Du Peron* baptise un enfant "Tonkratarhonon"*, nation qu'il dit être communément nommée Iroquet⁽¹⁸⁵⁾. La même année, un autre Jésuite, Jean de Brébeuf*, baptise deux veuves dont il donne, quant à leur ethnie, la même indication que celle fournie par Du Peron⁽¹⁸⁶⁾. Nous remarquons aussi qu'en 1644, le père Georges d'Endemare*, baptise l'enfant d'un nommé Miteoumeg qui se dit être "Tonkhrieronnon"*⁽¹⁸⁷⁾. Plus tard, soit en 1650, ce même Miteoumeg est baptisé par le père Jacques Buteux. Celui-ci ajoute alors que Miteoumeg est "d'Iroquet"⁽¹⁸⁸⁾.

Certes, ces trois indices peuvent sembler minces, si l'on considère qu'ils ne représentent que six itérations ou répétitions des mots "Onontcharonon" et "Iroquet" ou de leurs variantes orthographiques sur un total de 42, soit 19 itérations pour le terme Iroquet et 23 pour Onontcharonon⁽¹⁸⁹⁾. D'autre part, considérant que les pères Du Peron et Brébeuf ont rédigé le quart de ces itérations, 12 plus exactement, nous pouvons alléguer que leurs témoignages sont

exacts. Par ailleurs, nous avons cru constater que certains noms propres d'individus de cette bande algonkine mentionnés par les pères n'étaient pas de formation linguistique algonquienne mais bien iroquoise. Nous ne pouvons pas ici prétexter l'ignorance de la langue de la part des missionnaires, puisque Du Peron et Brébeuf connaissent parfaitement bien la langue huronne⁽¹⁹⁰⁾. Pour cette raison, les missionnaires peuvent facilement identifier l'origine linguistique de noms comme Aneraouiek (1641), Totiakencharon (1644) et Taouichkaron (1646)⁽¹⁹¹⁾.

Tous ces éléments nous amènent à présenter trois hypothèses possibles sur l'origine de plusieurs membres de cette bande. La première serait que les Onontcharonons aient occupé la région de Montréal avant d'en être chassés par les Agniers (fig. 2). Dans ce cas, une partie de cette nation se seraient intégrés aux Algonkins. La seconde hypothèse suggérerait qu'une bande algonkine aurait absorbé une partie des Iroquois de la région de Montréal après leur défaite contre la coalition laurentienne. La dernière se référerait aux nombreux contacts qu'entretiennent les Iroquois avec les Arendarhonnons, tribu la plus orientale de la nation huronne. Ces relations privilégiées entre ces deux groupes auraient favorisé les mariages exogames. Cette situation expliquerait la présence de nombreux noms iroquois chez les Onontcharonons. D'ailleurs, Champlain, lors de son expédition de 1615 (fig. 8), constate que les Onontcharonons hivernent près des Hurons qu'ils considèrent comme leurs amis et leurs frères⁽¹⁹²⁾. Ajoutons que le prisonnier tsonnontouan que les Onontcharonons obtiennent pour leur participation à l'expédition militaire de 1615 est immédiatement

adopté par leur chef, Iroquet.

Il est fort possible que la présence de noms iroquoïens chez les Onontchataronons soit le résultat de ces trois hypothèses conjuguées. Cependant, rien ne justifie et nous permet pour l'instant d'associer Onontchataronon à Iroquoïen ou de privilégier toute autre hypothèse puisque leurs alliés, les Hurons, identifient clairement les membres de cette bande comme des Algonkins⁽¹⁹³⁾. Il ne subsiste, par contre, aucun doute pour nous que c'est par l'intermédiaire des Onontchataronons que les Hurons peuvent se joindre à l'alliance franco-laurentienne. D'abord, c'est le chef Iroquet qui les présente à Champlain en 1609. Ensuite, même si les Onontchataronons et les Hurons arrivent après la victoire des Algonkins et des Montagnais contre les Iroquois au Cap de la Victoire* en 1610, c'est toujours Iroquet qui commande ce groupe de guerriers⁽¹⁹⁴⁾. Finalement, à l'hiver 1615, un Huron cause un grave incident diplomatique en assassinant le prisonnier tsonnontouan, adopté par Iroquet. Grâce à Champlain, ce drame ne dégénère pas en guerre entre les Onontchataronons et les Hurons. C'est d'ailleurs lors de cette affaire que les Hurons confient à Champlain qu'ils ne pourront revenir vers le fleuve Saint-Laurent, s'ils ont une guerre avec les Onontchataronons, puisque les Français sont avant tout les amis des Onontchataronons⁽¹⁹⁵⁾. Pour cette raison, les Hurons nous semblent jouer plutôt le rôle d'un allié circonstanciel au sein de l'alliance franco-laurentienne, puisqu'ils ne peuvent atteindre les rives du Saint-Laurent qu'avec la permission des Algonkins, principalement de la bande des Onontchataronons.

D'autres renseignements, principalement tirés de l'exploit militaire franco-amérindien de 1610, s'avèrent intéressants. D'abord, nous sommes persuadés que les Iroquois, défaits au Cap de la Victoire, sont des Agniers venus venger leur défaite de l'année précédente⁽¹⁹⁶⁾. Il ne peut s'agir d'Iroquois habitant le sud du lac Ontario, puisque ces derniers auraient été obligés de descendre le fleuve Saint-Laurent du lac Ontario jusqu'à l'embouchure de la rivière Richelieu. Dans un tel cas, les alliés de la coalition franco-laurentienne l'auraient certainement dit à Champlain. Ensuite, Champlain distingue deux guerres différentes qui font rage à la même époque. La première oppose les Montagnais et les Algonkins aux Agniers; la seconde, fait affronter les Onontchataronons et les Hurons à une autre nation iroquoise, puisque ces deux derniers groupes demandent à Champlain de les "assister aussi en leurs guerres"⁽¹⁹⁷⁾. Comme l'écrit Champlain, il vaut mieux avoir deux cordes à son arc, puisque si l'une doit casser, l'autre peut, par contre, réussir⁽¹⁹⁸⁾. D'après ce texte donc, les Onontchataronons et les Hurons guerroyaient contre les Agniers dans le but d'entraîner Champlain contre les Tsonnontouans. Finalement, pour en apprendre davantage sur les Hurons et pour préparer ses futures explorations, Champlain confie un Français à Iroquet et amène en France un Huron. Il pourra à son retour compter sur les services de deux interprètes.

Cependant, toute une série de circonstances empêche Champlain de guerroyer et d'explorer avant 1613. Cette année-là, il désire remonter l'Outaouais pour se rendre par le lac Nipissing jusqu'au lac Huron (fig. 8). Sur sa route, il rencontre Tessoûat, le vieux chef de l'île-des-Allumettes, qui se montre surpris de le voir,

puisque Champlain ne s'était pas présenté comme il était prévu en 1612 au rassemblement des guerriers. Malgré son absence, douze cents d'entre eux avaient effectué un raid contre les Iroquois, probablement les Agniers⁽¹⁹⁹⁾. Après l'accueil étonné de Tessodat, Champlain prend le temps de visiter et d'observer la région de l'île-des-Allumettes. Il écrit alors "avoir considéré la pauvreté de ceste terre, je leur demanday comment ils s'amesoient à cultiver un si mauvais païs, veu qu'il y en avoit de beaucoup meilleur qu'ils laissoyent desert et abandonné, comme le Saut S. Louys"*⁽²⁰⁰⁾. Des Algonkins lui répondent "qu'ils en estoient contraints, pour se mettre en seureté et que l'aspreté des lieux leur servoit de boulevard contre leurs ennemis"⁽²⁰¹⁾. Aussi, ses interlocuteurs lui proposent-ils de construire une Habitation au Sault Saint-Louis, "comme j'avois promis, qu'ils quitteroyent leur demeure pour se venir loger près de nous, estans assuré que leurs ennemis ne leur feroient point de mal pendant que nous serions avec eux"⁽²⁰²⁾.

Ces quelques renseignements nous apprennent d'abord que, malgré l'absence du vieux Tessodat lors des expéditions militaires de 1609 et 1610, les Algonkins de l'île-des-Allumettes sont toujours des membres actifs au sein de la coalition laurentienne, puisqu'ils participent au raid de 1612 contre les Iroquois. D'ailleurs, d'après les informations fournies par Champlain, leurs ennemis ne peuvent être que les Agniers, puisque ce sont eux qui menacent la région de Montréal. Il faut aussi se rappeler que Tessodat et ses guerriers ont participé, avec les autres membres de la coalition laurentienne au raid contre les Agniers à l'embouchure du Richelieu en 1603. L'exploration de 1613 nous permet aussi de découvrir que

quelques bandes algonkines de l'Outaouais pratiquent l'agriculture. Cette constatation de Champlain contraste avec les connaissances qu'il possède sur les Montagnais et les Algonkins fréquentant régulièrement les rives du fleuve Saint-Laurent. En effet, en 1603, à Tadoussac, Champlain prétend que "qui leur montreroit à vivre, et enseigneroit le labourage des terres et autres choses, ils l'apprendroient fort bien"⁽²⁰³⁾. D'ailleurs, sauf pour les quelques groupes multifamiliaux montagnais, attikamègues et algonkins, que les Jésuites vont réussir à retenir dans leurs missions de Sillery* et du Cap-de-la-Madeleine*, aucun Amérindien à l'est et au nord du bassin hydrographique de l'Outaouais ne pratiquera l'agriculture. L'expérience tentée à Sillery avec les nomades s'avérera un échec. Aussi, la rivière Outaouais apparaît-elle au début du XVII^e siècle comme une frontière entre les peuples nomades de l'est et du nord et les peuples mi-sédentaires de l'ouest et du sud. Cette frontière de l'île-des-Allumettes est même connue par Le Jeune*, puisqu'il divise les Algonkins en deux groupes. Pour ce missionnaire, "les uns sont de l'Isle, et de divers lieux, tirant vers les Hurons, les autres sont voisins des Montaignets, et comme meslez avec eux"⁽²⁰⁴⁾.

Le voyage de 1613 nous révèle aussi que Tessoûat et son groupe défendent jalousement l'accès à leur territoire. Champlain en prend d'ailleurs pleinement conscience, puisque Tessoûat lui refuse surnoisement le droit de passage et l'oblige à retourner sur ses pas⁽²⁰⁵⁾. Cette attitude s'explique aisément, si l'on considère que ces Algonkins jouent un rôle commercial très important. En effet, presque toutes les marchandises transigées entre le lac Huron et le fleuve

Saint-Laurent passent par l'île-des-Allumettes, puisque le tronçon du fleuve entre le lac Ontario et Montréal vit sous la menace de raids iroquois. Pour cette raison, les Algonkins de l'île-des-Allumettes peuvent bloquer la route ou encore exiger un droit de passage⁽²⁰⁶⁾. Dans ce contexte, l'offre que font les Algonkins de l'île-des-Allumettes de descendre s'établir au Sault Saint-Louis, si Champlain y fait construire une Habitation, semble intéressée, lorsque l'on tient compte des enjeux commerciaux en cause. D'ailleurs, même si ces Algonkins pratiquent l'agriculture, jamais Champlain ne mentionne qu'ils sont originaires de l'île de Montréal. À plus forte raison, n'avons-nous aucun indice de la présence permanente des Algonkins de l'île-des-Allumettes dans la région de Montréal au XVI^e siècle. Est-ce la fuite de certains Iroquoïens de la région de Montréal qui aurait introduit l'agriculture le long de l'Outaouais? Dans un tel cas, seuls les archéologues pourraient le confirmer ou l'infirmier.

La dernière grande expédition militaire et d'exploration (1615) de Champlain complète les informations qu'il livre sur le XVI^e siècle. À cette occasion, il se fait accompagner d'un interprète, d'un autre Français et de dix Amérindiens. De plus, treize à quatorze Français, partis avant lui de l'île de Montréal, l'attendent en Huronie⁽²⁰⁷⁾. Contrairement à 1613, personne n'arrête sa course le long de la rivière Outaouais. Fort de son expérience, il a probablement conclu des ententes avec les Amérindiens de l'endroit afin d'obtenir le droit de passage. Aussi, Champlain peut-il se rendre sans ambages jusqu'au lac Huron pour rejoindre les Hurons et les Onontcharonons qui l'attendent pour aller guerroyer contre les Iroquois de la nation des Tsonnontouans. En route vers le lac Ontario,

Champlain admire la beauté des rivages de la rivière Trent où "il semble que les arbres y ayant esté plantez par plaisir en la pluspart des endroits: aussi que tous ces pays ont esté autrefois habitez de Sauvages, qui depuis ont esté contraints de l'abandonner, pour la crainte de leurs ennemis"⁽²⁰⁸⁾. Arrivés devant le fort des Tsonnontouans, Champlain et ses Français doivent faire face aux sorties iroquoises contre leur armée. Mais, aussitôt qu'un arquebusier français intervient dans le feu de l'action, les Iroquois se retirent "promptement nous disans par forme de persuasion, que nous ne nous meslassions point en leurs combats, et que leurs ennemis avoient bien peu de courage de nous requérir de les assister"⁽²⁰⁹⁾. Malgré l'aide française, l'indiscipline de leurs alliés amérindiens fait échouer l'entreprise. Les alliés des Hurons, probablement les Andastes, n'ayant pas envoyé les 500 guerriers promis, l'armée franco-amérindienne retraite jusqu'en Huronnie⁽²¹⁰⁾. Après cette expédition guerrière, Champlain, blessé à la jambe et au genou, doit passer l'hiver chez les Hurons. Aussi prend-il le temps d'observer leur mode de vie. De ses observations, nous apprenons, entre autres, qu'à tous les dix, vingt ou trente ans, les Hurons se voient obligés de transporter leur village à quelques kilomètres plus loin, parce que leurs terres sont épuisées et "pour avoir le bois plus à commodité"⁽²¹¹⁾. Il ajoute, par la suite, qu'ils peuvent être "contraints par leurs ennemis de desloger, et s'éloigner plus loin, comme ont fait les Antouhonorons* de quelque 40 à 50 lieues"⁽²¹²⁾.

Cette expédition de 1615 précise que les rives de la rivière Trent ont été habitées par les Iroquoïens au XVI^e siècle. Ces derniers y sont chassés par leurs

ennemis. Cet événement est d'ailleurs confirmé par des fouilles archéologiques dans la vallée de Trent qui y ont mis à jour des objets d'origine huronne et tinnontati (Pétun)*. Sous la pression de leurs assaillants, les membres de ces deux dernières nations se sont réfugiés à l'ouest du lac Simcoe⁽²¹³⁾. Si l'archéologie nous permet de connaître l'identité des habitants de la vallée de Trent, il nous reste, en revanche, à essayer d'établir approximativement leur date de départ. Pour ce faire, il faut tenir compte qu'au moment où passe Champlain dans cette région, les "vignes et noyers y sont en grande quantité, et les raisins y viennent à maturité, mais il y reste toujours une aigreur acre; ce qui provient à faute d'estre cultivatez: car ce qui est déserté* en ces lieux est assez agréable"⁽²¹⁴⁾. D'après le spécialiste consulté*, la régénérescence complète d'une forêt dans cette région peut demander jusqu'à 100 ans. Cependant, nous devons tenir compte de l'archaïsme des instruments aratoires utilisés par les Iroquoïens pour bien saisir la portée écologique de certains textes. En effet, grâce à une technologie rudimentaire, les Iroquoïens ne peuvent labourer qu'une couche assez mince de l'humus, labour qui ne permet pas de déraciner les souches. En outre, certains arbres semenciers et protecteurs, comme les noyers, ayant été conservés, il est fort possible que 50 années aient suffi pour qu'une forêt d'arbres adultes couvre entièrement ces terres. Par ailleurs, certaines essences pionnières, comme le tremble, précèdent la forêt naturelle adaptée au climat de cette région (forêt climacique). Partant de ces informations, le texte de Champlain indique clairement qu'il est possible de reconnaître que ces terres avaient déjà été défrichées et qu'une forêt pionnière n'avait pas encore atteint sa maturité, car les terres lui paraissent "désertées", c'est-à-dire probablement

non recouvertes de broussailles. Dans ces conditions, nous avons tendance à situer, vers les années 1580, le départ des populations de la vallée de Trent, puisque Champlain fait ses observations en 1615.

Enfin, l'expédition de 1615 nous aide à compléter le réseau des alliances qui lie les différentes nations amérindiennes. Nous savons déjà que les Micmacs et les Etchemins forment la coalition acadienne en guerre contre les Armouchiquois. Une des deux composantes de cette coalition, les Etchemins, entretient une autre alliance militaire avec les Montagnais et les Algonkins. Cette coalition laurentienne, qui contrôle le fleuve Saint-Laurent, est en guerre contre les Agniers. Cependant, un groupe d'Algonkins de la coalition laurentienne, les Onontchataronons, participe avec les Hurons à une autre guerre contre les Tsonnontouans. Les Hurons, pour leur part, comptent sur l'appui d'un autre allié, les Andastes. D'ailleurs, ces deux derniers peuples se soutiendront mutuellement jusqu'à la destruction complète de la Huronnie⁽²¹⁵⁾. À la lecture des textes de Champlain, si l'on excepte les Onontchataronons, aucun autre membre de la coalition franco-laurentienne originale ne participe, en 1615, au raid contre les Tsonnontouans. Dans ce contexte, il nous semble clair que c'est par l'intermédiaire des Onontchataronons que les Hurons peuvent se rapprocher de la coalition laurentienne et de l'alliance franco-amérindienne en l'absence des

* déserté: défriché

* Informations obtenues, le 14 septembre 1983, de M. Serge Payette, directeur du Centre des Études Nordiques de l'Université Laval.

Etchemins.

Même si les Hurons participent à la guerre contre les Agniers, ils désirent avant tout entraîner Champlain dans leur propre guerre contre les Tsonnontouans. Leur politique poursuit un double objectif. D'une part, les Hurons visent à obtenir l'accès direct au fer européen; d'autre part, ils entrevoient se servir de la présence des arquebusiers français pour vaincre leurs ennemis. De leur côté, les cinq nations iroquoises ont dû être dérouterées et se sentir menacées devant l'attitude française, puisqu'elles se voient attaquer maintenant sur deux fronts. L'étonnement, entre autres, des Tsonnontouans est rapporté par Champlain en 1615. Ignorant l'équilibre précaire des forces en présence, les conflits ancestraux et la coutume amérindienne qui fait passer la liberté et l'indépendance d'une nation avant ses engagements envers ses alliés, Champlain et les Français chambardent substantiellement les règles qui régissent les rapports de force entre toutes les nations. Dans ce contexte, même si le fondateur de Québec perçoit le déroulement de deux guerres, il nous laisse l'impression qu'il s'intègre à des alliances plus solides qu'elles ne le sont dans la réalité. Il semble aussi considérer que les nations iroquoises forment un seul bloc compact, puisque l'ennemi est toujours appelé l'"Iroquois". Sa vision européenne des alliances et des conflits introduit dans la diplomatie amérindienne un élément de rigidité qui contraste avec la liberté d'action de l'individu, de la bande et de la nation. Cette liberté est sacrée et forme d'ailleurs la base de la politique amérindienne. Sans que Champlain en soit conscient, la participation guerrière française sur un double fronts de l'Iroquoisie force probablement les cinq nations iroquoises à se

rapprocher davantage pour faire face aux arquebusiers français et au fer utilisé par leurs ennemis amérindiens. Pour cette raison, nous croyons que l'apparition d'une politique commune assez rigide défendue par les Cinq-Nations iroquoises au sein de leur confédération date de l'époque de Champlain.

1.2.6 LES RÉGIONS DE QUÉBEC, TROIS-RIVIÈRES ET MONTRÉAL AU XVI^e SIÈCLE

1.2.6.1 Québec

Quittons maintenant Champlain pour analyser les événements du XVI^e siècle qui ont secoué la région de Québec, événements que nous explique Gabriel Sagard. Pour ce Récollet, les Montagnais et les Algonkins "ont autrefois labouré les terres et habité des bourgades comme nos Hurons"⁽²¹⁶⁾. Mais, "les Hiroquois leurs ennemis mortels les ayants dechassez, ils furent contraincts courir les bois, et se rendre vagabonds et errants parmy les terres, fuyans la persécution de leurs ennemis"⁽²¹⁷⁾. Par la suite, les Iroquois "s'estans saisis de leurs bourgades les fortifierent, et depuis abandonnerent, ne les ayans pû conserver, comme il se voit encore en un lieu sur la haute terre, qui est auprès de nostre petit couvent, que l'on appelle le fort des Hiroquois"⁽²¹⁸⁾.

Ce texte décrit une bourgade permanente et non un fort temporaire que les guerriers en campagne construisent pour se mettre sur la défensive et attendre l'attaque ennemie. Or, lorsqu'on parle de bourgade permanente, il faut y joindre

le défrichement des terres et la pratique de l'agriculture. Curieusement, Sagard ne fait aucune mention de terres défrichées. Aussi, nous faut-il penser que toute la région était recouverte d'une forêt dont les arbres avaient atteint une certaine maturité. Cette forêt ne peut être climacique, puisque cette dernière peut nécessiter plusieurs centaines d'années dans cette région avant d'atteindre sa maturité. Comme le texte de Sagard réfère à des événements observés entre 1615 et 1623 par les pères Récollets, le départ de ces Iroquois aurait eu lieu au début du XV^e. Cette situation est impossible, puisque Cartier entreprend son dernier voyage en 1541-1542 et qu'il ne rencontre que des villages non-palissadés. En conséquence, il ne peut s'agir que d'une forêt composée principalement de trembles et de certaines espèces de bouleaux. Dans ces conditions, le remplacement d'une terre défrichée par une telle forêt ayant atteint sa maturité nécessite, dans la région de Québec, au moins une cinquantaine d'années*. D'ailleurs, cette hypothèse se confirme dans le texte de Sagard, puisque ce dernier parle d'une bourgade palissadée. Or, Cartier ne décrit que des villages non-palissadés. Aussi nous faut-il situer le départ des Iroquois de la région de Québec entre 1542 et 1570.

En plus d'une description physique du lieu, Sagard nous livre la séquence des événements. Dans cette dernière cependant, il ne fait absolument pas mention de plusieurs groupes d'ennemis en guerre contre les Montagnais et les Algonkins. Pour lui, il s'agit toujours des Iroquois. Les protagonistes étant maintenant en place, la première partie de cette séquence fait référence à l'invasion iroquoise de la vallée du Saint-Laurent que l'on retrouve aussi dans les écrits

de Marc Lescarbot. Dans la deuxième partie, il situe l'offensive des membres de la coalition laurentienne qui chassent les Iroquoïens de Québec. Par la suite, il n'est nullement question d'une contre-offensive iroquoïenne sur Québec. Finalement, le seul point obscur de ce texte réside dans son insistance à prétendre que les Montagnais et les Algonkins de la région de Québec étaient d'anciens agriculteurs. Son attitude s'explique assez facilement, si l'on considère que Sagard n'a passé que l'année 1623-1624 dans la colonie où il réside la majeure partie du temps chez les Hurons. Aussi, Sagard, provenant lui-même d'une civilisation paysanne, a-t-il tendance à généraliser le mode de vie sédentaire des Hurons à tous les nomades du nord et de l'est, même si les Amérindiens de la région de Québec, sauf ceux qui se sont établis brièvement à Sillery, conserveront toujours leur mode de vie nomade.

1.2.6.2 Trois-Rivières

Les guerres du XVI^e siècle laissent aussi des traces dans la région de Trois-Rivières. En effet, le cinq novembre 1634, le père Paul Le Jeune, accompagné du père Jacques Buteux* et probablement de quelques Algonkins de l'endroit, décrit "les reliques d'une bonne palissade, qui a autrefois entouré une Bourgade, au lieu mesme où nos François ont planté leur Habitation"⁽²¹⁹⁾. Plus

* Renseignements écologiques obtenus, le 16 septembre 1983, de M. Serge Payette, directeur du Centre des Études Nordiques de l'Université Laval.

loin, il ajoute que les "Hiroquois ennemis de ces Peuples ont tout bruslé"⁽²²⁰⁾. De la description des lieux, il écrit qu'on "voit encore le bout des pieux tous noirs; il y a quelques arpents de terre défrichée, où ils cultivoient du bled d'Inde"⁽²²¹⁾. Aussi, Le Jeune espère-t-il "qu'avec le temps nos Canadiens reprendront cet exercice, qui leur sera autant profitable pour le ciel que pour la terre; car s'ils s'arrestent, on aura moyen de les instruire"⁽²²²⁾.

Pour bien comprendre l'ambiguïté de ce texte, il faut savoir que le père Buteux ne parle aucune langue amérindienne, puisqu'il débarque le 24 juin 1634 dans la colonie. Par la suite, il remonte avec Le Jeune à Trois-Rivières où ils arrivent le huit septembre 1634 pour apprendre la langue algonkine⁽²²³⁾. Pour sa part, Le Jeune éprouve d'énormes difficultés à assimiler la langue montagnaise au cours de son hivernement de 1633-1634 avec les Montagnais. Il affirme même dans les Relations qu'il se fait comprendre difficilement par les Montagnais et qu'il est incapable de saisir le sens des phrases lorsque les Amérindiens lui parlent⁽²²⁴⁾. De plus, ses difficultés de compréhension augmentent sans doute, puisque ce sont probablement les Algonkins qui lui livrent les informations concernant la destruction de cette bourgade. Pour toutes ces raisons, nous ne tenons compte que des aspects visuels et matériels de sa description. D'abord, il ne peut s'agir que d'une bourgade iroquoise palissadée, puisque les Algonkins de cette région demeureront toujours nomades malgré les efforts de sédentarisation tentés par les missionnaires au Cap-de-la-Madeleine. Ensuite, une bourgade de ce genre nécessite le défrichement de nombreux champs pour la culture de différentes plantes comme le blé d'Inde. Or, Le Jeune ne mentionne que quelques arpents

de terre défrichée. L'explication de cette apparente contradiction nous est fournie par Gabriel Sagard. À la fin juillet 1628, les Récollets rencontrent à Trois-Rivières "un camp de Montagnais et d'Algoûmequins (...) Ils estoient là attendans la maturité de leurs bleds et citrouilles desia avancez pour la saison"⁽²²⁵⁾. Il faut savoir qu'au cours de l'année 1628, les Anglais pillent l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'au Cap Tourmente* (fig. 8), tandis que les Iroquois, principalement les Agniers, exercent une pression constante dans la région de Montréal et à l'embouchure de la rivière Outaouais. En outre, comme nous le verrons plus loin dans cet ouvrage, les relations entre les Français de Québec et leurs alliés amérindiens deviennent extrêmement tendues. Placés devant un tel contexte politique et militaire, nombreux sont les guerriers de la coalition laurentienne qui trouvent avantageux de se regrouper à Trois-Rivières.

À ces faits, il faut ajouter que la menace iroquoise dans la région de Montréal déplace, au cours des années 1620, une grande partie du commerce du Sault Saint-Louis vers Trois-Rivières. Il ne faut donc pas se surprendre si quelques familles algonkines de l'Outaouais décident d'établir un camp temporaire à Trois-Rivières. Sur place, ces dernières défrichent quelques arpents de terre pour leur culture comme le rapportent les Récollets. Ce défrichement est d'autant plus facile qu'il se fait dans une forêt d'arbres pionniers comme le tremble, le bouleau, etc. Aussi, en 1634, Le Jeune ne distingue-t-il que les arpents défrichés par les Algonkins en 1628, puisque le reste de la forêt entourant cette bourgade a atteint une certaine maturité. Dans ce cas, il ne peut s'agir que d'arbres pionniers. Or, il faut environ une cinquantaine d'années

à ce type de forêt pour couvrir un territoire défriché. Selon l'expert consulté*, les pieux calcinés d'une bourgade peuvent se voir jusqu'à cent ans après l'incendie*. Cependant, comme Cartier ne rencontre aucun village à Trois-Rivières, il faut situer la destruction de ce village après 1542. Ces différents éléments nous amènent à situer la destruction de cette bourgade iroquoise vers 1585, puisque Le Jeune monte à Trois-Rivières en 1634.

Un autre événement tend à décrire une victoire algonkine contre les Iroquets. En effet, le père Pierre-François-Xavier de Charlevoix signale une importante victoire algonkine remportée sur les Iroquets. Ce fait d'armes se serait passé à l'embouchure de la rivière Bécancour, distante en ligne directe d'environ sept kilomètres de Trois-Rivières. Selon Charlevoix, quelques Algonkins auraient simulé une pêche sur le fleuve Saint-Laurent. Aussitôt que les "Iroquets" les auraient repérés, ces derniers se seraient mis à leur poursuite. Voyant approcher une flotte de canots ennemis, les Algonkins, feignant la surprise, auraient fait semblant d'avoir peur. Cachant leur jeu, ils auraient pris la fuite et pénétré dans la rivière Bécancour. Leurs poursuivants les y auraient pourchassés et se seraient vus assaillis par une grêle de flèches décochées par les autres guerriers algonkins embusqués derrière des buissons. Le stratagème algonkin aurait été si efficace qu'aucun Iroquet n'aurait échappé au massacre ⁽²²⁶⁾. Les informations

* Renseignements écologiques obtenus, le 16 septembre 1983, de M. Serge Payette, directeur du Centre des Études Nordiques de l'Université Laval.

de Charlevoix au sujet de cette victoire algonkine ont dû être obtenues à partir des écrits de Nicolas Perrot et des renseignements qu'il a tirés de ses interlocuteurs, en mars 1721, lors de son voyage dans la région de Trois-Rivières.

Précisons que Michel Bégon* De La Picardière, intendant* de la Nouvelle-France, reçoit les textes que lui adresse Perrot vers 1717. Aussi, à l'arrivée de Charlevoix dans la colonie, en septembre 1720, Bégon lui remet, entre autres, les mémoires de Perrot dont plusieurs ont été perdus depuis lors⁽²²⁷⁾. Cependant, d'après le récit de cette bataille, il nous semble clair que Perrot et les autres qui s'en sont inspirés ont confondu Iroquois et Iroquet, même si Perrot affirme dans un de ses mémoires que "Le pays des Iroquois estoit autrefois le Montreal, et les Trois Rivieres"⁽²²⁸⁾. D'ailleurs, si les guerriers iroquets avaient subi une telle défaite, ils auraient été incapables de jouer un rôle de premier plan au tout début du XVII^e siècle au sein de l'alliance franco-laurentienne. Il ne faut pas oublier aussi que le fils du chef des Onontchataronons, Iroquet, a contracté une alliance avec Champlain à la Pointe Saint-Mathieu en 1603. Or, comme nous l'avons déjà démontré, une alliance militaire de trois nations regroupant 1 000 guerriers dans une seule expédition demande plusieurs décennies de préparation pour devenir opérationnelle. Dans ce contexte, il nous paraît impossible que les Onontchataronons aient été les ennemis des Algonkins vers 1585. Iroquet devait d'ailleurs déjà être le chef de son groupe en 1585, puisqu'il peut compter sur son fils adulte, en 1603. À partir de tous ces éléments, nous croyons qu'Iroquet et ses guerriers ont participé

comme alliés des autres Algonkins lors de la victoire de la rivière Bécancour contre les Iroquoïens de Trois-Rivières.

Il est d'ailleurs fort possible que ce soit Iroquet qui ait imaginé la ruse qui fait sortir les Iroquois de leur bourgade palissadée. De là proviendrait la confusion entre Iroquet et Iroquois surtout si l'on considère que Charlevoix écrit son texte près de 150 ans après cet événement. Ce malentendu est compréhensible lorsque l'on tient compte de tous les bouleversements survenus dans l'histoire amérindienne du XVII^e siècle. D'après notre analyse, nous sommes maintenant porté à relier directement la bataille de la rivière Bécancour à la prise de la bourgade de Trois-Rivières. En effet, les Iroquois, attirés dans un piège par la ruse, quittent les palissades de leur bourgade et se font massacrer à l'embouchure de la rivière Bécancour. À la suite de cette défaite de la flotte iroquoise, la bourgade se trouve à la merci de l'armée algonkine qui n'éprouve aucune difficulté à la prendre et à l'incendier.

1.2.6.3 Montréal

Plus au sud, Montréal n'échappe pas aux événements du XVI^e siècle qui frappent de plein fouet cette région. En 1611, Champlain remarque, au sud-est de l'île de Montréal, "une petite riviere qui va assez avant dedans les terres, tout le long de laquelle y a plus de 60 arpens de terre desertés qui sont comme prairies, où l'on pourroit semer des grains, et y faire des jardinages"⁽²²⁹⁾. Plus loin, il précise qu'autrefois les "sauvages y ont labouré, mais ils les ont quittés

pour les guerres ordinaires qu'il y avoient"⁽²³⁰⁾. À partir des indications qui précèdent, le défrichement de ces terres remonterait à au plus quinze à vingt-cinq ans, c'est-à-dire vers 1590; les soixante arpents mentionnés peuvent produire suffisamment de vivres pour assurer la viabilité d'une bourgade de sédentaires. Finalement, l'emplacement de ces champs, localisés par Champlain, correspond à peu de chose près aux endroits que décrit Cartier en 1535. Il s'agit en fait des terres qui longent la rivière Saint-Pierre*. L'existence d'une ancienne bourgade palissadée sur l'île de Montréal étant révélée par Cartier et la localisation des champs défrichés étant suffisamment précisée par Champlain, nous devons maintenant en identifier les habitants.

Les documents relatifs à ce sujet semblent contradictoires. Un de ceux-ci nous est fourni, en 1642, par le père Barthélemy Vimont*. Ce dernier accompagne Paul de Chomedey de Maisonneuve* et deux vieillards, "principaux Sauvages de la troupe"⁽²³¹⁾, au sommet du Mont-Royal*. Sur place, les deux interlocuteurs amérindiens "dirent qu'ils estoient de la nation de ceux qui avoient autrefois habité cette Isle"⁽²³²⁾. Par la suite, les Amérindiens "étendant leurs mains vers les collines qui sont à l'Orient et au Sud de la montagne; Voilà, faisoient-ils, les endroits où il y avait des Bourgades remplies de tres grande quantité de Sauvages"⁽²³³⁾. Puis, ils précisent que "les Hurons, qui pour lors nous estoient ennemis, ont chassé nos ancêtres de cette contrée, les uns se retirèrent vers le pays des Abnaquiois, les autres au pays des Hiroquois, et une partie vers les Hurons mêmes, et s'unissans vers eux; et voilà comme cette Isle s'est rendue déserte" ⁽²³⁴⁾. Enfin, les Français apprennent d'un des deux vieillards

amérindiens que son grand-père "a cultivé la terre en ce lieu-cy: les bleds d'Inde y venoient tres-bien, le Soleil y est tres-bon: et prenant de la terre avec ses mains; Regardez, disoit-il, la bonté de la terre, elle est tres-excellente"⁽²³⁵⁾. Traitant du même sujet, Charlevoix croit que ces deux vieillards appartiennent à la nation des Onontcharonons⁽²³⁶⁾. Sa déduction sur l'identité de ces deux vieillards semble d'ailleurs exacte si nous la relient à un autre événement: quatre ans plus tard, plus précisément au printemps de 1646, les Algonkins de l'île-des-Allumettes, les Onontcharonons et les Mataouiriniou* s'assemblent à Montréal pour s'y établir à demeure. Cependant, la peur d'un raid iroquois jette la panique chez cette troupe et pousse les Algonkins de l'île-des-Allumettes à quitter les lieux et à trouver refuge à Trois-Rivières. Par contre, les "Onontcharonons, dont les ancêtres ont autrefois habité l'Isle de Montréal, et qui semblent avoir quelque desir de la reprendre pour leur païs, tinrent ferme, et à leur exemple, les Mataouchkaïrinouek"⁽²³⁷⁾.

D'après ces renseignements, il ne fait aucun doute que les Onontcharonons aient déjà habité l'île de Montréal. Cependant, il ne peut s'agir de la fin du XVI^e siècle. En effet, si nous prenons comme hypothèse que ce vieillard interrogé par Vimont avait 60 ans, sa naissance remonterait vers 1586. Dans ce cas, son grand-père aurait habité l'île de Montréal à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle. Cette interprétation colle davantage à la réalité, puisque Jacques Cartier ne rencontre aucun village sur la rive sud du Saint-Laurent entre l'embouchure du Richelieu et l'île de Montréal lors de son exploration de 1535.

Par ailleurs, la présence des Hurons dans le récit de ce vieillard, rapporté par Vimont, pose un problème. En effet, aucun Français qui oeuvre au XVII^e siècle chez les Algonkins de l'Outaouais et chez les Hurons ne confirme ce renseignement. Par contre, il est plus que probable que Maisonneuve et le père Vimont disposent d'interprètes qui rapportent ces événements tels que racontés par les vieillards amérindiens. Aussi, une erreur d'interprétation est-elle presque impossible. Plusieurs faits ressortent clairement de ces récits. D'abord, les Onontcharonons ont occupé la région de Montréal vers 1500. Ensuite, plusieurs bourgades existaient entre Montréal et le Richelieu. Troisièmement, les Onontcharonons ont été chassés de Montréal par les Hurons. Enfin, les survivants se sont réfugiés chez les Abénaquis et les Iroquois, tandis qu'un autre groupe a été intégré aux envahisseurs hurons. Nous pouvons aussi ajouter qu'un dernier groupe se serait probablement réfugié chez les Algonkins de l'Outaouais, puisque c'est presque à l'embouchure de cette rivière que les Français prennent contact avec leurs descendants et ce, au tout début du XVII^e siècle.

D'autres textes vont maintenant nous permettre d'identifier un autre occupant de la région de Montréal. Le premier renseignement nous vient de Nicolas Perrot. Pour lui, les Iroquois auraient occupé Montréal et Trois-Rivières au XVI^e siècle avant d'être chassés par les Algonkins. Rejoignant la version de Perrot sur l'origine des guerres et sur leur déroulement entre les Iroquois et les Algonkins, les auteurs anglais qui ont recueilli la version des Agniers sur ce sujet rapportent que ces derniers "occupaient le pays où la ville de Montréal fut ensuite établie"⁽²³⁸⁾. Pour sa part, le père Vimont considère, en 1646, que l'île

de Montréal représente "en quelque façon frontiere des Iroquois Annierronnons, elle a quasi tout l'hyver quelques jeunes gens de ces peuples qui viennent voir par curiosité les François et les Algonquis"⁽²³⁹⁾. Il tire ses informations du père Isaac Jogues, missionnaire chez les Hurons de 1636 à 1642, prisonnier chez les Agniers en 1642-1643 et ponctuellement missionnaire à Montréal à partir de l'été 1644⁽²⁴⁰⁾. Une autre information sur le même sujet provient de soeur Marie Morin*. Cette religieuse soigne les Amérindiens, entre autres des Iroquois, à l'Hôtel-Dieu de Montréal entre 1660 et 1666⁽²⁴¹⁾. Décrivant la haine des Iroquois à l'endroit des Français de Montréal, soeur Morin nous apprend que l'île de Montréal leur a appartenu et que "leurs ancestres y ont toujours demeuré comme en leur habitation de choix et d'élection"⁽²⁴²⁾. Finalement, pour retracer la chronologie des événements qui secouent la région de Montréal de 1580 à 1659, il nous apparaît important de comprendre le récit de 1659 du père Jérôme Lalemant sur l'histoire guerrière des Agniers.

Ce Jésuite agit comme supérieur de la mission huronne de 1638 à 1645 et des Jésuites du Canada de 1645 à 1650 et de 1659 à 1665⁽²⁴³⁾. Il connaît donc parfaitement la situation qui prévaut dans la colonie et la langue iroquoise, puisque la langue huronne est presque semblable. Il est donc à même d'apprécier et de comprendre le récit de l'histoire des Agniers que lui rapporte un vieillard de cette nation⁽²⁴⁴⁾. Renseigné par son interlocuteur agnier, Lalemant nous apprend qu'à la fin du XVI^e siècle, les Algonkins ont défait les Agniers. Ces derniers reprennent cependant l'offensive et imposent de lourdes pertes aux Algonkins. L'ardeur de l'offensive des Agniers s'estompe rapidement, car ils

doivent faire face, durant dix ans, à une autre dure guerre que leur livrent les Andastes. Durant cette période, la situation des Agniers est devenue tellement précaire "qu'ils furent renversez pour la seconde fois, et la nation en fut presque esteinte, du moins tellement humiliée, que le nom seulement d'Algonkin les faisoit fremir, et son ombre sembloit les poursuivre jusques dans leurs foiers"⁽²⁴⁵⁾. Cette seconde défaite coïncide avec l'établissement des postes hollandais de New York* (1613) et d'Albany* (1624). Cependant, grâce aux armes hollandaises que les Agniers obtiennent en échange de leurs fourrures, ils reprennent l'offensive et remportent d'éclatantes victoires contre tous leurs ennemis⁽²⁴⁶⁾. Ces derniers sont autant les Abénaquis, les Andastes, les Hurons que "toutes les Nations Algonkines éparses dans toutes les parties du Nord"⁽²⁴⁷⁾.

Ce récit confirme très bien les faits que nous connaissons déjà et respecte l'ordre chronologique des événements, puisque Champlain constate, en 1603, que la coalition laurentienne, même victorieuse, craint les représailles des Agniers. Pour cette raison, la courte contre-offensive des Agniers a dû avoir lieu à la toute fin du XVI^e siècle. Précisons ici qu'après avoir subi une défaite aux mains des 1 000 guerriers de la coalition laurentienne en 1603, 100 guerriers agniers se sont faits massacrer à l'embouchure de la rivière Richelieu en 1610. Puis, nous avons aussi vu que les Andastes et les Mohicans leur faisaient la guerre entre 1615 et 1624. Malgré leur situation précaire, les Agniers avaient réussi à éliminer la menace mohicane et traitaient directement, en 1628, avec les Hollandais⁽²⁴⁸⁾. En joignant ce texte aux précédents, il ressort clairement que les Agniers ont occupé la région de Montréal du début du XVI^e siècle jusque vers

la fin des années 1580.

L'identification des Agniers comme étant les Amérindiens qui habitaient l'île de Montréal durant la majeure partie du XVI^e siècle nous est amplement confirmée par les textes du XVII^e. Par contre, comme nous l'avons vu dans le chapitre qui traitait de la préhistoire, les archéologues rapportent le résultat des études de certains linguistes qui semblent prétendre que la langue des Agniers de la fin du XVII^e siècle, c'est-à-dire après 1666, et celle des Iroquoïens que rencontre Cartier en 1535 sur l'île de Montréal sont différentes.

Cette apparente contradiction s'explique facilement. En effet, nous savons que l'histoire des Agniers entre 1535 et la fin du XVII^e siècle connaît de multiples rebondissements. Le texte du père Jérôme Lalemant les confirme de façon non-équivoque. D'ailleurs, nous verrons dans la deuxième section que d'autres missionnaires affirmeront que, vers 1660-1665, les villages agniers sont peuplés majoritairement d'étrangers, vaincus au cours des guerres et intégrés pour combler les pertes au sein des différents villages de leurs conquérants. Dans ce contexte, il est normal que la langue des Agniers ait connu une évolution telle que certains linguistes en arrivent à prétendre que la langue des habitants d'Hochelaga en 1535 soit différente de celle des Agniers de la fin du XVII^e siècle.

Pour notre part, nous sommes même porté à partager cette conclusion. Cependant, comme nous l'avons démontré, le contexte historique des XVI^e et

XVII^e siècles explique cette mutation linguistique. L'erreur apparente de ces linguistes provient du fait qu'ils ont probablement réalisé une étude statique de la langue en prenant comme référence deux étapes précises de l'histoire des Agniers et ce, sans tenir compte de l'évolution historique de ce peuple entre 1535 et la fin du XVII^e siècle. Aussi, sans infirmer notre interprétation basée sur les documents du XVII^e siècle, ces linguistes viennent-ils compléter et montrer, en partant de critères linguistiques, l'ampleur des bouleversements qui ont touché les Iroquois agniers au cours des XVI^e et XVII^e siècles.

1.2.7 NOTRE HYPOTHÈSE SUR L'ÉNIGME DU XVI^e SIÈCLE

Vers l'an 1000 ap. J.-C., la tradition Sylvicole est déjà établie dans le Québec méridional. Vers la fin du Sylvicole initial, l'agriculture et le perfectionnement de la fabrication de la céramique provoquent l'éclosion d'une organisation sociale de type sédentaire. Cependant, il semble impossible aujourd'hui d'identifier des groupes spécifiques de cette époque, car les connaissances archéologiques actuelles ne sont pas suffisamment étendues sur le sujet. Par contre, les archéologues s'entendent pour dire que les villages visités par Jacques Cartier appartiennent au Sylvicole supérieur. Or, le Sylvicole supérieur est largement associé à la culture iroquoise. Cette dernière expression désigne, entre autres, les populations de la zone méridionale du Québec qui finissent par tirer de l'agriculture la plus grande partie des éléments nutritifs nécessaires à leur subsistance.

Même si les connaissances archéologiques paraissent actuellement limitées, plusieurs textes du XVII^e et XVIII^e siècles peuvent jeter un éclairage nouveau sur les XV^e et XVI^e siècles. Ceux-ci peuvent même permettre d'établir une chronologie approximative des événements qui se sont produits dans toute la vallée du Saint-Laurent au cours de ces deux siècles. D'abord, deux textes relatent la situation qui précède l'arrivée des Iroquois agniers dans la vallée du Saint-Laurent. Le premier nous a été livré par le père Barthélémy Vimont. Nous avons déjà établi, grâce aux renseignements qu'il tire d'un vieillard onontcharonon, que ce peuple habitait et cultivait l'île de Montréal et que plusieurs autres bourgades existaient entre Montréal et le Richelieu. Avec le deuxième texte, nous avons appris de Marc Lescarbot que l'invasion de 8 000 Iroquois aurait exterminé les Algonkins, les habitants d'Hochelaga, c'est-à-dire de Montréal, et les autres Amérindiens nomadisant le long des rives du Saint-Laurent. À partir de ces informations, il ressort clairement que les Onontcharonons, les Algonkins et d'autres peuples nomades habitaient la vallée du Saint-Laurent avant l'arrivée des Iroquois agniers. D'ailleurs, l'archéologie tend à confirmer ce fait, puisqu'elle démontre que la culture iroquoise est la dernière en date qui fait son apparition sur le territoire du Québec méridional.

Tenant compte de ce qui précède, il nous faut maintenant essayer de comprendre les circonstances de l'arrivée des Iroquois agniers et de la situer dans le temps. Tandis que Lescarbot parle d'invasion, le père Joseph-François Lafitau*, missionnaire chez les Agniers de la région de Montréal de 1712 à 1717, écrit vers 1720 que les "Iroquois Agniers (...) assurent qu'ils errèrent

longtemps sous la conduite d'une femme nommée Gaihonariosk; cette femme les promena dans tout le nord de l'Amérique, et les fit passer au lieu où est située maintenant la ville de Québec (...) c'est ce que les Agniés racontent de leur origine"⁽²⁴⁹⁾. Pour sa part, Champlain nous a appris un détail d'une très grande importance, lorsqu'il a rencontré, en 1609, près de Batiscan*, une troupe de guerriers onontcharonons et hurons dirigée par deux chefs, Iroquet et Ochasteguin. Son texte démontre clairement que ce sont les Onontcharonons, alliés depuis 1603 avec les Français, qui s'adressent à Champlain, car les Hurons n'ont encore jamais rencontré d'Européens⁽²⁵⁰⁾. Or, comme nous l'avons déjà vu, les Onontcharonons ont expliqué à Champlain qu'ils étaient en guerre depuis longtemps avec les Agniers "pour beaucoup de cruauté qu'ils avaient exercées contre leur nation, sous prétexte d'amitié"⁽²⁵¹⁾.

Comme Lescarbot n'a probablement rencontré que très peu de descendants des nations qui ont joué directement un rôle lors de l'arrivée des Agniers dans la plaine du Saint-Laurent, puisqu'il ne séjourne qu'en Acadie, les textes de Lafitau et de Champlain possèdent, selon nous, une plus grande valeur historique. Aussi, d'après ces deux auteurs, sommes-nous amené à penser que les Agniers errants sous la direction de Gaihonariosk ont été accueillis pacifiquement par les Onontcharonons et les peuples nomades. Ces Agniers auraient atteint le Saint-Laurent par le bassin hydrographique du Richelieu. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la seule route que connaissait parfaitement bien Donnacona, chef du village de Stadaconé, était celle qui conduit vers la Pennsylvanie actuelle par le Richelieu et le lac Champlain. Il est même allé jusqu'à préciser

que ce voyage exigeait un mois d'efforts.

Si notre interprétation des faits est exacte, les Agniers auraient profité de l'accueil de leurs hôtes pour s'établir dans la vallée du Saint-Laurent jusqu'à Québec, puisqu'une période d'amitié aurait régné entre les Agniers et les Onontcharonons comme ces derniers le révèlent à Champlain en 1609. Par la suite pour des raisons qui nous sont encore inconnues, une guerre éclate entre les Onontcharonons et les Hurons. Au cours de ce conflit, ces derniers délogent les Onontcharonons de la plaine et de l'île de Montréal, sans pour autant réussir à l'occuper. Une partie des vaincus se réfugie alors en amont de l'île de Montréal sur un territoire qui s'étend de l'embouchure de l'Outaouais jusqu'aux environs de la rivière Trent, région qu'ils habitent encore au début du XVII^e siècle⁽²⁵²⁾. Ce sont d'ailleurs ces Amérindiens que le chef agnier du village d'Hochelaga désigne à Cartier au sommet du Mont-Royal sous l'étiquette d'Agoyudas, c'est-à-dire "mauvaise gens".

Même si les archéologues fixent entre l'an 500 et 1000 ap. J.-C. l'arrivée des premiers agriculteurs dans le Québec méridional, il serait très hasardeux de prétendre qu'il s'agit des Onontcharonons. Cependant, à la lumière des textes étudiés, il nous semble vraisemblable de confirmer la présence de ce peuple dans la plaine de Montréal au cours du XV^e siècle (fig. 7). Aussi, sommes-nous porté à situer l'immigration des Agniers dans cette région et jusqu'à Québec vers la fin du XV^e siècle (fig. 7). Dans ce cas, à la suite des raids hurons qui délogent les Onontcharonons de l'île de Montréal, le conflit qui éclate entre les Agniers et

les Onontcharonons se situeraient dans les premières décennies du XVI^e siècle, car, comme nous l'avons expliqué précédemment, le vieillard onontcharonons précise, en 1642, que ses ancêtres et son grand-père avaient habité et cultivé la plaine et l'île de Montréal.

Par contre, cette guerre ne semblerait pas avoir touché directement les peuples nomades, puisque ces derniers auraient continué leur commerce avec les Agniers comme le laisse entendre le texte de Perrot, si bien que deux peuples d'agriculteurs auraient fourni durant un certain temps les mêmes produits aux nomades qui les environnaient. Dans ce contexte, il serait possible qu'une telle situation ait fini par entraîner l'élimination de l'un des deux, sans vraiment déranger les nomades. Dans ce cas, il s'agirait des Onontcharonons, puisque, selon notre interprétation, les Onontcharonons aurait habité et cultivé les terres de l'île de Montréal et ce, dès le XV^e siècle. Vers la fin de ce siècle, les Onontcharonons ne se seraient pas opposés à l'arrivée des Agniers. Ces deux peuples auraient même entretenu des relations amicales, si on en croit le texte de Champlain. Par la suite, une guerre éclate entre les Onontcharonons et les Hurons de la rivière Trent. Capitalisant sur ce conflit, les Agniers, au lieu de venir aider les Onontcharonons, auraient profité de l'occasion pour venir occuper l'île de Montréal. Cette politique ne peut qu'entraîner une haine viscérale des Onontcharonons à l'endroit des Agniers. C'est dans ce contexte qu'il faudrait placer le commentaire d'un des chefs onontcharonons à Champlain en 1609. Ce chef affirme sans ambages que son peuple a subi beaucoup de cruautés de la part des Agniers sous prétexte d'amitié.

Indépendamment de cette hypothèse sur la cause de ce conflit, les Agniers établis maintenant sur l'île de Montréal se voient obligés de palissader leur bourgade afin de se protéger des raids de représailles que peuvent lancer les Onontchataronons.

Plus à l'est cependant, la situation semble plus calme et les Agniers de la région de Québec ne sont pas obligés de palissader leurs villages comme le constate Cartier lors de ses voyages. Même si leurs ennemis, les Toudamans, peuvent mettre en danger leurs expéditions de pêche et de commerce avec les Amérindiens et les Européens navigant dans l'estuaire du Saint-Laurent, ils profitent d'une certaine sécurité qui leur permet de se rendre jusqu'à Gaspé où les rencontre Cartier en 1534. Ainsi, lors des voyages de Cartier, malgré la présence de deux ennemis différents et bien identifiés, les Agniers dominent toutes les rives du fleuve Saint-Laurent de Montréal jusqu'à Québec. Comme nous l'avons fait remarquer lors du second voyage de Cartier 1535-1536, ils étendent même leur influence prédominante jusqu'à Gaspé, l'île d'Anticosti et Sept-Îles.

Après les voyages de Cartier, les événements qui expliquent la disparition des Agniers dans la vallée du Saint-Laurent recourent trois étapes chronologiques. Dans un premier temps, les Stadaconéens se font chasser de l'estuaire du Saint-Laurent (1533-1550). En deuxième lieu, les Montagnais et leurs alliés les repoussent à l'ouest de Québec (1550-1570). Finalement, les Agniers quittent complètement la vallée du Saint-Laurent (1570-1590) (fig. 8).

À son retour d'Hochelaga, Cartier rencontre Donnacona qui lui montre cinq scalps de Toudamans, ennemis qu'il situe au sud. Nous avons précédemment démontré que le sud devait être l'embouchure des rivières Etchemin et Chaudière, puisqu'il raconte ces événements à l'embouchure de la rivière Saint-Charles*. Même si Donnacona donne cette précision sur la localisation de ses ennemis, il fait provenir ces scalps de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. En effet, il décrit un combat qui a eu lieu en 1533, année où les Toudamans "les vindrent assaillir jusques dedans ledit fleuve à une île qui est le travers du Saguenay, où ils étoient à passer la nuit tendans aller à Honguedo leur mener guerre avec environ deux cens personnes tant hommes, femes, qu'enfans"⁽²⁵³⁾. Selon la version de Donnacona, les Stadaconéens surprennent les Toudamans dans leur sommeil et seulement cinq Toudamans échappent au massacre. Ces Toudamans se dirigeaient vers Honguedo (Gaspé) pour surprendre les Stadaconéens qui y pêchent durant l'été. Ce récit nous amène à constater deux faits: d'une part, la guerre entre ces deux peuples fait rage depuis déjà quelque temps, d'autre part, il est surprenant que les Toudamans amènent leurs femmes et leurs enfants lorsqu'ils sont sur le sentier de la guerre. Pour cette raison, nous croyons qu'il s'agit plutôt d'une bande d'été, probablement de Toudamans, qui résident dans la région du Bic.

Cependant, l'île du Bic où s'est déroulé ce massacre porte le nom de l'îlet-au-Massacre dans la légende micmaque⁽²⁵⁴⁾. Cette légende confirme le massacre de deux cents Micmacs en 1533. Elle précise aussi qu'un "parti" de cinq guerriers Micmacs et de vingt-cinq Malécites (Etchemins) ont massacré par

la suite tous les Agniers qui ont participé à cette bataille⁽²⁵⁵⁾. Selon J.C. Taché, tous ces faits d'armes ont eu lieu sur un territoire micmaque s'étendant du "Témiscouata au Métis, et depuis les hauteurs des terres jusqu'à la rive du Grand Fleuve"⁽²⁵⁶⁾. D'après les recherches de René Bélanger, l'île du Bic est connue sous le nom de l'île-au-Massacre par les Européens du XVI^e siècle et par ceux du début du XVII^e⁽²⁵⁷⁾.

Ces deux récits prennent une plus grande valeur historique, puisqu'ils traitent du même événement tout en identifiant clairement les belligérants. Selon la légende, les Iroquois sont les Agniers et les Amérindiens massacrés sur l'île du Bic sont des Micmacs et probablement aussi des Malécites (Etchemins). En revanche, selon le récit de Donnacona, les Toudamans se trouvent au sud de Québec, malgré le fait que les Stadaconéens réussissent à en massacrer 200 sur l'île du Bic. Nous savons aussi qu'au temps de Champlain, les Etchemins descendent à Québec et à Tadoussac en empruntant les rivières qui débouchent sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent⁽²⁵⁸⁾. D'ailleurs, au début du XVII^e siècle, le père Pierre Biard*, Marc Lescarbot et Champlain situent les Etchemins le long de la rivière Sainte-Croix et des fleuves Penobscot* et Saint-Jean*. Dans ce dernier cas cependant, ils partagent ce territoire avec les Micmacs⁽²⁵⁹⁾. Précisons aussi que, selon les auteurs du XVII^e siècle, le territoire ancestral etchemin débouche sur le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la rivière du Loup. Finalement, la légende nous permet de faire remonter le début de la formation de la coalition acadienne avant 1533. Il est donc maintenant possible, à partir de tous ces renseignements, d'avancer que les "Toudamans"

engloberaient tous les ennemis des Stadaconéens au sud mais surtout à l'est de Québec. Dans ce contexte, ces ennemis regrouperaient dans un premier temps les Micmacs et les Etchemins.

D'autres renseignements sur la situation conflictuelle dans l'estuaire du Saint-Laurent pour la période 1533-1560 confirment et complètent notre interprétation des faits. Les premiers nous sont fournis par André Thevet*, cosmographe du roi de France. Même si nous croyons, comme Marcel Trudel, que Thevet n'est probablement jamais venu au Canada, ses informations présentent une valeur historique certaine, puisqu'il a personnellement rencontré Jacques Cartier et qu'il a sans doute conversé avec plusieurs autres navigateurs habitués à fréquenter le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent. C'est ainsi que Thevet a dû recueillir des renseignements de Jean Alfonse*, capitaine-pilote pour le compte de Jean-François De La Rocque De Roberval, responsable de l'expédition de 1541-1542 à titre de lieutenant-général du Canada; Alfonse devait déjà connaître la région du golfe Saint-Laurent et il a dû rencontrer et converser longuement avec Cartier⁽²⁶⁰⁾. Finalement, il ne faut pas oublier que la fonction officielle qu'exerçait Thevet lui permettait d'avoir plus facilement accès à l'information.

Tirant ses connaissances de Cartier, Thevet, décrivant l'arrivée du découvreur du Canada dans la baie des Chaleurs en 1534, écrit, vers 1550, que les "Barbares de ce païs leur firent bien bon accueil, se montrant bien affectionnez envers eux, et Joyeux de telle vende, congnoissance, et amytié pratiquée et conceue les

uns avecques les autres"⁽²⁶¹⁾. Plus loin, il ajoute qu'après "ce fait, passans outre, trouverent autres peuples, presque contraires aux premiers, tant en langue que maniere de vivre: et disoient estre descendue du grad fleuve Chelouqua, pour aller faire la guerre aux premiers voisins"⁽²⁶²⁾. D'après Thevet, c'est ce que le "capitaine Quartier a sceu, et veritablement entendu par eux mesmes, d'une de leurs barques, qu'il prit avec sept hommes: dont il retint deux, qu'il amena en France au Roy"⁽²⁶³⁾. Cette description d'une troupe de guerriers agniers sur le sentier de la guerre paraît fort vraisemblable, si nous scrutons davantage le texte de 1534 du voyage de Cartier.

Même si Cartier écrit qu'il rencontre 200 personnes, "tant hommes, femmes qu'enfants"⁽²⁶⁴⁾, nous constatons rapidement à la lecture de ce récit que seulement une vingtaine de jeunes femmes accompagnent le groupe. Sauf pour la description générale du groupe, la présence d'aucun enfant n'apparaît par la suite dans le texte ⁽²⁶⁵⁾. Or, en général, les hommes qui partent en expédition de pêche et de chasse amènent quelques jeunes femmes pour assurer les soins domestiques. Dans ce contexte, il se peut facilement que Donnacona et ses guerriers aient aussi planifié des raids contre les Micmacs de la baie des Chaleurs à partir de leur base avancée de Gaspé. Dans un tel cas, une troupe de cent guerriers, laissant les autres pêcher à Gaspé, aurait pu causer de très importantes pertes aux nomades de cette région. Aussi, pensons-nous que les informations tirées de Cartier et de Thevet sur l'année 1534 doivent être placées dans un contexte plus global de conflits entre les Agniers et les nomades de la Gaspésie*. Dans cette optique, l'expédition agnier de 1534 contre

les Micmacs serait comme la poursuite des affrontements de 1533 à l'île du Bic.

Pour le territoire plus à l'ouest, certains auteurs du XVI^e siècle laissent entendre que la région de l'embouchure de la rivière Saguenay est un autre théâtre de guerres entre les nations de la région. En 1542, le capitaine-pilote de l'expédition de Roberval, Jean Alfonse, décédé en 1544, identifie l'île aux Basques* sous l'étiquette de "l'isle de la Guerre"⁽²⁶⁶⁾. Pour sa part, Thevet désigne cette île sous le nom de Minigo. Décrivant l'île aux Basques, il précise qu'elle sert de refuge aux guerriers qui "sont poursuivis de leurs ennemis et là où ils les mettent les ayant pris en vie pour les garder quelques lunes et jours pour après les massacrer a la facon et maniere que leurs anciens ennemis faisoient d'eux quand ils les avoient prins ou sur mer ou par terre"⁽²⁶⁷⁾. D'ailleurs, dans leur fuite, ces guerriers peuvent profiter de la protection des "Bayonnois, Espagnols et autres, y vont à la pescherie pour y prendre ces grands belues"⁽²⁶⁸⁾. Dans un autre récit, Thevet raconte que les "Fontaniens, les Guadalpes, et Chicorins font guerre ordinaire contre les Canadiens, et autres peuples divers, qui descendent de ce grand fleuve d'Ochelagua et Saguené"⁽²⁶⁹⁾. Immédiatement après, il ajoute que ces rivières abondent de poissons. De plus, "par icelles peut on entrer bien trois cens lieues en païs, et es terres de leurs ennemis avec petites barques, sans pouvoir user de plus grands vaisseaux pour le danger des rochers"⁽²⁷⁰⁾.

Selon ces quelques indications, les combats qui ont fait rage en 1533 à l'île du

Bic semblent s'être étendus à d'autres bandes et nations amérindiennes. Outre les Etchemins et les Micmacs, les Agniers doivent aussi faire face aux bandes amérindiennes du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi, dès 1542-1543, les combats ont déjà atteint une grande intensité dans l'estuaire du Saint-Laurent, si l'on se fie à Jean Alphonse. C'est probablement vers cette période que les Amérindiens du Saguenay-Lac-Saint-Jean se joignent aux ennemis des Agniers, si l'on se fie aux écrits de Thevet. Entre-temps, ces conflits entre les Algonquiens et les Iroquoïens dans l'estuaire du Saint-Laurent favorisent le rapprochement entre les différentes bandes et nations algonquiennes de cette région; ce qui est confirmé par plusieurs textes du début du XVII^e siècle.

Nous avons déjà expliqué que le chef micmaque, Membertou, regroupe, en 1606-1607, tous les Micmacs et un grand nombre de guerriers etchemins pour faire la guerre aux Armouchiquois. Ce regroupement montre que l'autorité de Membertou sur les Micmacs ne fait aucun doute. Ce chef de la coalition acadienne prétend avoir connu Jacques Cartier, mais cette prétention est probablement exagérée. Son "grand âge" pourtant est confirmé par les observateurs européens au début du XVII^e siècle. Dire à quel moment précis les Micmacs et les Etchemins se sont placés sous l'autorité d'un même chef de guerre pour faire face à leurs ennemis devient plus difficile. D'ailleurs, au moment où se consolide la coalition acadienne, une nouvelle alliance militaire, la coalition laurentienne, voit le jour et regroupe les Etchemins, les Montagnais et les Algonkins comme nous le révèle Champlain en 1603. Même si nous connaissons tous ces faits, aucun document ne nous permet de déterminer avec

précision l'année de la formation de la coalition acadienne.

Pour notre part, nous croyons que la guerre entre les Micmacs et les Agniers pour le contrôle des rivages de la péninsule gaspésienne débute bien avant 1533. Ce conflit aurait pris une nouvelle dimension avec le massacre de Micmacs à l'île du Bic. Aussi, c'est probablement à partir de cet événement sanglant que les guerriers micmaques et un bon nombre d'Etchemins se voient obligés de se regrouper sous l'autorité d'un même chef de guerre, puisque les bandes micmaques et etchemines isolées ne peuvent pas affronter efficacement les Agniers, plus nombreux. Pour les aider, les membres de la coalition acadienne profitent du fer européen grâce à l'augmentation sans cesse croissante des navires européens circulant dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent. Le rapprochement des guerriers de la coalition acadienne et des Européens, surtout les Français, est d'autant plus facile à réaliser qu'au troisième voyage de Cartier, les rapports entre les Agniers de la région de Québec et les membres de l'expédition française se détériorent complètement comme le laisse voir clairement le récit du troisième voyage de Cartier. D'ailleurs, en 1536, Cartier avait dû enlever le chef Donnacona, ses deux fils interprètes et deux autres notables amérindiens pour assurer à son équipage un départ sécuritaire de Québec vers la France⁽²⁷¹⁾. Aussi, avec la diffusion en 1545 d'un bref récit du premier voyage de Cartier et surtout grâce aux connaissances de la situation canadienne accumulées par des centaines de marins qui ont connu ceux des deux dernières expéditions de Cartier, les Agniers ressortent comme les ennemis des Français.

À la même époque, les Français apprennent mieux à connaître les possibilités commerciales dans l'estuaire du Saint-Laurent et se rendent sans doute compte qu'il est plus avantageux pour eux d'aller vers les vrais pourvoyeurs de fourrures que sont les nomades. Dans ces circonstances, nous croyons qu'il devient très difficile aux Agniers de Stadaconé de maintenir leur contrôle sur les nations assujetties et sur le fleuve à l'est de l'île d'Orléans. Au fur et à mesure de la détérioration de leurs rapports avec les Français, leur rôle d'intermédiaire commercial a dû devenir encombrant et superflu pour les autres parties. Aussi, d'après notre interprétation des faits, les Agniers perdent-ils rapidement leur influence dans l'estuaire du Saint-Laurent. Le fer européen et la coalition acadienne ont donc eu raison dans un premier temps du contrôle agnier dans la région de la Gaspésie et sur une bonne partie des rives du fleuve Saint-Laurent à l'est de Tadoussac. Par la suite, cette situation conflictuelle s'étend rapidement aux Montagnais de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se joignent aux Etchemins et à leurs alliés micmaques contre l'ennemi commun, les Agniers de la région de Québec. L'arrivée des Montagnais s'explique aisément lorsque l'on sait qu'ils sont les principaux pourvoyeurs de fourrures de cette région, puisqu'ils drainent vers Tadoussac les pelleteries d'un vaste territoire qui s'étend des rives du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la Baie d'Hudson. Dans un autre ordre d'idée, ces trois nations alliées sont peut-être les Fontaniens, les Guadalpes et les Chicorins dont parle Thevet dans ses écrits⁽²⁷²⁾.

Devant la jonction d'autant de forces adverses, l'affaiblissement des Agniers commence à partir de 1533 et leur éviction à l'est de Tadoussac est presque

complète vers 1550, époque où ce port est devenu un rendez-vous commercial régulier et important, puisque la demande de fourrures sur le marché français connaît une hausse sans précédent, puisque ce type de vêtement cesse de plus en plus d'être l'apanage des nobles et des hauts prélats pour s'étendre à certaines autres classes sociales. D'ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, les castors et les martres du Canada font la fierté de la grande noblesse française depuis au moins le règne de François 1^{er} (1515-1547)⁽²⁷³⁾. L'importance du rôle commercial de Tadoussac vers 1550 est confirmée par Champlain, en 1610, lorsqu'il écrit que "le 26. du mois (avril) arrivâmes à Tadoussac, où il y avoit des vaisseaux qui y estoient dès le 18. ce qui ne s'estoit veu il y avoit plus de 60. ans, à ce que disoient les vieux mariniers qui voguent ordinairement audit pays"⁽²⁷⁴⁾. Champlain n'est pas le seul à révéler la mise en place, vers 1550, d'un commerce annuel euro-amérindien, puisque, en 1607, le capitaine Martin Savalette déclare en être à son quarante-deuxième voyage en Acadie⁽²⁷⁵⁾.

La première étape (1533-1550) de cette guerre pour le contrôle du Saint-Laurent, c'est-à-dire l'éviction des Agniers à l'est de Tadoussac, entraîne d'importantes conséquences pour les habitants de la région de Québec (fig. 8). Privés des ressources fauniques importantes de l'estuaire du Saint-Laurent et d'un commerce lucratif avec les Amérindiens (maintenant leurs ennemis) et avec les Européens, les Agniers se trouvent dans une position difficile. L'équilibre politique précaire, fondé sur la complémentarité commerciale, dont parle Nicolas Perrot, entre les sédentaires (produits agricoles, rets, etc.) et les nomades

(peaux et viande), se rompt. Les Européens, fournissant maintenant aux nomades, en échange de leurs peaux, les denrées agricoles et les autres produits dont ils ont besoin, rendent inutiles le rôle et la présence des sédentaires. Enfin, pourchassés et probablement vaincus à plusieurs reprises par leurs ennemis, les Agniers sont obligés, dans un premier temps, de fortifier leurs bourgades de la région de Québec. C'est d'ailleurs l'une d'entre elles qu'a décrite Sagard. Il se peut aussi qu'au même moment, un refroidissement du climat ait entraîné plusieurs mauvaises récoltes consécutives⁽²⁷⁶⁾. Ajoutons à cela que l'épidémie observée par Cartier à Stadaconé en 1535-1536 a pu décimer et affaiblir encore davantage les Agniers tout au cours du XVI^e siècle⁽²⁷⁷⁾. Il est fort possible que la combinaison de tous ces facteurs provoque une baisse démographique importante dans les villages de la région de Québec qui rend encore plus vulnérable les populations qui y résident.

Affaiblis et réduits à la défensive, les villages agniers de la région de Québec sont maintenant directement menacés par les membres des nations algonquiennes de l'estuaire du Saint-Laurent. Grâce probablement aussi au fer européen, le rapport de force bascule en faveur des Algonquiens au cours de la période 1550-1570. Cependant, à l'intérieur des trois nations algonquiennes alliées contre les Agniers de Québec, ce sont les Montagnais qui jouent un rôle prédominant. Charles Aubert De La Chesnaye* rapporte que ce sont les Montagnais, sortis du Saguenay, qui viennent éliminer les Agniers "dudit lieu de Québec et des environs où était autrefois leur demeure"⁽²⁷⁸⁾. La Chesnaye ajoute immédiatement après que les Amérindiens lui montraient "leurs bourgades et

leurs villages couverts de bois; et à présent que les terres sont en valeur par le défrichement, les laboureurs y trouvent des outils, haches et couteaux de leur ancienne façon"⁽²⁷⁹⁾. Même si La Chesnaye confond Algonkins et Montagnais, cette méprise est tout à fait justifiable, puisqu'il rédige son mémoire vers 1676. Or, comme nous le verrons ultérieurement dans ce texte, bon nombre d'Algonkins, fuyant les guerres iroquoises et le saccage faunique de leurs anciens territoires de chasse, émigrent, à partir des années 1640, vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean où leurs hôtes montagnais, décimés par les guerres et la maladie, leur réservent un très bon accueil. Malgré cette lacune, ce texte confirme le témoignage d'un chef montagnais de Québec, que rapporte Champlain en 1622. Ce témoignage possède l'avantage de faire remonter les conflits dans la région de Québec avant 1570. Il suggère aussi cette date pour marquer la victoire complète sur les Agniers. En effet, lors des pourparlers de paix entre les Iroquois agniers, les Algonkins et les Montagnais à Québec en 1622, le capitaine montagnais Mohigan Aticq* et quelques-uns de ses guerriers confient à Champlain qu'ils "estoyent las et fatiguez des guerres qu'ils avoient eues, depuis plus de cinquante ans; et que leurs peres n'avoient jamais voulu entrer en traicté, pour le desir de vengeance qu'ils avoient de tirer du meurtre de leurs parents et amis, qui avoient esté tuez"⁽²⁸⁰⁾. Si notre interprétation des faits s'avère juste, cette deuxième étape de la guerre pour le contrôle du fleuve Saint-Laurent, c'est-à-dire l'éviction des Agniers de Québec jusqu'à Tadoussac, s'étendrait donc de 1550 à 1570 (fig 8).

C'est probablement au cours de cette deuxième étape qu'une partie des

survivants agniers de la région de Québec retraite vers Trois-Rivières où ils fondent une nouvelle bourgade décrite par Le Jeune à la fin de l'année 1634. Outre ceux réfugiés à Trois-Rivières, un certain nombre a dû prendre le chemin de Montréal, tandis qu'il est possible qu'un autre groupe de survivants agniers ait choisi de pénétrer dans le bassin hydrographique du Richelieu pour finalement s'établir définitivement au sud du lac Saint-Sacrement (Lake George) vers la rivière Mohawks, endroit où nous les retrouvons au début du XVII^e siècle. Cependant, devant l'affaiblissement agnier, la nation algonkine ne reste pas inerte. Il est important ici de se rappeler que des échanges commerciaux avaient lieu au temps du deuxième voyage de Cartier (1535-1536) entre les Algonkins et les Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean, puisque le découvreur du Canada avait relaté dans ses écrits que le cuivre pouvait être trafiqué par le Saguenay. Or, ce cuivre provenait des Grands Lacs et devait obligatoirement passer par les mains de certaines bandes algonkines de l'Ouatouais avant d'atteindre les Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ces contacts commerciaux ont pu favoriser, le moment venu, l'adhésion des Algonkins à la nouvelle alliance militaire, la coalition laurentienne, qui finira par couvrir toute la vallée du Saint-Laurent. D'ailleurs, vers 1550-1570, les Algonkins ont certainement accentué leur rapprochement commercial avec les Montagnais, puisque ces derniers pouvaient leur procurer du fer. Ce rapprochement a dû particulièrement s'accélérer avec les nomades du Saint-Maurice qui n'ont certainement pas prisé l'établissement des Agniers fuyant Québec à l'embouchure de leur rivière. Finalement, nous devons situer l'entrée en guerre de plusieurs

bandes algonkines au sein de la coalition laurentienne dans une perspective de revanche, si nous nous fions au rôle important que vont jouer les Onontchataronons au tout début du XVII^e siècle. Tenant compte de tous ces éléments, les années 1570 sont marquées par la poursuite des guerres pour le contrôle complet du fleuve Saint-Laurent et par l'adhésion de plusieurs groupes algonkins au sein de la coalition laurentienne. Ainsi, l'apport du fer européen et l'affaiblissement constant des Agniers face au regroupement de leurs principaux ennemis dans une alliance militaire plus étendue et plus solide vont forcer tous les Agniers à quitter complètement les rives du fleuve Saint-Laurent.

D'après notre interprétation des faits, cette éviction des Agniers se fait en deux temps. Dans un premier temps, malgré le harcèlement que connaît la bourgade des Agniers de Montréal de la part des Algonkins, les guerriers de la coalition laurentienne concentrent leurs forces pour attaquer et détruire la nouvelle bourgade de Trois-Rivières. Les Agniers qui ont survécu à cette défaite ont dû prendre le chemin de Montréal ou encore rejoindre les territoires au sud du lac Saint-Sacrement (Lake George). La destruction de la bourgade de Trois-Rivières, vers 1585, permet par la suite à la coalition laurentienne de regrouper tous les guerriers disponibles contre les Agniers de Montréal qui se voient dans l'obligation, vers 1590, de rejoindre leurs compatriotes au sud du lac Saint-Sacrement (Lake George) vers la rivière Mohawks (fig. 8). Regroupés dans leur nouveau pays, les Agniers tentent une contre-offensive qui ne réussit cependant pas à reprendre le contrôle d'une partie du fleuve Saint-Laurent. D'ailleurs, leur arrivée massive au sud du lac Saint-Sacrement (Lake George)

vers la rivière Mohawks les force à livrer de nombreuses guerres contre les nations qui habitent depuis longtemps dans cette région. Ainsi, la victoire de la coalition laurentienne pour le contrôle complet du fleuve Saint-Laurent à l'ouest de Québec marque la fin de la troisième étape (1570-1603) de notre hypothèse pour expliquer les événements qui secouent le XVI^e siècle.

Notre scénario des événements ne représente qu'une nouvelle hypothèse expliquant comment et pourquoi les Agniers ont disparu de la vallée du Saint-Laurent, puisque l'énigme du XVI^e siècle trouvera sa solution lorsque les recherches archéologiques seront suffisamment avancées. Malgré ce fait, le XVI^e siècle est l'étape essentielle d'une nouvelle redistribution des nations sur le territoire québécois. En effet, l'accroissement du volume du commerce euro-algonquien et l'élimination des Iroquoïens agniers de la vallée du Saint-Laurent ne sont pas étrangers à la présence des bandes algonquiennes le long des rives du "Grand Fleuve" au début du XVII^e siècle et à l'élargissement de leur rôle d'intermédiaire commercial pour les bandes qui vivent dans l'hinterland. Parallèlement à cette redistribution, les bouleversements démographiques qui résultent du XVI^e siècle nous obligent à situer sur une carte les nations qui font l'objet de notre étude, si l'on veut comprendre la société amérindienne et ses réactions devant la poursuite des guerres et la colonisation européenne. Leur localisation nous permettra, tout au long de cet ouvrage, de mieux saisir les avantages économiques, stratégiques et géographiques des différentes bandes et nations, en même temps que le rôle qu'elles ont joué dans l'histoire amérindienne. Enfin, notre première délimitation de ces différents

territoires vaut pour la période s'étendant de 1603 à 1657. La première date rappelle le premier voyage de Champlain dans la vallée du Saint-Laurent, tandis que la seconde coïncide avec le début de la deuxième offensive iroquoise sur une bonne partie du territoire du Québec actuel.

SECTION I

CHAPITRE 3

LES AMÉRINDIENS DE L'OUTAOUAIS JUSQU'AU LABRADOR: 1603-1657

1.3.1 LES ALGONKINS: 1603-1657 (fig. 9 et 10)

Localiser les Algonkins exige l'analyse chronologique des principaux textes de 1603 à 1657. Les renseignements qu'elle nous fournit révèlent l'existence d'une multitude de bandes algonkines. Comme les Algonkins n'entrent pas dans le cadre de notre recherche, nous ne procédons pas à leur énumération. Notre but consiste plutôt à préciser quelles sont les principales bandes algonkines qui connaissent des frontières limitrophes avec les nations montagnaise et attikamègue, principalement celles de l'Outaouais et de l'embouchure du Saint-Maurice.

La nation algonkine fait partie de la coalition laurentienne lorsque Champlain contracte une alliance avec cette dernière⁽²⁸¹⁾. Comme nous le verrons dans le texte sur l'organisation politique, chaque Algonkin et chaque bande d'été restent libres de participer activement à cette alliance. Il est même rare que toutes les bandes d'été d'une même nation envoient des guerriers pour grossir les rangs des expéditions militaires organisées par l'alliance. Tenant compte de cette coutume, il n'en reste pas moins que plusieurs guerriers de quelques bandes d'été algonkines guerroient au sein de l'alliance franco-laurentienne en 1609, 1610 et

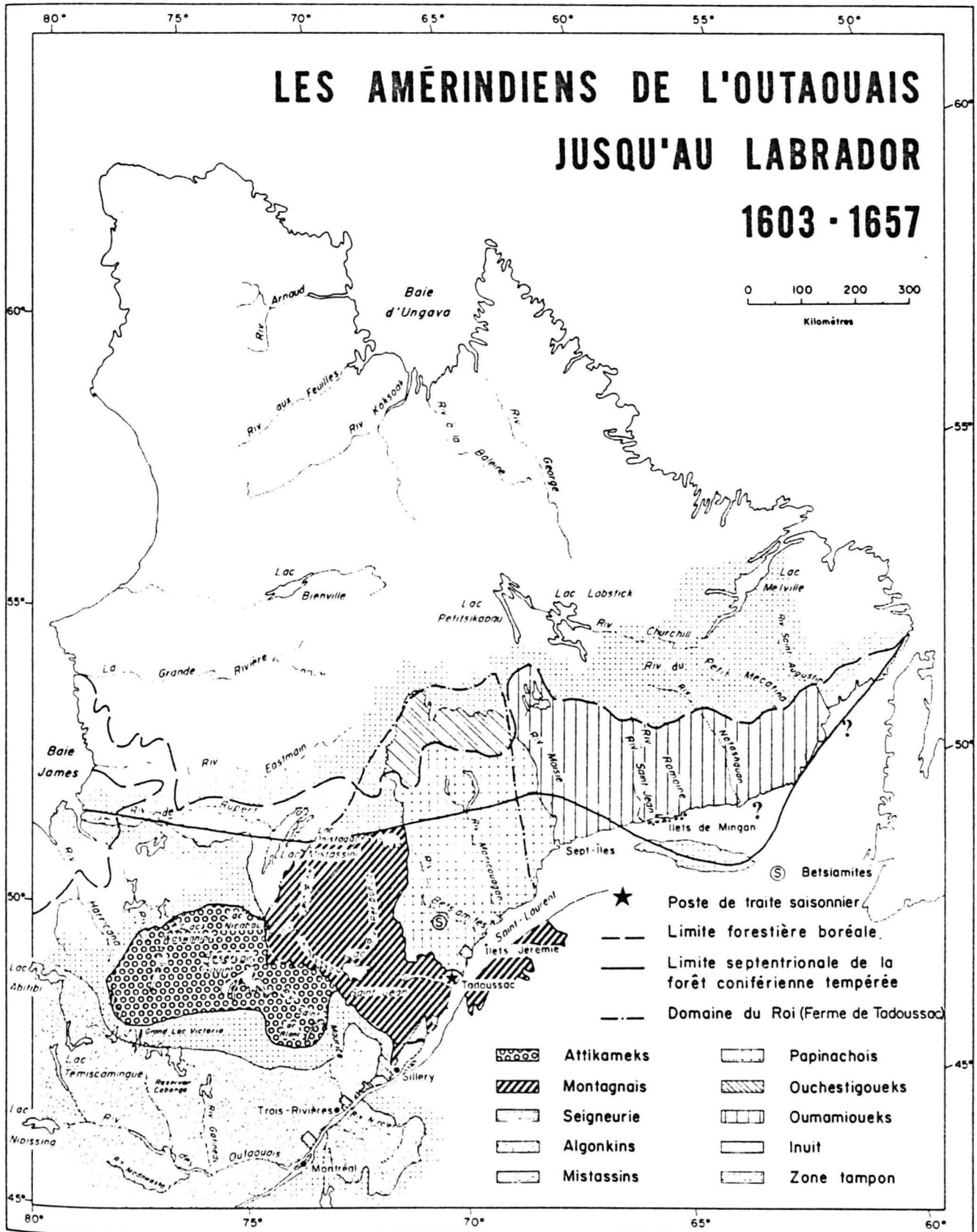


Figure 9

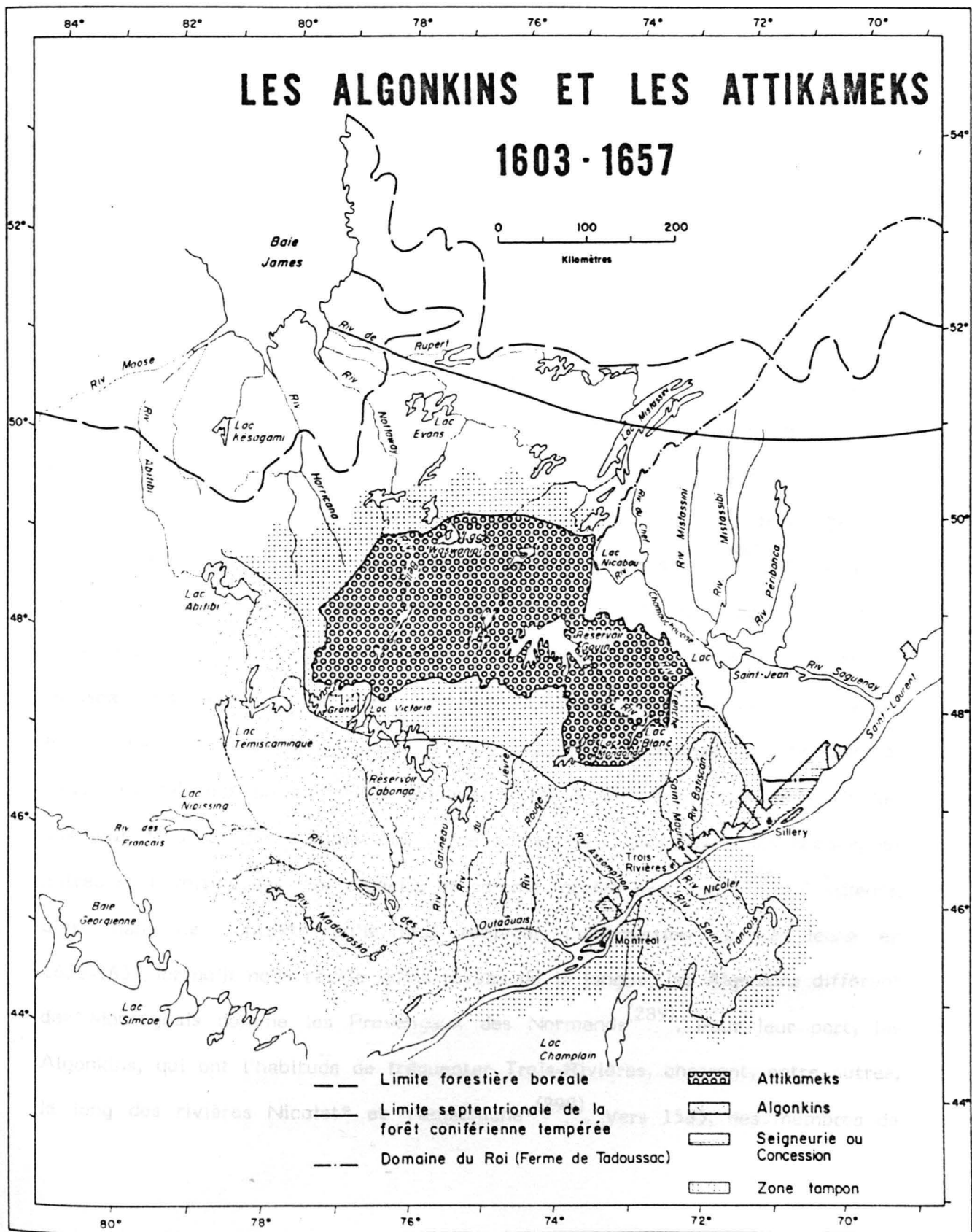


Figure 10

1615⁽²⁸²⁾. Chaque bande d'été algonkine gardant son autonomie face à l'alliance, il ne faut pas se surprendre si l'une d'entre elles empêche Champlain de remonter l'Outaouais en amont de l'île-des-Allumettes en 1613⁽²⁸³⁾. Cependant, c'est à partir de tels renseignements que nous pouvons localiser les différentes bandes d'été algonkines.

De nombreux textes attestent la présence de plusieurs bandes d'été algonkines le long du bassin hydrographique de l'Outaouais. Pour Champlain, ce cours d'eau est la rivière des Algonkins⁽²⁸⁴⁾. Une bande algonkine demeure dans la région de Montréal avant d'en être chassée par les Iroquois⁽²⁸⁵⁾, probablement au début du XV^e siècle. Le long des rives du Saint-Laurent, les Algonkins habitent Trois-Rivières et on les retrouve jusqu'à la rivière Batiscan*⁽²⁸⁶⁾. C'est à peu près dans cette région que Champlain traite, en 1613, avec trois canots d'Algonkins "qui venaient du dedans des terres"⁽²⁸⁷⁾. À l'est de la rivière Batiscan, ils semblent cohabiter avec les Montagnais, puisque Le Jeune situe, entre 1642, les Montagnais près de Québec, mais il précise ensuite que les Algonkins habitent en amont de Québec. Il les subdivise en deux "sortes": "les uns sont de l'Isle (des Allumettes), et de divers lieux, tirant vers les Hurons, les autres sont voisins des Montaignets, et comme meslez avec eux"⁽²⁸⁸⁾. D'ailleurs, c'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'observation de Le Jeune en 1632-1633 lorsqu'il nous révèle qu'au niveau de la langue, les Algonkins diffèrent des Montagnais comme les Provençaux des Normands⁽²⁸⁹⁾. Pour leur part, les Algonkins, qui ont l'habitude de fréquenter Trois-Rivières, chassent, entre autres, le long des rivières Nicolet* et Yamachiche*⁽²⁹⁰⁾. Vers 1585, des membres de

cette nation auraient chassé de Québec les Agniers réfugiés à Trois-Rivières⁽²⁹¹⁾. Plusieurs autres informations attestent la longue présence algonkine à Trois-Rivières. En 1634, les pères Buteux et Le Jeune trouvent "une troupe de Sauvages (Algonkins), qui faisoient festin auprès des fosses de leurs parens trespassez"⁽²⁹²⁾. Quelques pages plus loin dans la même Relation, Le Jeune rapporte le fait suivant: le 25 janvier 1635, "un Sauvage me vint apprendre un secret bien cogneu des Algonquains mais non des Montagnais"⁽²⁹³⁾. Cet Algonkin montre aux Français à pêcher sous la glace d'un étang, "placé à quelque cinq mille par au delà de la grande Rivière, vis-à-vis de nostre Habitation (Trois-Rivières)"⁽²⁹⁴⁾.

Même si on les retrouve à l'embouchure du Saint-Maurice, les Algonkins ne paraissent pas en contrôler tout le bassin hydrographique, puisque les Attikameks vivent à sa source⁽²⁹⁵⁾. Cependant, le territoire des Algonkins s'étend au moins jusqu'aux environs du lac Blanc*, puisqu'ils vont commercer au lac Saint-Jean par les rivières Trenche* et Bostonnais*⁽²⁹⁶⁾. Lorsque la pression iroquoise se fait trop forte dans les régions de Montréal et du lac Saint-Pierre*, ils empruntent l'axe Vermillon*-Lièvre* et rejoignent l'Outaouais. Leur position géographique leur donne un avantage commercial évident. D'une part, ils contrôlent l'une des routes les plus achalandées, celle qui mène au pays des Hurons. Cette artère commerciale débute près du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Montréal, remonte l'Outaouais jusqu'aux lacs Talon* et Trout lake*, traverse le lac Nipissing et descend la rivière des Français jusqu'au lac Huron. Elle est moins menacée par les raids iroquois que celle qui emprunte le lac

Ontario, la rivière Trent, le lac et la rivière Severn* jusqu'à la baie Georgienne⁽²⁹⁷⁾. La nation qui contrôle l'Outaouais est donc maîtresse du commerce entre les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent. Elle peut aussi facilement recevoir les produits de la Baie d'Hudson par le lac Abitibi et la rivière Moose*⁽²⁹⁸⁾.

La mainmise des Algonkins sur Trois-Rivières et une partie du Saint-Maurice leur permet d'étendre leur influence jusqu'au lac Saint-Jean. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'observation de Champlain décrivant Trois-Rivières comme un lieu de passage⁽²⁹⁹⁾. Au moment de la trêve des guerres iroquoises de 1622 à 1624, les Algonkins gardent jalousement les voies d'accès à leur territoire⁽³⁰⁰⁾. Ils empêchent certaines nations, dont les Hurons, de descendre aux Habitations françaises, ou encore exigent un tribut à ceux qui veulent emprunter les voies d'accès qui y mènent⁽³⁰¹⁾. Cependant, la construction du poste de Trois-Rivières, en 1634, leur rend le contrôle de l'embouchure du Saint-Maurice beaucoup plus difficile (fig. 9a). Mais la menace constante des Iroquois⁽³⁰²⁾ et les épidémies de 1634, 1637 et 1640 déciment tellement les rangs de tous les membres de la coalition laurentienne⁽³⁰³⁾ que les Relations rapportent, en 1642, que les Iroquois "se font craindre sur le grand fleuve de S. Laurent"⁽³⁰⁴⁾ et ont fait "quitter aux Algonkins qui habitoient les costes de ce fleuve, non seulement leur chasse mais aussi leur pays"⁽³⁰⁵⁾. D'ailleurs, les Registres De Trois-Rivières décrivent très bien le climat de frayeur qui caractérise la nation algonkine et leurs alliés de 1635 à 1654, puisque durant ces deux décennies, les missionnaires baptisent 592 Amérindiens. De ce nombre, il

LES PRINCIPAUX POSTES DE TRAITE DE L'OUTAOUAIS JUSQU'AU CAP DU CORMORAN 1599 - 1665

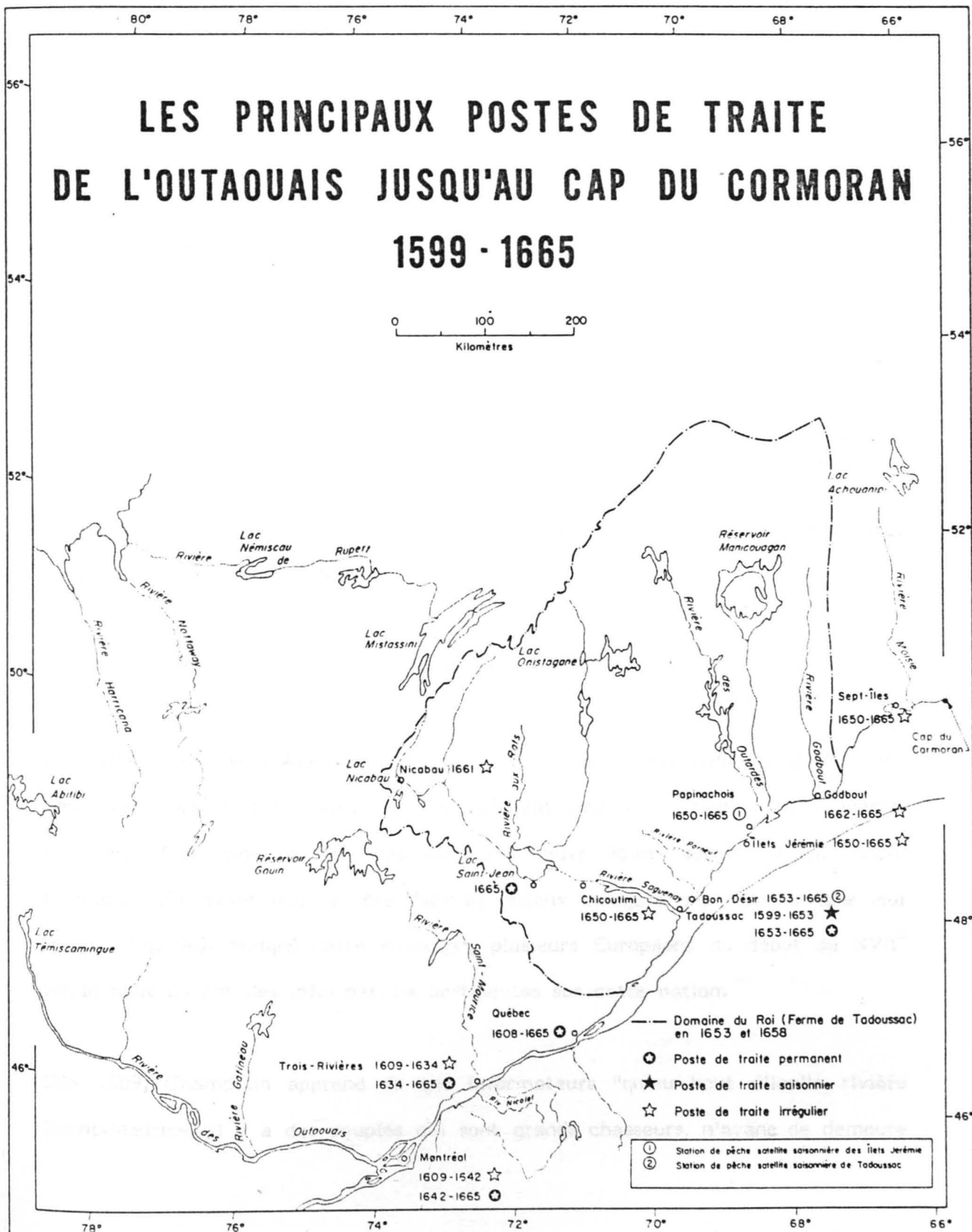
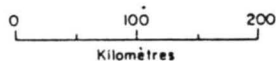


Figure 9a

est quasi impossible d'identifier les Algonkins originaires de Trois-Rivières, parce que la menace iroquoise oblige la très grande partie de ces Amérindiens à quitter temporairement leurs pays, principalement l'Outaouais, pour venir chercher protection près de l'Habitation française de Trois-Rivières (tableaux: XL, XLI, XLII, XLIII).

De tous ces renseignements, nous pouvons déduire que les Algonkins occupent le bassin hydrographique de l'Outaouais, tous les autres bassins de la rive nord de l'Outaouais jusqu'à la rivière Batiscan inclusivement, et le bassin de la rivière Nicolet sur la rive sud du fleuve. Par contre, les Algonkins n'habitent qu'une partie des territoires arrosés par le Saint-Maurice et ses affluents, c'est-à-dire jusqu'aux environs du lac Blanc.

1.3.2 LES ATTIKAMEKS: 1603-1657 (fig. 9 et 10)

Les Attikameks ne fréquentent le poste de Trois-Rivières qu'à partir de 1637. Leurs premiers contacts avec les Français ont lieu au moment où les guerres iroquoises font rage le long des rives du fleuve Saint-Laurent. Aussi, faut-il attendre 1651 avant que le père Jacques Buteux inaugure une mission dans leur "pays" (fig. 9b). Malgré cette situation, plusieurs Européens du début du XVII^e siècle nous livrent des informations pertinentes sur cette nation.

Dès 1609, Champlain apprend de ses informateurs "qu'au bout d'icelle rivière (Saint-Maurice) il y a des peuples qui sont grands chasseurs, n'ayans de demeure

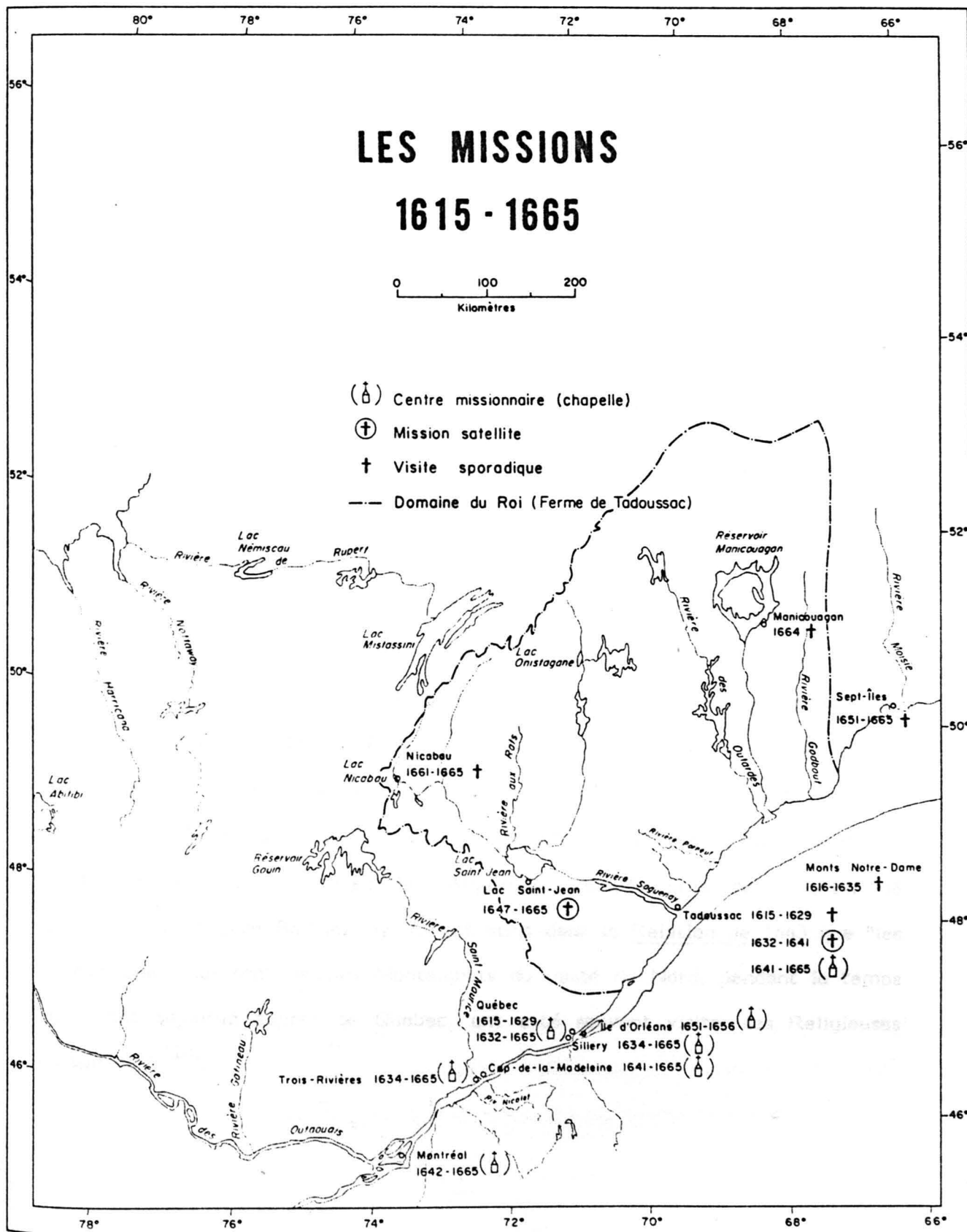


Figure 9b

arrêtées et qu'ils voient la mer du Nord en moins de six journées"⁽³⁰⁶⁾. Trois années après la fondation de Trois-Rivières (1634), les Attikameks descendent, pour la première fois, à cette nouvelle Habitation française⁽³⁰⁷⁾, si bien qu'en 1640 les Jésuites peuvent compléter les renseignements sur cette nation. On apprend alors que le mot attikamek signifie "un poisson qui se rencontre en ce nouveau monde, auquel les Français ont fait porté le nom de poisson blanc à cause de sa couleur"⁽³⁰⁸⁾. La Relation de 1642 spécifie que leur territoire le long du Saint-Maurice débute à trois ou quatre journées au nord de Trois-Rivières⁽³⁰⁹⁾. Toujours en 1642, contrairement aux années précédentes, les Attikameks descendent sur les rives du fleuve avec leurs familles pour le commerce et l'instruction religieuse⁽³¹⁰⁾.

Les missionnaires qui les rencontrent à Trois-Rivières et à Sillery les identifient aux Montagnais⁽³¹¹⁾. À Sillery, le père Buteux a "l'instruction des uns et des autres, c'est à dire des Montaignets et des Attikamegues. Ils demeuraient ensemble comme parlant même langue"⁽³¹²⁾. Malgré que les Attikameks acceptent l'invitation de passer l'hiver près de Québec, Buteux "garde le même ordre", c'est-à-dire que les Attikameks tiennent à cabanner à Sillery près des Montagnais et non pas avec les Algonkins, campés près de l'hôpital de Québec⁽³¹³⁾. Le père Barthelemy Vimont écrit dans la Relation de 1643 que "les Atikamegues, qui sont peuples Montaignets du costé du Nord, pendant le temps qu'ils ont séjourné aupres de Quebec, ont esté souvent visiter les Religieuses (Ursulines)"⁽³¹⁴⁾.

Vers 1700, Nicolas Perrot les intègre au sein de la nation algonkine⁽³¹⁵⁾. Par contre, lorsque les Algonkins les invitent à venir habiter avec eux à Trois-Rivières pour cultiver la terre (1640), selon le projet de sédentarisation du père Buteux, les Attikameks acceptent en principe. Ils confient cependant à Buteux qu'ils ne veulent pas être regroupés avec les Algonkins, parce qu'ils sont "différents d'humeur et de langue"⁽³¹⁶⁾. D'ailleurs, en 1646, un des capitaines montagnais de Sillery est d'ascendance attikamègue et les membres des deux nations se visitent souvent⁽³¹⁷⁾. Finalement, le massacre de plus de 100 Algonkins sur les rivières Yamachiche et Nicolet par les Iroquois, en 1647,⁽³¹⁸⁾ amène les survivants algonkins de Trois-Rivières à solliciter l'aide des Attikameks, des Montagnais du Saguenay établis à Sillery, des Micmacs de l'Acadie et des Nipissings*. Les membres de ce regroupement veulent former un "parti" de 500 guerriers pour faire face à la menace iroquoise⁽³¹⁹⁾. L'année 1647 marque donc l'entrée en guerre des Attikameks contre les Iroquois.

En 1651, le voyage du père Buteux dans le pays des Attikameks permet d'en savoir davantage sur cette nation. Le 27 mars 1651, une bande d'hiver de quarante Attikameks accompagnée de deux Français quittent Trois-Rivières. Les Français atteignent le pays de leurs hôtes quinze jours plus tard. L'historien Albert Tessier estime la distance parcourue par Buteux à environ 290 kilomètres et il situe la demeure ordinaire de l'hôte attikamègue de Buteux dans la région du lac Mandonac*, que le père Buteux aurait baptisé Saint-Thomas. À cet endroit, la bande doit s'arrêter trois semaines pour attendre que les glaces fondent. Les Attikameks en profitent pour construire des canots⁽³²⁰⁾. La

deuxième étape du voyage s'échelonne du 2 au 18 mai 1651. Les Attikameks et les Français parcourent environ 135 kilomètres⁽³²¹⁾. Le premier lieu de rassemblement est à Weymontachingue*. Le père Buteux y demeure du 19 au 22 mai. Par la suite, il s'embarque, escorté de trente-cinq canots, pour se rendre à Kikendatch*, situé à 120 kilomètres en amont du premier rassemblement. Il y arrive le 24 mai et y demeure jusqu'au 30⁽³²²⁾. De Kikendatch, accompagné de 60 canots, il part pour Obidjuan*, lieu du troisième rassemblement situé à environ une centaine de kilomètres en aval. Le trajet dure trois jours et le père y demeure jusqu'au 8 juin 1651. À quelques kilomètres de cet endroit, nous croyons, comme Albert Tessier, que le père Buteux a "reconnu" la hauteur des terres et le partage des eaux. À ce dernier lieu de rassemblement, Buteux constate que le christianisme est absent et que ces Amérindiens n'ont pas de contacts directs avec les Français. Il apprend aussi que les Hurons y venaient commercer avant la destruction de leurs villages⁽³²³⁾. Le retour à Trois-Rivières se fait du 8 au 18 juin 1651⁽³²⁴⁾.

Dans une lettre du 4 novembre 1651, le père Buteux mentionne que les Iroquois ont massacré 22 Attikameks au lac Késagami*⁽³²⁵⁾. Il précise avoir mis vingt jours pour l'atteindre en raquettes⁽³²⁶⁾, dont quatorze ont servi au déplacement. À partir de cette information, certains spécialistes ont cru qu'il s'agissait du lac Késagami, situé au sud de la baie James entre les rivières Harricana* et Moose. Cette conclusion est pour le moins risquée. Nous croyons qu'il est impossible de parcourir en 14 jours plus de 450 kilomètres en raquettes au début du printemps, c'est-à-dire lors de la fonte des neiges. Une telle expédition nous semble

d'autant plus improbable que les membres du groupe se déplacent lourdement chargés et en compagnie de femmes et d'enfants. Si on considère que l'expédition de Pierre de Troyes*, en 1686, regroupe 100 hommes jeunes et bien entraînés et met 124 jours avant d'atteindre la Baie d'Hudson par l'Outaouais, il devient beaucoup plus évident que Buteux n'a jamais pu dépasser la tête du Saint-Maurice⁽³²⁷⁾. Enfin, la découverte de la "Mer du Nord" (Baie d'Hudson) représente une préoccupation importante pour la Nouvelle-France et un attrait pour tous les missionnaires de cette époque, puisque cette mer leur semble être, en 1651, le passage vers l'Asie. Aussi, Buteux s'y serait-il rendu s'il avait atteint l'actuel lac Késagami, parce que la distance à parcourir entre ce lac et le sud de la baie James nécessite deux à trois jours en canot. Précisons aussi que la région entre le lac Késagami et la baie James est fréquentée, entre autres, par les Kilistinons (Cris). Or, l'existence et la localisation de ce peuple sont connues par les missionnaires depuis au moins 1640⁽³²⁸⁾. Buteux en aurait certainement parlé, s'il les avait rencontrés. Pour notre part, nous croyons, comme l'abbé Tessier, que Buteux n'a probablement pas quitté le bassin hydrographique du Saint-Maurice et ce, tout au long de son voyage⁽³²⁹⁾.

Malgré toutes ces informations, certaines difficultés subsistent quant à la situation de la limite septentrionale du territoire attikamègue. Les seules indications sur lesquelles nous pouvons nous baser sont rapportées par le père Ragueneau et par Champlain.

La première précise qu'il y a deux routes conduisant à la mer du Nord. Fait

important à noter, les deux routes passent par les relais des lacs Outakouami* et Ouapichiouanon*(³³⁰). Pour l'archéologue N.M. Crouse, le lac Outakouami serait le lac Mistassini, tandis que le lac Ouapichiouanon serait le lac Nicabau*. Cette interprétation nous semble logique, puisque le trajet suivi en 1671 par le père Albanel, reconnu officiellement comme le découvreur français de la Baie d'Hudson, passe par les lacs Nicabau et Mistassini(³³¹). D'ailleurs, Nicabau sert de borne commerciale aux Attikameks, aux Mistassins et aux Montagnais du lac Saint-Jean (Fig. 7). Champlain, pour sa part, rapporte que les "grands chasseurs" voient la mer du Nord en six jours. C'est environ le temps de canotage que prendra le père Albanel, en 1671, pour atteindre la baie James à partir de Nicabau.

Pour fixer la frontière nord-ouest du territoire des Attikameks, nous devons revenir au père Buteux. Au troisième rassemblement, lors de son voyage de 1651, il rencontre des Amérindiens qui n'ont jamais eu de contacts directs avec les Européens. Avant de les quitter, le père leur donne des présents pour "les capitaines de quelques nations tirant plus vers le Nord, pour les inviter à venir les années suivantes"(³³²). Ces nations ne peuvent être les Montagnais du lac Saint-Jean ou les Mistassins, puisque Buteux, après dix-sept ans d'apostolat, les connaissait personnellement ou par l'intermédiaire de ses informateurs amérindiens. D'ailleurs, les Amérindiens du troisième rassemblement n'ont jamais vu de Blancs. Or, les Montagnais du lac Saint-Jean connaissent les missionnaires depuis 1647, année où le père Jean De Quen* les a visités. Précisons aussi qu'ils fréquentent Tadoussac où ils ont entendu parler du christianisme depuis

1641⁽³³³⁾. Pour toutes ces raisons, le troisième rassemblement ne peut pas être Nicabau comme l'avancent certains auteurs⁽³³⁴⁾.

À l'instar d'Albert Tessier, nous croyons que cet endroit se trouve dans les environs d'Obidjuan. Les Amérindiens rencontrés devaient chasser vers Nicabau* et le lac Waswanipi*. Ces Amérindiens sont sûrement des Attikameks, puisque le père Buteux n'éprouve aucune difficulté à leur parler directement. Si ces gens avaient fait partie d'une autre nation, Buteux l'aurait certainement signalé⁽³³⁵⁾. Toutes ces informations corroborent celles de Champlain, en 1609, qui apprend que les Amérindiens aux sources du Saint-Maurice rejoignent la mer du Nord en moins de six jours. Finalement, la frontière ouest du territoire attikamègue se situerait au nord du territoire habité par la Petite Nation*, les Algonkins de la Gatineau* et les Kotakoutouemi*, c'est-à-dire ceux qui nomadisent au nord^{de} la rivière Gatineau, dans les régions du réservoir Cabonga* et du grand lac Victoria*⁽³³⁶⁾. En effet, une nation ou une bande occupe en général tout le bassin hydrographique d'une rivière qu'elle considère comme son pays ou son territoire de chasse.

Cependant, au début du XVII^e siècle, les Attikameks n'ont pas un accès direct au fleuve Saint-Laurent, parce qu'il est contrôlé par les membres de la coalition laurentienne (Algonkins et Montagnais). C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'attitude des Attikameks en 1640, lorsqu'ils confient au père Buteux qu'ils sont différents des Algonkins, d'humeur et de langue. En 1634, l'accès direct des Attikameks au fleuve Saint-Laurent s'explique donc par la fondation

de Trois-Rivières par l'affaiblissement des Algonkins, décimés par l'épidémie de 1634, et par le harcèlement continu des Iroquois (fig. 13). L'élément le plus surprenant est cette double occupation du bassin hydrographique du Saint-Maurice. À notre avis, la victoire algonkine contre les Iroquois à la fin du XVI^e siècle a permis à cette nation de se partager les rives libérées du Saint-Laurent avec les Montagnais. L'occupation du territoire de la région de Trois-Rivières jusqu'aux environs du lac Blanc par les Algonkins pourrait signifier que les Iroquois chassaient jusqu'à cet endroit au XVI^e siècle. Ce territoire aurait tout simplement été occupé par les Algonkins victorieux. L'établissement algonkin à l'embouchure du Saint-Maurice serait donc récent. Pour leur part, les Attikameks n'auraient pas profité de la débâcle iroquoise, parce qu'ils ne faisaient pas partie de la coalition laurentienne.

Cette interprétation des événements de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e concernant l'embouchure du Saint-Maurice se vérifie par l'attitude des Attikameks à l'endroit des Algonkins. En effet, tandis que les relations inter-ethniques entre les Attikameks et les Montagnais sont très étroites, celle que les Attikameks entretiennent avec les Algonkins sont plutôt "froides". Un capitaine montagnais de Sillery ne tire-t-il pas son origine des Attikameks? Même le dialecte attikamègue semble se confondre avec celui des Montagnais. Plus tard, les Attikameks, fuyant la menace iroquoise, se réfugièrent, entre autres, chez les Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean⁽³³⁷⁾. Par contre, les relations entre les Attikameks et les Algonkins sont plutôt "tendues". Aussi, les Attikameks refusent-ils à deux reprises de cohabiter avec les Algonkins. Même

s'ils gardent leur distance face aux Algonkins, l'absence de sources suffisantes pour la période 1603-1657 ne nous permet pas de les intégrer aux Montagnais, puisque aucun observateur de cette époque ne confirme véritablement une telle situation, surtout si nous considérons que, en 1669, leurs représentants assistent à la nomination du nouveau chef montagnais de Québec. À cette occasion, leur identité nationale est nettement distinguée des autres représentants des nations présentes.

En 1651, les Attikameks se subdivisent donc en deux groupes. Le premier, déjà christianisé, habite le bassin hydrographique du Saint-Maurice au nord du lac Blanc. Cette christianisation nous est rapportée dans les Registres De Trois-Rivières, puisque, de 1635 à 1654, 129 Attikameks, dont 40 adultes et 89 enfants, reçoivent le baptême sur un total de 592 baptisés (Tableaux XL, XLI, XLII, XLIII). Pour sa part, le deuxième groupe nomadise au nord-est vers le lac Nicabau. Au nord-ouest, il atteint le bassin hydrographique du lac Waswanipi et, à l'ouest, il s'étire jusqu'au-dessus du réservoir Cabonga et le grand lac Victoria. Le territoire du deuxième groupe pourrait même s'étendre au-delà du partage des eaux entre la baie James et le bassin du Saint-Maurice. Finalement, les zones tampons qui sont illustrées sur les figures 9 et 10 signifient que nous sommes incapables d'identifier les nations qui occupent ce territoire, même si ces zones devaient être fréquentées et contrôlées par des Amérindiens.

1.3.3 LA RÉGION DE QUÉBEC, LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET LA HAUTE CÔTE-NORD: 1603-1653

1.3.3.1 Les Montagnais: 1603-1657 (Fig. 9 et 11)

Les Montagnais de la région du Saguenay auraient repoussé les Iroquoïens jusqu'à Québec au XVI^e siècle. En 1603, ils font partie de la coalition laurentienne. Lors des raids de 1609 et 1610, ils jouent un rôle important au sein de l'alliance franco-laurentienne⁽³³⁸⁾. Profitant de la trêve des guerres iroquoïses (1622-1624), ils consolident leur emprise sur le fleuve Saint-Laurent. Au Cap de la Victoire, les Algonkins, avec leur aide, forcent les Hurons à payer un tribut pour avoir accès au fleuve⁽³³⁹⁾. L'influence des Montagnais s'étend donc jusqu'à Montréal. Cependant, ils considèrent la région de Québec comme le début de leur pays. Un grand nombre d'informations confirment ce fait. Nous choisissons les plus représentatives.

En 1624, les Montagnais veulent imposer un droit de passage aux Hurons à la hauteur de Cap Rouge*, mais les Français de Québec s'y opposent farouchement⁽³⁴⁰⁾. En 1627, à la suite de l'assassinat de deux Français, Champlain se doit de convoquer les chefs montagnais des environs de Québec pour régler ce problème⁽³⁴¹⁾. Lors des discussions pour régler cette affaire, les Français, peu nombreux, doivent jouer de diplomatie pour ne pas perdre complètement la face devant les Montagnais de plus en plus arrogants. L'année suivante, un Montagnais, croyant que les pères Jésuites voulaient l'empoisonner avec des pois, crée tout un émoi à Québec. Les autres Montagnais de l'endroit dépêchent des canots à Tadoussac et à Trois-Rivières pour informer de cet incident les autres membres de leur nation⁽³⁴²⁾. D'ailleurs, les relations franco-montagnaises deviennent tellement détériorées de 1624 à 1629, qu'un

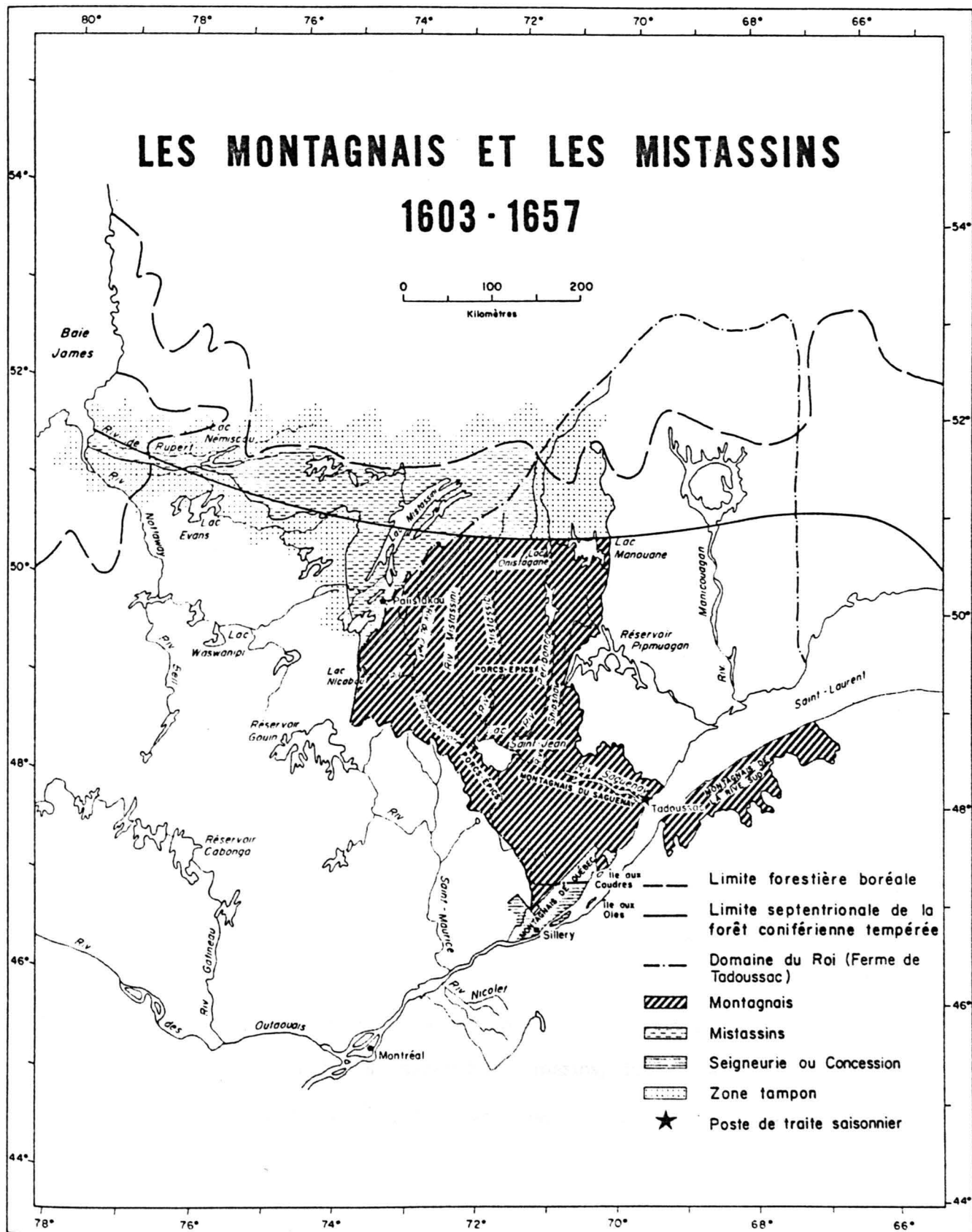


Figure 11

guerrier montagnais pilote, en 1629, les frères Kirke* de Tadoussac jusqu'à Québec. Avec le retour de la Nouvelle-France à la France en 1632, les relations franco-montagnaises reprennent. Cette même année, à la suite d'un raid algonkin chez les Iroquois, les Montagnais des alentours de Québec craignent tellement les représailles iroquoises qu'ils quittent leur chasse d'hiver dans la région de Québec pour se réfugier près de l'Habitation française⁽³⁴³⁾.

On retrouve aussi, dans les écrits du père Le Jeune, la confirmation que Québec et ses environs sont considérés comme territoire montagnais. En effet, depuis la conquête anglaise en 1629 et le retour des Français à Québec en 1632, les Montagnais ont noué des relations commerciales plus étroites et plus avantageuses avec les Abénaquis. Ceux-ci troquent avec les Anglais de la côte Atlantique. En 1637, le gouverneur Charles Huault de Montmagny*, désirant faire cesser cette pratique, demande aux capitaines montagnais d'intervenir. Un d'entre eux bouche l'accès du "pays" montagnais à l'embouchure de la rivière Chaudière. Paul Le Jeune en profite pour expliquer cette coutume qui veut qu'une nation qui passe sur le territoire d'une autre sans sa permission risque la guerre⁽³⁴⁴⁾. Finalement, en 1640, le père Barthélémy Vimont écrit que les "Montagnets sont ceux qui ont leur pays près de Kébec et s'appellent ainsi à raison des hautes montaignes. Les Algonquins sont plus hault..."⁽³⁴⁵⁾.

En aval, une faune très variée vit entre Québec et Tadousac. Selon les saisons, les Montagnais y chassent les mammifères marins, les oiseaux et y pêchent l'anguille, le saumon, etc...⁽³⁴⁶⁾. Le cycle de vie annuel des Montagnais les

amène à fréquenter les nombreuses îles de cette région principalement au printemps et à l'automne lorsque la faune y est abondante. L'hiver, certaines bandes entrent dans les terres du côté nord du fleuve Saint-Laurent⁽³⁴⁷⁾. C'est une d'entre elles qui ravitaille les Français de Québec de chair d'orignal en 1622⁽³⁴⁸⁾. Même si leur contrôle de la région de Québec ne fait aucun doute pour nous, les guerres iroquoises ont dû les éloigner temporairement de Québec. Il se peut aussi que les épidémies (1634, 1637, 1640) et leurs différends commerciaux avec les Français de Québec les amènent à résister au christianisme, puisque les Registres De Sillery ne compilent pour la période 1638-1657 que 42 baptêmes de Montagnais sur un total de 457 baptisés. Pour nous, ces chiffres illustrent avant tout la fuite vers Québec des membres de nombreuses bandes et nations alliées devant la force grandissante des Iroquois (Tableaux LXXXI, XXXIII).

Toutefois, de tous les lieux de rassemblement montagnais, Tadoussac est certainement le plus important⁽³⁴⁹⁾. Dès son premier voyage en 1603, Champlain remarque le rôle commercial des Montagnais de Tadoussac et constate qu'ils servent d'ⁱntermédiaires aux autres bandes de l'hinterland⁽³⁵⁰⁾. Après la première victoire contre les Iroquois, les membres de cette nation le ramènent à Tadoussac⁽³⁵¹⁾. À leur retour en Nouvelle-France en 1613, les Français fournissent de la nourriture à une bande montagnaise qui connaît la famine⁽³⁵²⁾. Les Français deviennent tellement familiers avec eux qu'ils les surnomment "sauvages de Tadoussac"⁽³⁵³⁾. Ils remarquent qu'ils se séparent en trois bandes pour leur chasse d'hiver⁽³⁵⁴⁾. La première poursuit le gibier sur la rive sud du

fleuve entre les rivières du Loup et Matane*⁽³⁵⁵⁾. Même si nous pouvons plus tard retracer la présence de Micmacs et d'Etchemins dans cette région, ce territoire nous semble davantage exploité par une bande montagnaise au cours de la période 1603-1657. D'après nous, il est possible que les Montagnais aient acquis le droit d'exploiter ces territoires de chasse grâce au rôle qu'ils ont joué dans la défaite des Agniers dans l'estuaire du Saint-Laurent de 1550 à 1570. Pour sa part, la deuxième bande ne s'éloigne pas de Tadoussac⁽³⁵⁶⁾, tandis que la dernière traque le gibier le long du Saguenay jusqu'aux environs de Chicoutimi*⁽³⁵⁷⁾. Ces trois bandes d'été gardent jalousement l'entrée du Saguenay. Cette rivière représente une voie de communication très importante. Elle peut conduire, par le lac Mistassini et la rivière Rupert*, jusqu'à la baie James. Aussi, les Montagnais de Tadoussac veulent-ils en bloquer l'accès pour conserver leur monopole commercial avec l'hinterland. Ce n'est qu'à la suite des ravages de l'alcool et d'une nouvelle épidémie, en 1647, que les missionnaires et les traiteurs français peuvent se rendre jusqu'au lac Saint-Jean. Avant cette date, seuls les Montagnais de la rive sud acceptent d'accueillir, durant l'hiver, les missionnaires qui désirent apprendre leur langue. Cette attitude devait servir à cacher aux Français les voies d'accès qui mènent au lac Saint-Jean⁽³⁵⁸⁾. D'ailleurs, ce n'est qu'avec la création du Domaine du Roi* en 1653, appelé aussi la Ferme de Tadoussac, que les Français vont pouvoir commercer librement dans l'hinterland.

En 1647, parce qu'il veut assister les mourants, victimes d'une nouvelle épidémie, le père Jean De Quen convainc les Montagnais de Tadoussac de le

conduire au lac Saint-Jean (Pigouagami*)⁽³⁵⁹⁾. Nous apprenons qu'une de leurs bandes d'été, appelée les Porc-Epics*, vivent dans le bassin hydrographique du lac Saint-Jean. À l'ouest, leur territoire s'étend le long de la Chamouchouane* jusqu'au nord du lac Nicabau. Incidemment, la région de ce dernier lac sert de borne commerciale où, à l'invitation des Montagnais, de nombreux membres de nations différentes se rassemblent à certaines périodes de l'année (fig. 2). À la suite de son voyage d'exploration vers la Baie d'Hudson, le père Albanel* fournit des informations sur la frontière nord-ouest du territoire des Porcs-Epics. Ce voyage étant entrepris en 1671-1672, nous devons de rappeler ici que les territoires revendiqués par une nation le sont à partir d'une coutume ancestrale. Aussi, croyons-nous que ce témoignage s'applique à la période de 1603-1657. Plus loin, nous ferons appel à cette même coutume pour appuyer nos hypothèses sur la frontière nord-est du territoire des Porcs-Epics, décrite par le père François de Crespieul*, et sur tous les territoires de la Côte-Nord. Ayant hiverné le long de la Chamouchouane, Albanel reprend son voyage vers la Baie d'Hudson. Les Montagnais du lac Saint-Jean ne veulent pas qu'il se rende plus loin. Ils trouvent de nombreux moyens pour le décourager et l'inciter à retourner à Québec ⁽³⁶⁰⁾. Néanmoins, le père Albanel réussit à trouver de nouveaux guides auprès d'un vieillard de la nation des Mistassins*. La famille de ce dernier avait chassé, l'hiver précédent, au nord de la région du lac Nicabau. ⁽³⁶¹⁾. Les Montagnais ne peuvent s'opposer à cette décision, puisque le territoire mistassin commence vers cet endroit.

L'année suivante (1673), le père Crespieul se rend à Chicoutimi pour rejoindre

les Montagnais avec lesquels il doit passer l'hiver⁽³⁶²⁾. Il remonte la rivière Shipshaw*, longe la Péribonka* et atteint les environs du lac Onistagane*⁽³⁶³⁾. Le campement où il séjourne est situé à environ 48 kilomètres de celui du père Albanel. Ce dernier missionnaire, à la demande du gouverneur Frontenac*, entreprend en 1673-1674, une deuxième expédition vers la Baie d'Hudson. S'étant blessé, le père Crespieul se rend quelque temps à son campement. Puis, du campement d'Albanel, Crespieul repart visiter les Mistassins et les Papinachois*. Entre temps, l'annonce non fondée des ravages de raids iroquois au lac Saint-Jean sème la panique chez tous les Amérindiens de cette région. Rapidement cependant, ils se regroupent dans un fortin construit sur les rives du lac Kénogami*. Crespieul quitte alors son campement et parcourt à peu près 96 kilomètres pour les rejoindre⁽³⁶⁴⁾. Quelques jours plus tard, cinq Mistassins*, à la demande de leur chef, viennent le chercher. Il remonte la Shipshaw et se rend jusqu'à la rivière Mouchau Ouraganish*, située près du lac Onistagane. De là, il peut visiter les Mistassins au nord et les Papinachois à l'est. Ces derniers chassent et campent près de la rivière Manouane*⁽³⁶⁵⁾. Tous ces renseignements nous amènent à fixer la frontière nord-est des Porcs-Epics aux environs du 51e parallèle, c'est-à-dire à la frontière septentrionale de la forêt coniférienne tempérée.⁽³⁶⁶⁾

Le territoire montagnais comprend donc tous les bassins hydrographiques de la rive nord du Saint-Laurent entre Cap-Rouge et Tadoussac. Sur la rive sud, il englobe tous les territoires du bassin hydrographique de la rivière du Loup* à celui de la rivière Matane* inclusivement. Ajoutons que tous les territoires

sillonnés par les affluents du Saguenay, sauf les sources de la rivière Shipshaw, appartiennent aux Montagnais. Enfin plusieurs bandes d'été montagnaises, entre autres, les Porcs-Épics, contrôlent le lac Saint-Jean jusqu'au nord du lac Nicabau à l'ouest. Du nord de ce dernier lac, leur territoire englobe le bassin hydrographique du lac Saint-Jean et ce, jusqu'aux environs du 51^e parallèle.

Les Montagnais contrôlent, avec les Mistassins, une des principales routes qui mène du fleuve Saint-Laurent à la Baie d'Hudson. Le père Albanel ne s'est pas trompé en 1671 lorsqu'il a choisi, parmi toutes les voies possibles, l'axe Saguenay-Rupert pour se rendre à la Baie d'Hudson. Les Montagnais occupent donc une position stratégique qui leur confère un rôle de premier plan au niveau politique, commercial et militaire au sein de la coalition laurentienne et de l'alliance franco-laurentienne. D'est en ouest, ils sont les intermédiaires entre les Micmacs, les Etchemins et les Abénaquis d'une part, et les Mistassins, les Papinachois et les Attikameks, d'autre part. Du sud au nord, ils contrôlent la circulation des marchandises, puisqu'ils occupent deux des importants pôles commerciaux du Saint-Laurent: Québec et Tadoussac⁽³⁶⁷⁾. Aussi, les Montagnais sont-ils l'une des nations amérindiennes les plus prospères et les plus influentes au début du XVII^e siècle.

1.3.3.2 Les Mistassins: 1603-1657 (Fig. 9 et 11)

La frontière entre les Mistassins et les Montagnais coïncide avec la ligne du partage des eaux qui suit le sud du bassin hydrographique du lac Mistassini. Vers

l'est, la frontière mistassine-montagnaise se confond avec le 51^e parallèle, surtout dans la région située vers le lac Onistagane. Vers l'ouest, le territoire des Mistassins s'étend jusqu'à la baie James. L'existence des Mistassins est connue assez tardivement. Ce n'est qu'en 1642 qu'un missionnaire mentionne le nom de cette nation⁽³⁶⁸⁾. Pour saisir toute l'étendue de leur pays, il nous faut revenir au voyage d'exploration du père Charles Albanel. Le premier juin 1672, celui-ci part des environs du lac Nicabau; il est accompagné de guides mistassins qui ont remplacé les Montagnais. Ces guides mistassins étaient probablement descendus au lac Nicabau pour assister au rassemblement de la fin du printemps qui se tient presque annuellement à cet endroit. Le 10 juin, il arrive à Paslistaskau*, lieu situé à la hauteur du partage des eaux. À cet endroit, il doit obtenir la permission de continuer, mais les membres de la bande mistassine qui viennent à sa rencontre hésitent à lui accorder le droit de passage. Il leur rappelle que ce sont les Français qui ont battu les Iroquois, leurs ennemis. Il revendique alors le droit de circuler en toute liberté sur tout le territoire. Cependant, il sait que la coutume l'oblige à payer le droit de passage, s'il veut continuer sa route. D'une façon diplomatique, il offre des présents⁽³⁶⁹⁾. Le 16 juin, le Père repart vers le lac Mistassini qu'il atteint deux jours plus tard. Il quitte par la suite ce lac, descend la Rupert, prend la rivière à la Martre et débouche de nouveau sur la Rupert pour traverser finalement le lac Némiscau* afin de rejoindre la baie James. En cours de route, ses guides lui créent des difficultés. Ils veulent le convaincre de retourner vers le lac Saint-Jean⁽³⁷⁰⁾. Les ayant rabroués, il poursuit sa route et rencontre un important rassemblement de Mistassins presque à l'embouchure de la Rupert⁽³⁷¹⁾. D'après ses descriptions, les

Mistassins ne semblent pas occuper un autre bassin hydrographique ⁽³⁷²⁾. Cependant, cette nation regroupe au moins deux grosse bandes d'été. À ce sujet, le Manuel des Indiens du Canada nous apprend que les Grands Mistassins vivent près du lac Mistassini, tandis que les Petits Mistassins habitent au sud de ce lac ⁽³⁷³⁾.

Les Mistassins participent au lucratif commerce des fourrures, parce qu'ils contrôlent, conjointement avec les Montagnais, l'axe Saguenay-Rupert qui mène du fleuve Saint-Laurent à la Baie d'Hudson. Leur rôle commercial augmentera lorsque les Anglais établiront des postes de traite sur le pourtour de la Baie d'Hudson. Au début du XVIIe siècle, ils jouent un rôle d'intermédiaire entre, d'une part, les Attikameks, les Papinachois et les Montagnais et, d'autre part, les Naskapis et les nations de la Baie d'Hudson.

1.3.3.3 Les Papinachois: 1603-1657 (Fig. 9 et 12)

La nation papinachoise regroupe plusieurs bandes d'été. La première connue des Français est celle des Betsiamites*. En 1626, Champlain souligne l'existence d'une guerre entre la nation de Tadoussac et une autre. Il appelle cette dernière "Esquimaux". Elle habiterait sur la rive nord entre Tadoussac et l'île d'Anticosti ⁽³⁷⁴⁾. Neuf ans plus tard, le conflit fait toujours rage, puisqu'un groupe d'Amérindiens bien accueilli à Tadoussac par les Montagnais est, par la suite, sournoisement massacré par ses hôtes. Le Jeune croit qu'il pourrait s'agir des Betsiamites ⁽³⁷⁵⁾. D'ailleurs, jusqu'au début des années 1660, les

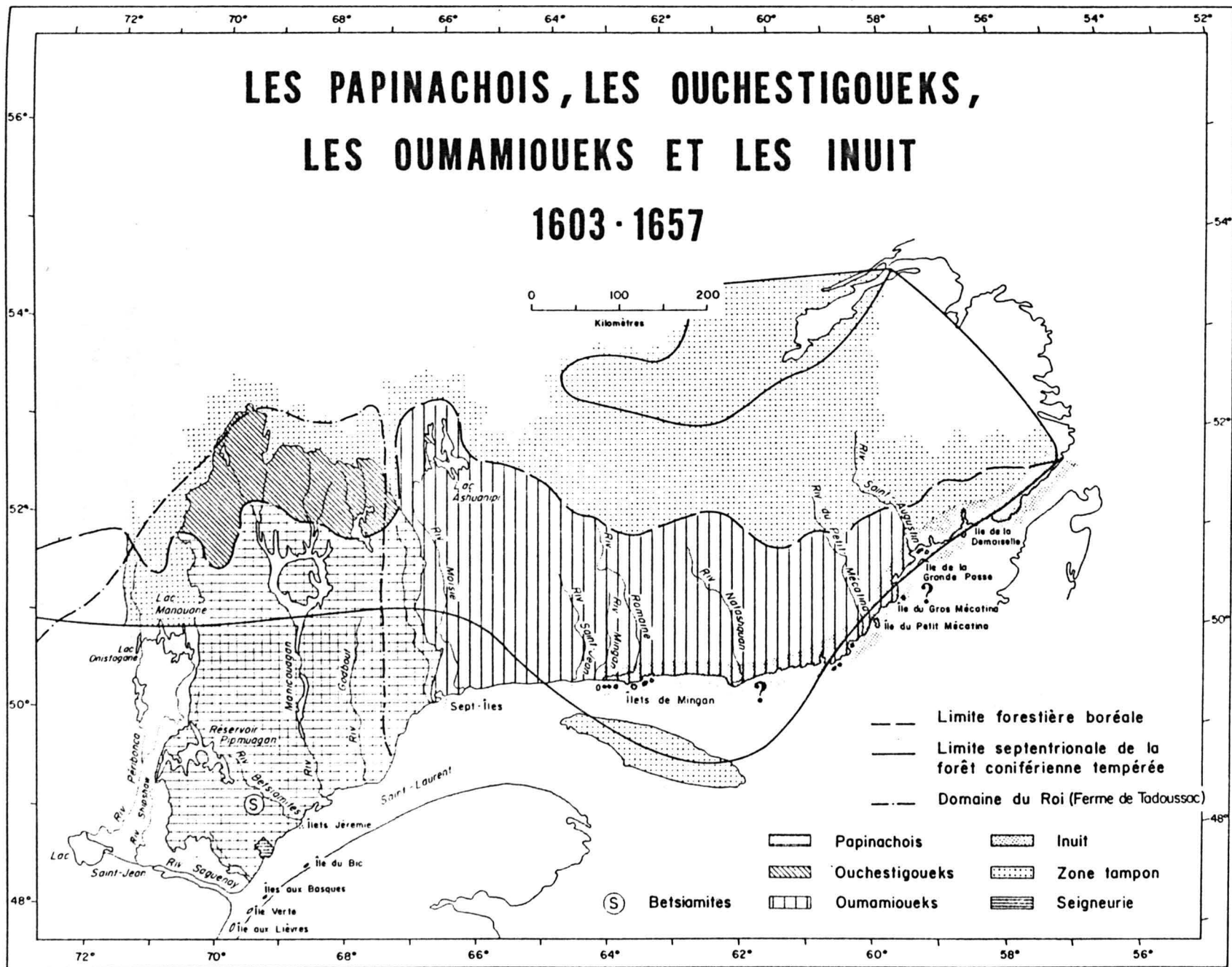


Figure 12

missionnaires ont tendance à confondre les Betsiamites avec toute la nation papinachoise ⁽³⁷⁶⁾.

À notre avis, les Betsiamites vivent le long de la rivière qui porte leur nom*. Durant la saison estivale, les membres de ce groupe descendent sur les rives du fleuve Saint-Laurent pour, entre autres, troquer le long de la Côte-Nord jusqu'à l'île d'Anticosti et ce, autant avec les navires de pêches qu'avec les Amérindiens. Leur rôle d'intermédiaires commerciaux nuit aux Montagnais de Tadoussac qui n'hésitent pas à les massacrer lorsqu'ils se présentent à Tadoussac en 1635. Il faut replacer ce geste dans la politique commerciale des Montagnais qui étaient "jadis si jaloux de leur pays et de leur port de Tadoussac, qu'ils en refusaient la connaissance aux autres Nations"⁽³⁷⁷⁾. De plus, ils "cachoient jadis aux François les chemins des Nations où ils vont trafiquer, ne voulans pas mesme que nous en abordassions"⁽³⁷⁸⁾. Cependant, plusieurs épidémies successives, de 1634 à 1647, les ravages de l'alcool et la menace iroquoise obligent les Montagnais à faire la paix avec leurs voisins et à permettre aux Français de circuler librement sur leurs territoires. Ce renversement d'attitude permet aux Français d'approfondir leurs connaissances sur les Amérindiens de la Côte-Nord et sur ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les missionnaires finissent alors par localiser peu à peu les Betsiamites. La plupart du temps, dans leurs écrits, lorsqu'ils énumèrent les nations et les bandes d'été, le nom des Betsiamites apparaît immédiatement après celui des Montagnais de Tadoussac⁽³⁷⁹⁾. Après 1662, les Betsiamistes ne sont plus

mentionnés en tant que groupe distinct d'Amérindiens. Dans la Relations de 1662, le père André Richard* précise que "sur les mesmes rives, on trouve les Papinachiouekhi, les Bersiamites, en suite, et puis on rencontre Tadoussac"⁽³⁸⁰⁾. Par la suite, les Betsiamites sont confondus avec les Papinachois⁽³⁸¹⁾.

Plus on remonte en amont de la rivière Betsiamites, plus l'identification des Amérindiens qui y chassent est difficile à faire, parce que les sources de la rivière Betsiamites s'entremêlent avec celles de la rivière Shipshaw. Or, ce dernier cours d'eau porte aussi le nom de rivière des Papinachois*. En fait, les Papinachois habitent les sources de la rivière Shipshaw et la descendent pour se rendre au poste de Chicoutimi⁽³⁸²⁾. Plusieurs spécialistes ont, comme nous, tendance à confondre Betsiamites et Papinachois jusqu'en 1660. L'archéologue Roger Marois se demande même si ces deux termes ne sont pas interchangeables⁽³⁸³⁾. Pour notre part, nous croyons que les quatre épidémies (1634, 1637, 1640, 1647) qui ont frappé les Amérindiens de la Nouvelle-France ont considérablement décimé cette importante bande d'été papinachoise⁽³⁸⁴⁾. De plus, la deuxième offensive victorieuse iroquoise (1657-1663) (fig. 19) et la nouvelle épidémie qui frappe cette région en 1661 auraient fait diminué considérablement leur importance démographique au sein de la nation papinachoise⁽³⁸⁵⁾. Il est possible aussi qu'une meilleure connaissance des différents groupes multifamiliaux et des bandes d'hiver de cette région ait amené, entre autres, les missionnaires à comprendre que ceux qu'on appelle les Betsiamites ne sont en réalité qu'une importante bande d'été papinachoise.

D'ailleurs, grâce à leurs informateurs amérindiens, probablement montagnais, ce n'est qu'au début des années 1640 que les missionnaires apprennent l'existence des Papinachois. Ils apparaissent pour la première fois, dans la Relation de 1642, sous le nom de "Papinachioueki"⁽³⁸⁶⁾. Huit ans plus tard, nous constatons que les "Oupapinachiouek ont desia receu la Foy"⁽³⁸⁷⁾. Au début des années 1660, les missionnaires qui desservent Tadoussac se rendent jusqu'au "pays" des Papinachois⁽³⁸⁸⁾. Pour sa part, le père André Richard, missionnaire chez les Micmacs de la Gaspésie, situe approximativement les Papinachois* sur la Haute Côte-Nord. Il croit que le raid micmaque de 1661 a massacré une famille papinachoise probablement dans les environs de Sept-Îles*⁽³⁸⁹⁾.

Il faut attendre le voyage du père Henry Nouvel*, en 1663-64, pour parfaire nos connaissances sur cette nation. Nouvel rejoint les Papinachois à l'île Verte* le 24 novembre 1663 où soixante-huit Papinachois et Montagnais s'y étaient réfugiés pour se mettre à l'abri d'un raid iroquois⁽³⁹⁰⁾. Par la suite, il passe l'hiver avec eux⁽³⁹¹⁾. Le 21 avril 1664, après le départ des Montagnais, Nouvel et les Papinachois quittent l'île aux Basques et remontent lentement jusqu'aux sources du lac Manicouagan*. En cours de route, le groupe se ravitaille de poisson, mais surtout de cinq orignaux que les Papinachois réussissent à abattre. Aussi, Nouvel et les Papinachois peuvent-ils atteindre le lac Manicouagan le 9 juin 1664⁽³⁹²⁾. À cet endroit, ils trouvent 64 Papinachois qui reviennent de leur chasse et qui "s'estoient assemblez en cét endroit pour faire leur trafic avec leurs Compatriotes; qui habitent le long du grand fleuve de saint Laurens, et qui ont commerce avec les François"⁽³⁹³⁾. Le groupe attend par la suite l'arrivée

des Ouchestigoueks* plus "Septentrionaux que les Papinachois"⁽³⁹⁴⁾. Le 24 juin 1664, Nouvel descend la Manicouagan* avec les Papinachois qu'il accompagne. La descente exige uniquement quatre jours de canot⁽³⁹⁵⁾.

L'année suivante, Nouvel, accompagné de commerçants français de Québec, se dirige vers Tadoussac, première étape vers le pays des Ouchestigoueks où il veut passer l'hiver. Cependant, lorsqu'il arrive à Tadoussac, ses guides papinachois sont déjà partis. Nouvel continue, malgré tout, son voyage. Après un naufrage où le Jésuite risque la noyade, il réussit à faire la rencontre de quelques Papinachois de la région. Grâce à cette rencontre, Nouvel et son groupe peuvent reprendre leur route. En chemin, Nouvel et tous les membres du groupe vivent de poisson et de la chair d'un orignal que les Papinachois ont traqué et tué. Finalement, Nouvel atteint le lac Manicouagan. Une autre déception l'attend à son arrivée, puisque les Ouchestigoueks ne sont pas au rendez-vous. Des Papinachois, venus du fleuve Saint-Laurent, l'ont devancé et ils ont assuré les Ouchestigoueks que Nouvel ne viendrait pas. Sa seule consolation est d'avoir rencontré un capitaine oumamiouèque* en visite chez les Papinachois de cette région⁽³⁹⁶⁾. Tous les déboires de Nouvel sont certainement dus au refus de la bande papinachoise du Saint-Laurent de laisser circuler les commerçants français dans l'hinterland où ils font, chaque année, un lucratif commerce de fourrures avec leurs compatriotes et les nations plus septentrionales.

Malgré les informations que nous livre le père Henry Nouvel, il ne précise pas la limite orientale du territoire papinachois. Le père Charles Albanel, pour sa

part, localise le territoire papinachois sur la Côte-Nord jusqu'à celui des Oumamioueks⁽³⁹⁷⁾. De son côté, le père Louis Nicolas, qui remplace Albanel en 1670, se montre plus explicite sur ce sujet. En effet, lorsqu'il se rend à Sept-Îles pour rencontrer les Amérindiens, Nicolas* précise les limites du territoire entre les Papinachois et les Oumamioueks. D'après ces renseignements, les Papinachois habitent à l'ouest de Sept-Îles, tandis que les Oumamioueks vivent à l'est⁽³⁹⁸⁾. Après les années 1660, les visites évangéliques des missionnaires nous permettent donc de mieux connaître l'étendue du territoire des Papinachois. Elles nous amènent aussi à discerner plus adéquatement les relations des différentes bandes entre elles et avec les nations circonvoisines. Ainsi, le pays des Papinachois s'étend d'ouest en est, de la rivière Betsiamites jusqu'aux environs de Sept-Îles, et du sud au nord, des rives du Saint-Laurent jusqu'au lac Manicouagan inclusivement. Au nord-ouest, il s'étire jusqu'à la rivière Manouane et vers le lac Onistagane. Les bandes qui vivent aux embouchures des rivières se jetant dans le Saint-Laurent servent d'intermédiaires commerciaux à celles qui habitent aux sources de ces mêmes cours d'eau. Ces dernières troquent avec les nations situées plus au nord. De la sorte, les Papinachois nouent des relations avec les Ouchestigoueks au nord, les Mistassins au nord-ouest, les Montagnais à l'ouest et au sud, et les Oumamioueks à l'est⁽³⁹⁹⁾. Ils commercent aussi avec les Français de Tadoussac et certains membres de cette nation vont même fréquenter, vers 1680, le poste de Louis Jolliet sur l'île d'Anticosti.

1.3.4 LA MOYENNE ET LA BASSE CÔTE-NORD: 1603-1657

1.3.4.1 Les Ouchestigoueks: 1603-1657 (Fig. 9 et 12)

Les missionnaires entendent parler des Ouchestigoueks pour la première fois en 1642⁽⁴⁰⁰⁾. Ce n'est qu'en 1664 que les Français entrent en contact directement avec eux. Lors de son voyage au lac Manicouagan, le père Henry Nouvel se rend à un rassemblement de Papinachois, d'Ouchestigoueks et d'une "famille" d'Oumamioueks⁽⁴⁰¹⁾. Les relations commerciales de ces trois groupes paraissent régulières, puisque les Ouchestigoueks et les Oumamioueks "sont ceux qui ont le plus de pelleterie"⁽⁴⁰²⁾. À cette occasion, il questionne le chef des Oumamioueks sur la localisation et les moeurs des Ouchestigoueks et des Oumamioueks. Tout au long de cette conversation, les réponses recueillies concernent autant les Ouchestigoueks que les Oumamioueks. L'informateur oumamiouèque semble très bien connaître les deux groupes. D'après ses dires, les Ouchestigoueks et les Oumamioueks habitent au nord du lac Manicouagan et vers les sources de la rivière Moisie. L'hiver, ils tuent le caribou, tandis que l'été, ils se nourrissent de poisson. Ils se servent aussi du canot. Mais s'ils s'éloignent trop au-delà du bassin hydrographique du lac Manicouagan, "on n'a plus l'usage des Canots, faute d'écorce pour en faire; les arbres de ce pays estant fort petits"⁽⁴⁰³⁾. Probablement avec l'accord des peuples habitants les territoires qu'ils doivent traverser, ils peuvent se rendre à la Baie d'Hudson. Ce voyage aller-retour exige un hiver complet⁽⁴⁰⁴⁾. Tous ces renseignements nous indiquent que les Ouchestigoueks et les Oumamioueks chassent et pêchent aussi au-delà de la zone de la forêt boréale dense ou la forêt coniférienne tempérée⁽⁴⁰⁵⁾.

En 1669, le père Charles Albanel rejoint un groupe de 130 Oumamioueks et Ouchestigoueks qui l'attendent depuis près d'un mois à l'embouchure de la rivière Godbout*. Ils sont regroupés en l'absence des Papinachois. Ces Amérindiens auraient parcouru "200 lieues", soit plus de 800 kilomètres, pour se rendre à cet endroit⁽⁴⁰⁶⁾. Cette distance est nettement exagérée, mais elle indique cependant qu'il s'agit soit d'Amérindiens vivant au moins à la tête des rivières de cette région qui se déversent dans le Saint-Laurent ou à l'est de cette rivière. Albanel, comme Nouvel, son prédécesseur, ne mentionne aucune différence entre ces deux peuples. De plus, le père Albanel précise que "la faim est leur grande maladie, qui les détruit. Les Orignaux s'approchent de leurs pays: Ils ont quelques Caribous et fort peu de Castors, avec quelques poissons pour leur nourriture"⁽⁴⁰⁷⁾.

Tous ces renseignements nous indiquent qu'ils vivent au-delà de la forêt boréale dense. Comme les Ouchestigoueks disposent de l'usage du canot d'écorce de bouleau, leur territoire s'étend probablement sur toute la région au nord de la forêt coniférienne tempérée où l'on retrouve les forêts d'épinettes noires. Cette région cartographiée à la page 46 de L'Atlas National du Canada doit certainement renfermer des endroits où l'on rencontre des micro-climats plus tempérés qui permettent au bouleau d'atteindre sa maturité. Toujours dans cette même Relation, Albanel décrit leurs vêtements confectionnés avec des "peaux de Caribou, matachiées* avec art, et enrichies de poil de porc-épis, ou de certaines plumes teintes de toutes sortes de couleurs"⁽⁴⁰⁸⁾. Ce Jésuite complète sa description en précisant qu'ils n'ont pas l'usage des armes à feu⁽⁴⁰⁹⁾. Fait

important relaté, un des hommes du groupe a été baptisé à Tadoussac, 16 ans auparavant (1653)⁽⁴¹⁰⁾. Finalement, c'est la dernière fois en 1669 que le terme "ouchestigouek" est utilisé dans les Relations des Jésuites. Par contre, ce terme continue d'identifier les membres de cette nation dans les Registres De Tadoussac et ce, jusqu'en 1767.

1.3.4.2 Les Oumamioueks: 1603-1657 (fig. 9 et 12)

Champlain, en 1626, emploie le terme "Chisedech"* pour désigner un havre naturel sur la Côte-Nord "depuis le travers d'Enticosty"⁽⁴¹¹⁾. Pour le géographe Christian Morissonneau, ce lieu correspond à la baie des Sept-Îles⁽⁴¹²⁾. Ce terme réapparaît en 1640 dans les Relations des Jésuites pour identifier le territoire d'un peuple situé entre ceux des "Esquimaux" et des Betsiamites⁽⁴¹³⁾. Selon ce récit, les Chisedechs entretiennent des relations commerciales "avec d'autres qui sont dedans les terres"⁽⁴¹⁴⁾. Un autre renseignement nous apprend que les Micmacs de la Gaspésie fêtent, en 1645, une victoire remportée sur les Chisedechs. Leur missionnaire situe les vaincus dans le pays des Betsiamites. Il s'agit d'ailleurs de la dernière mention de ce terme⁽⁴¹⁵⁾.

À Québec, en 1635, le père Paul Le Jeune assiste une mourante de la nation des "ouperigoue ouaouakhi"⁽⁴¹⁶⁾. Il apprend de cette malade que les membres de son groupe habitent "bien avant dans les terres plus bas que Tadoussac, de mesme costé; qu'on pouvoit par des fleuves descendre de leur pays dans la grande riviere de saint Laurens"⁽⁴¹⁷⁾. N'ayant aucun commerce avec les

Français, les membres de ce groupe utilisent des haches de pierre. Ils chassent les "Cerfs, et des Castors en abondance, mais fort peu d'Elans"⁽⁴¹⁸⁾. Finalement, même s'ils semblent parler un dialecte qui s'apparente à la langue montagnaise, les "Sauvages de Tadoussac les veulent tuer quand ils les rencontrent"⁽⁴¹⁹⁾. Cinq ans plus tard (1640), les missionnaires apprennent que les Amérindiens de Québec "sont allez en traicte vers une nation qui se nomme les Vtakd'amivek*, ceux-cy traictent avec d'autres qui viennent du nord, et qui s'appellent Papiragaou'ek*"⁽⁴²⁰⁾. Au lieu de leur rendez-vous du mois d'août, "il fait s'y froid au pays de ceux-cy que les arbres ne viennent pas à juste grandeur, pour donner de l'escorce suffisante pour leur faire des canots, qu'ils acheptent des autres peuples" ⁽⁴²¹⁾. En regroupant tous ces renseignements, nous croyons que les termes Chisedech, "ouperigoue ouaouakli" et Vtakd'amivek sont probablement autant de substantifs pour désigner les bandes d'une même nation. Celle-ci habite dans l'hinterland de la Côte-Nord au-delà du 51e parallèle, c'est-à-dire au nord de la zone forestière boréale dense. En effet, dans le premier cas, le caribou sert d'aliment de base et dans l'autre, les arbres sont si petits qu'il est impossible de se procurer de l'écorce de bouleau sur place. Ces trois groupes nomadisent donc le long des bassins hydrographiques des rivières à l'est de Sept-Îles.

Ce n'est qu'en 1641 que les missionnaires ouvrent une mission à Tadoussac et apprennent l'existence d'un peuple qu'il appelle "Oumamiouekhi" ⁽⁴²²⁾. Dans l'énumération des peuples que font les Jésuites, le nom de ces derniers apparaît presque toujours à la suite de celui des Papinachois. Il faut attendre la paix de

1646 entre les Betsiamites et les Micmacs de la Gaspésie, où un capitaine montagnais de Tadoussac joue le rôle de médiateur, pour que les Oumamioueks puissent monter à Tadoussac⁽⁴²³⁾. Cette période de paix à l'est du Saguenay entraîne la fin des raids montagnais contre les peuples de la Côte-Nord. Aussi, les Montagnais de Tadoussac invitent-ils les Oumamioueks à Tadoussac. Ce changement d'attitude des Montagnais permet aux missionnaires, en 1650, de rencontrer pour la première fois, des Oumamioueks à Tadoussac⁽⁴²⁴⁾. Au cours de ces rencontres, les missionnaires apprennent qu'ils habitent un territoire voisin de l'île d'Anticosti⁽⁴²⁵⁾. Les bonnes dispositions de ces nouveaux chrétiens incitent le père Jean De Quen à ouvrir, en 1651, une nouvelle mission dans leur "pays". Lors de sa première visite, il longe la Côte-Nord sur à peu près 384 kilomètres pour atteindre ces nouveaux catéchumènes⁽⁴²⁶⁾. Le père est toujours accompagné par des guides montagnais qu'il recrute à Tadoussac. Or, les Montagnais appellent le territoire le long de la Côte-Nord, à l'est de Sept-Îles, la contrée des Oumamioueks. Comme les successeurs de De Quen voyagent presque toujours accompagnés de Montagnais de Tadoussac, le terme "oumamiouek" remplacera celui de "chisedech" et les autres pour désigner le peuple qui occupe la Côte-Nord plus bas que Sept-Îles. De plus selon José Mailhot, Jean-Paul Simard et Sylvie Vincent, Oumamiouek signifie "gens de l'aval" pour les Montagnais de Tadoussac, "c'est-à-dire ceux qui, par rapport aux sujets parlants, habitent la partie inférieure du fleuve"⁽⁴²⁷⁾.

Les Jésuites éprouvent beaucoup de difficultés à rejoindre les Oumamioueks. D'une part, les Montagnais ne sont pas intéressés à perdre leur rôle

d'intermédiaires commerciaux, puisque les missionnaires se font presque toujours accompagner de traiteurs français et, d'autre part, les Oumamioueks craignent les raids micmaques lorsqu'ils s'aventurent le long des rives du golfe Saint-Laurent⁽⁴²⁸⁾. Pour ces raisons, les années 1650 et 1660 ne nous précisent que leur localisation sur la Côte-Nord vis-à-vis de l'île d'Anticosti⁽⁴²⁹⁾. Heureusement, les missions des pères Albanel et Nicolas, de 1669 à 1674, vont contribuer à compléter les données sur cette nation.

Lors de sa mission de 1669, le père Charles Albanel confirme que les Oumamioueks sont situés le long de la Côte-Nord à l'est des Papinachois⁽⁴³⁰⁾. Pour sa part, le père Louis Nicolas remplace Albanel et se rend à Sept-Îles au début des années 1670. Il corrobore les observations d'Albanel tout en les complétant. Il s'aperçoit que les Oumamioueks, comme les Papinachois, parlent une langue qui "tire son origine de celle des Sauvages de Tadoussac, quoiqu'elle ait beaucoup plus de mots et d'idiomes différents"⁽⁴³¹⁾. Au cours de sa deuxième mission, il précise même que le "son" de la langue parlée par les Papinachois et les Oumamioueks est montagnais, mais qu'il "est beaucoup différent de celui de ceux qui viennent à Tadoussak et chekoutimi et à Pigouagami. Pour les entendre raisonnablement il faut bien scauvoir le Montagnes"⁽⁴³²⁾. Enfin, il observe que Sept-Îles est devenu un endroit de commerce actif entre Français et Amérindiens, puisqu'il rencontre 150 Oumamioueks et Papinachois lors de son deuxième voyage. C'est à ce moment qu'il est en mesure de préciser les limites du territoire entre ces deux nations. D'après ces renseignements, les Papinachois habitent à l'ouest de Sept-Îles,

tandis que les Oumamioueks vivent à l'est.

Cependant, les Oumamioueks et les "Esquimaux" sont souvent confondus; José Mailhot, Jean-Paul Simard et Sylvie Vincent ont depuis peu levé le voile sur cette confusion. Se basant sur la langue montagnaise du XVII^e siècle, sur les documents historiques de cette époque et sur la tradition orale montagnaise, ces trois chercheurs en sont arrivés à distinguer trois nations qui ont été affublées du titre d'"Esquimaux": les Amérindiens de la Moyenne Côte-Nord, les Micmacs et les Inuit. Ces trois chercheurs en sont arrivés à la conclusion que le terme "algonquien" qui est à l'origine de "esquimaux" voudrait dire "parlant la langue d'une terre étrangère" et non "mangeur de viande crue"⁽⁴³³⁾. D'après leurs études, les pères Ragueneau* et Nicolas auraient confondu Amérindiens de la Moyenne Côte-Nord et Esquimaux⁽⁴³⁴⁾.

Tenant compte de l'hypothèse de ces trois chercheurs, nous pouvons mieux comprendre certains textes du XVII^e siècle. Ainsi, le père Louis Nicolas, lors de son voyage de 1673 à Sept-Îles, divise les Esquimaux en deux groupes. Il situe à l'est de Sept-Îles "les Oumamiouetch qui sont une nation des eskimeaux et les eskimeaux mesme"⁽⁴³⁵⁾. Le premier groupe d'Esquimaux paraît "forts bons et bien traitables"⁽⁴³⁶⁾. Il est cependant un peu plus farouche, car ses membres n'ont jamais rencontré de Français. Le deuxième groupe vit plus loin sur la Basse Côte-Nord. Au moment de la traite, certains de ses membres ont eu un démêlé avec les occupants d'un navire européen; plusieurs Amérindiens meurent et le navire est détruit⁽⁴³⁷⁾.

Face à cette confusion des termes Esquimaux et Oumamioueks, nous acceptons l'hypothèse de Mailhot, Simard et Vincent. Selon eux, les Esquimaux de Nicolas sont ceux que les Montagnais de Tadoussac appellent Oumamioueks ("gens de l'aval"), ou leurs voisins à l'est, ou même les uns et les autres⁽⁴³⁸⁾. Finalement, l'été, les Oumamioueks vivent principalement de poisson. À certaines périodes de l'année, ils chassent le loup-marin, tandis qu'ils se retirent par petites bandes dans les bois durant l'hiver pour traquer le caribou⁽⁴³⁹⁾.

L'analyse de tous ces renseignements nous permet de tirer certaines conclusions. D'abord, les langues parlées par les Papinachois et les Oumamioueks sont presque identiques, mais diffèrent de celle utilisée par les Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous retrouvons la même similitude chez les Montagnais de Québec et les Algonkins des Trois-Rivières. En effet, lorsque les bandes de deux nations possèdent des territoires limitrophes, les contacts sont très fréquents et les particularités linguistiques s'amenuisent. C'est le cas des Oumamioueks et des Ouchestigoueks qui semblent habiter des territoires limitrophes. Ensuite, certains Oumamioueks semblent habiter les mêmes territoires que les Ouchestigoueks, c'est-à-dire ceux situés au nord du lac Manicouagan et les sources de la rivière Moisie. D'autres membres de cette nation se rencontrent à l'est de Sept-Îles, le long de la Moyenne Côte-Nord et d'une partie de la Basse Côte-Nord, c'est-à-dire toute la côte qui fait face à l'île Anticonsti. Lors du rassemblement à l'embouchure de la rivière Godbout, ils sont vêtus de la même façon. La présence des Oumamioueks à ce rassemblement et à Sept-Îles n'est pas étrangère à leur rôle d'intermédiaires commerciaux,

puisque leurs congénères du nord et de l'est effectuent des transactions par leur entremise.

Leur mode de vie s'accommode de l'exploitation de la faune aquatique l'été et probablement pour une bonne partie de l'année, mais durant l'hiver ils s'éloignent des côtes pour traquer principalement le caribou. C'est d'ailleurs lors de la poursuite du gibier terrestre qu'ils entrent en contact avec les bandes de l'hinterland qui suivent elles aussi le caribou. Rappelons que ce mammifère terrestre entreprend sa migration d'automne à partir des plateaux du Nouveau-Québec pour s'abriter durant l'hiver dans les forêts d'épinettes noires et aux alentours du 51^e parallèle.

Curieusement, les Oumamioueks craignent les raids micmaques durant l'été. Il est surprenant de constater que les Micmacs traversent le golfe Saint-Laurent à partir de la Gaspésie pour venir piller les Oumamioueks et même les Inuit. Les Jésuites parlent d'ennemis ancestraux. Les Oumamioueks ne semblent pourtant pas être d'hardis navigateurs. Devant cette situation, il n'est pas impossible que les Micmacs aient déjà exploité les richesses marines de la Côte-Nord et que la pression conjuguée des Oumamioueks et des Inuit les ait chassés de cette région. N'oublions pas que les Micmacs de la baie des Chaleurs avaient offert de la viande cuite de loup-marin à Cartier en 1534.

Autre fait significatif, les missionnaires ne relatent aucun accrochage entre les Oumamioueks et les Inuit. En effet, lors de leurs rencontres avec les

Oumamioueks, ces derniers, après 1650, ne désignent comme ennemis que les Micmacs de la Gaspésie. Dans ces circonstances, force nous est de situer vers 1675 le début des guerres entre les Amérindiens de la Moyenne Côte-Nord et les Inuit. D'ailleurs, la tradition orale des Amérindiens de cette région fait remonter ces affrontements au moment où leurs ancêtres possédaient des fusils⁽⁴⁴⁰⁾. Or, il est clair, d'après les textes cités précédemment, que les Amérindiens de la Moyenne Côte-Nord n'utilisent des armes à feu qu'après 1670. Quant au transport, le commerce de l'écorce de bouleau s'avère essentiel pour certains groupes d'Amérindiens qui vivent au-delà de la zone forestière boréale dense, s'ils ne trouvent pas des micro-climats dans les forêts d'épinettes noires qui permettent au bouleau d'atteindre sa maturité. Curieusement, les Oumamioueks, en tant qu'individus et entité ethnique distincte, disparaissent des Relations des Jésuites après 1673 et des Registres De Tadoussac après 1696. S'agit-il ici d'une disparition pure et simple des bandes qui fréquentent la Côte-Nord à l'est de Sept-Îles? Il est possible que les maladies les aient décimés après 1650, moment où ils entretiennent des contacts fréquents avec les Blancs ou avec les Amérindiens qui les côtoient régulièrement. Les guerres iroquoises, la poussée montagnaise vers la Côte-Nord et l'établissement de nombreux postes et concessions de pêche sur les Moyenne et Basse Côte-Nord ont dû jouer un rôle important dans cette apparente disparition. Il se peut aussi que les Oumamioueks aient subsisté et que les Français les aient appelés Ouchestigoueks ou "Sauvages" comme le font régulièrement Jolliet et Courtemanche⁽⁴⁴¹⁾; dans les rapports de Courtemanche* et de Brouague*, responsables successivement de la concession de la baie de Phelypeaux*, et dans

les écrits de Louis Jolliet*, il n'est jamais fait mention des Oumamioueks. Finalement, il nous semble évident que les Oumamioueks diffèrent, par leur histoire, par leur mode de vie, par leur habillement et par leur langue, des Montagnais que l'on retrouve à la même époque au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par contre, nous savons que les bandes d'Ouchestigoueks entretiennent des relations très étroites avec certaines bandes d'Oumamioueks. Les membres de ces deux groupes vivent au-delà de la zone forestière boréale dense, ils portent des vêtements identiques, chassent et trappent les mêmes animaux et semblent parler le même dialecte, puisqu'aucun missionnaire ne signale de différence à ce sujet. Enfin, ils se déplacent ensemble pour venir rencontrer les Blancs sur la Côte-Nord. Cependant, pour les fins de notre analyse, nous avons tenu à les identifier séparément sur la première série de cartes, même si nous considérons qu'il s'agit de la même nation. L'emploi de ce procédé nous aidera à mieux comprendre les cartes subséquentes.

Pour la période 1603-1657, le territoire oumamiouèque comprend donc le nord du lac Manicouagan et tout le territoire arrosé par les bassins hydrographiques qui se jettent dans le golfe Saint-Laurent à l'est de Sept-Îles. Nous croyons que leur frontière orientale devrait se situer à la rivière Saint-Augustin*, puisque c'est la rivière la plus orientale que les Oumamioueks peuvent emprunter pour rejoindre leurs territoires de chasse. Finalement, leur territoire s'étend au-delà de la zone forestière boréale dense et il est possible que certaines bandes de la Basse Côte-Nord nomadisent au-delà des bassins hydrographiques qui se jettent dans le golfe Saint-Laurent, puisqu'elles peuvent trouver de l'écorce de bouleau

dans la région du lac Melville (Fig. 1, 9 et 12).

1.3.4.3 Les Inuit: 1603-1657 (fig. 9 et 12)

Les Inuit qui fréquentent la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent posent un sérieux problème d'identification et de localisation. Heureusement, plusieurs spécialistes ont synthétisé leurs connaissances sur le sujet dans une revue, Études Inuit, publiée en 1980. Il s'agit probablement d'une des meilleures analyses critiques de cette nation. Puisque les Inuit n'entrent pas dans le cadre de notre recherche, nous n'expliquons que très brièvement leur présence sur la Côte-Nord.

Dans les textes anciens, on confond très souvent Inuit et Oumamioueks. Ces deux nations sont regroupées sous le vocable "Esquimaux". Le père Biard, qui, dans ses écrits en 1611 et 1616, mentionne le terme "Excomminqui" nous rend plus perplexe: pour lui, il s'agit d'une ou de plusieurs bandes d'Amérindiens qui se livrent au cannibalisme. Il ajoute qu'elle est devenue une ennemi farouche et "irréconciliable" des Français et de tous les Européens⁽⁴⁴²⁾. En 1626, Champlain nage aussi dans la confusion lorsqu'il appelle "Esquimaux" les Amérindiens de la Côte-Nord à la hauteur de l'Île d'Antiscoti⁽⁴³³⁾. D'ailleurs, l'expression "Esquimaux", relatée par Champlain en 1626, nous empêche de prendre en considération la rencontre ayant eu lieu à Québec en 1616 et rapportée par Chrestien Le Clercq en 1691. Lors de cette réunion, le groupe dont Champlain aurait fait partie regrette que à "l'égard des nations du bas du Fleuve, et de celle du nord, qui comprennent les Montagnais, Etchemins, Betsiamistes, et

Papinachois, les grands et petits Eskimaux,... il faudrait beaucoup de temps pour les humaniser"⁽⁴⁴⁴⁾. Cette distinction de "petits" et "grands" Esquimaux que rapporte Chrestien Le Clercq* nous paraît suspecte pour la période de 1603-1657. Elle doit être de lui, puisque Champlain ne fait jamais cette distinction dans ses écrits et que nous ne l'avons retrouvée dans aucun récit du XVII^e siècle. D'ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, l'existence de la nation papinachoise n'est vraiment connue qu'au début des années 1640 et celle des Oumamioueks vers 1650.

Pour sa part, Champlain élargit rapidement ses connaissances sur les Inuit. En 1632, il nous livre une excellente description de leur aspect physique, de leurs vêtements et de leurs kayaks. À ce moment-là, il les situe au 52^e degré près du détroit de Belle-Isle⁽⁴⁴⁵⁾. Toujours en 1632, après le retour des Français à Québec, les pères Jacques de la Place et Le Jeune entretiennent encore l'imbroglie sur les Esquimaux et les Oumamioueks⁽⁴⁴⁶⁾. Finalement, en 1640, le père Barthélemy Vimont écrit que les Esquimaux sont des "peuples bien barbares et grands ennemis des Européens à ce qu'on dit"⁽⁴⁴⁷⁾. Confrontés à tant d'équivoque, plusieurs spécialistes ont essayé de saisir la signification du mot "esquimaux". Reuben Gold Thwaites croit que ce terme est une corruption d'"Eskimatsie" utilisé par les Micmacs pour désigner leurs ennemis de la Côte-Nord⁽⁴⁴⁸⁾. Pour notre part, nous sommes davantage porté à accepter la thèse qui veut que le terme "esquimau" signifie "parlant la langue d'une terre étrangère"⁽⁴⁴⁹⁾.

Mais pour localiser les Inuit, nous devons tenir compte davantage des descriptions de la culture matérielle de ce peuple rapportées par les observateurs de l'époque, que des extraits qui entretiennent une confusion au niveau des termes "Esquimaux" et "Inuit". Dans cette optique, Marc Lescarbot, en 1607, mentionne une nation du Nord dont la description matérielle et physique correspond à celle des Inuit⁽⁴⁵⁰⁾. De son côté, l'historien basque Lope de Isasti ne nous aide pas vraiment à localiser les Inuit au début du XVII^e siècle, puisqu'il rapporte des informations puisées au XVI^e siècle⁽⁴⁵¹⁾. La première indication significative est donc celle de Champlain en 1632. Nous l'avons mentionnée précédemment. Le rapport du père André Richard, missionnaire chez les Micmacs de Gaspé en 1659, nous éclaire beaucoup plus sur ce sujet, puisqu'il décrit à son supérieur, le père Jérôme Lalemant*, un raid que les Micmacs ont effectué en 1657 contre les Inuit. À cette occasion, Richard présente une description très détaillée des habits, du kayak, d'une habitation et d'un Inuk* qu'on amène comme trophée de guerre à Percé en 1657⁽⁴⁵²⁾. Il est important ici de connaître le trajet suivi par les Micmacs. Pour surprendre leur ennemi, ils traversent le fleuve, passent au sud de l'île d'Anticosti et longent la Côte-Nord vers le détroit de Belle-Isle. En 1657, ils ramènent des prisonniers inuit. Mais quatre ans plus tard, lors d'un second raid, l'identification des vaincus est pratiquement impossible à faire. Le missionnaire croit que ce sont des Papinachois qui ont été massacrés au cours de la deuxième expédition, car le voyage n'a exigé qu'un laps de temps très court⁽⁴⁵³⁾. Compte tenu de l'un de ces deux raids, la présence des Inuit est donc réelle sur la Côte-Nord vers 1657. Finalement, le père Louis Nicolas rapporte, au début des années 1670, que les

Oumamioueks "ne sont pas bien éloignés des Esquimaux dont ceux qui les avoisinent du côté du midi ne sont pas aussi farouches que d'autres peuplades du même nom qui habitent plus au nord" ⁽⁴⁵⁴⁾. Ce dernier groupe d'"Esquimaux" avait détruit quelques années auparavant un navire européen. Il s'agit probablement ici d'une des premières distinctions entre deux types d'"Esquimaux". Comme nous l'avons vu, il est probablement question d'Oumamioueks dans les deux cas. D'ailleurs, le père Nicolas, ne précisant pas ce qu'il veut dire par le terme "nord", il nous est impossible de conclure que les membres du deuxième groupe sont des Inuit.

Depuis au moins 1588, les Inuit ont maille à partir avec les Européens ⁽⁴⁵⁵⁾. L'archéologue C.A. Martijn, citant Courtemanche, précise que ce dernier associe le retrait des pêcheurs espagnols sur la Côte-Nord aux incursions des Inuit vers 1620 ⁽⁴⁵⁶⁾. Aussi, l'hostilité des Européens à l'égard des Inuit force-t-elle ces derniers à effectuer des raids contre les barques de pêcheurs durant l'été ou à se livrer au pillage des gréements de pêche l'automne. Les pêcheurs ont l'habitude, avant leur départ pour la France, de laisser leurs embarcations, leurs filets et certains articles sur la côte pour les réutiliser l'année suivante. Cette pratique leur permet de transporter plus de poissons en Europe et de rentabiliser ainsi leur voyage. Pour sa part, François Trudel croit que les Inuit auraient suivi la migration des phoques à capuchon qui venaient hiverner le long de la côte sud du Labrador et près de l'île d'Anticosti ⁽⁴⁵⁷⁾. L'archéologie atteste, de son côté, l'occupation de la Basse Côte-Nord par les Inuit. Cependant, aucune preuve matérielle, selon son collègue Daniel Chevrier ne confirme la présence des Inuit

sur la Moyenne Côte-Nord⁽⁴⁵⁸⁾. Finalement, la tradition orale montagnaise de la Moyenne Côte-Nord précise, entre autres, trois endroits où un affrontement guerrier aurait opposé les Inuit et les Amérindiens de la Moyenne Côte-Nord au XVII^e siècle: Tête-à-la-Baleine*, l'embouchure de la rivière Natashquan* et les environs de Mingan*. Les conteurs amérindiens font remonter ces combats au moment où les Amérindiens de la Moyenne Côte-Nord disposent d'armes à feu⁽⁴⁵⁹⁾. Or, comme nous l'avons vu précédemment, les Amérindiens de cette région n'utilisent les armes à feu qu'après 1670. Cependant, il est fort possible que les Inuit aient fréquenté la Moyenne Côte-Nord avant ces trois derniers combats comme nous le font suggérer le raid micmaque de 1657.

D'autres informations, quoique indirectes, confirment, pour le XVII^e siècle, la présence des Inuit le long des côtes des Moyenne et Basse Côte-Nord. Ainsi, dans l'aveu et dénombrement du 11 février 1668 que remet François Bissot de la Rivière aux autorités de la Nouvelle-France, il est mentionné que sa concession s'étend à l'est "jusqu'aux Sept Isles et dans la Grande Anse, vers les Esquimaux où les Espagnols font ordinairement la pesche"⁽⁴⁶⁰⁾. Le 19 janvier 1689, une concession est à nouveau accordée où il est précisé dans le texte officiel qu'une partie de la côte de la Basse Côte-Nord est désignée sous le nom de "côte des Esquimaux"⁽⁴⁶¹⁾. D'ailleurs, lorsque Courtemanche reçoit, le 17 octobre 1702, la concession de Kegaska, le texte spécifie que le territoire de cette concession est situé "au lieu appelé l'abrador pays des Esquimaux a commencer depuis la rivière appellée Kegaska jusqu'a celle nommée Kesesakion" (Churchill)⁽⁴⁶²⁾. Enfin, Louis Fornel rapporte dans son rapport qui relate son voyage d'exploration de

1743 le long de la côte du Labrador qu'autrefois "Les Esquimaux montaient jusqu'a Mingan"⁽⁴⁶³⁾. Précisons ici que, de 1689 à 1743, la culture matérielle des Inuit est connue par les Français, si bien qu'une erreur d'identification est presque impossible.

À partir de toutes ces informations, nous avons situé les Inuit le long de la Côte-Nord jusqu'à Mingan et ce, pour toute la période 1603-1657. Cette présence devait être saisonnière et liée aux migrations de poissons et de mammifères marins. Les données historiques sont tellement imprécises que nous avons de la difficulté à les localiser convenablement en dépit de certains indices qui attestent leur présence sur une partie indéterminée de la Côte-Nord. Espérons que les recherches archéologiques finiront par fournir plus de précisions sur ce sujet.

CONCLUSION

Pour traverser de l'Asie à l'Amérique du Nord entre l'an 40000 et 35000 A.A., les premiers Paléoamérindiens doivent attendre la formation de la Béringie. La descente de ces Paléoamérindiens vers le sud suit la fonte des glaciers qui bloquent le passage. Cependant, au fur et à mesure du retrait du glacier, d'immenses territoires accueillent leurs premiers habitants. L'occupation d'une grande partie du continent nord-américain permet l'éclosion de deux des plus importantes traditions paléoamérindiennes: les traditions Clovis et Plano. La première, caractérisée par les pointes de lance à cannelure, est associée à la chasse au mammoth. La seconde, particularisée par des pointes taillées selon la technique des bifaces retouchées, est reliée à la chasse à l'orignal, au caribou, au chevreuil, mais surtout au bison vers l'an 7000 avant notre ère.

Vers l'an 8000 av. J.-C., le glacier, continuant sa marche vers le nord, dégage lentement le territoire québécois. L'homme peut donc y circuler, même si les mers de Laflamme et de Champlain immergent les plaines du lac Saint-Jean et du Saint-Laurent. Cette première présence des Paléoamérindiens au Québec annonce l'éclosion de trois cultures archaïques (8500 à 1000 av. J.-C.): Bouclier, laurentien et Maritime. Celles-ci sont autant de manifestations humaines de l'adaptation au milieu. Quoique le nomadisme constitue le mode de vie des Archaïques, il n'est pas un obstacle au perfectionnement des techniques de fabrication de l'outillage, notamment celles portant sur les outils de chasse et de pêche. Aussi, l'arc et la flèche remplacent-ils le propulseur et le javelot

durant l'Archaïque. De plus, la mise au point du canot d'écorce et des raquettes facilite les déplacements durant presque toutes les saisons. Plusieurs réalisations matérielles des Archaïques sont si bien adaptées à leur environnement qu'elles traversent les siècles et subsistent jusqu'à la période historique. Vers l'an 1000 av. J.-C., une dernière tradition, le Sylvicole, dont le début est associé à l'apparition de la céramique s'épanouit au sud du Québec, principalement dans la vallée du Saint-Laurent. Deux grandes phases marquent l'évolution de cette tradition: le Sylvicole initial et le Sylvicole terminal. Le Sylvicole introduit la céramique, l'agriculture et connaît la sédentarisation. Comme la céramique marque le passage de l'Archaïque au Sylvicole initial, l'agriculture joue le même rôle entre le Sylvicole initial et le Sylvicole terminal. L'agriculture, indice d'une plus grande sédentarisation, modifie la culture matérielle des différents groupes et, plus particulièrement, favorise, selon certains archéologues, l'éclosion d'une culture sylvicole distincte: celle des Iroquoïens du Saint-Laurent.

Parallèlement à l'existence des traditions de l'Archaïque et du Sylvicole, de nouveaux arrivants prennent pied sur la bordure septentrionale du Québec. En effet, les Pré-Dorsétiens atteignent le territoire québécois actuel vers l'an 2000 av. J.-C. Cette culture terminale de la tradition du "Petit-Outil", dite Pré-Dorset (2000 à 700 avant notre ère), est remplacée par celle du Dorset (700 av. J.-C. à 1300 ap. J.-C.). Finalement, les Thuléens, ancêtres des Inuit actuels, font leur apparition sur le littoral du Québec nordique et fréquentent même les côtes de Labrador de 1000 à 1500 ap. J.-C.

Ainsi, au début du XVI^e siècle, puisque cette période coïncide avec les premiers textes qui décrivent partiellement les événements prévalant le long des rives du Saint-Laurent, le contexte géographique oblige, les Iroquoïens et les Algonquïens à cohabiter au sud de Québec. Mais, les trois voyages de Jacques Cartier nous permettent de découvrir un contexte historique que ne retrouve pas Champlain en 1603. Pour cette raison, la période 1535-1603 devient, par le fait même, une énigme que les spécialistes tentent depuis plusieurs décennies de résoudre.

Pour expliquer l'éviction des Iroquois agniers au XVI^e siècle de la vallée du Saint-Laurent, nous avons procédé à un dépouillement systématique de presque toutes les informations que nous ont laissés les auteurs des XVI^e et XVII^e siècles. Dans le but de mieux situer leurs écrits dans leur contexte historique, nous avons fait une critique la plus serrée possible des sources dont nous disposons. Parfois, nous avons même dû faire appel à d'autres sciences, comme l'archéologie et l'écologie, pour jeter un éclairage différent sur certaines d'entre elles qui semblaient, à première vue, assez équivoques.

Grâce aux différentes facettes de la méthode historique, nous avons d'abord déterminé que les Algonquïens de la coalition laurentienne considèrent les Iroquois agniers comme leurs ennemis ancestraux. Ensuite, nous avons démontré, qu'au début du XVII^e siècle, les membres de cette coalition, les Montagnais, les Etchemins et les Algonkins, contrôlent, de fait, toute la vallée du Saint-Laurent. Finalement à partir de nos sources, nous avons décrit et expliqué les différents événements du XVI^e siècle qui secouent respectivement les régions de Québec,

Trois-Rivières et Montréal.

Ce travail laborieux nous a permis de présenter notre hypothèse sur l'énigme du XVI^e siècle. Notre visée se voulait à la fois diachronique et spatiale. Diachronique en ce qu'elle embrasse tout le XVI^e siècle et spatiale en ce qu'elle considère toute la vallée du Saint-Laurent. Ainsi, nous avons décrit l'arrivée des Iroquois agniers dans la vallée du Saint-Laurent, leur établissement jusqu'à Québec et l'étendue de leur zone d'influence qui se fait sentir jusque dans l'estuaire du Saint-Laurent. Par la suite, nous avons décrit les événements qui entraînent leur éviction de la vallée du Saint-Laurent. Ces événements se déroulent sur autant de périodes qui marquent la fin de leur présence. Ce fut d'abord dans l'estuaire du Saint-Laurent (1533-1550), ensuite de Tadoussac à Québec (1550-1570), puis dans la région de Trois-Rivières (vers 1585) et enfin dans celle de Montréal (vers 1590). Même si les Iroquois agniers, maintenant regroupés au sud du lac Saint-Sacrement (Lake Georges) vers les rives de la rivière Mohawks, tentent, à la toute fin du XVI^e siècle, une contre-offensive pour reprendre le contrôle de Montréal et d'une partie de la vallée du Saint-Laurent, celle-ci échoue. Pour cette raison, Champlain prend-il contact, en 1603, avec les vainqueurs et les nouveaux maîtres de la vallée du Saint-Laurent, les membres de la coalition laurentienne.

Même si notre hypothèse tente de résoudre l'énigme du XVI^e siècle, nous sommes conscient que se sont les recherches archéologiques présentes et futures qui permettront de la confirmer ou de l'infirmier. Cependant, nous croyons

qu'elle jette un nouvel éclairage sur toute cette période. En revanche, une bonne compréhension des événements du XVI^e siècle nous semble nécessaire, puisqu'elle est le préalable essentiel qui permet de mieux saisir, pour la période 1603-1657, la nouvelle redistribution des nations amérindiennes qui prévaut sur le territoire québécois et plus particulièrement de celles qui font l'objet de notre étude.

La distribution des différentes nations amérindiennes entre 1603 et 1657 a pu être reconstituée grâce aux récits des voyages des missionnaires et des explorateurs, sans oublier les Registres de Baptêmes de Tadoussac, Sillery et Trois-Rivières. De plus, nous avons dû tenir compte des bornes commerciales amérindiennes qui permettent à une nation d'affirmer, face aux autres, son droit de possession sur une artère fluviale importante. En effet, ces frontières n'ont pas encore éclaté sous le choc des guerres amérindiennes et de l'action colonisatrice française. Ainsi, les Algonkins de l'Outaouais exigent des Hurons un droit de passage. De leur côté, les Montagnais de Québec bloquent, à la demande du gouverneur Montmagny, l'embouchure de la rivière Chaudière aux Abénaquis. Ce dernier, comme le rapporte le père Le Jeune, veut faire appliquer cette règle. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit du Saguenay, cette même pratique est obligatoire à Tadoussac autant pour les Français que pour les autres nations.

Il nous a fallu aussi comprendre la coutume ancestrale qui confirme l'appropriation par une nation d'un territoire spécifique. Cette coutume prend tout son sens lorsque les membres d'une nation situent le pays d'une autre nation. Ainsi, les Montagnais de Tadoussac révèlent aux Jésuites que le

territoire à l'est de Sept-Îles est la contrée des Oumamioueks. De même, à Québec, une mourante de la nation des Oumamioueks dit au père Le Jeune que les Montagnais de Tadoussac livrent une guerre à ses compatriotes. Finalement, les missionnaires désignent le lac Saint-Jean comme étant le pays des Porcs-Epics.

La compréhension des zones écologiques qui articulent le mode de vie des Amérindiens représente un autre aspect important dont nous nous sommes servi. À l'ouest du territoire étudié, les Algonkins de l'Outaouais cultivent la terre, tandis que les nations à l'est de cette rivière vivent de chasse, de pêche et de cueillette. Parmi ces dernières, les Oumamioueks et les Ouchestigoueks représentent les nations les plus septentrionales de cette culture. Cependant, ces deux dernières nations que nous avons délibérément distinguées semblent, par certains traits culturels, se différencier de celles qui s'épanouissent dans la forêt boréale dense.

À certaines occasions, les données linguistiques nous furent très utiles. Les frontières linguistiques sont souvent imprécises, parce qu'il y a interpénétration causée par toutes sortes d'échanges d'une nation à l'autre. Ainsi, les langues algonkine et montagnaise entre Québec et Trois-Rivières semblent "mêlées" nous disent les missionnaires. Par contre, la langue algonkine parlée dans l'Outaouais est nettement différenciée de celle utilisée à Tadoussac. Il en est de même des langues des Oumamioueks et des Papinachois de la région de Sept-Îles comparées à la langue montagnaise employée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En

revanche, c'est la même langue qui est en usage à Tadoussac, à Chicoutimi et au Lac Saint-Jean. En général, au centre du territoire de chaque nation, on retrouve un genre de "pureté linguistique". C'est pour cette raison que les missionnaires peuvent les distinguer les unes des autres. Seule la langue attikamègue présente une certaine difficulté. Est-elle identique ou différente des langues montagnaise et algonkine? Les renseignements obtenus nous portent à croire que la langue parlée par les Attikameks présente plus de similarités avec celle des Montagnais qu'avec celle des Algonkins. Ce rapprochement d'ordre linguistique peut se vérifier aussi au niveau des relations inter-ethniques. En effet, les Attikameks entretiennent beaucoup d'échanges avec les Montagnais, tandis qu'ils veulent toujours se démarquer et prendre leurs distances face aux Algonkins.

Enfin, principalement au XVI^e siècle, le rôle historique joué par certaines nations nous a permis de mieux situer l'étendue de leur territoire. À titre d'exemple, les guerres livrées par les Montagnais et les Algonkins aux Iroquois agniers ont agrandi leur pays respectif tout au moins le long des rives du Saint-Laurent. En effet, les Algonkins de la rivière Outaouais ont étendu leur territoire jusqu'à la rivière Batiscan, tandis que les Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont effectué une poussée jusqu'à Québec.

Tous ces aspects sont entrés en ligne de compte dans notre délimitation territoriale des différentes nations. Nous l'avons reproduite sur différentes cartes (fig. 5, 6, 9, 10). Bien sûr, ces dernières ne peuvent être aussi précises que nos

frontières politiques contemporaines. Cependant, nous croyons qu'elles correspondent aux informations que l'on retrouve dans les textes anciens.

LES RÉFÉRENCES DE LA SECTION I

- 1) Hans-Geor Bandi, Eskimo Prehistory, University of Alaska Press, 1969, pp. 20-23; aussi Jean-Marc Fleury, "La préhistoire québécoise", Québec/Science, publication Université du Québec, volume 12, No. 10, (juin 1974), p. 11; Robert Clairbone, Les Premiers Américains, traduit de l'anglais par Simon Noireaud, Time-Life International (Nederland) B.V., 1978, 4ième édition, pp. 14-17.
- 2) J.K. Clariesworth, The Quaternary Era with special reference to its glaciation, Londres, Edward Arnold (Publishers) Ltd, Réédition de 1966, volume 2, chap.: XXXVII, "7, North-America", pp. 967-979; P. Bellair, "Quaternaire (Ere)", article publié dans l'Encyclopaedia Universalis, Paris, onzième publication, mars 1978, pp. 873-881.
- 3) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", dans Histoire du Québec, collectif publié sous la direction de Jean Hamelin, textes de Serge-André Crête, André Caron, Richard Jones, Jacques Mathieu, Raynald Parent et Nive Voisine, Toulouse, Privat, 1976, (Saint-Hyacinthe, Edisem Inc., 1977), p. 12; William A. Ritchie, The archaeology of New York State, New York, 1965, The Natural History Press, p. 1; Jesse D. Jennings, Prehistory of North America, McGraw Hill Inc., U.S.A. 1968, p. 43.
- 4) Jean-Marc Fleury, "La préhistoire québécoise", p. 11.
- 5) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", pp. 12-14.
- 6) Ibid., p. 14; Claude Baudez et Annette Laming-Emperaire, "Le problème du peuplement de l'Amérique", dans La Préhistoire, collectif par André Leroi-Gourham, Gérard Baillou, Jean Chavaillon, Annette Laming-Emperaire et autres, Paris, Presses Universitaires de France, deuxième édition, 1968, Livre III, chap. III, p. 342.
- 7) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 14; Claude Baudez, Annette Laming-Emperaire, "Le problème du peuplement...", chap. VII, pp. 214, 215; Hans-Geor Bandi, Eskimo Prehistory, p. 25; P. Clairbone, Les Premiers Américains, pp. 14-15.
- 8) Jesse D. Jennings, Prehistory of North America, pp. 1-30, 42-43; Dean Snow, Les Indiens d'Amérique. Préhistoire et archéologie. Traduit par J. Baron, F. Brugneel, C. Lepetit et M. Ploux, Leipzig, Edition de la Courtille, Coll. "La main de l'homme", 1977, pp. 6, 19-27; C.W. Ceram, Le premier Américain. La découverte archéologique de l'Amérique. Traduit de l'allemand par Denise Meunier, Paris, édition Fayard, 1973, pp. 270-306. N. Théobald, Fondements géologiques de la préhistoire: Essai de chronostratigraphie des formations quaternaires, Paris, Dain Editeurs, 1972, p. 10.
- 9) Jean-Marc Fleury, "La préhistoire québécoise", p. 11; C.W. Ceram, Le premier Américain, pp. 301-302.
- 10) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 14; Jesse D. Jennings,

Prehistory of North America, pp. 95-108; Hans-Geor Bandi, Eskimo Prehistory, pp. 28-29.

- 11) Hans-Geor Bandi, Eskimo Prehistory, p. 28; Jesse D. Jennings, Prehistory of North America, pp. 107-108.
- 12) Richard F. Flint, Glacial and quaternary geology, New York, John Wiley and Sons, 1971, p. 496; Serge-André Crête, "Les premiers habitants", Recherches Amérindiennes au Québec, vol. VII, nos 1 et 2, (1978), p. 22.
- 13) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 15; Idem, "Les premiers habitants", pp. 20-22.
- 14) Roger J.-M. Marois, L'archéologie des provinces de Québec et de l'Ontario, Ottawa, Musée national de l'homme, 1975, p. 26. (Coll. Mercure, dossier No 44 de la Commission archéologique du Canada).
- 15) Richard F. Flint, Glacial and quaternary geology, p. 496.
- 16) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 15.
- 17) Charles A. Martijn et E.S. Rogers, cités par Ann Baulu, Archéologie du Lac des Commissaires, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Dossier no 32, 1978, p. 17.
- 18) René Ribes et Alexis Klimov, Archéologie de la Mauricie: reconnaissance archéologique dans la région du Lac Nemiskachi, Trois-Rivières, Musée d'archéologie préhistorique de Trois-Rivières, (Coll. "Paleo Québec", no 5), 1974, pp. 123, 125, 139; Ann Baulu, Archéologie du Lac des Commissaires, p. 123.
- 19) Québec, Ministère des Affaires culturelles, Investigation archéologique de la région du réservoir Caniapiscou. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, (Coll. "Interventions archéologiques" No 1), 1979, pp. 291-292.
- 20) Charles A. Martijn et R.E. Morlan, "Twenty projectile points and knives from Central Quebec, Canada", Bulletin de la société d'archéologie de Québec, no. 1, 1966, p. 27, José Benmouyal, "La Gaspésie", Recherches amérindiennes au Québec, vol. VII, nos 1 et 2, (1978), pp. 59, 61; Pierre Dumais, "Le bas Saint-Laurent", Ibid., p. 68; Patrick Plumet, "Le Nouveau-Québec et le Labrador", Ibid., p. 102.
- 21) Daniel Chevrier, "La Côte-Nord du Saint-Laurent", Recherches amérindiennes au Québec, vol. VII, nos 1-2, (1978), p. 81; Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", Ibid., pp. 115-116.
- 22) Daniel Chevrier, "La Côte-Nord du Saint-Laurent", pp. 78-83; Idem, "L'archéologie historique sur la moyenne et la basse Côte-Nord", Recherches amérindiennes au Québec, vol. V, no 2, (1975), p. 27.
- 23) Canada, Ministère de l'énergie des mines et des ressources, L'Atlas national du Canada, Toronto, Mc Millan Company or Canada Ltd., 1974, (4è éd. rév.), pp. 31-32.

- 24) Marcel Laliberté, "La forêt boréale", Recherches amérindiennes au Québec, vol. VII, nos 1 et 2, (1978), pp. 95-96.
- 25) Georges Barré et Laurent Girouard, Les Amérindiens - Le Québec préhistorique, carte no. 2, Amérix, Montréal 1971; James V. Wright, La préhistoire du Québec, Ottawa, Musée national de l'homme, 1980, p. 29; Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", pp. 115, 118, 120.
- 26) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", pp. 18-21; Idem., "Les premiers habitants", p. 24; Daniel Chevrier, Préhistoire de la région de la Moisie, Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1977, (Les cahiers du patrimoine, no 5), pp. 48-49.
- 27) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", pp. 19-21; Marcel Laliberté, "La forêt boréal", p. 95.
- 28) James V. Wright, The Shield Archaic, (1972), cité par Daniel Chevrier, Préhistoire de la région de la Moisie, p. 49; Daniel Chevrier, "La Côte-Nord du Saint-Laurent", p. 83; Marcel Laliberté, "La forêt boréale", pp. 92-93.
- 29) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations and Allied Documents: Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New-France (1610-1791), New York, Pageant Book Company, 1959, vol. XLIX (1663-65), p. 70; vol. LII (1669-70), p. 88; vol. LVI (1671-72), p. 178; vol. LXVI (1694), p. 265; vol. LXIV (1750), p. 120.
- 30) Thomas E. Lee, Recherches archéologiques au Lac Abitibi en 1964, Québec, Université Laval, Centre d'Études Nordiques, travaux divers no 10, 1965, pp. 3-4.
- 31) Valérie Burger, "Indian camp site on Kempt and Manowan Lakes in the province of Quebec", Pennsylvania Archaeologist, vol. 23, no. 1, (1953), citée par William A. Ritchie, op. cit., p. 36
- 32) Ann Baulu, Archéologie du Lac des Commissaires, p. 120.
- 33) Charles A. Martijn et R.E. Morlan, "Twenty projectile...", pp. 15-16, 27.
- 34) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 20; Ann Baulu, Archéologie du Lac des Commissaires, p. 118.
- 35) Ann Baulu, Archéologie du Lac des Commissaires, pp. 118-119.
- 36) James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 43.
- 37) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 20; James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 51.
- 38) Daniel Chevrier, "La Côte-Nord du Saint-Laurent", pp. 80-83.
- 39) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 20.

- 40) Daniel Chevrier, "La Côte-Nord du Saint-Laurent", p. 83; Idem., Préhistoire de la région de la Moisie, pp. 48-49.
- 41) Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", p. 115; Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 20.
- 42) Serge-André Crête, "Les premiers habitants", p. 25.
- 43) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 18; Idem, "Les premiers habitants", p. 25.
- 44) Roger J.-M. Marois, L'Archéologie des provinces de Québec et de l'Ontario, p. 33.
- 45) Roger J.-M. Marois et René Ribes, Indices de manifestations culturelles de l'archaïque: la région de Trois-Rivières, Ottawa, Musée National de l'homme, no 41, 1975, p. 73; René Ribes et Alexis Klimov, Archéologie de la Mauricie..., pp. 155-157; James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 28.
- 46) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 18.
- 47) Serge-André Crête, "Les premiers habitants", p. 25; Roger J.-M. Marois, L'Archéologie des provinces de Québec et de l'Ontario, p. 33.
- 48) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 18; Idem, "Les premiers habitants", p. 25.
- 49) Ibid.
- 50) Ibid.
- 51) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 19; James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 33-34
- 52) James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 29; Daniel Chevrier, "L'Archéologie historique sur la moyenne et la basse Côte-Nord", p. 28; Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 19; Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", p. 115; James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 43, 45.
- 53) James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 29-31, 43-45; Daniel Chevrier, Préhistoire de la région de la Moisie, p. 49; Idem, "L'Archéologie historique sur la moyenne et la basse Côte-Nord", p. 28; Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", p. 115; Gouvernement du Québec, Mémoire de la bande de Mingan à la commission des biens culturels du Québec concernant l'avenir de l'archipel de Mingan, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1979, p. 1.
- 54) Daniel Chevrier, Préhistoire de la région de la Moisie, p. 48; James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 45, 50; Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", p. 115.
- 55) James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 45; Gilles Samson, "Le

- nord-est de la péninsule Québec-Labrador", pp. 115.
- 56) James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 29, 50-51; Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", pp. 115, 117; Daniel Chevrier, "La Côte-Nord du Saint-Laurent", p. 83.
- 57) James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 44-45, 48-49; Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", pp. 115-116.
- 58) Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", p. 116.
- 59) James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 47.
- 60) Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", p. 116.
- 61) Ibid.
- 62) Ibid., pp. 116-117; James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 47, 49.
- 63) Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", p. 116.
- 64) James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 41; William A. Ritchie, The Archaeology..., p. 98.
- 65) James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 41, 43; René Ribes et A. Klimov, Archéologie de la Mauricie, pp. 155-156; Ann Baulu, Archéologie du Lac des Commissaires, p. 124; Daniel Chevrier, "La Côte-Nord du Saint-Laurent", p. 83.
- 66) Norman Clermont, "Le Sylvicole initial", Recherches amérindiennes au Québec, vol. VII, nos 1-2, 1978, p. 31; Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 21; James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 53.
- 67) James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 53; Norman Clermont, "Le Sylvicole initial", pp. 33, 35.
- 68) Serge André Crête, "Les Amérindiens", pp. 21-22; Norman Clermont, "Le Sylvicole initial", p. 35; William A. Ritchie, The archeology..., p. 178; Roger J.-M. Marois, L'Archéologie des provinces de Québec et de l'Ontario, pp. 41-42.
- 69) James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 54-55.
- 70) Ibid., pp. 54-55, 57.
- 71) Ibid., pp. 52, 57-59, 67.
- 72) Ibid., pp. 58-59.
- 73) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 22.
- 74) Norman Clermont, "Le Sylvicole initial", pp. 35, 38.
- 75) Ibid., pp. 35, 37-38.

- 76) Ibid., p. 38.
- 77) Ibid., pp. 35, 37.
- 78) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", pp. 22-23.
- 79) René Ribes et A. Klimov, Archéologie de la Mauricie, pp. 137-138, 140; William A. Taylor, La préhistoire, pp. 11-12; Daniel Chevrier, "L'archéologie historique de la moyenne et la basse Côte-Nord", p. 29; Roger J.-M. Marois, L'archéologie des provinces de Québec et de l'Ontario, pp. 38-43; James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 52.
- 80) James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 62, 68, 70, 77; Georges Barré et Laurent Girouard, "Les Iroquoiens: premiers agriculteurs", Recherches amérindiennes au Québec, vol. VII, nos 1-2, 1978, pp. 43, 45, 47, 54.
- 81) James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 77; Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 24; Georges Barré et Laurent Girouard, "Les Iroquoiens: premiers agriculteurs", pp. 43, 45-49.
- 82) Georges Barré et Laurent Girouard, "Les Iroquoiens: premiers agriculteurs", pp. 49, 51.
- 83) Ibid., p. 49.
- 84) James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 77, 79; Georges Barré et Laurent Girouard, "Les Iroquoiens: premiers agriculteurs", p. 51; Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 24.
- 85) Georges Barré et Laurent Girouard, "Les Iroquoiens: premiers agriculteurs", pp. 44, 51, 54; James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 71, 79, 81-82.
- 86) Hans-Georg Bandi, Eskimo Prehistory, p. 139; Charles A. Martijn et Norman Clermont, "La terre que Dieu donna à Caïn", (introduction au dossier; Les Inuit du Québec - Labrador méridional), Etudes Inuit, vol. 4, nos 1-2, (1980), pp. 9, 23; James E. Fiting et al., The Development of North American Archaeology - Essays in the History of Regional Traditions, (Ouvrage collectif supervisé et édité par James E. Fitting), New-York, Anchor Book Edition, 1973, pp. 22-25; Patrick Plumet, "Le Nouveau-Québec et le Labrador", pp. 100, 102; James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 100.
- 87) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 25; James V. Wright, La préhistoire du Québec, pp. 104-105; W.W. Fitzhugh, "A review of Paleo-Eskimo culture history in southern Quebec - Labrador and Newfoundland", Etudes Inuit, vol. 4 nos 1-2, (1980), p. 24.
- 88) Charles A. Martijn et Norman Clermont, "La terre que Dieu...", p. 9; Patrick Plumet, "Le Nouveau-Québec et le Labrador", p. 104; Gilles Samson, "Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador", p. 117.
- 89) Dean Snow, Les Indiens d'Amérique..., pp. 222, 227; Jesse D. Jennings, Prehistory of North America, pp. 313, 315; Hans-Geor Bandi, Eskimo

- Prehistory, pp. 140-141; Patrick Plumet, "Le Nouveau-Québec et le Labrador", p. 104.
- 90) Hans-Geor Bandi, Eskimo Prehistory, pp. 147-149; Jesse D. Jennings, Prehistory of North America, p. 313; Frank C. Hibben, L'homme primitif américain. Des origines préhistoriques à l'arrivée de l'homme blanc, Paris, Ed. Payot, 1953, pp. 74, 76-77, 85-86; Dean Snow, Les Indiens d'Amérique..., p. 222.
- 91) James V. Wright, La préhistoire du Québec, p. 109; Patrick Plumet, "Le Nouveau-Québec et le Labrador", p. 104.
- 92) Frank C. Hibben, L'homme primitif américain..., pp. 71, 76-77; Dean Snow, Les Indiens d'Amérique..., pp. 218-219, 222, 228-230; Jesse D. Jennings, Prehistory of North America, p. 315; Hans-Geor Bandi, Eskimo Prehistory, pp. 151-152, 154.
- 93) Serge-André Crête, "Les Amérindiens", p. 26; Hans-Geor Bandi, Eskimo Prehistory, p. 155.
- 94) Carl Ortwin Sauer, Sixteenth Century North America, Los Angeles, University of California Press, 1971, pp. 80-81.
- 95) Roger J.-M. Marois, Les schèmes d'établissements à la fin de la préhistoire et au début de la période historique, pp. 61-62.
- 96) Nicolas Perrot, Mémoire sur les moeurs, coutumes et religions des sauvages de l'Amérique septentrionale, Montréal, Editions Elysée, (Coll. Mémoires pittoresques de la Nouvelle-France), 1973, p. 9.
- 97) Bruce G. Trigger, The Children of Aataentsic, A history of the Huron People to 1660, Montréal-London, McGill-Queen's University Press, 1976, vol. 1, pp. 214-224.
- 98) Ibid., vol. 1, pp. 217-218; James F. Pendergast et Bruce G. Trigger, Cartier's Hochelaga and the Dawson site, Montréal-London, McGill-Queen's University Press, 1972, p. 86.
- 99) Bruce G. Trigger, The children of Aataentsic..., vol. 1, pp. 217-218; James F. Pendergast et Bruce G. Trigger, Cartier's Hochelaga..., pp. 86-87.
- 100) Bruce G. Trigger, The children of Aataentsic..., vol. 1 pp. 215-216, 219, 221; Marcel Trudel "Un nouvel inventaire du St-Laurent, 1603", Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. XVI, No. 3, (décembre 1962), pp. 316-318; Léo-Paul Desrosiers, Iroquoisie (1534-1646), vol. 1, Montréal, Les études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1947, pp. 27-32.
- 101) Bruce G. Trigger, The children of Aataentsic..., vol. 1 pp. 216, 218; James F. Pendergast et Bruce G. Trigger, Cartier's hochelaga..., p. 84; Léo-Paul Desrosiers, Iroquoisie (1534-1646), pp. 21-32; Marcel Trudel, "Un nouvel inventaire...", pp. 314, 316, 318;
- 102) Bruce G. Trigger, The children of Aataentsic..., vol. 1 pp. 218, 220-221; Léo-Paul Desrosiers, Iroquoisie (1534-1646), p. 25; James F. Pendergast et

- Bruce G. Trigger, Cartier's hochelaga..., p. 91.
- 103) James F. Pendergast et Bruce G. Trigger, Cartier's hochelaga..., pp. 79, 81; Benjamin Sulte, Histoire des Canadiens-français (1608-1880), Montréal, Wilson et Cie, éditeurs, 1882, Vol. 1, pp. 83-84.
- 104) Bruce G. Trigger, The children of Aataentsic..., vol. 1 pp. 219, 225-227; James F. Pendergast et Bruce G. Trigger, Cartier's hochelaga..., pp. 75-80, 92-93
- 105) Bruce G. Trigger, The Children of Aataentsic..., vol. 1 pp. 215-216, 226-227; James F. Pendergast et Bruce G. Trigger, Cartier's hochelaga..., pp. 73, 81; Marcel Trudel, "Un nouvel inventaire...", p. 316.
- 106) Jacques Cartier, Voyages en Nouvelle-France, texte remis en français moderne par Robert Lahaise et Marie Couturier, avec introduction et notes, Montmagny, Editions Hurtubise HMH/Cahiers du Québec, (coll. "Documents d'histoire"), 1977, p. 45.
- 107) Ibid., pp. 53-54. H. Michelant, Voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534, Paris, nouvelle édition, publiée d'après l'édition de 1598 et d'après Ramusio, (comprenant aussi des documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada communiqués par Alfred Ramé), Librairie Tross, 1865, p. 44.
- 108) Jacques Cartier, Voyages en Nouvelle France, pp. 48-49, 55-56.
- 109) Ibid., pp. 58-60.
- 110) Ibid., p. 61.
- 111) Ibid., p. 64.
- 112) Ibid., pp. 44 et 64.
- 113) Ibid., pp. 55-56.
- 114) Ibid., p. 45.
- 115) Ibid., pp. 84-85
- 116) Ibid., p. 83.
- 117) Ibid., pp. 86-87
- 118) Ibid., p. 87; Christian Morissonneau, Le Language géographique de Cartier et de Champlain, Choronymie, vocabulaire et perception, avec la collaboration de Henri Dorion, Québec, Les Presses de l'Université Laval, (coll. "Choronoma", No. 7), 1978, pp. 33 et 149.
- 119) Jacques Cartier, Voyage en Nouvelle France, pp. 88-90, 114.
- 120) Ibid., pp. 91-96.
- 121) Ibid., pp. 91-92, 95.

- 122) Ibid., pp. 96- 99; Roger J.-M. Marois, Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique, p. 30.
- 123) Jacques Cartier, Voyages en Nouvelle France, pp. 83, 105.
- 124) Ibid., pp. 106.
- 125) Ibid., p. 114; Roger J.-M. Marois, Les schèmes..., p. 31.
- 126) Jacques Cartier, Voyages en Nouvelle France, pp. 110-111
- 127) Ibid., p. 107; J.-C. Taché "Trois légendes de mon pays; I L'îlet au massacre ou l'évangile ignoré", Les Soirées Canadiennes, Recueil de littérature nationale, Québec, Brousseau et Frères, Éditeurs, 1861, pp. 27-74.
- 128) Jacques Cartier, Voyages en Nouvelle-France, pp. 115-116.
- 129) Ibid., pp. 120-121.
- 130) Ibid., pp. 123-127.
- 131) Ibid., p. 129.
- 132) Ibid., p. 131.
- 133) Ibid., p. 141.
- 134) Ibid., pp. 147-150.
- 135) Ibid., p. 102.
- 136) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VI (1633-34), pp. 276, 310; vol V (1632-33), p. 88; Jacques Cartier, Voyages en Nouvelle-France, pp. 92-110.
- 137) Brian Slaterry, The land rights of indigenous Canadian peoples, as affected by the Crown's acquisition of their territories, Thèse de doctorat dactylographiée, University of Oxford, 1979, pp. 78, 79.
- 138) Ibid., pp. 72-75, 79-80; Léo-Paul Desrosiers, Iroquoisie (1543-1646), pp. 21-22.
- 139) Ibid., pp. 21-22.
- 140) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXXVII (1651-52), p. 212; H.-P. Biggar, The early trading compagnies of New France: a contribution to the history of commerce and discovery in North America, Toronto, University of Toronto Library, 1901, pp. 29, 32; René Bélanger, Les Basques Dans l'Estuaire Du Saint-Laurent (1535-1635), Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971, pp. 140-149.
- 141) René Bélanger, Les Basques..., pp. 34, 42-43, 140-149.

- 142) Jean Hamelin, Economie et société en Nouvelle-France, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1960, p. 21.
- 143) René Bélanger, Les Basques..., pp. 65, 90.
- 144) Hubert Deschamps, Les voyages de Samuel de Champlain Saintonguais Père du Canada, (coll. "Colonies et Empires", vol. 5), Paris, Presses Universitaires de France, 1951, pp. 7-8.
- 145) Marcel Trudel, Histoire de la Nouvelle-France, Le Comptoir (1604-1627), vol. II, Montréal, Fides, 1966, pp. 257, 260-261.
- 146) Hubert Deschamps, op. cit., pp. 13, 158-159; W.L. Grant et H.P. Biggar, The History of New-France by Marc Lescarbot, comprenant une traduction anglaise du texte français avec notes et appendices, Toronto, The Champlain Society Publications, 1911, vol. II, p. 424; 1914, vol. III, p. 310; Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, Montréal, Editions du Jour, 1973, vol. I, p. 209; Léo-Paul Desrosiers, Iroquoisie (1534-1646), pp. 23-32, 44.
- 147) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. I. (1603), p. 73.
- 148) Ibid., vol. 1, (1603), p. 95.
- 149) Ibid., vol. 1, (1603), pp. 72-73, (1607) pp. 271-274; W.L. Grant et H.P. Biggar, The history of New-France..., vol. III, pp. 447-448.
- 150) Hubert Deschamps, op. cit., p. 78. Georges-Emile Giguère, Oeuvre de Champlain, vol. I, pp. XXVII-XXVIII.
- 151) Hubert Deschamps, op. cit., p. 140.
- 152) Ibid., pp. 195-196.
- 153) Léo-Paul Desrosiers, Iroquoisie (1534-1646), p. 29
- 154) Hubert Deschamps, op. cit., p. 245.
- 155) John Kouwenhoven, The Columbia historical portrait of New York, New York, 1953, Doubleday and Company Inc., première édition, p. 31.
- 156) E.B. O'Callaghan, History of New Netherland or New York under the Dutch, reproduction de l'ouvrage original de 1846, (D. Appleton and company), New York, the Reprint Company, New York Heritage series, 1966, vol. I, p. 100.
- 157) Hubert Deschamps, op. cit., pp. 160, 181-182; E. B. O'Callaghan, History of New Netherland..., p. 156.
- 158) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol III. (1622), pp. 1029-1033.
- 159) Ibid., vol. I, (1603), pp. 71, 73, (1609), pp. 322, 324, 346, 347.

- 160) W.L. Grant et H.P. Biggar, The history of New France..., vol. II, pp. 556 et 576; Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. I, (1610-13), pp. 72-74 et 310, note 19.
- 161) W.L. Grant et H.P. Biggar, The history of New France..., vol. II, p. 575.
- 162) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. I, (1610-13), p. 74.
- 163) Ibid., pp. 74 et 76.
- 164) W.L. Grant et H.P. Biggar, The history of New France..., vol. II, p. 575; Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. I (1610-13), p. 76.
- 165) Grant et Biggar, The History of New France... vol. II, pp. 575-576.
- 166) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. I (1610-13), p. 74.
- 167) W.L., Grant et H.P. Biggar, The history of New France..., vol. II, p. 575; P.-André Sévigny, Les Abénaquis: Habitat et migrations (17 et 18e siècles), Montréal, les Éditions Bellarmin, 1976, pp. 51, 62.
- 168) Léo-Paul Desrosiers, Iroquoisie (1534-1646), pp. 201-204.
- 169) W.L. Grant et H.P. Biggar, The history of New France..., vol. III, p. 304.
- 170) Ibid., pp. 447-448.
- 171) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. I, (1603), pp. 72-73.
- 172) Ibid., pp. 71, 323-324.
- 173) Ibid., p. 324.
- 174) Ibid.
- 175) Ibid., pp. 324-325.
- 176) Ibid., p. 337.
- 177) Ibid.
- 178) Ibid., pp. 339-340.
- 179) Nicolas Perrot, op. cit., p. 9.
- 180) Ibid.
- 181) Léon Pouliot, "Claude-Charles Le Roy dit Bacqueville De La Potherie", Dictionnaire Biographique Du Canada, vol. II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 440.
- 182) Ibid., pp. 9-12.
- 183) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. I, (1603), pp. 71, 76,

- 324.
- 184) Ibid. p. 324.
- 185) Archives de l'évêché de Trois-Rivières, Registres De Trois-Rivières, R.B.M.S., vol. I, 1634-1679, copie manuscrite de l'original rédigé en 1861, p. 53.
- 186) Ibid.
- 187) Ibid., p. 63.
- 188) Ibid., p. 90.
- 189) Ibid., pp. 40-108.
- 190) René Latourelle, "Jean De Bréboeuf", et J. Monet "François Du Peron". Dictionnaire Biographique Du Canada, vol. I, pp. 125, 128, 304.
- 191) Archives de l'évêché de Trois-Rivières, Registres..., pp. 52, 63, 73.
- 192) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. II, (1616), pp. 934, 937.
- 193) Ibid., p. 934.
- 194) Ibid., vol. I, (1610) p. 367.
- 195) Ibid., p. 368, 369; vol. II, (1616), p. 934.
- 196) Ibid., vol. I, (1610), pp. 359-361, 367-368.
- 197) Ibid., p. 356.
- 198) Ibid.
- 199) Ibid., (1613), p. 459.
- 200) Ibid., pp. 456-457.
- 201) Ibid., p. 457.
- 202) Ibid.
- 203) Ibid., (1603), p. 77.
- 204) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXIII, (1642-1643), p. 304.
- 205) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. I, (1613), pp. 461, 466.
- 206) Gabriel Sagard, Histoire du Canada, vol. III, pp. 752-754; Idem, Le grand voyage du pays des Hurons, pp. 257, 260-261; Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VI, (1633-1634), pp. 18, 20; vol. VII, (1634-1635), p. 214; Gouvernement Canadien, Relations Des Jésuites, vol. I, (1636),

- Augustin Côté, éditeur-imprimeur, Québec, 1858, p. 91; Nicolas Perrot, op. cit., p. 95.
- 207) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. II, (1615), pp. 906-907.
- 208) Ibid., p. 912.
- 209) Ibid., p. 921.
- 210) Ibid., pp. 911, 920-921.
- 211) Ibid., (1616), p. 945.
- 212) Ibid.
- 213) Bruce G. Trigger, The Children of Aataentsic vol. I, pp. 226-227.
- 214) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. II, (1616), p. 912.
- 215) Ibid., pp. 911, 918-920; Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXXIII, (1648-50), p. 132; vol. XXXVII, (1651-1652), pp. 96, 104, 110.
- 216) Gabriel Sagard, Histoire Du Canada, vol. I, pp. 271-272.
- 217) Ibid.
- 218) Ibid.
- 219) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VIII, (1634-35), p. 28.
- 220) Ibid.
- 221) Ibid.
- 222) Ibid.
- 223) Ibid., vol. VII, (1634-1635), pp. 212, 228; vol. VIII, (1635-1636), p. 18; Albert Tessier, "Jacques Buteux", Dictionnaire Biographique Du Canada, vol. I, p. 147.
- 224) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VII, (1634-35), pp. 26, 28, 30, 32, 274.
- 225) Gabriel Sagard, Histoire Du Canada, vol. IV, pp. 846-847.
- 226) Pierre-François-Xavier De Charlevoix, Histoire De La Nouvelle-France, Montréal; Edition Elysée, 1976, Tome III, pp. 110-111.
- 227) Nicolas Perrot, op. cit., pp. 116 (n3), 315 (n4); Claude Perrault, "Nicolas Perrot", Dictionnaire Biographique Du Canada, vol. II, p. 542; David M. Hayne, "Pierre-François-Xavier De Charlevoix", Dictionnaire Biographique Du Canada, vol. II, p. 542, Ibid., David M. Hayne, "Pierre-François-Xavier de Charlevoix", vol. III, p. 112.

- 228) Nicolas Perrot, op. cit., pp. 9, 165-166.
- 229) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. I, (1611), p. 391.
- 230) Ibid.
- 231) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXII, (1642), p. 214; Pierre-François-Xavier De Charlevoix, op. cit., Tome I, p. 228.
- 232) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXII, (1642), p. 214.
- 233) Ibid.
- 234) Ibid.
- 235) Ibid.
- 236) Pierre-François-Xavier De Charlevoix, op. cit., Tome I, p. 228.
- 237) Gouvernement Canadien, Relations Des Jésuites, vol. 2, (1646), p. 34.
- 238) D'Urban Fortia, L'Art De Vérifier Les Dates, Depuis L'Année 1770 Jusqu'à Nos Jours, Tome Dix-Huitième, Paris, Publié par M. Le Marquis de Fortia, chez l'Editeur, Rue de La Rochefoucauld, No. 12, 1844, pp. 4-5; Nicolas Perrot, op. cit., p. 9.
- 239) Gouvernement Canadien, Relations Des Jésuites, vol. 2, (1646), p. 35.
- 240) Georges-Emile Giguère, "Isaac Jogues", Dictionnaire Biographique Du Canada, vol. I, pp. 399-401.
- 241) Soeur Marie Morin, Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Montréal, L'Imprimerie des Editeurs Limitée, 1921, pp. 158-160.
- 242) Ibid., p. 158.
- 243) Léon Pouliot, "Jérôme Lalemant", Dictionnaire Biographique Du Canada, vol. I, p. 425.
- 244) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XLV, (1659-69), p. 204.
- 245) Ibid.
- 246) Ibid., pp. 204, 206.
- 247) Ibid., p. 204.
- 248) Ibid., pp. 204, 206; Léo-Paul Desrosiers, Iroquoisie (1534-1646), pp. 102-103, 105.
- 249) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. I, (1611), p. 391 (n2).
- 250) Ibid., pp. 323-325.
- 251) Ibid., p. 324.

- 252) Bruce G. Trigger, The Children of Aataentsic..., vol. I, p. 279; Frédéric Webb Hodge: Manuel des Indiens du Canada, traduit de l'anglais Handbook of American Indians North of Mexico, direction de James White, Ottawa, J. de L. Taché, imprimeur de sa très excellente majesté le Roi, 1915, p. 434.
- 253) W.L. Grant et H.P. Biggar, The history of New France..., vol. II, p. 447; Jacques Cartier, Voyages en Nouvelle-France, p. 107.
- 254) J.-C. Taché, "Trois légendes...", pp. 44, 52.
- 255) Ibid., pp. 53, 61-71.
- 256) Ibid., p. 27.
- 257) René Bélanger, Les Basques..., p. 36.
- 258) P.-André Sévigny, op. cit., p. 56.
- 259) Ibid., pp. 48, 49, 56.
- 260) René Bélanger, Les Basques..., p. 18; Marcel Trudel, "André Thevet", Dictionnaire Biographique Du Canada, vol. I, pp. 696; Ibid., Gustave Lanctot, "Jean Fonteneau", vol. I, pp. 317-318; R. La Rogue De Roquebrune, "Jean-François De La Rocque De Roberval", vol. I, p. 434.
- 261) André Thevet, Les Singularitez De La France Antarctique, Paris, Maisonneuve et Cie, Librairies-Éditeurs, 1876, p. 401.
- 262) Ibid.
- 263) Ibid.
- 264) Jacques Cartier, Voyages en Nouvelle-France, p. 58.
- 265) Ibid., pp. 58-61.
- 266) H.P. Biggard, The Voyages of Jacques Cartier, pp. 292, 293; Gustave Lanctot, "Jean Fonteneau, dit Alfonse", Dictionnaire Biographique Du Canada, vol. I, pp. 317-318.
- 267) René Bélanger, Les Basques..., p. 19
- 268) Ibid.
- 269) André Thevet, op. cit., p. 419.
- 270) Ibid.
- 271) Jacques Cartier, Voyages en Nouvelle-France, pp. 126, 127, 144, 149, 150.
- 272) André Thevet, op. cit., p. 419.

- 273) René Bélanger, Les Basques..., pp. 65, 90.
- 274) Georges-Emile Giguère, Oeuvres De Champlain, vol. I, (1610), p. 355.
- 275) René Bélanger, Les Basques..., p. 72.
- 276) Bruce G. Trigger, The Children of Aataensic..., vol I, pp. 217-218; Bruce G. Trigger et James F. Pendergast, Cartier's Hochelaga..., p.86.
- 277) Bruce G. Trigger, The Children of Aataensic..., vol. I, p. 218.
- 278) Léo-Paul Desrosiers, L'Iroquoisie (1534-1646), pp. 19, 20; Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France , vol. I, p. 253.
- 279) Ibid.
- 280) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. III, (1622), p. 1032.
- 281) Hubert Deschamps, op. cit., pp. 58-59.
- 282) Ibid., pp. 130, 159-198; Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol I, (1610), p. 360.
- 283) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. I (1613), p. 461.
- 284) Hubert Deschamps, op. cit., pp. 185-187; Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXIII (1642-43), p. 304.
- 285) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXIX (1646), p. 146.
- 286) Hubert Deschamps, op. cit., p. 73.
- 287) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. I (1613), pp. 438, 439.
- 288) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXIII (1642-43), p. 304.
- 289) Ibid., vol. V (1632-1633), p. 114.
- 290) Nicolas Perrot, op. cit., pp. 107-109. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, op. cit., Tome I, pp. 220-221.
- 291) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VIII (1634-36), p. 28.
- 292) Ibid., p. 20.
- 293) Ibid., p. 38.
- 294) Ibid.
- 295) Nicolas Perrot, op. cit., p. 109.
- 296) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. II (1609), p. 806.
- 297) Hubert Deschamps, op. cit., pp. 188-189.

- 298) Nellis M. Crouse, Contributions of the Canadian Jesuits to the geographical knowledge of New-France (1632-1675), New York, ITHACA, 1924, pp. 144-145.
- 299) Hubert Deschamps, op. cit., p. 75.
- 300) Gabriel Sagard, Histoire du Canada et voyages, vol. III, pp. 752-754; Gabriel Sagard, Le grand voyage du pays des Hurons, p. 257; Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VI (1633-34), pp. 18-20.
- 301) Gabriel Sagard, Histoire du Canada, vol. III, pp. 752-754. Du même auteur, Le grand voyage du pays des Hurons, pp. 257, 260-261; Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VI (1633-34), pp. 18-20. Gouvernement canadien, Relations des Jésuites, vol. I (1636), p. 91.
- 302) Gouvernement canadien, Relations des Jésuites, vol. I (1635), p. 22.
- 303) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VIII (1634-36), p. 42; vol. XIV (1637-38), pp. 132-134, 182, 192, 196, 228, 266; vol. XVI (1639), pp. 22, 24; vol. XVII (1639-40), pp. 218-222; vol. XVIII (1640), p. 22.
- 304) Ibid., vol. XXVII (1642-45), p. 36.
- 305) Ibid.
- 306) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. I, (1609), p. 327.
- 307) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XII (1637), p. 170.
- 308) Ibid., vol. XVIII (1640), p. 112; vol. XXXI (1647), p. 208; vol. XX (1640-41), pp. 270, 272.
- 309) Ibid. vol. XXIV (1642-43), p. 66.
- 310) Ibid.
- 311) Ibid. vol. XXIII (1642-43), p. 298.
- 312) Ibid. p. 308.
- 313) Ibid. pp. 312-314.
- 314) Gouvernement canadien, Relations des Jésuites, vol. 2, (1643), p. 8.
- 315) Nicolas Perrot, op. cit., p. 109.
- 316) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XVIII (1640), p. 112.
- 317) Ibid., vol. XXIX (1646), p. 66.
- 318) Ibid. vol. XXX (1646-47), pp. 160, 162; vol. XXXI (1647), p. 242.
- 319) Nicolas Perrot, op. cit., p. 109.

- 320) Albert Tessier, Jacques Buteux, Trois-Rivières, Editions du "Bien Public", 1934, pp. 11-20.
- 321) Ibid., pp. 20-21.
- 322) Ibid., p. 27.
- 323) Ibid., pp. 30-32.
- 324) Ibid., p. 33.
- 325) Ibid., p. 39.
- 326) Ibid.
- 327) Léopold Lamontagne, "Pierre de Troyes, dit Chevalier de Troys" Dictionnaire Biographique Du Canada, vol. I, p. 668.
- 328) Reuben Gold Thwaites, op. cit., vol. XVIII (1640), pp. 228-238; vol. XXI (1641-42), p. 124; vol. XXIII (1642-43), pp. 224, 226.
- 329) Albert Tessier, Jacques Buteux, p. 31.
- 330) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XLIV (1656-58), pp. 240-242.
- 331) Roger J.-M. Marois, Les schèmes d'établissement..., p. 187; Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XVIII (1640), p. 114; vol. XXIV (1642-43), p. 154; vol. XXV (1650), p. 280.
- 332) Albert Tessier, Jacques Buteux, pp. 30-32.
- 333) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXI (1641-42), p. 116; vol. XXIV (1642-43), p. 154; vol. XXXI (1647), p. 248, 252; vol. XXXVII (1651-52), pp. 210, 212, 214, 224.
- 334) Roger J.-M. Marois, Les schèmes d'établissement..., pp. 168-169.
- 335) Albert Tessier, Jacques Buteux, pp. 30-31.
- 336) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. 1 (1613), pp. 446-447; vol. 2 (1615), p. 508; voir aussi Roger J.-M. Marois, Les schèmes d'établissement..., pp. 38-39; et Frédéric Webb Hodge, op. cit., pp. 279, 444.
- 337) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXXVII (1651-52), p. 224; J.-Henri Fortin, Archéologie au Saguenay..., Société d'archéologie du Saguenay, 1966, p. 4.
- 338) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. I (1610), pp. 357, 359 et 362; vol. II (1609), p. 825.
- 339) Gabriel Sagard, Histoire du Canada, vol. III, p. 752, 754.

- 340) Ibid., p. 751.
- 341) Ibid., p. 816.
- 342) Ibid., pp. 552-553.
- 343) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. V. (1632-33), p. 92.
- 344) Ibid., vol. XII (1637) pp. 188-190.
- 345) Ibid., vol. XXIII (1642-43), p. 302.
- 346) Ibid., vol. V. (1632-33), p. 88; vol. VI, pp. 276, 310; vol. VII (1634-35), pp. 74, 78, 80, 90; Voir aussi Hubert Deschamps, op. cit., pp. 59, 63, 67, 118, 120, 122.
- 347) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXIII (1642-43), p. 302; vol. XXXII (1647-48), p. 270.
- 348) Gabriel Sagard, Histoire du Canada, vol. 1, pp. 103, 104.
- 349) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. 1 (1599), pp. 24, 26.
- 350) Ibid., pp. 20, 22.
- 351) Hubert Deschamps, op. cit., p. 147.
- 352) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. 1. (1613), p. 436.
- 353) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XVIII (1640), p. 226.
- 354) Ibid., vol. XXIX (1646), pp. 138, 142.
- 355) Ibid., vol. VII (1634-35), pp. 106, 120, 134, 136; vol. XXXII (1647-48), pp. 264, 266, 268; vol. XLIII (1656-57), p. 30; vol. XLVIII (1662-64), pp. 280, 282.
- 356) Marcel Etienne Faillon, Histoire de la colonie française en Canada, Villemarie, Bibliothèque paroissiale, 1865-1866, vol. I, p. 149; Voir aussi Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. 1, (1608), p. 288.
- 357) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. I (1599), pp. 24, 26.
- 358) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XX (1640-41), p. 184; vol. XXIII (1642-43), p. 302; vol. XIV (1636-38), p. 142; vol. XXIX (1646), p. 122; vol. XXXII (1647-48), p. 272; vol. XXXV (1650), pp. 268, 270, 274.
- 359) Ibid., vol. XXXI (1647), pp. 248, 250, 252; J.H. Fortin, Archéologie au Saguenay..., p. 4.
- 360) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. LVI (1671-72), pp. 166, 168.
- 361) Ibid., vol. LVI (1671-72), p. 168.

- 362) Ibid., vol. LIX (1673-74), pp. 26, 28.
- 363) Ibid., pp. 30, 32, 34.
- 364) Ibid., pp. 38, 40.
- 365) Ibid., pp. 40, 42, 44, 46.
- 366) Camille Rousseau, Géographie floristique..., pp. 15-16.
- 367) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XV (1638-39), p. 222; vol. XXIV (1642-43), p. 160; vol. XXXVII (1651-52), p. 190.
- 368) Ibid., vol. XXIV (1642-43), p. 154.
- 369) Ibid., vol. LVI (1671-72), pp. 168, 170, 172, 174, 176.
- 370) Ibid., pp. 178, 182, 184, 186, 188.
- 371) Ibid., pp. 188, 190, 192.
- 372) Ibid., pp. 202, 204, 206.
- 373) Frederic Webb Hodge, op. cit., pp. 356, 357.
- 374) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. III (1626), p. 1094.
- 375) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VIII (1634-36), p. 40.
- 376) Ibid., vol. XVIII (1640), p. 226; vol. XXI (1641-42), p. 116; vol. XXVIII (1645-46), pp. 34, 200; vol. XXX (1646-47), p. 138; vol. XXXI (1647) p. 158; vol. XXXVII (1651-52), pp. 232, 234; vol. XLVII (1661-63), pp. 60, 220 et 222.
- 377) Gouvernement canadien, Relations des Jésuites, vol. 2, 1650, p. 41.
- 378) Ibid.
- 379) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXII (1642), p. 218; vol. XLVII (1661-63), pp. 220, 222; vol. XXI (1641-42), p. 116; vol. XXIV (1642-43), p. 154.
- 380) Ibid., vol. XLVII (1661-63), pp. 221-222.
- 381) Ibid., vol. XLIX (1663-65), p. 58.
- 382) Ibid., vol. LIX (1673-77), p. 28.
- 383) Frederic Webb Hodge, op. cit., pp. 74 et 452; Voir aussi Roger J.-M. Marois, Les schèmes d'établissement..., pp. 170-171.
- 384) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XI (1636-37), p. 264; vol. XIV (1637-38), pp. 134, 182, 190, 192, 196, 228, 266; vol. XVI (1639) pp. 22, 24; vol. XVII (1639-40), pp. 218, 220; vol. XVIII (1640), p. 22. Gouvernement canadien, Relations des Jésuites, vol. 2 (1647), pp. 62-65.

- 385) Gouvernement Canadien, Relations des Jésuites, vol. III (1661), p. 13.
- 386) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXII (1642), p. 218.
- 387) Gouvernement canadien, Relations des Jésuites, vol. 2 (1650), p. 41.
- 388) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XLVI (1659-61), p. 172; vol. XLVII (1661-63), p. 60.
- 389) Ibid., vol. XLVII (1661-63), pp. 220, 228, 230.
- 390) Ibid., vol. XLVIII (1662-64), pp. 172, 278; vol. XLIX (1663-65), p. 38.
- 391) Ibid., vol. XLVIII (1662-64), p. 282; vol. XLIX (1663-65), p. 28.
- 392) Ibid., vol. XLIX (1663-65), pp. 38, 48.
- 393) Ibid., p. 48.
- 394) Ibid., p. 60.
- 395) Ibid., p. 72.
- 396) Ibid., vol. L (1664-67), pp. 20, 22, 24, 26, 28.
- 397) Ibid., vol. LIII (1669-70), pp. 86, 88.
- 398) Ibid., vol. LIX (1673-77), p. 56.
- 399) Ibid., vol. XLVI (1659-61), p. 72; vol. XLVII (1661-63), pp. 60, 220 et 222; vol. XLVIII (1662-64), p. 278; vol. XLIX (1663-65), pp. 28, 38, 42, 60 et 72; vol. L (1664-67), pp. 20 et 28; vol. LI (1666-68), pp. 270, 272; vol. LIX (1673-77), pp. 44, 46 et 56; Louis Armand de Lom D'arce de la Hontan, Mémoires de l'Amérique Septentrionale ou la suite des voyages de M. le Baron de la Hontan qui contiennent une description d'une grande étendue de pays de ce continent, Montréal, Edition Elysée, vol. II, p. 10.
- 400) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXIV (1642-43), p. 154.
- 401) Ibid., vol. XLIX (1663-65), pp. 60, 62, 64, 66, 70.
- 402) Ibid., p. 60.
- 403) Ibid., p. 70.
- 404) Ibid.
- 405) Energie, Mines et Ressources Canada, L'Atlas Nationale Du Canada, Ottawa, The Macmillan of Canada Limited, 1974, pp. 45 et 46.
- 406) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. LIII (1669-70), p. 86.
- 407) Ibid., p. 88.

- 408) Ibid., Indications lexicographiques.
- 409) Ibid.
- 410) Ibid., p. 90.
- 411) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. III (1626), p. 1093.
- 412) Christian Morisonneau, Le langage géographique..., chap. 2.4, "Cartes", pp. 135 - 166, carte choronyme de Samuel de Champlain No. 5; aussi chap. 2.2 "Inventaire des choronymes", p. 65.
- 413) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XVIII (1640), p. 226.
- 414) Ibid.
- 415) Ibid., vol. XXVIII (1645-46), p. 34.
- 416) Ibid., vol. VIII (1643-36), p. 40.
- 417) Ibid.
- 418) Ibid.
- 419) Ibid.
- 420) Ibid., vol. XVIII (1640), p. 114.
- 421) Ibid.
- 422) Ibid., vol. XXI (1641-42), p. 116.
- 423) Ibid., vol. XXX (1646-47), pp. 138, 142.
- 424) Ibid., vol. XXXV (1650), p. 274.
- 425) Ibid.
- 426) Ibid., vol. XXI (1641-42), p. 116; vol. XXXV (1650), p. 274; vol. XXXVI (1650-51), p. 224.
- 427) José Mailhot, Jean-Paul Simard, Sylvie Vincent, "On est toujours l'esquimau de quelqu'un", Etudes Inuit, vol. 4 (1980), p. 72.
- 428) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XXXVII (1651-52), p. 232, 234; vol. XLV (1659-60), p. 60; vol. LIII (1669-70), p. 86; vol. LIX (1673-77), pp. 48, 52 et 56.
- 429) Ibid., vol. XXXVII (1651-52), p. 232, 234; vol. XXXV (1650), p. 274; vol. LIX (1673-77), pp. 48, 50, 56.
- 430) Ibid., vol. LIII (1669-70), pp. 86, 88.
- 431) Ibid., vol. LIX (1673-77), p. 48.

- 432) Ibid., p. 56.
- 433) José Mailhot, Jean-Paul Simard, Sylvie Vincent, "On est toujours l'Esquimau...", p. 59.
- 434) Ibid., pp. 73-74.
- 435) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. LIX (1673-77), p. 56.
- 436) Ibid.
- 437) Ibid., pp. 48, 50, 56.
- 438) José Mailhot, Jean-Paul Simard, Sylvie Vincent, "On est toujours l'Esquimau...", pp. 72-73.
- 439) Reuben Gold thwaites, The Jesuit Relations, vol. LIX (1673-77), p. 58.
- 440) José Mailhot, Jean-Paul Simard, Sylvie Vincent, "On est toujours l'Esquimau... p. 66.
- 441) Léo-Paul Hébert, Le Troisième Registre De Tadoussac, Miscellaneorum Liber, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1976, pp. 274-276; Antoine Roy, Rapport De l'Archiviste De La Province de Québec pour 1943-1944, Rédempti Paradis, Imprimeur De Sa Majesté Le Roi, 1944, pp. 175-176, 181-182; Archives Publiques du Canada, Série C11A, Volume 23, folio 37; Vol. 24, folio 170; Vol. 59, folio 365; Vol. 61, folio 127b; Vol. 109, folios 159-159a.
- 442) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. II (1612-14), pp. 66, 204.
- 443) Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. III (1626), p. 1094.
- 444) C.A. Martijn, "La présence Inuit sur la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent à l'époque historique", Études Inuit, vol. 4, nos 1-2 (1980), p. 112; Georges-Emile Giguère, Oeuvres de Champlain, vol. II, p. 593, (note en bas de page). Chrestien Le Clercq, First Estblishmewnt of the Faith in New-France, translated by John Gimary Shea, New York, 1881, pp. 91-94.
- 445) H.P. Biggar, The works of Samuel de Champlain, vol. 5, pp. 168.
- 446) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. VIII (1634-1636), p. 40; vol. XXX (1646-47), p. 132.
- 447) Ibid., vol. XVIII (1640), p. 226.
- 448) Ibid., vol. II (1612-14), p. 293, note 10.
- 449) José Mailhot, Jean-Paul Simard, Sylvie Vincent, "On est toujours l'Esquimau...", p. 59.
- 450) H.P. Biggar, The history of New France..., vol. I, p. 245; vol. III, p. 408.
- 451) C.A. Martijn, "La présence Inuit...", p. 109.

- 452) Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations, vol. XLV (1659-60), pp. 64, 66, 68.
- 453) Ibid., vol. XLVII (1661-63), pp. 220, 222, 228, 230, 240.
- 454) Ibid., vol. LIX (1673-77), pp. 48, 50.
- 455) C. A. Martinjn, "La présence Inuit...", pp. 107-109.
- 456) Ibid., p. 109.
- 457) Ibid., p. 196.
- 458) Daniel Chevrier, "L'Archéologie historique"..., p. 29.
- 459) José Mailhot, Jean-Paul Simard, Sylvie Vincent, "On est toujours l'Esquimau...", pp. 67-69.
- 460) Pierre-Georges Roy, Inventaire De Pièces sur la côte de Labrador, volume premier, Archives De La Province De Québec, 1940, p. 3.
- 461) Ibid., p. 10.
- 462) Ibid., p. 16.
- 463) Ibid., volume 2, p. 225.

Québec 

Centre de documentation du MER

QER A 140 333